L. ANNÆI SENECÆ

DIALOGORVM LIBER XII

AD HELVIAM MATREM DE CONSOLATIONE

TEXTE LATIN

PUBLIÉ

AVEC UNE INTRODUCTION ET UN COMMENTAIRE EXPLICATIF

PAR

CHARLES FAVEZ

Docteur ès lettres.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

LAUSANNE | PARIS
1, Rue de Bourg. | Bd St-Germain, 106

1918

PRÉFACE

L'exégèse de Sénèque est, en grande partie, encore à faire. En ce qui concerne la *Consolation à Helvie*, on en était réduit, il y a trois ans encore, au Commentaire de Juste Lipse ou de Ruhkopf. C'est cette considération qui m'a poussé à entreprendre une édition explicative de ce traité. Mon travail touchait à sa fin quand a paru en anglais l'excellente édition de M. Duff. En comparant son édition et la mienne, on s'apercevra de ce que je lui dois [1], mais on s'apercevra aussi, je l'espère, que son but n'est pas le même que le mien et que j'ai tâché de faire œuvre personnelle. Tout en me proposant, comme lui, d'éclairer le texte de Sénèque par des notes grammaticales, littéraires et historiques et de replacer cette *Consolation* dans le milieu où elle est née, j'ai cru devoir la rattacher aussi à l'activité antérieure de son auteur, je veux parler de ce mélange d'études sérieuses, de vie de famille et de vie mondaine dont on retrouve plus d'un écho dans ce traité, et m'étendre avec quelques détails sur une question encore mal éclaircie, que le commentateur anglais n'a guère fait qu'effleurer : les causes de l'exil de Sénèque. Mais ce que je me permets de revendiquer tout particulièrement comme ma part personnelle à l'interprétation de la *Consolation à Helvie* est ailleurs : la consolation formant dans l'antiquité un genre bien défini, je me suis efforcé de faire un rapide historique de cette tradition philosophique et de situer le traité de Sénèque à la place qu'il y occupe ; puis, d'exposer et de discuter les arguments consolatoires qu'y emploie l'auteur, en les comparant à ceux qu'on trouve dans les autres consolations de Sénèque et chez les écrivains grecs et romains qui ont traité ce sujet, et en ramenant ces arguments aux corps de doctrine — le stoïcisme surtout — dont ils font partie ; enfin, comme la déclamation joue un grand rôle dans ce genre

[1] J'ai eu aussi plus d'une fois l'occasion de faire mon profit des notes de J. Lipse et de celles de M. P. Thomas dans sa bonne petite édition des *Morceaux choisis* de Sénèque.

d'écrit et dans toute la littérature de l'Empire, j'ai tâché d'établir, dans une certaine mesure tout au moins, la part de la rhétorique dans cette *Consolation*. Tel a été mon but en écrivant l'introduction et le commentaire que je publie ici. Je ne me flatte pas de l'avoir atteint, et je serais heureux qu'on voulût bien me signaler les erreurs qui peuvent s'être glissées dans mon travail, les lacunes qui le déparent et les améliorations dont il est susceptible.

Quant au texte, je me suis contenté, en général, de reproduire celui de l'admirable édition de Gertz, dont l'excellence est si bien reconnue que le dernier auteur d'une édition *critique* des *Dialogues*, M. Hermes, a cru qu'elle le dispensait d'une nouvelle collation des manuscrits. Quand, exceptionnellement, j'ai adopté une autre leçon que Gertz, je l'ai indiqué dans le commentaire, et surtout dans le choix de *notes critiques* inséré entre le texte et le commentaire, où l'on trouvera aussi les variantes et les conjectures qui m'ont paru les plus importantes.

CHARLES FAVEZ.

Clarens (Vaud), décembre 1917.

BIBLIOGRAPHIE

G. Boissier, *Declamatio* (C. Daremberg et E. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*). Paris, 1892.

— *Les écoles de déclamation à Rome* (*Tacite*, pp. 197-235). Paris, 1903.

H. Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le Père* (« Travaux et mémoires de l'Université de Lille ». Nouvelle série. I. Droit, Lettres. Fasc. I). Lille, 1902.

— Sénèque le Rhéteur, *Controverses et Suasoires*. Traduction nouvelle. Texte revu par M. Henri Bornecque. 2 vol. Paris, 1902.

C. Buresch, *Consolationum a Graecis Romanisque scriptarum historia critica* (« Leipziger Studien », IX). Leipzig, 1887.

C. Burnier, *La morale de Sénèque et le néo-stoïcisme*. Lausanne, 1908.

L. Cantarelli, *Un prefetto di Egitto zio di Seneca* (« Mitteilungen des K. Deutschen Archaeologischen Instituts », Röm. Abt. Bd. XIX), 1904.

J. Dartigue-Peyron, *Quae sit apud Senecam consolationum disciplina, uis, ratioque*. Paris, 1897.

J. de Decker, *Iuuenalis declamans*. Etude sur la rhétorique déclamatoire dans les Satires de Juvénal (Université de Gand. « Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres », 41e fasc.). Gand, 1913.

D. Diderot, *Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe, sur ses écrits, et sur les règnes de Claude et de Néron* (sans nom d'auteur, dans cette édition). La Haye, 1779.

A. Diepenbrock, *L. Annaei Senecae Philosophi Cordubensis uita*. Amsterdam, 1888.

L. Friedlaender, *Der Philosoph Seneca* (« Historische Zeitschrift », 85. Bd.). 1900.

A. Gercke, *De consolationibus* (« Tirocinium philologum »). Berlin, 1883.

— *Senecastudien* (« Jahrbücher für klassische Philologie », herausgegeben v. A. Fleckeisen. 22. Supplementband). Leipzig, 1896.

M. Gertz, *Studia critica in L. Annaei Senecae Dialogos.* Copenhague, 1874.

A. Giesecke, *De philosophorum ueterum quae ad exilium spectant sententiis.* Leipzig, 1891.

F. Jonas, *De ordine librorum L. Annaei Senecae Philosophi.* Berlin, 1870.

H. Leopold, *Exulum trias, siue de Cicerone, Ouidio, Seneca exulibus.* Utrecht, 1904.

C. Martha, *Etudes morales sur l'antiquité*, 3e éd. Paris, 1896.

— *Les moralistes sous l'Empire romain*, 2e éd. Paris, 1866.

J. Martha, *La vie et les œuvres de Sénèque* (« Revue des cours et conférences », XVI-XVII). Paris, 1907-1909.

C. Morawski, *Obseruationum de rhetoribus Latinis auctarium*, Léopol, 1899.

— *Rhetorum Romanorum ampullae.* Cracovie, 1901.

— *Zur Rhetorik bei den römischen Schriftstellern* (« Philologus », 54). 1895.

C. Musonii Rufi *Reliquiae*, edidit O. Hense. Leipzig, 1905.

E. Norden, *Die antike Kunstprosa vom VI. Jahrhundert v. Chr. bis in die Zeit der Renaissance.* I. Band. Leipzig, 1898.

F. Ogereau, *Essai sur le système philosophique des stoïciens.* Paris, 1885.

F. Orlando, *Lo stoicismo a Roma.* Rome, 1904.

P.-W. = Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie* (articles divers). Stuttgart, 1901.

F. Ramorino, *Il carattere morale di Seneca* (« Atene e Roma », anno X, aprile 1907, n. 100).

E. Rolland, *De l'influence de Sénèque le Père et des rhéteurs sur Sénèque le Philosophe* (Université de Gand. « Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres », 32e fasc.). Gand, 1906.

S. Rubin, *Die Ethik Senecas in ihrem Verhältnis zur älteren und mittleren Stoa.* Nördlingen, 1901.

A. Schmekel, *Die Philosophie der mittleren Stoa.* Berlin, 1892.

D. Steyns, *Etude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le Philosophe* (Université de Gand. « Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres », 33e fasc.). Gand, 1906.

Stoicorum veterum fragmenta collegit J. ab Arnim. 3 vol. Leipzig, 1903-1905. (Je cite cet ouvrage simplement d'après le nom de l'auteur : Arnim.)

TELETIS *Reliquiae*, recognouit, prolegomena scripsit O. Hense, 2e éd. Tubingue, 1909.

A. UHL, *Quaestiones criticae in L. Annaei Senecae Dialogos*. Strasbourg, 1899.

R. WALTZ, *La vie politique de Sénèque*. Paris, 1909.

G. WEYGOLDT, *Die Philosophie der Stoa nach ihrem Wesen und ihren Schicksalen*. Leipzig, 1883.

E. ZELLER, *Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, III. Teil, I. Abt., 3e éd. Leipzig, 1880.

EDITIONS DE SÉNÈQUE

J. Lipse, L. Annaei Senecae Philosophi *Opera quae exstant omnia*, 2e éd. Anvers, 1615.

M. C. Gertz, L. Annaei Senecae *Dialogorum libros XII* recens. M. C. Gertz. Copenhague, 1886.

E. Hermes, L. Annaei Senecae *Dialogorum libros XII* edid. E. Hermes. Leipzig, 1905.

J. D. Duff, L. Annaei Senecae *Dialogorum libri X, XI, XII*. Cambridge, 1915.

C. Hosius, L. Annaei Senecae *De Beneficiis libri VII, De Clementia libri II*. Leipzig, 1900.

O. Hense, L. Annaei Senecae *Ad Lucilium Epistularum moralium quae supersunt*, 1re éd. 1898, 2e éd. 1914.

A. Beltrami, L. Annaei Senecae *Ad Lucilium Epistularum moralium libros I-XIII* recens. A. Beltrami. Brescia, 1916.

W. C. Summers, *Select Letters of Seneca*. Londres, 1910.

P. Thomas, *Sénèque, Morceaux choisis des Lettres à Lucilius et des Traités de morale*, 2e éd. Paris, 1903.

A. Gercke, L. Annaei Senecae *Naturalium Quaestionum libros VIII* edid. A. Gercke. Leipzig, 1907.

R. Peiper et Richter, L. Annaei Senecae *Tragoediae*. Leipzig, 1902.

Pour les *Fragments* : F. Haase, L. Annaei Senecae *Opera quae supersunt*, vol. III. Leipzig, 1853.

Pour les *Epigrammes* : E. Baehrens, *Poetae Latini minores*, vol. III. Leipzig, 1881 et

A. Riese, *Anthologia Latina*. Leipzig, vol. I 1894 ; vol. II 1906.

(Elles sont citées dans cet ouvrage d'après l'édition de Baehrens.)

INTRODUCTION

I

VIE DE SÉNÈQUE JUSQU'A L'EXIL

L. Annaeus Seneca est né, dans les dernières années avant l'ère chrétienne, à Cordoue [1]. Capitale de la Bétique, province la plus civilisée de l'Espagne, cette ville avait, déjà à l'époque de Cicéron, une certaine réputation comme centre intellectuel [2]. Sénèque était bien jeune encore quand, dans les bras de sa tante [3], il vint à Rome, où ses parents l'avaient probablement précédé. 1.

Comme les jeunes Romains de son temps, il suivit les cours du *grammaticus* et du *rhetor*. Du premier, il garda un mauvais souvenir [4] : la curiosité et la vivacité de son intelligence ne pouvaient se contenter d'un enseignement qui développait la mémoire bien plus que le raisonnement et faisait servir la lecture des grands poètes à de sèches explications historiques, géographiques et grammaticales [5]. Tout au plus daignait-il

[1] L'année exacte de sa naissance nous est inconnue. On la place généralement vers l'an 4 avant J.-C., en s'appuyant sur trois textes (Sénèque, *De Tranq. An.* XVII 7 ; *Ep.* CVIII 17 et 22 ; *Nat. Quaest.* I 1, 3) ; cf. *P.-W.* I, col. 2240, et R. Waltz, *La vie politique de Sénèque*, p. 22. Lehmann, *Claudius und Nero*, I, p. 152, le fait naître vers l'an 8 av. J.-C. Le passage du *De Tranq. An.*, où il est question d'Asinius Pollion, mort en 5 ap. J.-C., me pousserait à me rapprocher de la date donnée par Lehmann. — Sur le lieu de naissance, cf. Martial I 61, 7-8.

[2] Cicéron, *Pro Arch. Poet.* X 26 ; cf. Sénèque le Père, *Suas.* VI 27.

[3] *Ad Hel.* XIX 2.

[4] *Ep.* LVIII 5 ; cf. LXXXVIII 3 sqq. (critique sévère de cet enseignement).

[5] *Ep.* LXXXVIII 3 ; *De Br. Vit.* XIII 2.

reconnaître, plus tard, aux leçons du grammairien le mérite de préparer l'esprit de l'enfant à des études plus importantes [1].

Quant à l'école du rhéteur, malgré les critiques [2] qu'il adresse aux déclamateurs, nous pouvons être certains qu'il s'y plut beaucoup. Son père nous apprend que ses trois fils avaient pour les « traits » un goût prononcé [3]. N'eussions-nous pas ce témoignage que le style de Sénèque, par ses nombreuses analogies avec celui des rhéteurs, en serait une preuve suffisante : ce style — surtout dans les premières œuvres — décousu et sautillant, rempli d'antithèses, de pointes, de métaphores et d'expressions piquantes. Il ne pouvait d'ailleurs être qu'encouragé dans l'étude de la rhétorique par son père, qui voyait dans l'éloquence l'art par excellence et recommandait l'exercice de la déclamation [4]. Il eut comme maîtres Mamercus Scaurus, Gallion, Musa, Julius Bassus [5], auxquels on peut ajouter, sans crainte de se tromper, Sénèque le Père [6].

2. Mais la déclamation ne pouvait, à elle seule, satisfaire un esprit aussi profond que Sénèque. Il se mit donc à étudier la philosophie, considérée d'ailleurs depuis Cicéron comme une discipline annexe de la rhétorique. Toutes les écoles philosophiques d'alors pratiquent l'éclectisme à des degrés divers. Elles n'opposent plus leurs systèmes entre elles, et des diverses parties de la philosophie, elles n'enseignent plus guère que la morale. Encore cette morale est-elle essentiellement pratique ; elle se préoccupe peu de théorie : le but qu'elle se propose, c'est la science de la vie [7], et les moyens qu'elle emploie, la prédication et la direction. La philosophie ainsi comprise est

[1] *Ep.* LXXXVIII 1. Voy. ma note sur *liberalium studiorum* (VI 2).

[2] *Ep.* XX 2 ; cf. CXV 1-2.

[3] *Contr.* I praef. 22 ; cf. IV praef. 1, VII praef. 9.

[4] *Contr.* II praef. 3-4. Cf. J. Martha, *Revue des cours et conférences*, XVIe année, T. I, pp. 490-491.

[5] *Contr.* X praef. 2, 8, 9, 12.

[6] On sait que c'est pour ses fils et sur leur demande qu'il publia, entre 34 et 39 ap. J.-C., ses *Controverses et Suasoires*, cf. *Contr.* I praef. 1. Sur l'influence de Sénèque le Père et des rhéteurs sur Sénèque le Philosophe, voy. l'intéressante étude de E. Rolland, *De l'influence de Sénèque le Père et des rhéteurs sur Sénèque le Philosophe*, Gand, 1906.

[7] Sénèque, *Ep.* XVI 3.

presque une religion : dédain des honneurs [1], défiance de soi, examen de conscience [2], élan de l'âme vers le bien [3], joies de la conversion [4] et de l'apostolat [5], telles sont quelques-unes des manifestations du sentiment religieux qui caractérise la plupart des sectes philosophiques du premier siècle, en particulier le néo-stoïcisme [6]. Cette doctrine, préparée par Panétius et Posidonius, avait été introduite à Rome et brillamment enseignée par Sextius le Père et par son fils [7]. Leurs disciples Sotion, Attalus, Fabianus furent les maîtres de Sénèque. *Sotion* s'attachait surtout à développer dans ses leçons l'élément pythagoricien : c'est sous son influence que Sénèque abandonna l'usage de la viande [8]. *Attalus* s'élevait avec vigueur contre les richesses et les plaisirs, et telle était sa force de persuasion que le jeune disciple, qui avait pour lui une véritable vénération, enflammé par sa parole, renonça à certains mets délicats, tels que les champignons et les huîtres, au vin, aux parfums, et qu'il adopta un matelas « qui ne gardait pas l'empreinte de son corps [9] ». *Fabianus* enfin, ancien déclamateur converti à la philosophie[10], possédait un grand talent d'écrivain et d'orateur[11]. Il se plaisait à traiter en public certaines questions de morale[12]. Mais, quoiqu'il eût encore recours aux artifices oratoires, c'était, nous assure son élève[13], un véritable philosophe, qui écrivait non pour l'oreille, mais pour l'âme.

[1] Sénèque, *Ep.* XCVIII 13.
[2] Sénèque, *De Ira* III 36.
[3] Sénèque, *Ep.* L 9, LII 11, C 12, CVIII 13-14.
[4] Sénèque, *Ep.* VI 1, cf. VIII 3.
[5] Sénèque, *Ep.* XLVIII 7-8, cf. VIII 3.
[6] Cette prédilection pour la morale pratique se trouve déjà, mais moins prononcée, dans le stoïcisme primitif. Voy. E. Zeller, *Die Philosophie der Griechen*, III. Teil, I. Abt. (III. Auflage), p. 51 sqq.
[7] Sur ces philosophes, voy. Sénèque, *De Ira* III 36, 1-2 ; *Ep.* LXIV 5, LXXIII 15, CVIII 17-18. On lira aussi avec intérêt G. Boissier, *La religion romaine*, T. II, liv. 2, chap. III, et Ch. Burnier, *La morale de Sénèque*, p. 24 sqq.
[8] *Ep.* CVIII 17 sqq. Il y revint au bout d'une année : *Ep.* CVIII 22 ; cf. Tacite, *Ann.* II 85.
[9] *Ep.* CVIII 13-16, 23. Sur sa vénération pour Attalus, voy. également *Ep.* CVIII 3, 13-16, 23.
[10] Sénèque le Père, *Contr.* II praef. 1.
[11] Sénèque, *Ep.* C 9-10.
[12] Sénèque, *Ep.* LII 11.
[13] *Ep.* C 2 et 12 ; cf. *De Br. Vit.* X 1.

C'est à lui peut-être que Sénèque doit en partie cette union, si remarquable chez l'auteur des *Dialogues* et des *Lettres à Lucilius*, d'une forme originale et d'une pensée profonde.

Quels qu'ils fussent d'ailleurs, tous ces philosophes avaient sur Sénèque la plus profonde influence [1]. Il était le plus assidu de leurs élèves. Il ne se contentait pas d'arriver le premier au cours et d'en sortir le dernier ; il accompagnait le maître dans sa promenade pour l'entendre encore [2]. Chez ces philosophes, il trouvait ce que ni le grammairien ni le rhéteur n'avaient pu lui donner : une règle de vie. Sous leur direction, son esprit apprenait à considérer les hommes et les choses sous un angle nouveau : celui des valeurs morales ; à son cœur se révélait l'austère beauté du devoir et de la vertu. Son admiration, désormais, ne pouvait plus s'arrêter à l'habile « agenceur » de mots et de phrases ; elle allait au philosophe, à ce sage stoïcien qui régente jusqu'aux rois eux-mêmes et égale en félicité le maître des dieux et des hommes [3]. Sans doute, au cours de sa vie mouvementée, il sembla bien souvent renier ses doctrines philosophiques ; mais il y revenait toujours, et l'empreinte qu'il en avait reçue avait été si profonde qu'il conserva toute sa vie non seulement certaines pratiques d'austérité, mais encore le goût de l'enseignement et de l'apostolat [4], et l'on sait qu'après l'avoir soutenu dans les dernières années de sa vie, c'est encore la philosophie qui faisait le sujet de ses suprêmes entretiens et que c'est en elle qu'il puisa le courage de mourir avec sérénité [5].

3. Cet acharnement au travail et ces excès d'« ascétisme » contribuèrent à mettre sérieusement en danger sa santé, qui avait toujours été délicate. Il avait la poitrine faible et souffrait de catarrhe chronique et de fièvre [6]. Il dépérit peu à peu et fut réduit à une extrême maigreur. Aussi, pris de mélancolie,

[1] *Ep.* CVIII 15 et 17.
[2] *Ep.* CVIII 3.
[3] *Ep.* CVIII 13.
[4] *Ep.* VI 4, VIII 3.
[5] Tacite, *Ann.* XV 62-63.
[6] *Ep.* LXXVIII 1.

décida-t-il de mettre fin à ses maux en se suicidant [1]. Seule, la pensée du grand âge de son père et de la douleur qu'il lui causerait l'en empêcha, en lui donnant la force de remporter cette difficile victoire sur lui-même [2]. Il trouva, du moins, de grandes consolations dans l'affection de ses proches et de ses amis et dans la philosophie, à laquelle, nous dit-il, il dut son salut [3]. La convalescence fut longue [4]. C'est sans doute pour la hâter qu'il fit des séjours à Pompéi [5], et surtout qu'il se rendit en Egypte [6], auprès de sa tante, mariée au gouverneur de cette province et dont les soins maternels achevèrent la guérison de Sénèque [7].

De retour à Rome, probablement en 31 [8], il brigua la questure et l'obtint grâce au crédit de sa tante [9]. C'était la première magistrature sénatoriale. En même temps commençait sa carrière d'avocat, où il remporta des succès grandissants qui firent de lui, sous Caligula, l'orateur le plus en vue de Rome [10]. Cette célébrité faillit lui coûter la vie. Caligula, qui avait des prétentions à l'art oratoire, prit ombrage de la gloire de Sénèque. Un jour que celui-ci avait prononcé en sa présence un éloquent plaidoyer, il lui donna l'ordre de se tuer. L'orateur ne dut son salut qu'à l'intervention d'une maîtresse du prince : elle lui fit

[1] Le stoïcisme permettait le suicide — le recommandait même — dans certains cas (cf. Sénèque, *De Prouid.* VI 7 ; *De Ira* III 15, 3-4 ; *Ep.* LVIII 32-37). C'était déjà l'opinion de Zénon (cf. Sénèque, *Ep.* CIV 21). Celui-ci et Cléanthe se seraient, à ce qu'on raconte, conformés à leurs préceptes en se laissant mourir, cf. Luc. Macrob. 19 (Arnim I § 36, p. 13, et § 475, p. 105).

[2] *Ep.* LXXVIII 2 : « Aliquando... et *uiuere fortiter facere est.* »

[3] *Ep.* LXXVIII 3-4.

[4] *Ad Hel.* XIX 2.

[5] *Ep.* LXX 1; cf. XLIX 1.

[6] Son séjour en Egypte ressort d'un passage de la *Consolation à Helvie* (XIX 4). Je renvoie au commentaire de ce passage. Cf. *Nat. Quaest.* IV*a* 2, où l'on trouve comme des impressions personnelles dans la description de l'Egypte, et *Ep.* LXXVII 1 et 3, où Sénèque parle d'intérêts commerciaux qu'il avait dans ce pays.

[7] *Ad Hel.* XIX 2 : « Illius pio maternoque nutricio... conualui. » Je place, en effet, cette convalescence à cette époque.

[8] C'est l'année où son oncle, sa préfecture achevée, quitta l'Egypte. Voy. *Introd.* p. XXXIII.

[9] *Ad Hel.* XIX 2. Tibère aimait les bons préfets (Tacite, *Ann.* IV 6 ; Dion. LVII 10, 5, LVIII 25, 4). D'où, peut-être, le crédit de la veuve du préfet d'Egypte.

[10] Suétone, *Calig.* LIII.

remarquer que, phtisique comme il l'était, Sénèque ne tarderait pas à mourir et qu'il était inutile de commettre ce crime [1].

Sénèque cessa désormais de plaider [2] pour se remettre aux lettres et à la philosophie. C'est, en effet, probablement de cette époque que date le traité de physique intitulé *De motu terrarum* dont il parle quelque part [3] comme d'une œuvre de jeunesse. Il publia aussi des vers, ainsi qu'il ressort d'une de ses épigrammes, mais l'indication est trop vague pour nous permettre d'en préciser la nature [4]. Il faut, semble-t-il, placer aussi sous le règne de Caligula la publication de certains discours [5] et d'une vie de son père, mort aux environs de l'an 39 [6]. Peut-être sa *Consolation à Marcia* date-t-elle de la fin de ce règne [7]. Quant à son traité *De Ira*, il est possible qu'il en ait conçu l'idée et le plan à cette époque, mais il l'a publié après la mort de Caligula [8] et probablement avant son départ pour la Corse [9]. La haine qui y déborde à l'endroit de cet empereur est celle d'un homme écrivant dans le premier feu de la colère et de la rancune [10].

4. Ces travaux ne confinaient point Sénèque dans la retraite. Il donne quelque part [11] à un ami le conseil de rechercher tour à tour la société et la solitude. C'est ce qu'il faisait pour sa part. Il ne se contentait pas de méditer et d'écrire ; il fréquen-

[1] Dion LIX 19, 7. Sénèque semble y faire allusion : *Ep.* LXXVIII 6, peut-être aussi : *Ep.* XIII 11. — Depuis ce jour-là, il conçut pour Caligula une haine dont on trouve l'expression dans plusieurs de ses ouvrages, entre autres dans notre *Consolation* (X 4).

[2] *Ep.* XLIX 2.

[3] *Nat. Quaest.* VI 4, 2.

[4] *Epigr.* XIX 3 : « Nunc longinqua tuum deplora, Corduba, *uatem.* »

[5] La critique de Caligula (Suétone, *Calig.* LIII) ne pouvant guère s'appliquer qu'à des discours écrits.

[6] *P.-W.* I col. 2238.

[7] C'est l'avis de Gercke, *Senecastudien*, p. 284, et de M. Waltz, *La vie politique de Sénèque*, p. 62, n. 1. — La question est controversée : voy. Jonas, *De ordine librorum Senecae philosophi*, pp. 35-37, et Schanz, *Gesch. der röm. Lit.* II. Teil, II. Hälfte, p. 386 .

[8] *De Ira* I 20, 9.

[9] Le *De Ira* ne fait aucune mention de son exil, mais contient par contre une allusion à sa femme (III 36, 3), absente de la *Consolation à Helvie*. Voy. *Introd.* § 17.

[10] Voy. les passages suivants : I 20, 8-9 ; II 33, 3 sqq. ; III 18, 3-4, 19 (entier).

[11] *De Tranq. An.* XVII 3.

tait aussi le grand monde. Il avait les qualités nécessaires pour y réussir [1] : l'amabilité, l'indulgence unie à l'ironie, l'élégance du langage et la finesse de la psychologie. « Il avait fréquenté de bonne heure, dit G. Boissier [2], la plus haute société de Rome [3] ; dès le règne de Caligula, nous le trouvons intimement lié avec les sœurs de l'empereur, qui étaient des personnes d'esprit et dont l'une écrivit des mémoires. Il vivait dans ces réunions agréables où l'on allait oublier les misères du temps présent et dire en cachette un peu de mal de l'empereur, pour se consoler des éloges qu'on était forcé de lui prodiguer en public. Il connaît le monde à merveille [4], et tout en s'y plaisant beaucoup, il n'en est pas dupe. Il sait combien les dehors y sont trompeurs, que de haines et de rivalités s'y cachent sous ces airs de bienveillance générale, et les combats qui s'y livrent sans cesse entre les intérêts et les vanités [5]... C'est à cette école que Sénèque est devenu si habile dans l'étude des caractères et l'analyse des passions. » Cette habitude des conversations mondaines n'a pas été non plus sans influence sur son style : « Les réflexions spirituelles, dit encore G. Boissier [6], les agréments de détails lui font aisément oublier l'ensemble [7]... Il cherche surtout à présenter ses idées avec ces expressions vives et ce tour spirituel qui font accepter la morale aux gens du monde. » Il lui arrive même assez souvent d'appuyer comme avec complaisance, mais toujours spirituellement, sur l'immoralité de son époque [8], car il sait bien que rien ne plaît tant aux gens du monde que des récits scabreux faits avec esprit. Ainsi, tout philosophe qu'il était, le monde jouisseur et élégant de Rome n'était pas sans exercer sur lui une certaine séduction.

[1] Cf. Tacite, *Ann.* XIII 2 : « *Comitate honesta* », et XIII 3: « Fuit illi uiro *ingenium amoenum et temporis eius auribus accommodatum* ».

[2] *La religion romaine* T. II, pp. 34-35.

[3] On en voit plus d'une fois la preuve, dans la *Consolation à Helvie*, aux descriptions si exactes qu'elle contient du luxe et des vices des riches, cf. entre autres : X, surtout § 3, XI, XIII 2-3. Il nous apprend lui-même ses relations avec la cour : *Ad Polyb.* II 4.

[4] Voy., par exemple, ce qu'il dit de certaines femmes : *Ad Hel.* XIV 2.

[5] Cf. *De Ira* II 8, 2.

[6] *Op. cit.* p. 36.

[7] Ce défaut provient surtout d'une autre cause. Voy. *Introd.* § 29.

[8] Même en écrivant à sa mère, voy., par exemple, *Ad Hel.* XVI 3-4.

« Disciple de l'antique sagesse, il était en même temps l'élève de la société corrompue de son siècle [1]. »

Cette fréquentation du monde, de même qu'elle ne détournait pas son esprit des études sérieuses, ne fermait pas non plus son cœur aux saines et fortes affections du foyer. Il s'était marié [2] et avait eu un enfant, mort en bas âge [3]. Il semble avoir été très attaché à ses deux frères, dont il fait l'éloge [4]. Il aimait sa nièce Novatilla comme sa propre fille [5]. Enfin, il était uni par les liens de la plus tendre affection à cette mère et à cette tante d'Egypte dont il nous a laissé des portraits admirables [6].

Ainsi, depuis la crainte que lui avait inspirée la jalousie de Caligula, Sénèque était un homme favorisé de la fortune : riche, jouissant de la faveur de ces cercles mondains où se font les réputations, se livrant à ses travaux préférés, heureux dans sa famille, il avait toutes les raisons du monde d'être content de son sort [7]. Le meurtre de Caligula et l'avènement de Claude ne changèrent rien à ce bonheur. Les malheurs qu'il eut alors sont exclusivement domestiques : il perdit son fils et deux neveux [8]. Mais les circonstances politiques étaient excellentes : la loi de majesté venait d'être supprimée [9] ; il sembla un moment que la liberté fût revenue. Sénèque put publier son traité *De la Colère*. L'avenir lui souriait, lorsque, tout à coup, un affreux malheur fondit sur lui, qui faillit briser sa carrière et consumer son génie : impliqué dans une affaire d'adultère, il fut jugé et condamné à l'exil. C'était à la fin de l'an 41[10].

[1] R. Waltz, *op. cit.* p. 70.

[2] La date de son mariage nous est inconnue. On ignore si sa femme était encore en vie lors de son exil. Quant à la célèbre Pauline (*Ep.* CIV 1 sqq.), qui voulut mourir avec lui (Tacite, *Ann.* XV 63), c'est sa seconde femme.

[3] Il en eut même deux, si le petit Marcus du chap. XVIII de notre *Consolation* n'est pas Lucain. Voy. *Introd.* § 18.

[4] *Ad Hel.* XVIII 1-3 ; cf. *Ep.* CIV 1.

[5] *Ad Hel.* XVIII 7.

[6] *Ad Hel.* XIV 3 ; XV 1-3 ; XVI 3-4 ; XIX.

[7] Il le reconnaît lui-même : *Ad Hel.* V 4.

[8] *Ad Hel.* II 5.

[9] Lehmann, *Claudius und Nero* I, p. 153.

[10] Dion LX 8, 5.

II

L'EXIL

LES CAUSES DE L'EXIL

Les causes véritables de l'exil de Sénèque ne nous sont pas 5.
exactement connues. Nous en sommes réduits à des hypothèses. Voyons toutefois s'il n'est pas possible de soulever un coin du voile qui recouvre cette mystérieuse affaire, et pour cela examinons d'un peu près l'occasion qui servit à exiler Sénèque, c'est-à-dire le procès intenté à Julia Livilla, sœur d'Agrippine et de Caligula. Cette infortunée princesse, que Tibère avait mariée, très jeune encore, à M. Vinicius Quartinus [1], avait été de la part de son frère la victime des plus odieux outrages [2], puis, impliquée dans le complot d'Aemilius Lepidus et de Lentulus Gaetulicus et accusée d'adultère, elle avait été exilée, avec sa sœur Agrippine, en 39, aux îles Pontiques. Rappelée en 41 par Claude [3], elle n'avait pas tardé à être l'objet de nouvelles tribulations en encourant la colère de Messaline [4], qui, jalouse de sa grande beauté et de ses fréquents rendez-vous avec Claude, et irritée de n'être point courtisée par elle, l'accusa d'adultère avec Sénèque, la fit exiler et peu de temps après mettre à mort [5].

[1] Tacite, *Ann.* VI 15.

[2] Non content d'avoir séduit sa sœur Drusilla, il avait aussi souillé ses autres sœurs, Agrippine et Livilla, avec qui il entretenait des relations incestueuses et qu'il mettait à la disposition de ses mignons; cf. Suétone. *Calig.* XXIV.

[3] Dion LX 4.

[4] Je crois devoir donner ici en entier le passage de Dion (LX 8, 5-6): « *Αὕτη* (Messaline)... *τὴν Ἰουλίαν, τὴν ἀδελφιδῆν αὐτοῦ* (Claude), *ὀργισθεῖσά τε ἅμα, ὅτι μήτε ἐτιμᾶτο ὑπ' αὐτῆς μήτε ἐκολακεύετο, καὶ ζηλοτυπήσασα, ὅτι περικαλλής τε ἦν καὶ μόνη τῷ Κλαυδίῳ πολλάκις συνεγίγνετο, ἐξώρισεν, ἐγκλήματα αὐτῇ ἄλλα τε καὶ μοιχείας παρασκευάσασα, ἐφ' ᾗ καὶ ὁ Σενέκας ὁ Ἄννιος ἔφυγεν, καὶ ὕστερόν γε οὐ πολλῷ καὶ ἀπέκτεινεν αὐτήν.* » Cf. Schol. *ad Iuuen.* V 109 : « Seneca... quasi conscius adulteriorum Juliae... in Corsicam relegatus » et Tacite, *Ann.* XIII 42.

[5] D'après Suétone, *Claud.* XXIX, c'est Claude qui la fit mettre à mort. Il semble que ce soit par la faim, cf. Sénèque, *Apocol.* X 4, et la tragédie d'*Octauia* 944-946.

L'inculpation était-elle fondée ? Evidemment, nous ne pouvons affirmer *à priori* l'innocence du philosophe, comme le fait son apologiste Diderot [1]. Nous avons vu plus haut que, malgré ses grands principes stoïciens, il avait subi l'influence du monde dissolu qu'il fréquentait et qu'en particulier il était répandu dans la société des sœurs de Caligula, circonstance qui n'est pas de nature à mettre tout à fait à l'abri des soupçons la pureté de sa vie privée. Nous avons toutefois quelques raisons de douter de la justesse de cette accusation, ou du moins de penser que le motif de l'adultère n'est pas le seul, ni peut-être le plus important, qui l'ait fait éloigner de Rome. Tout d'abord, il y a le témoignage de Sénèque lui-même, qui plaide son innocence [2] : insuffisant en soi, puisque c'est celui de l'inculpé, ce témoignage peut gagner en valeur, si on l'ajoute à d'autres considérations. La qualité, par exemple, de l'accusatrice, de cette Messaline perdue de luxure et de débauches, n'est point pour nous inspirer confiance. Il y a plus. Suétone [3] nous apprend qu'on ne savait pas si le grief élevé contre Julia Livilla était justifié *(incerto crimine)*, et il ajoute que l'accusée ne reçut pas la faculté de se défendre *(nec defensione ulla data)*, détail bien propre à faire mettre en doute le bien-fondé de l'inculpation.

D'ailleurs, l'adultère n'était pas le seul crime qu'on reprochât à Livilla. Dion nous dit en propres termes qu'il y en avait d'autres : *ἐγκλήματα ....ἄλλα* [4]. Pouvons-nous préciser davantage ? Je crois que c'est possible. En effet, dès l'avènement de Claude, il s'était formé deux partis à la cour : d'un côté celui de Messaline avec les affranchis, de l'autre celui de Julia Livilla. Cela ressort en partie du texte déjà cité de Dion : Livilla s'abstenait, dit-il, de flatter Messaline et même de lui témoigner les honneurs auxquels elle avait droit : *μήτε ἐτιμᾶτο...*

[1] *Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe*, pp. 55 et 416. Cf. un jugement tout opposé : Gelpke, *Dissertatio de Senecae uita et moribus*, p. 7.

[2] *Ad Polyb.* XIII 3: « Qualem uolet (Claudius) esse, existimet causam meam ; *uel iustitia eius bonam perspiciat* uel clementia faciat bonam : utrumque in aequo mihi eius beneficium erit, *siue innocentem me scierit esse*, siue uoluerit. » Se rappeler aussi que Sénèque ne fut pas mis à mort, tandis que Livilla le fut.

[3] *Claud.* XXIX.

[4] Dion, *loc. cit.*

μήτε ἐκολακεύετο. Mais Livilla n'était pas seule. Il y avait aussi Agrippine, cette impérieuse Agrippine qui, pour assouvir ses instincts de domination, ne reculait devant aucun moyen [1] et que sa haute intelligence, sa fermeté toute virile et ses remarquables facultés d'intrigue rendaient autrement plus redoutable que sa sœur [2]. La haine entre elle et Messaline était même si violente que le bruit courait à Rome que l'impératrice avait tenté, un jour, de faire tuer le fils d'Agrippine [3]. Sans aucun doute, Messaline craignait Livilla et surtout Agrippine, sa puissante rivale, capable d'employer l'autorité dont elle jouissait déjà [4], le souvenir glorieux de son père Germanicus et son absence totale de scrupules, pour grouper autour d'elle les mécontents, renverser avec leur aide Messaline et se mettre à sa place [5].

Celle-ci avait une autre raison encore de redouter Livilla et Agrippine : Sénèque était parmi leurs partisans [6], considération d'une grande importance. Ce qu'elles trouvaient en Sénèque, c'était un orateur admiré, une haute intelligence, un homme d'une grande popularité [7], enfin et surtout un appoint moral d'une incontestable valeur ; leur réputation, à elles, n'était certes pas irréprochable, tandis qu'au nom de Sénèque étaient attachés la renommée d'une famille parfaitement honorable, le souvenir d'une adolescence consacrée aux études et à d'austères pratiques, la gloire d'un philosophe professant la plus grave des doctrines morales. La présence de Sénèque dans le parti de Livilla et d'Agrippine pouvait y attirer tous les gens honnêtes que comptait Rome, d'autant plus qu'ils

[1] Tacite, *Ann.* XIV 2 ; Dion LIX 22. Cf. Tacite, *Ann.* XII 64.

[2] Tacite, *Ann* XII 2 sqq., 7-8 ; Suétone, *Galba* V.

[3] Suétone, *Ner.* VI.

[4] Suétone, *loc. cit.*

[5] C'est ce que remarque très justement Lehmann, *Claudius und Nero* I, p. 149 : « Als Töchter von Augustus' Enkelin Agrippina und Germanicus, Claudius' allgeliebtem Bruder, als Schwestern des letzten und Nichten des jetzt regierenden Kaisers, konnte es nicht ausbleiben, dass sie für manche, von der Gegenwart nicht befriedigte Geister Gegenstand der Aufmerksamkeit und künftiger Hoffnungen wurden. »

[6] Il était même peut-être l'ami de Passiénus Crispus, mari d'Agrippine. Voy. *Introd.* p. XXIV.

[7] Cf. Tacite, *Ann.* XII 8 : « .... *laetum in publicum* », etc.

voyaient se dresser contre lui des personnages aussi vils que ce Suillius [1] qui n'employait qu'au mal la puissance dont il jouissait sous Claude [2].

Il y a donc bien des raisons de penser que, fondée ou non, l'accusation d'adultère lancée contre le philosophe *était surtout un prétexte*, et que ce que cherchaient Messaline et ses partisans, c'était de briser l'opposition qu'ils sentaient grandir autour d'eux, en flétrissant et en éloignant de Rome le grand homme, aimé et respecté, qui eût pu en devenir le chef [3].

Le procès de Sénèque eut probablement lieu à la même époque que celui de Julia Livilla. L'inculpé comparut devant le Sénat, qui prononça, semble-t-il, la peine de mort ou tout au moins avait l'intention de le faire. Car Sénèque lui-même nous apprend que Claude intervint pour qu'on lui laissât la vie : « Deprecatus est pro me senatum et *uitam mihi non tantum dedit, sed etiam petiit* [4]. » La peine fut donc commuée et Sénèque condamné à la *relegatio* [5], sentence relativement douce, beaucoup plus clémente en tout cas que la *deportatio :* tandis que celle-ci entraînait avec l'exil la confiscation totale des biens du condamné, la privation de ses droits civiques — entre

[1] Je crois, en effet, qu'il faut faire remonter à cette époque la haine de Suillius pour Sénèque, dont Tacite (*Ann.* XIII 42) nous a conservé l'écho.

[2] Tacite, *Ann.* IV 31. Il n'est pas impossible qu'une jalousie d'orateur ait poussé Suillius à se faire l'instrument de la colère de Messaline, cf. ses invectives dans Tacite, *Ann.* XIII 42 : « Iuuenum imperitiae suetum (Senecam) liuere iis qui *uiuidam et incorruptam eloquentiam* tuendis ciuibus exercerent. » Peut-être Narcisse aussi joua-t-il un rôle dans la condamnation de Sénèque, cf. *Nat. Quaest.* IV*a* praef. 15. Peut-être enfin, pour quelque délateur, les richesses du philosophe furent-elles une raison de le poursuivre, voy. Leopold, *Exulum Trias*, p. 22.

[3] Je ne me cache pas une difficulté à laquelle se heurte mon explication : pourquoi Agrippine, bien plus dangereuse que sa sœur, a-t-elle été épargnée? On la redoutait : craignait-on peut-être de s'attaquer à elle directement et pensait-on que, Livilla et Sénèque écartés, sa puissance et son crédit en seraient considérablement diminués ? Il est possible aussi, comme le suggère Leopold (*op. cit.* p. 22), que la rusée Agrippine cachât mieux son jeu, tandis que Livilla, par ses entrevues avec Claude et toute son attitude, montrait trop ouvertement ses intentions à l'égard de Messaline.

[4] *Ad Polyb.* XIII 2.

[5] Voir la citation donnée plus haut (p. IX, n. 4) d'un scholiaste de Juvénal et Sénèque, *Epigr.* II 7. C'est donc sans raison que Leopold, *op. cit.* p. 23, parle de *deportatio :* « Nam bona adempta esse uidentur. » A cette assertion s'oppose *Ad Hel.* XII 4. Voy. *Introd.* p. XVIII.

autres celui de contracter un mariage civil *(conubium)* — et la déchéance de la puissance paternelle, la *relegatio* impliquait l'internement dans une île, la confiscation de la moitié seulement de la fortune, l'autre moitié restant inaliénable [1], la persistance des droits civils et politiques, dont l'éloignement de Rome l'empêchait, sans doute, de faire usage, mais qu'il pouvait exercer de nouveau aussitôt sa peine terminée [2]. En tant que sénateur, Sénèque était, en fait, éliminé de cette assemblée, mais non exclu de l'ordre sénatorial. La durée de l'exil n'était pas fixée. Par contre, le lieu d'habitation était bien délimité, et il était défendu d'en sortir [3].

LE LIEU D'EXIL : LA CORSE

C'est en Corse qu'on envoya Sénèque. Le Sénat et l'Empe- 6.
reur montraient, par ce choix, une certaine clémence : ils auraient pu le jeter sur un de ces rochers perdus de la mer Egée, Gyare ou Sériphe [4], dont le séjour était à peine préférable à la mort. La Corse, au contraire, beaucoup plus étendue, était aussi beaucoup plus rapprochée de Rome : de Populonia [5], où l'on s'embarquait généralement, le trajet, longeant l'île d'Elbe, était d'environ quatre-vingts kilomètres, et par les temps très clairs, l'exilé pouvait, de la côte orientale, distinguer l'Italie dans le lointain. Les communications avec Rome étaient donc plus faciles et plus fréquentes que des îlots de la mer Egée. Cependant la vie était loin d'y être agréable. Les peintures désolées qu'en fait Sénèque [6] concordent dans leurs grandes lignes — si l'on fait la part de l'exagération naturelle

[1] Paul, *Sent.* II 26, 14 : « Adulteris... uiris pari in insulam relegatione dimidiam bonorum partem auferri (s. e. placuit) », cf. Justinien, *Instit.* IV 18,4. Sur toute cette question, consulter le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, II, 1[re] partie, pp. 943-945 (art. *Exsilium*). Cf. *Ad Hel.* XII 4.

[2] R. Waltz, *La vie politique de Sénèque*, p. 90.

[3] Dion LVI 27, 2-3.

[4] Cf. *Ad Hel.* VI 4.

[5] Strabon V 2, 6.

[6] Voy. *Ad Hel.* VI 5, VII 8-9, IX 1; *Ad Polyb.* XVIII 9; *Epigr.* II et III.

à un exilé — avec les descriptions que nous en ont laissées les auteurs anciens.

La Corse est un âpre pays, dont l'intérieur n'est guère qu'un labyrinthe de montagnes [1] : les plus hautes cimes, recouvertes de neige pendant la moitié de l'année, se dressent à plus de deux mille cinq cents mètres, et aujourd'hui encore « l'on ne peut se rendre de village à village que par des *scale* ou sentiers en échelle qui s'élèvent de la région des oliviers à celle des pâturages [2] ». A l'ouest, les montagnes tombent presque à pic dans la mer, tandis qu'à l'est elles descendent en pentes plus douces. Partout, l'œil n'aperçoit que rochers, pâturages, forêts. Point de grandes rivières ; dans les vallons ne coulent que de petits cours d'eau [3]. Cette nature sauvage, qui plaît tant aux modernes, n'offrait aucun charme aux anciens, qui, en fait de paysages, n'aimaient que des horizons calmes, des plaines cultivées et de molles collines. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Sénèque n'ait rien vu de cette sévère et solitaire beauté.

Le pays n'était pas très productif : à part les bois de construction [4] provenant de ses belles forêts, on n'en tirait guère que de la résine, de la cire et une sorte de miel amer [5]. Sur la côte orientale poussaient des céréales. Au sud, on exploitait des carrières de granit. Les pâturages nourrissaient de nombreux troupeaux. Sénèque exagère donc quand il représente la Corse comme incapable de nourrir ses habitants [6]. Quant au climat, il était meilleur que celui de la Sardaigne [7]. Cependant Sénèque s'en plaint beaucoup [8]. La chaleur y était suffocante

[1] Diodore V 13, 5 : « *Ἡ δ' ὅλη νῆσος.... πολλὴν τῆς χώρας ὀρεινὴν ἔχει, πεπυκασμένην δρυμοῖς συνεχέσι καὶ ποταμοῖς διαρρεομένην μικροῖς.* » Strabon V 2,7 : « *Οἰκεῖται δὲ φαύλως τραχειά τε οὖσα καὶ τοῖς πλείστοις μέρεσι δύσβατος τελέως.* »

[2] E. Reclus, *Nouvelle géographie universelle* I p. 633.

[3] *Ad Hel.* IX 1 ; Diodore, *loc. cit.*

[4] Pline *Nat. Hist.* XVI 197.

[5] Diodore V 13, 4 ; 14, 3.

[6] *Ad Hel.* IX 1, cf. VII 9 et *Epigr.* III. Cf. au contraire Diodore V 14, 1 : « *Οἱ δ' ἐγχώριοι τροφαῖς μὲν χρῶνται γάλακτι καὶ μέλιτι καὶ κρέασι, δαψιλῶς πάντα ταῦτα παρεχομένης τῆς χώρας.* »

[7] Tacite, *Ann.* II 85.

[8] *Ad Hel.* VI 5, VII 8.

en été [1] et la malaria régnait déjà dans l'antiquité sur la côte orientale [2].

A quelle race appartenaient les habitants de la Corse ? Certains auteurs [3] leur attribuent une origine ligurique ; d'autres [4], ibérique. Ces deux assertions ne sont peut-être pas aussi contradictoires qu'elles le semblent au premier abord. En effet, les auteurs anciens mentionnent la présence de Ligures non seulement en Italie, mais encore en Espagne, en Gaule, jusque sur les rivages de la Manche, et entendent par là probablement la vaste famille des Italo-Celtes qui, à la veille des temps historiques, couvraient toute l'Europe occidentale [5]. Membres de cette importante famille linguistique, les Corses étaient spécialement apparentés aux Ibères : ils en avaient gardé certaines particularités extérieures, telles que la forme des coiffures et des chaussures, quelques ressemblances de langue [6], et cette étrange coutume de la *couvade* pratiquée en Europe précisément par les seuls Basques [7].

Après avoir subi l'influence ou la domination tour à tour des Phocéens, des Etrusques et des Carthaginois, ils avaient été finalement vaincus, en 259 av. J.-C., par le consul L. Cornélius Scipion ; mais leur soumission définitive ne devait se produire que longtemps après. Passionnés d'indé-

[1] Sénèque, *Epigr.* II 5 : « Corsica terribilis, cum primum incanduit aestas. »

[2] C'est là l'opinion d'Hülsen, cf. *P.-W.* IV, col. 1658. D'après l'abbé Letteron, *Bull. de la soc. des sciences hist. et nat.de la Corse*, IV[e] année, pp. 393-394, ce n'est qu'au XV[e] siècle que la malaria y fit son apparition.

[3] Solin III 3 : « Exordium incolis *Ligures* dederint » et *Ad Hel.* VII 9. Cf. G. Dottin, *Anc. peuples de l'Europe*, pp. 184 et 187.

[4] *Ad Hel.* VII 9. Cf. Dottin, *op. cit.* pp. 77 et 82 n. 4.

[5] Sur cette question des Ligures, voy. C. Jullian, *Revue des études anciennes*, XVIII, en particulier pp. 269-270 : « Je n'hésite donc pas à croire que, par ce mot de Ligures, les anciens désignaient ce qu'ils pouvaient savoir des populations de langue italo-celtique au temps de l'unité, et de celles qui restèrent fidèles à cette langue après la dislocation de cette unité. » D'autres auteurs attribuent aux Ligures une autre origine, cf. Dottin, *op. cit.* p. 188. M. Dottin *(ibid.)* croit le problème encore insoluble.

[6] *Ad Hel.* VII 9.

[7] Diodore V 14, 2. Cf. dans *P.-W.* l'article d'Hülsen cité plus haut. D'après Pausanias (X 17, 8), la Corse aurait été peuplée par les Libyens (*Λίβυες*). Mais il est possible que la ressemblance de ce nom avec celui des Ligures (*Λίγυες*) l'ait induit en erreur. Voy. Dottin, *op. cit.* pp. 90-91.

pendance, ils résistèrent héroïquement aux Romains, et, même écrasés, ils se révoltèrent à plus d'une reprise. A l'époque de Sénèque, la pacification n'était encore qu'apparente : la rancune persistait au fond des cœurs. C'était une population sauvage, des sortes de brigands farouches et indomptés [1], vivant dans leurs montagnes [2] comme des fauves dans leurs repaires, parlant une langue étrange et dont la dureté offusquait même les oreilles de barbares moins rudes [3]. Emmenés comme esclaves à Rome, ils s'y montraient si entêtés et si obtus que, quoiqu'on les vendît à vil prix, leurs maîtres se repentaient du marché [4]. Mais, entre eux, au dire de Diodore [5], ils étaient tout autres : ils faisaient preuve, dans leurs rapports mutuels, d'une douceur, d'une loyauté, d'un respect de la propriété inconnus des autres barbares. Ils vivaient groupés en villages, se nourrissant de miel, ainsi que du lait et de la chair de leurs troupeaux [6], presque sans relations avec les Romains fixés seulement dans les deux grandes villes de la côte orientale [7] : *Aleria*, à l'embouchure du Rhotanus (aujourd'hui Tavignano), et *Mariana*, à l'embouchure du Tuola (aujourd'hui Golo), fondées la première par Sylla, la seconde par Marius. Pour l'administration, la Corse faisait partie de la province de Sardaigne gouvernée par un procurateur impérial. Mais, à part ces deux villes, la civilisation romaine n'avait pas pénétré en Corse, comme le prouve le nombre si restreint — à peine une vingtaine — d'inscriptions latines trouvées dans l'île. Et même ces deux villes prospères, surtout Aleria avec son *Portus Dianae*, n'étaient guère habitées que par les descendants des vétérans de Sylla et de Marius, qui à l'étroitesse de petits provinciaux bornés joignaient la rudesse et la grossiè-

[1] *Ad Hel.* VI 5 ; Strabon V 2, 7. Ils l'étaient encore du temps de Tacite, *Hist.* II 16.

[2] Diodore V 13, 5 ; 14, 1.

[3] *Ad Polyb.* XVIII 9 ; Diodore V 14, 3.

[4] Diodore V 13, 5 ; Strabon V 2, 7.

[5] Diodore V 14, 1.

[6] Diodore, *ibid.*

[7] *Ad Hel.* VII 9 ; Méla II 7, 122. Quant aux trente-deux villes dont parle Pline, *Nat. Hist.* III 80, ce n'était probablement que des villages ou des bourgs de peu d'importance, cf. Strabon V 2, 7.

reté de leurs ancêtres militaires. La seule distraction qui rompît la monotonie des jours pour un étranger était, de temps en temps, l'arrivée ou le départ d'un navire ayant à bord un magistrat ou quelque exilé [1], parfois peut-être le passage de quelque touriste original en quête d'impressions nouvelles [2].

VIE DE SÉNÈQUE EN EXIL

Telle est l'île dans laquelle allait vivre Sénèque. Le coup **7.**
dut être terrible pour lui. Il avait beau proclamer que toutes les choses extérieures, deuil, pauvreté, exil, ne peuvent atteindre le sage; cela, c'était le langage du philosophe. Mais il n'y avait pas que le philosophe en lui, il y avait aussi le brillant écrivain et l'homme du monde. Tout d'un coup, il se voyait obligé de quitter sa famille, à laquelle il était si attaché, ses relations dans ce grand monde élégant et fin où il était si estimé, la capitale avec sa vie complexe et ardente, pour être jeté au milieu de barbares. Il ne nous est pas difficile d'imaginer quels furent ses sentiments quand il vit disparaître à ses yeux le rivage italien et qu'il posa le pied sur cette terre inculte, âpre et sauvage. Nous pouvons être certains que, pendant les longues années qu'il y passa, il se sentit bien souvent envahir, malgré ses efforts pour se distraire et se consoler, par ce sentiment d'isolement et ce sombre désespoir qu'a connus et si bien décrits Ovide, cet autre Romain aussi attaché à Rome, quand il languissait en pleine barbarie, sur son rivage lointain du Pont-Euxin.

C'est probablement dans une des deux villes romaines d'Aleria ou de Mariana qu'il se fixa [3], tout le reste de l'île étant inhabitable à des gens civilisés [4]. Mais, même là, au milieu de

[1] *Ad Polyb.* XIII 3.

[2] *Ad Hel.* VI 4-5.

[3] Quant aux traces qu'on a voulu voir de ses séjours dans d'autres endroits de l'île, voy. R. Waltz, *La vie politique de Sénèque*, pp. 95-97. Je n'en parle pas, les trouvant trop peu certaines.

[4] Strabon V 2, 7.

compatriotes, Sénèque devait se sentir isolé. Ces rudes provinciaux, mal dégrossis, étaient trop différents de lui pour qu'il pût entretenir avec eux d'agréables relations. Avait-il du moins le bonheur d'avoir auprès de lui quelque parent ou quelque ami ? Quant à ses parents, aucun ne le suivit, comme le prouve la façon dont il en parle aux chapitres XVIII et XIX de sa *Consolation à Helvie*, où il est manifestement question d'absents. En revanche, un passage de Martial[1] semble établir que son ami Caesonius Maximus[2] partagea volontairement son exil. Certains auteurs mettent en doute le fait[3]. M. Waltz, en particulier, croit qu'il ne faut pas donner à ces vers un sens trop précis et qu'ils signifient simplement : « Tu as été pour Caesonius Maximus ce qu'il avait été pour Sénèque, c'est-à-dire un ami sûr et dévoué. » Le texte de Martial est pourtant, me semble-t-il, assez clair : « Aequora per Scyllae *magnus comes exulis isti...* / Audiet hoc praesens uenturaque turba, fuisse / Illi te, *Senecae quod fuit ille suo.* » Nous sommes donc autorisés à penser que Caesonius Maximus accompagna son ami en Corse. Il est peu vraisemblable, par contre, qu'il y soit resté tout le temps de l'exil. Ce doit être de son île, en effet, que Sénèque lui écrivit la plus grande partie de ces nombreuses lettres auxquelles Martial fait allusion dans une autre épigramme[4]. Il avait probablement avec lui quelques esclaves : nous savons que, sous Auguste, les exilés avaient le droit d'emmener avec eux une vingtaine d'esclaves ou d'affranchis, et rien ne nous interdit de croire qu'ils aient conservé ce droit sous les princes suivants[5]. Les ressources matérielles, d'ailleurs, ne lui faisaient pas défaut : le *relegatus*, nous l'avons vu, conservait la moitié de sa fortune[6].

8. Quelle fut l'attitude morale du philosophe pendant son

[1] *Epigr.* VII 44, 3-6, 9-10.

[2] Sur cet ami, cf. Sénèque, *Ep.* LXXXVII 2.

[3] R. Waltz, *op. cit.* p. 94, n. 4 ; M. Schanz, *Gesch. der röm. Lit.* II. Teil, II. Hälfte, p. 378.

[4] *Epigr.* VII 45, 3-4. Cf. R. Waltz, *loc. cit.*

[5] Dion LVI 27, 3.

[6] Cf. *Ad Hel.* X 2, XII 4.

exil, et comment employa-t-il ses loisirs forcés [1] ? Nous l'avons dit plus haut, l'arrivée dans ce pays sauvage a dû jeter l'élégant Romain qu'était Sénèque dans un profond abattement. Nous avons d'ailleurs son témoignage personnel, dont M. Waltz, je ne sais pourquoi, n'a pas tenu compte. Dans le premier chapitre de sa *Consolation à Helvie*, il nous dévoile assez clairement sa situation véritable. Il parle de ses maux (*omnia incommoda*, § 1), de l'effort qu'il dut faire pour pouvoir consoler sa mère (*si prior ipse consurrexissem*, § 1) ; il se compare à un soldat blessé et qui rampe, la main serrée sur sa blessure (*utcumque conabar manu super plagam meam inposita... reptare*, § 1), ou à un moribond dressant sa tête au-dessus du bûcher qui déjà le consume (*homini.. ex ipso rogo caput adleuanti*, § 3), et il ajoute que l'immensité de sa douleur lui enlevait le libre choix des mots (*magnitudo doloris modum excedentis necesse est dilectum uerborum eripiat*, § 3). Comme on le voit, l'état de Sénèque est tout d'abord celui d'un homme étourdi et comme hébété par une chute. Combien de temps resta-t-il dans ce coma moral ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que c'est la pensée de la douleur de sa mère [2] et de son devoir de la consoler qui lui donna la force d'oublier un moment son mal. Ce n'est qu'alors qu'il s'est souvenu qu'il était stoïcien, que le

[1] M. R. Waltz, *op. cit.* pp. 98-108, croit qu'au commencement de son séjour en Corse, Sénèque se montra très vaillant, et il cherche la preuve de cette assertion dans le *De Constantia Sapientis* et le *De Prouidentia*, dont il place la composition à cette époque : thèse plus séduisante que solide. La plupart des auteurs croient ces traités écrits après l'exil. Voy., pour le *De Const.*, entre autres Jonas, *De ordine libr. Sen. philos.* p. 43 ; Gercke, *Senecastudien*, p. 295 ; Schanz, *op. cit.* p. 382. Quant au second traité, le doute est encore moins possible : l'allusion qu'il contient (I 1-2) au grand ouvrage auquel travaillait le philosophe dans sa vieillesse (*Ep.* CVI 1) et le nom de Démétrius qui s'y trouve (III 3, V 5) et qu'on ne rencontre jamais dans les œuvres antérieures à la disgrâce, permettent d'établir comme très probable qu'il a été écrit dans les dernières années de Sénèque. D'ailleurs, même si ces deux ouvrages dataient du début de l'exil, il serait faux de conclure — comme le fait M. Waltz — des fortes pensées dont ils sont remplis à une attitude courageuse de l'auteur. Tout autre semble avoir été la réalité, comme j'essaie de le démontrer au commencement du § 8.

[2] *Ad Hel.* I 1, II 1.

stoïcisme était une force, qu'il a repris en main les ouvrages des grands philosophes [1], et qu'il a senti le besoin et le désir de se fortifier lui-même pour fortifier sa mère. Et lorsqu'il eut bien médité les encouragements que prodiguait la philosophie à ceux qu'accable le malheur et qu'il eut essayé de s'en faire une application personnelle, il écrivit sa *Consolation à sa mère Helvie* [2].

9. Consoler Helvie du malheur qui la privait de son fils n'a pas été l'unique but de Sénèque en composant ce traité. Comme celui-ci ne date pas des premiers mois de l'exil, il est presque certain que le philosophe, en fils dévoué et affectueux, n'avait pas attendu une année environ pour donner de ses nouvelles à sa mère et qu'elle avait déjà reçu de lui plusieurs lettres lorsque lui parvint cette *Consolation*. Il est probable qu'à l'exemple de Cicéron à la mort de sa fille [3], Sénèque cherchait quelque soulagement à sa douleur en composant cet ouvrage, qui, occupant sa pensée, le distrayait un moment. Mais il est probable aussi qu'il avait en vue sa propre gloire d'écrivain et qu'il pensait au grand public de Rome presque autant qu'à sa mère : je n'en veux pour preuve que l'insistance avec laquelle il appuie sur certains détails de mœurs [4] qui nous étonneraient dans une lettre privée à une mère aussi austère, mais qui s'expliquent mieux dans un écrit destiné également à cette société mondaine qui n'accepte la morale qu'à condition qu'elle soit agrémentée de remarques piquantes et spirituelles [5]. De même, l'éloge qu'il fait de sa tante [6] est écrit beaucoup moins pour sa mère, qui connaissait parfaitement les qualités de cette admirable femme, que pour les lecteurs romains qui les ignoraient.

Sénèque, dans cette *Consolation*, s'efforce de prouver à sa mère et à ceux qui la liront que non seulement il n'est pas

[1] *Ad Hel.* I 2.

[2] Depuis Juste-Lipse, on en place généralement la composition, avec assez de vraisemblance, vers la fin de la première année d'exil ou le début de la seconde. Les indications trop vagues de la *Consolation* (cf. surtout I) ne permettent pas de préciser davantage.

[3] Cicéron, *Tusc.* I 34, 83.

[4] Cf. *Ad Hel.* XIII 3, XVI 3-4.

[5] Voy. *Introd.* p. VII.

[6] *Ad Hel.* XIX.

malheureux, mais encore qu'il ne saurait le devenir [1]. La philosophie lui a appris que tous les avantages extérieurs sont choses fragiles et sujettes aux vicissitudes de la fortune, et que le vrai bonheur est intérieur, d'ordre tout moral et ne dépend en rien de la situation matérielle [2]. Puis, passant en revue les divers malheurs [3] qu'apporte l'exil — changement de lieu, pauvreté, déshonneur —, il montre qu'ils ne peuvent troubler la paix du sage ou de celui qui s'efforce de le devenir, parce qu'elle repose sur un fondement plus solide que le sol mouvant de la fortune.

Sénèque était, je crois, parfaitement sincère quand il écri- **10.**
vait ces fermes pensées. La distraction que lui procurait la composition de son ouvrage lui faisait oublier son malheur, et pour avoir persuadé sa raison, il s'imaginait avoir soumis son cœur : erreur dont il ne devait pas tarder à s'apercevoir. Il avait espéré, on peut le supposer, que son exil n'aurait pas une trop longue durée. Peut-être avait-il compté sur le crédit de sa famille et de ses amis et sur sa *Consolation* [4], pour intéresser à son sort l'empereur et la cour et obtenir son rappel de Corse. Ce résultat ne se produisit pas. Au contraire, les années passaient, et il semblait qu'on l'oubliât à Rome. L'exilé restait rivé à son âpre rocher. Alors, tout le courage qu'il avait un moment rassemblé l'abandonna peu à peu pour faire place à un morne accablement [5], traversé probablement de crises de désespoir et du désir ardent de fuir cette île barbare, de revoir enfin la ville où se trouvaient toutes les choses, tous les êtres qu'il aimait. C'est peut-être un pareil accès de désespoir qui lui dicta les basses flatteries de la *Consolation à Polybe* [6].

[1] *Ad Hel.* IV 3.
[2] *Ad Hel.* V.
[3] *Ad Hel.* VI-XIII.
[4] Cf. R. Waltz, *La vie politique de Sénèque*, p. 110.
[5] *Ad Polyb.* XVIII 9.

[6] Ces flatteries sont si excessives qu'on a contesté l'authenticité de cette *Consolation*. (Voy., par exemple, Diderot, *Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe*, pp. 385-397, et Buresch, *Leipziger Studien* IX pp. 114-120). Les raisons qu'on allègue se ramènent à deux principales : l'une, qu'on n'y trouve pas l'éloge de Messaline contenu dans l'ouvrage que Dion (LXI 10, 2) attribue à Sénèque et qui doit être la *Consolation à Polybe ;* l'autre, que les flagorneries de cet ouvrage sont indignes d'un moraliste. A la première on peut répondre que les

Une double circonstance lui en fournit l'occasion : l'expédition de Bretagne et le deuil de Polybe. Vers le mois d'août 43, Claude quitta Rome pour aller achever la conquête de ce pays déjà commencée par A. Plautius Silvanus. La *Consolation* est, par ce fait, facile à dater : elle doit avoir été écrite vers le milieu de la même année [1]. Suétone nous apprend qu'à l'occasion de sa victoire, l'empereur accorda à certains exilés la permission de venir assister à son triomphe [2]. Peut-être qu'averti à l'avance de cette mesure, Sénèque espéra pouvoir en bénéficier, et, une fois à Rome, obtenir sa grâce. Toujours est-il que c'est le moment qu'il choisit pour implorer la miséricorde de Claude. Seulement, ce n'est pas au prince qu'il s'adressa, mais à un de ses affranchis. Ce choix n'a rien qui doive nous étonner. Claude était sujet aux oublis les plus extraordinaires [3], et il était bien à craindre qu'après avoir lu distraitement la supplique de l'exilé, il n'en gardât aucun souvenir. Et puis, et surtout, le pouvoir réel ne reposait pas dans ses mains, mais dans celles des affranchis et de Messaline [4].

Polybe, affranchi d'origine grecque comme le laisse supposer son nom, avait acquis une certaine renommée par des morceaux

dix-neuf premiers chapitres, qui nous manquent, peuvent fort bien avoir été, partie ou tout, un éloge de Messaline ; à la seconde on peut opposer plus d'une preuve de la faiblesse du caractère de Sénèque, qui n'était pas à la hauteur de son intelligence et de son cœur (l'*Apocolocyntose* ou *Ludus de morte Claudii*, les flatteries à l'égard de Claude dans le discours composé pour Néron et prononcé par celui-ci aux funérailles de son père adoptif, la justification du meurtre d'Agrippine, etc.; cf. Tacite, *Ann.* XIII 3, XIV 7 et 11). Peut-être, comme on l'a supposé (J. Martha, *Revue des cours et conf.* XVI, T. I, pp. 741-742), les flatteries à l'égard de Claude dans la *Consolation à Polybe* sont-elles ironiques. N'oublions pas cependant que Sénèque devait quelque reconnaissance à l'empereur qui lui avait sauvé la vie et que ce qu'il dit de Claude n'est pas toujours faux (cf., par ex., XIV sqq. sur les connaissances historiques de ce prince, et XIII 3-4 sur sa douceur envers les exilés comparée à la cruauté de Caligula, Suét. *Calig.* XXVIII). Je tiens donc cette *Consolation* pour authentique. Je vois encore une preuve de cette authenticité dans le style, qui est bien celui de Sénèque, et dans certaines belles pensées qui ne sont pas indignes du moraliste des *Lettres à Lucilius* (*Ad Polyb.* IX 6, 8-9) et qu'on n'a pas, à mon avis, suffisamment remarquées.

[1] M. Schanz, *Gesch. der röm. Lit.* II. Teil, II. Hälfte, p. 392.

[2] *Claud.* XVII.

[3] Suétone, *Claud.* XXXIX.

[4] Suétone, *op. cit.* XXVIII-XXIX.

oratoires [1] et des traductions d'Homère en latin, de Virgile en grec [2]. Amant de Messaline, au dire de Dion [3], il jouissait aussi, après Pallas et Narcisse, de la plus grande faveur auprès de l'empereur [4]. Suétone lui assigne les fonctions d'archiviste *(ab studiis [5])* et Sénèque celles de maître des requêtes *(a libellis [6])*. Cette dernière fonction faisait de lui un personnage influent : il avait à donner des audiences aux solliciteurs et à classer tous les placets adressés à Claude [7]. Il y avait donc, pour un exilé, un intérêt évident à capter ses bonnes grâces. Or ce personnage si considérable venait de perdre un frère. Sénèque saisit l'occasion pour le consoler, et surtout pour le flatter : il loue ses qualités littéraires [8], son désintéressement, sa justice, son dévouement [9] ; il le compare, dans l'exercice de sa lourde charge, à Atlas portant le monde sur ses épaules [10]. A ces flatteries Sénèque en joint d'autres, non moins exagérées, à l'adresse de l'empereur, dont il vante la clémence et la bonté [11], les hauts faits [12], le dévouement à la chose publique [13], voire même la mémoire [14] et la beauté [15].

Toutes ces flagorneries ont un but manifeste que l'auteur n'essaie pas même de cacher [16] : obtenir de Claude son rappel de l'exil, que ce soit par un acte de justice ou de clémence.

La *Consolation à Polybe* a cet intérêt de nous renseigner sur l'état d'esprit de Sénèque à ce moment : son désespoir apparaît non seulement dans les excès de l'adulation, mais encore dans des aveux qui échappent à l'auteur : il est plongé

[1] *Ad Polyb.* II 6, XI 6, XVIII 4.
[2] *Ad Polyb.* VIII 2, XI 5.
[3] Dion LX 31, 2.
[4] Suétone, *Claud.* XXVIII.
[5] Suétone, *ibid.*
[6] *Ad Polyb.* VI, 5.
[7] Sénèque, *ibid.*
[8] *Ad Polyb.* VIII 2.
[9] *Op. cit.* II 2 sqq.
[10] *Op. cit.* VII 1.
[11] *Op. cit.* VI 5, XIII 4.
[12] *Op. cit.* VIII 2, XIII 1-2
[13] *Op. cit.* VII 2.
[14] *Op. cit.* XIV 1.
[15] *Op. cit.* XII 3.
[16] *Ad Polyb.* XIII 2-3 (cité en partie plus haut, p. X).

dans les larmes [1], ses facultés intellectuelles sont comme émoussées, et il n'est occupé que de sa douleur [2]. La même impression ressort de certaines épigrammes qui portent son nom. L'une d'elles [3] assimile les exilés à des morts : « Parce relegatis, hoc est iam parce *sepultis. / Viuorum cineri* sit tua terra leuis. » La quinzième est un appel à un Crispinus, dans lequel on a voulu voir C. Passienus Crispinus, mari d'Agrippine [4] : le poète lui parle de sa triste situation *(lassarum rerum)*, se compare à un naufragé ; tout courage l'a abandonné ; son espoir ne repose plus que dans son ami. Mais ni l'appel à Polybe et à Claude ni celui à Crispinus n'eurent le résultat espéré. Sénèque ne fut l'objet d'aucun acte de clémence de la part de l'empereur et il continua de vivre dans sa solitude.

11. Il est probable que l'échec de sa tentative produisit d'abord dans l'âme du philosophe une révolte douloureuse. Mais il ne resta pas longtemps dans cet état : le cœur de l'homme est un instrument aux cordes délicates qu'une tension trop forte fait éclater ; tout excès — de joie ou de tristesse — ne lui est possible que peu de temps. A la révolte dut succéder l'abattement ou plutôt une sorte de morne résignation. Quand nous sentons qu'un malheur est sans remède et qu'il faut vivre avec lui, nous tâchons de nous en accommoder et d'en tirer le meilleur parti [5]. C'est ce que fit Sénèque. Cela lui était plus aisé qu'à n'importe qui : il avait l'habitude de la méditation et du travail. Ainsi, après avoir été l'ornement de son bonheur, pour parler avec Cicéron [6], ses chères études devinrent, dans une certaine mesure, le refuge et la consolation de son malheur.

Nous savons par lui-même qu'il avait pu emporter en Corse toute une bibliothèque [7]. Il ne se confina pas dans une seule sorte d'études. Naturellement, c'est à la philosophie avant tout qu'il demanda un allègement à sa douleur, — cette philosophie

[1] *Ad Polyb.* II 1.
[2] *Op. cit.* XVIII 9.
[3] *Epigr.* II 7-8 ; cf. *Epigr.* VI 1.
[4] Lehmann, *Claudius und Nero*, I p. 231-233.
[5] Cf. Sénèque, *De Tranq. An.* X 1 et 4.
[6] *Pro Arch. Poet.* VII 16.
[7] *Ad Hel.* I 2.

qu'il a, toute sa vie, proclamée la consolatrice par excellence [1]. Il lut les auteurs propres à le consoler [2] et chercha du réconfort dans l'exercice de la pensée. Après la philosophie, c'est aux sciences qu'il trouvait le plus d'intérêt. Toute sa vie, il a eu pour elles, en particulier pour la physique et l'astronomie, le goût le plus vif [3]. Les anciens avaient de lui plusieurs traités scientifiques, tels que le *De motu terrarum* et le *De mundi forma*, et nous avons conservé son grand ouvrage des *Naturales Quaestiones*. Il employa une bonne partie de ses loisirs forcés à continuer ses études sur la nature. La terre, la mer, l'air, et surtout les astres occupaient son attention [4], et pendant les nuits étoilées ses regards aimaient à scruter cet infini qui a toujours attiré et obsédé l'esprit humain et où il se plaisait à laisser errer sa pensée ou sa rêverie [5]. Un passage de la *Consolation à Helvie* [6] nous le montre s'intéressant même, à l'occasion, à l'histoire de la Corse et à la langue de ses habitants.

Mais si habitué qu'on soit aux études sérieuses, il est nécessaire de se reposer de temps en temps l'esprit, ainsi que Sénèque le recommande lui-même à son frère Gallion [7]. Aussi se récréait-il par des occupations moins graves : *leuioribus studiis* [8], par quoi il faut entendre probablement des vers, notamment ses *Epigrammes*. M. Waltz [9] pense que Sénèque composa en exil quelques-unes de ses tragédies. Cela n'est pas impossible. Il est toutefois plus vraisemblable que la plus grande partie d'entre elles datent de sa disgrâce [10].

Ce n'étaient pas là ses seuls sujets de distraction et de réconfort. En effet, bien que désespérant de jamais quitter son île, Sénèque semble avoir entretenu des rapports assez suivis

[1] Voy. entre autres *Ad Hel.* XVII 3; *De Ben* III 18, 2; *Ep.* XCIX 14; *Nat. Quaest.* VI 32, 1.

[2] Cf. *Ad Hel.* I 2.

[3] Voy. *Ad Hel.* XX 1, et la note sur *uniuersi naturam*.

[4] *Ad Hel.* VIII 6, XX 2.

[5] *Ad Hel.* VIII 6, XX 2.

[6] *Ad Hel.* VII 8-9. En général, cependant, il ne tient pas en haute estime l'histoire et les historiens, cf. *Nat. Quaest.* III praef. 5 sqq., IV*b* 3, 1, VII 16, 1-2.

[7] *De Vit. Beat.* XII 2. Cf. *Ad Polyb.* VIII 3.

[8] *Ad Hel.* XX 1.

[9] *La vie politique de Sénèque*, p. 119.

[10] G. Boissier, *L'opposition sous les Césars*, p. 88 (note).

avec ses parents et ses amis restés à Rome. Nous avons fait allusion plus haut à sa correspondance avec son ami Caesonius Maximus et à ses relations avec Crispinus Passienus. Peut-être faut-il placer à l'époque de l'exil les lettres à son frère Novatus dont Priscien [1] mentionne le dixième livre. Quoi qu'il en soit, tout exilé qu'il était, son nom n'était pas oublié à Rome, puisque, en le rappelant en 49 et en le faisant préteur, Agrippine pensait se concilier la faveur populaire par cette double faveur « *ob claritudinem studiorum eius* [2]». Cette expression prouve bien que, malgré son exil, le philosophe continuait à jouir, dans la capitale de l'Empire, de la considération et de l'admiration générales.

III

LA FAMILLE DE SÉNÈQUE

La *Consolation à Helvie* contenant plus d'allusions que toute autre œuvre de Sénèque aux divers membres de sa famille, il me paraît utile de résumer ici brièvement ce que nous savons d'important sur chacun d'eux. Commençons, comme il convient, par sa mère.

12. HELVIE. — A l'époque où son fils lui écrivait de l'exil — en 42 ou 43 ap. J.-C. — elle avait un certain âge [3], soixante-dix ans pour le moins [4], ce qui porterait sa naissance aux environs de l'an 28 av. J.-C. Elle était donc beaucoup plus jeune que son mari, né vers 54. Sa vie avait été assombrie par toute

[1] *De Ponderibus* III. Cf. Waltz, *op. cit.* p. 118, n. 2.

[2] Tacite, *Ann.* XII 8.

[3] Cf. *Ad. Hel.* XVI 4 : « *Nulli* obnoxia *aetati* forma ».

[4] Et non soixante, comme le suppose Diepenbrock, *L. Annaei Senecae Philos. uita*, p. 17. Il faudrait alors placer sa naissance vers l'an 20 av. J.-C., ce qui n'est pas possible, puisque le philosophe, qui est son *second* fils, est né au plus tard en l'an 4, peut-être même quelques années avant. (Voy. *Introd.* p. I, n. 1).

une suite de deuils : elle n'avait jamais connu sa mère, morte en lui donnant le jour, et avait été élevée par une belle-mère [1] ; elle perdit plus tard un oncle très cher, et, quelques jours après, son mari, à qui elle était très unie [2], puis trois petits-fils, dont l'un était le fils du philosophe [3]. Trois semaines environ après ce dernier deuil lui parvenait la terrible nouvelle de la condamnation de son fils, qu'elle venait de quitter sans l'ombre d'un pareil soupçon [4]. Elle avait supporté ses malheurs avec une force et un courage que loue son fils [5] et qu'elle devait sans doute à son caractère ferme et viril, mais aussi à une culture philosophique assez rare chez les femmes de son époque [6]. Peut-être est-ce d'elle que Sénèque a hérité le goût de la philosophie. A cette culture elle joignait des qualités pratiques : elle sut administrer avec un grand dévouement la fortune de ses enfants [7]. Mais ce qui la distinguait particulièrement, c'était sa valeur morale et ses qualités de cœur. Elevée au fond de sa province suivant les graves principes des vieux Romains, économe, dépourvue d'ambition et désintéressée, elle menait une vie simple et pure, contrastant singulièrement avec le luxe et les dérèglements de tant de grandes dames d'alors [8]. C'était une fille, une sœur, une épouse et une mère admirable. Elle avait pour ses fils, et, semble-t-il, surtout pour le philosophe [9], une affection très profonde et très tendre. Sa vue la remplissait de joie; il était le confident de ses soucis et de ses chagrins. Entre eux, aucun secret. Leur affection mutuelle s'épanchait dans d'interminables entretiens. A cette intimité du cœur s'ajoutait celle de l'esprit : le fils se plaisait à faire part de ses occupations intellectuelles à la mère, qui

[1] *Ad Hel.* II 4.

[2] *Ad Hel.* II 4-5.

[3] Sénèque fait encore allusion (*Ad Hel.* II 5) à d'autres épreuves : « Transeo tot pericula, tot metus. » Mais l'allusion est obscure, et nous ne sommes pas renseignés par ailleurs sur la signification à donner à ces mots.

[4] *Ad Hel.* II 5, XV 3.

[5] *Ad Hel.* II 2-3, XVI.

[6] *Ad Hel.* XVII 3-4, cf. XV 1.

[7] *Ad Hel.* XIV 3.

[8] *Ad Hel.* XIV 3, XVI 3-4, XVII 5.

[9] *Ad Hel.* III 1, XV 1-3.

s'y intéressait avec plus d'ardeur que ne le font en général les mères [1].

13. SÉNÈQUE LE PÈRE. — L. Annaeus Seneca est né à Cordoue, aux environs de l'an 54 av. J.-C., d'une riche famille de rang équestre [2]. A quinze ans, il se rendit à Rome pour terminer ses études ; il y resta jusque vers l'an 13, époque à laquelle il retourna en Espagne, où il se maria et eut ses trois fils. Dans les dernières années avant l'ère chrétienne, il revint à Rome, qu'il ne paraît plus avoir quittée que pour de courtes absences. C'est pendant l'une d'elles qu'il mourut, probablement en 39 ap. J.-C. [3]. Le nom de *rhéteur* qu'on lui donne souvent est faux ; il ne semble pas avoir enseigné la déclamation, mais avoir plutôt rempli les fonctions de procurateur impérial [4]. Il avait composé une histoire de Rome depuis le début des guerres civiles jusqu'à la mort de Tibère, dont il ne nous reste que de rares fragments. En revanche, nous avons conservé la plus grande partie de ses *Controverses et Suasoires (Oratorum et Rhetorum Sententiae, Diuisiones, Colores)*, écrites pour ses fils et sur leur demande [5]. Très attaché au passé, Sénèque le Père est, dans la société nouvelle d'Auguste et de Tibère, comme un représentant attardé de la vieille Rome : il a la rigueur des principes des Romains d'autrefois [6], leur intransigeance [7], leur croyance aux oracles et aux dieux [8] ; comme eux, il n'aime ni la philosophie [9] ni les Grecs [10]; comme eux, il a la plus grande admiration pour Rome, sa langue et sa littérature [11].

Il ne faudrait cependant pas exagérer ces traits de ressemblance. D'une droiture et d'une moralité exemplaires, il avait des scrupules de conscience et une délicatesse de sentiments

[1] *Ad Hel.* XV, surtout 1-2.
[2] Tacite, *Ann.* XIV 53.
[3] *P.-W.* I col. 2238.
[4] *P.-W. loc. cit.*
[5] *Contr.* I praef. 1.
[6] *Ad Hel.* XVII 3-4.
[7] *Ad Hel. loc. cit.*
[8] *Contr.* I praef. 9, X praef. 6.
[9] *Ad Hel. loc. cit.*; *Ep.* CVIII 22.
[10] *Contr.* I praef. 6, II 6, 12, VII 1, 27, X 4, 23.
[11] *Contr.* I praef. 6, 11. X 5, 28; *Suas.* II 12, VII 10.

qu'on eût cherchés en vain chez le vieux Caton. Non seulement il réprouvait les trivialités et les obscénités dont certains déclamateurs ne savaient se garder [1], il allait même jusqu'à dire, lui qui ne voyait rien au monde de plus beau que l'éloquence [2] : « Il vaut mieux taire certaines choses *au détriment de la cause* que de les dire au détriment de la pudeur [3]. » Son apparente rudesse cachait une vraie bonté : son fils l'appelle « le meilleur des hommes », *uirorum optimus* [4]. Il était un époux excellent, qui, malgré une grande différence d'âge, avait su gagner toute l'affection de sa jeune femme [5] ; et, à l'égard de ses fils, les préfaces si intéressantes des *Controverses* nous le montrent père aimant et tendre. Quant à ses qualités intellectuelles, elles étaient plus solides que brillantes : beaucoup de bon sens, une appréciation mesurée des hommes et des choses, de la justesse dans le raisonnement [6]. Ce serait néanmoins lui faire injure que de ne voir en lui qu'une intelligence moyenne. Il dépasse parfois son époque par la perspicacité et l'originalité de ses vues. L'intérêt qu'il porte à la déclamation [7] ne l'aveugle pas sur sa réelle valeur : il estime que l'enseignement des rhéteurs est un moyen de former les jeunes gens, mais n'est pas en soi une étude sérieuse qu'il faille continuer longtemps [8]. Il va plus loin encore : près d'un siècle avant l'auteur du *Dialogue des orateurs*, il discerne les causes profondes de la décadence de l'art oratoire, à savoir les progrès du luxe et surtout le changement de régime politique [9].

LA TANTE DE SÉNÈQUE. — Pour résoudre une difficulté sur laquelle nous aurons à revenir au paragraphe suivant, Gertz[10] suppose que le grand-père maternel du philosophe s'est marié trois fois : de sa première femme, il aurait eu la tante **14.**

[1] *Contr.* I 2, 21-22.
[2] *Op. cit.* I praef. 8-9, II praef. 3 et 5.
[3] *Op. cit.* I 2, 23.
[4] *Ad Hel.* XVII 4 ; cf. *Suas.* II 15.
[5] *Ad Hel.* II 4.
[6] Voy. Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs*, p. 18.
[7] *Contr.* I praef. 1.
[8] *Contr.* X praef. 1; *Suas.* VI 16. Cf. Tacite, *Dial.* XXXV, et Pétrone I-IV.
[9] *Contr.* I praef. 7. Cf. Tacite, *Dial.* XXXV sqq.
[10] Page 409 de son édition des *Dialogues* de Sénèque.

du chapitre XIX de notre *Consolation* ; de la seconde, Helvie ; la troisième serait la *nouerca* du chapitre II 4. A cette supposition, toute gratuite, s'oppose un texte formel de Sénèque : au chapitre XVIII 9 de notre traité, il nous dit qu'Helvie était la fille unique de son père, par conséquent la tante et la mère de Sénèque n'étaient que sœurs *utérines* [1] et nous ne sommes pas forcés de marier plus de deux fois le père d'Helvie. Celui-ci n'a donc eu qu'une fille, née de son premier mariage.

Cette tante était, comme sa sœur Helvie, une âme d'élite et possédait à un égal degré les qualités du cœur et celles du caractère. Son extrême réserve lui donnait un air de gaucherie parmi les femmes du grand monde [2]. Pareille aux Romaines antiques, elle ne s'occupait guère de politique, et, pendant les seize années de la préfecture de son mari en Egypte, sa conduite irréprochable lui valut l'admiration de cette province, pourtant si médisante [3]. Tout comme sa sœur, elle ne vivait que pour les siens. Un amour profond l'attachait à son époux, et elle donna de cet amour une preuve éclatante dans des circonstances tragiques [4], et avec une fermeté d'âme que Sénèque croit devoir donner en exemple à sa mère. Elle avait pour sa sœur [5] et son neveu une grande affection : tous trois étaient tendrement unis [6]. Elle était comme une seconde mère pour ses neveux, en particulier pour le philosophe, qui parle d'elle en termes aussi émus que de sa mère [7]. C'est elle qui l'amena à Rome, tout enfant encore, dans ses bras [8] ; elle le soigna avec un dévouement maternel, probablement pendant son séjour en Egypte [9]. Tel était son attachement pour Sénèque que, lorsqu'il

[1] Cantarelli, *Un prefetto di Egitto zio di Seneca*, p. 17 : « Avendo comune soltanto la madre e non il padre, erano, per usare la terminologia romana, sorelle non già consanguinee, ma *uterine.* » Je suis très redevable à M. Cantarelli pour ce paragraphe et le suivant, où je ne fais guère que résumer son excellente étude.

[2] *Ad Hel.* XIX 2.

[3] *Ad Hel.* XIX 6.

[4] *Ad Hel.* XIX 4 et 7.

[5] Cf. *Ad Hel.* XIX 1 : elle était l'aînée d'Helvie, dont elle avait pris soin dans son enfance comme une mère.

[6] *Ad Hel.* XIX (entier).

[7] Voy. tout le chap. XIX de la *Consolation à Helvie.*

[8] *Ad Hel.* XIX 2.

[9] *Ibid.* Voy. *Introd.* p. V, n. 7.

brigua la questure, elle surmonta sa réserve et sa timidité habituelles et employa tout son crédit à lui faire obtenir cette charge [1].

LES DEUX ONCLES. — Ils sont deux, en effet, dans la 15.
Consolation à Helvie, celui du chapitre II 4 et celui du chapitre XIX 4 étant des personnages différents [2], et non le même, comme le veut Gertz [3]. Le savant danois voit dans cet unique oncle Vitrasius Pollion. Or Vitrasius Pollion mourut en 32 [4], tandis que l'oncle du chapitre II périt un mois environ avant Sénèque le Père, dont la mort survint sept ans après, vers l'an 39 [5]. A ce moment, d'ailleurs, Helvie était seule [6], tandis que, si l'oncle en question était, comme le pense Gertz, le préfet d'Egypte et le mari de la sœur d'Helvie, sa femme et Sénèque, qui voyageaient avec lui, seraient encore auprès d'Helvie pleurant son époux. Tout ce que nous savons de l'*auonculus* du chapitre II, c'est qu'il est mort vers l'an 39, et qu'il est l'oncle non de Sénèque, mais d'Helvie.

L'*auonculus* du chapitre XIX, par contre, est bien le préfet d'Egypte et l'époux de la tante de Sénèque. Mais ici survient une difficulté que note justement Gertz [7] : on ne trouve pas d'exemple du mot *auonculus* appliqué au mari d'une tante [8]. M. Cantarelli propose, pour résoudre cette difficulté, l'une ou l'autre des solutions suivantes : *materteram* (XIX 1) serait une interpolation et il faudrait voir dans *auonculum* (XIX 4) une interpolation parallèle, — solution par trop radicale, à mon avis, car si *materteram* est une conjecture de Gertz à la place de *erã* que donne le manuscrit, en revanche *auonculum* semble bien être la véritable leçon. La seconde solution me plaît davantage, et je l'adopte en l'absence d'une meilleure.

[1] *Ad Hel.* XIX 2.

[2] C'est l'opinion de M. Cantarelli, *op. cit.*, de Diepenbrock, *L. Annaei Senecae... uita*, p. 11, et de Jonas, *De ordine librorum... Senecae*, p. 11, n. 1.

[3] Edition des *Dialogues, loc. cit.*

[4] Dion LVIII 19, 6.

[5] Cf. *P.-W.* I, col. 2238.

[6] *Ad Hel.* II 4 : « *Omnibus... absentibus liberis.* »

[7] Edition des *Dialogues, loc. cit.*

[8] Cf. Paul, *Sentent.* IV 11, 3 : « *Auonculus*, matertera, id est *matris frater* et soror. »

Il faut reconnaître qu'en donnant à ce terme son sens rigoureux, Sénèque ne pouvait appeler *auonculus* le mari de sa tante, lequel n'était pour lui qu'un *affinis*, et non un *cognatus*. Mais, si le lien de l'*affinitas* repose sur la fiction qui veut que deux époux forment comme une seule personne, si bien que l'un d'eux se considère comme l'*affinis* des parents de l'autre au même degré où cet autre se trouve uni à ces parents par le sang, il n'est pas improbable que, dans l'usage familier, quand les deux époux étaient unis par une véritable affection, on appliquât à l'*affinis* le nom qu'il aurait mérité s'il avait été un *cognatus*. Dans ce sens, Sénèque peut très bien avoir donné par amitié le nom d'*auonculus* au mari de sa tante.

Quoi qu'il en soit, cet oncle, mari de la tante de Sénèque et préfet d'Egypte, ne peut avoir été Vitrasius Pollion, comme on le croit généralement depuis Juste-Lipse. De Vitrasius Pollion, nous savons seulement par Dion [1] qu'il mourut en charge en 32. Letronne [2] lui appliquait l'inscription d'une pierre grecque du Louvre, d'après laquelle Pollion aurait été préfet d'Egypte la quatrième année du règne de Tibère (an 17). D'après une autre pierre grecque d'Athribis [3], un C. Galérius aurait rempli la même charge la neuvième année du même règne (an 21). Letronne en concluait que Vitrasius Pollion avait été deux fois préfet : de 17 à 20 ou 21, et de 21 à 32, ce qui ferait les seize années dont parle Sénèque [4]. Mais, ainsi que l'a remarqué Stein [5], la lacune de la pierre du Louvre : *ἔτους δʹ* [....] où Letronne avait suppléé [*Τιβερίου*] doit être complétée ainsi : [*Γαΐου*], l'espace vide ne pouvant contenir plus de quatre ou cinq lettres et un *Γ* semblant se lire au commencement. En conséquence, il s'agit de l'an 4 du règne de Caligula, c'est-à-dire de l'an 39 ou 40, et du fils de Vitrasius qui gouverna l'Egypte [6] en 39, et non de son père mort en 32,

[1] *Loc. cit.*

[2] *Inscriptions de l'Egypte* I, 235. Pour l'inscription en question, cf. C I G 4963 ; *Ins. gr. du Louvre* 219, n. 118.

[3] C I G 4711.

[4] *Ad Hel.* XIX 6.

[5] *Oesterr. Jahreshefte* III (1900), Beiblatt, col 210.

[6] C I L III, suppl. 14147 [1].

et nous nous trouvons par suite dans l'impossibilité d'attribuer à ce dernier une préfecture de seize années et de l'identifier avec l'oncle de Sénèque.

Pouvons-nous néanmoins savoir le nom de cet oncle ? Il semble bien, à examiner la suite des gouverneurs d'Egypte sous Tibère, qu'il faille nous arrêter à ce C. Galérius que la pierre d'Athribis nous montre préfet l'an 9 de Tibère : *ἔτους θ̅ Τιβερίου Καίσαρος*, donc l'an 22 de l'ère chrétienne [1]. Rien ne nous empêche, en effet, de supposer que Galérius fut le successeur immédiat de Séius Strabon, préfet en 15-16. Il aurait, ainsi, gouverné sa province de l'an 16 à l'an 31, ce qui ferait exactement les seize années mentionnées par Sénèque, et il aurait été remplacé, dans sa charge, par Vitrasius Pollion le fils, quand il quitta l'Egypte pour rentrer à Rome avec sa femme et son neveu [2].

LES FRÈRES DE SÉNÈQUE. — NOVATUS OU GAL- **16.**
LION. — M. Annaeus Nouatus, frère aîné du philosophe, après avoir beaucoup fréquenté les écoles de déclamation et y avoir conquis une grande réputation [3], entra dans la carrière politique et parcourut le *cursus honorum* [4]. Adopté par le célèbre déclamateur L. Junius Gallion, ami de son père, il prit son nom suivant la coutume romaine. C'est sous ce nom de Gallion et en qualité de proconsul d'Achaïe que nous le trouvons à Corinthe, en 51-52, lorsque les Juifs traînèrent saint Paul à son tribunal, et nous savons par les *Actes des Apôtres* qu'il se refusa — par sagesse politique ou indifférence de sceptique — à trancher un différend religieux, où il ne se reconnaissait pas de compétence [5]. Cette circonstance, notons-le en passant, doit

[1] M. Cantarelli dit l'an *21*, mais je suppose qu'il y a là une erreur typographique.

[2] Je m'excuse de m'être si longuement étendu sur des questions après tout secondaires. Si j'ai cru devoir le faire, c'est qu'aucun des commentateurs de Sénèque, à ma connaissance, n'est au clair là-dessus, pas même M. Duff, dont cependant l'édition est postérieure aux études de Jonas, de Diepenbrock et de M. Cantarelli. Il valait donc la peine de différencier les deux oncles et d'identifier le second.

[3] Suétone, *Reliq.* p. 301 (éd. Roth), à moins qu'il n'y ait ici confusion avec son père adoptif. Cf. Schanz, *Gesch. der röm. Lit.* II. Teil, I. Hälfte, p. 485, n. 2.

[4] Pline, *Nat. Hist.* XXXI 6 ; cf. *Contr.* II praef. 4.

[5] *Act. Apost.* XVIII 12-17; cf. E. Renan, *Saint Paul,* chap. VIII. Quant à

avoir beaucoup contribué à la création de la légende d'un Sénèque devenu chrétien sous l'influence du grand apôtre. C'est à son frère Gallion que le philosophe dédia ses traités *De Ira* et *De Vita Beata*. Il semble avoir été un homme d'un caractère doux, aimable, aimé de tous. Sénèque dit de lui : « *Nemo... mortalium uni tam dulcis est quam hic omnibus* [1]. » Au moment où le philosophe écrit à sa mère, Novatus venait de perdre sa femme, dont il avait une fille, Novatilla, que Sénèque aimait comme sa propre fille [2]. Méla et lui survécurent à leur frère, mais de peu : entraînés, l'année suivante, dans sa chute, ils furent obligés de se suicider [3].

MÉLA. — M. Annaeus Mela, le cadet des trois frères, méprisant les honneurs, ne brigua aucune charge publique et se contenta du rang équestre [4]. En bon stoïcien, son frère l'en loue : « *Honores... sapienter contempsit* [5] ». Tacite [6], par contre, donne de cette abstention une raison moins honorable : le désir d'acquérir plus rapidement une grosse fortune. Il revêtit les fonctions de *procurator Caesaris*, c'est-à-dire d'intendant des finances impériales. M. Duff fait remarquer avec raison [7] que c'était une charge absorbante et que Sénèque exagère les loisirs dont jouissait Méla. Il serait à peu près ignoré de nos jours, s'il n'avait eu pour fils le poète Lucain : c'est là son plus beau titre de gloire [8]. Si le philosophe était, semble-t-il, le favori de sa mère, Méla était celui de son père, qui lui trouve une intelligence plus remarquable qu'à ses deux frères [9].

---

la date de l'événement (51 ou 52), elle ressort d'une inscription de Delphes publiée par A. Brassac, *Rev. Biblique* X, 36-55 ; 207-217, (cf. E. Bourguet, *De Rebus Delphicis*, p. 63), et reproduite par M. Duff, p. XLII de son édition.

[1] *Nat. Quaest.* IV*a* praef. 11 (cf. 10), et Stace, *Sil.* II 7, 32. Le philosophe avait pour ce frère une estime particulière, cf. *Ep.* CIV 1.

[2] *Ad Hel.* XVIII 7.

[3] Suétone, *loc. cit.*; Tacite, *Ann.* XVI 17 ; Dion LXII 25, 3.

[4] *Contr.* II praef. 4; *Ad Hel.* XVIII 2. Il avait toutefois le cens sénatorial : *dignitate senatoria* (Tacite, *loc. cit.*).

[5] *Ad Hel.* XVIII 2.

[6] *Ann.* XVI 17.

[7] Page L de son édition.

[8] Tacite, *Ann.* XVI 17 : « Annaeum Lucanum genuerat, *grande adiumentum claritudinis.* »

[9] *Contr.* II praef. 4.

Gallion et Méla avaient tous deux, comme leur illustre frère, une grande affection pour leur mère. Aussi Sénèque peut-il assurer Helvie qu'ils feront tout leur possible pour atténuer son chagrin et remplacer le fils absent [1]. Tous les renseignements que nous avons sur les relations de Sénèque et des siens nous présentent donc l'image d'une famille heureuse, où régnait une rare union, faite de tendresse et de dévouement.

LA FEMME DE SÉNÈQUE. — Sénèque se maria deux 17.
fois : cela ressort d'une allusion assez claire qu'il fait quelque part [2] à sa première femme. C'est d'elle qu'il sera question ici, et non de l'épouse si aimée et si dévouée de ses dernières années : Pauline. Ce que nous en savons se réduit à fort peu de chose, son nom même nous est inconnu. Sénèque ne parle d'elle qu'en passant, au troisième livre du *De Ira* [3]. Etait-elle encore en vie lors de la condamnation de son mari et le suivit-elle en Corse ? Nous l'ignorons tout à fait. Le silence de Sénèque à son sujet dans sa lettre à sa mère [4] a provoqué maintes suppositions. Certains auteurs, comme M. Waltz [5], pensent qu'elle était restée à Rome pour s'occuper des intérêts de son mari. Mais cette opinion n'est guère soutenable, vu que Sénèque, en parlant de son fils au chapitre II 5 de notre *Consolation*, ne mentionne que les soins d'Helvie à son égard et qu'aux chapitres XVIII et XIX sa femme ne figure pas parmi les autres membres de la famille. Etait-elle peut-être avec lui en Corse ? Dans ce cas, on ne s'expliquerait pas que, désireux de rassurer sa mère, il ne citât pas sa présence comme le plus grand adoucissement à son exil. On a supposé encore qu'elle était morte [6]. Pourquoi alors Sénèque l'aurait-il omise dans l'énumération des deuils qui avaient assombri la vie de sa mère ? En réalité, toute affirmation nous est interdite en l'absence complète de témoignages précis. Tout ce que nous

[1] *Ad Hel.* XVIII 2-3.
[2] *Ep.* L 2.
[3] III 36, 3.
[4] Si le jeune Marcus (XVIII 4-5) est le fils de Sénèque et non Lucain, il y est question d'elle, mais ce n'est qu'une simple mention, qui ne nous apprend rien.
[5] *La vie politique de Sénèque*, p. 94.
[6] Jonas, *op. cit.* pp. 15-16.

pouvons conclure du silence de Sénèque, c'est que, si sa femme vivait encore lors de son exil — que ce fût en Corse ou à Rome —, les deux époux ne devaient guère être très unis [1].

18. MARCUS. — Sénèque nous apprend [2] qu'il avait eu un fils de sa première femme, lequel mourut trois semaines environ avant son départ pour l'exil. C'est tout ce que nous savons de lui. Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur un autre enfant, nommé *Marcus*, dont il est assez longuement question au chapitre XVIII 4-6 de notre *Consolation*, et dans lequel la plupart des auteurs depuis Juste-Lipse ont voulu voir un fils du philosophe, opinion qui a pour elle d'assez fortes présomptions. Sénèque nous dit clairement que Novatilla était sa nièce : quand il s'agit de Marcus, dont il parle d'une façon beaucoup plus tendre encore que de Novatilla, pourquoi ne nous apprend-il pas qu'il est son neveu ? De plus, le mot *mater*, rapproché d'*auia* (§ 6) et venant après tant de lignes consacrées à Marcus, semble naturellement s'appliquer à la mère de l'enfant : l'auteur souhaite que ni celle-ci ni la grand' mère n'aient plus à souffrir des coups du sort, et, comme on sait que la femme de Sénèque avait déjà perdu un fils, ce vœu s'explique tout seul. Enfin, ce qui ferait surtout croire que le jeune Marcus est un fils du philosophe, ce sont les termes si affectueux et si émus qu'il emploie en en parlant dans ce chapitre et dans une épigramme [3] : sa gaîté, sa vivacité, ses caresses, son charmant babil, toutes ses gentillesses sont notées avec cette insistance et cette abondance de détails si naturelles à un père. C'est ce qui faisait dire à Juste-Lipse : « Et uerba et uota, quae hic sunt, *patrem et eius affectum clamant* [4]. »

Néanmoins, Juste-Lipse est trop affirmatif. Car, si les présomptions que je viens d'énumérer sont assez fortes, il y en a d'autres tout aussi sérieuses pour identifier Marcus avec Lucain, neveu du philosophe, et contre lesquelles ces effusions

[1] C'est l'opinion de Leopold, *Exulum Trias*, p. 130. — Peut-être aussi était-elle d'une telle insignifiance qu'elle ne comptait pas aux yeux de son mari.

[2] *Ad Hel.* II 5.

[3] *Epigr.* LI.

[4] Page 88 de son édition (Anvers, 1615).

dignes d'un père ne sont pas un argument suffisant : de quel droit empêcher un oncle de chérir un neveu comme un fils, surtout un neveu si câlin et si espiègle ? Et puis, si Marcus est le fils de Sénèque, pourquoi n'en est-il plus question ni dans les œuvres du philosophe ni dans celles des historiens qui nous racontent le désastre de la famille entraînée dans la chute de Sénèque ? Et s'il est mort jeune, pourquoi le père, consolant un autre père de la mort de son fils [1], ne mentionne-t-il pas la perte d'un enfant si cher ? Ces raisons, toutefois, ne sont pas par elles-mêmes suffisamment convaincantes : car nous ne trouvons pas non plus le nom de Novatilla mentionné lors de la mort des divers membres de la famille des *Annaei*, et le philosophe, dans l'épître en question, ne fait aucune allusion à la mort de son fils, celui du chapitre II de notre *Consolation*. Voici des présomptions plus probantes : dans l'épigramme citée plus haut, l'auteur nous montre le jeune Marcus rivalisant, par son éloquence enfantine, avec ses deux oncles ; or, Méla n'étant point connu comme orateur, cette plaisante comparaison fait penser aussitôt à Sénèque et à Gallion, dont on connaît les talents oratoires. Enfin, et surtout, aucun texte d'aucun auteur ancien ne fait mention d'un second fils de Sénèque, tandis que nous connaissons l'existence de *Marcus* Annaeus Lucanus. L'âge qui ressort de la description de Sénèque correspond assez exactement avec celui du futur auteur de la *Pharsale* à cette époque-là : né en 39, il avait environ trois ans au moment où Sénèque écrit à sa mère. D'ailleurs, la vivacité du jeune Marcus, tel qu'il nous est dépeint dans la *Consolation à Helvie*, concorde avec ce que nous savons de l'intelligence précoce de Lucain [2]. Tel est le raisonnement de M. Duff, qui conclut avec une quasi-certitude à l'identification du jeune Marcus et de Lucain : « There is evidence which proves, *almost conclusively*, that he was the son of Mela, the poet Lucan [3]. »

[1] *Ep.* XCIX.

[2] Voir les extraits de ses biographes donnés par Schanz, *Gesch. der röm. Lit.*, II. Teil, II. Hälfte, p. 101.

[3] P. LI de son édition.

Tout en inclinant vers cette opinion, je ne puis être aussi affirmatif que le commentateur anglais : aussi ai-je cru devoir exposer les raisons *pour* et *contre*, laissant à ceux auxquels répugne toute incertitude le soin de se prononcer catégoriquement.

IV

LA CONSOLATION A HELVIE

LA CONSOLATION ANTIQUE: SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX

19. La Consolation, comme la plupart des autres genres littéraires de l'antiquité, est d'origine grecque. Les philosophes de la Grèce, cherchant à définir l'âme, en firent des analyses subtiles et délicates, qui les amenèrent à découvrir que, tout comme le corps, l'âme a ses maladies ; parmi celles-ci, ils comptèrent aussi le chagrin et la douleur. Après la diagnose, la thérapeutique : une fois les maux trouvés, il s'agissait de les guérir. C'est à quoi s'appliquèrent les médecins de l'âme. On peut dire avec M. J. Martha [1] que « depuis Platon, toute la philosophie de ses successeurs s'occupa de définir et de classer les maladies de l'âme et de leur trouver des remèdes appropriés... Il y eut des spécialistes des maladies de l'âme, comme il y a des spécialistes des maladies du corps. » Ainsi fut créée la Consolation, que cultivèrent toutes les grandes écoles philosophiques. Citons, parmi les stoïciens, Chrysippe, qui en a développé certains principes dans son grand ouvrage *Περὶ παθῶν*, et Panétius, qui écrivit une consolation pour Tubéron sous forme de lettre [2] ; parmi les cyniques, Diogène de Sinope, qui composa un traité

[1] *Revue des cours et conférences*, XVII[e] année, 1[re] série, p. 159.
[2] Cicéron, *De Fin.* IV 9, 23.

Περὶ θανάτου, et Télès [1], dont nous avons conservé des fragments intéressants, entre autres ceux du *Περὶ φυγῆς* ; parmi les épicuriens, Méthrodore [2] et Epicure lui-même, auteur d'une consolation *Περὶ τῆς Ἡγησιάνακτος τελευτῆς*. Les péripatéticiens [3] et les cyrénaïques [4], eux aussi, ont traité ce sujet. Mais celui de tous les philosophes grecs qui a le plus contribué à en faire un genre spécial et y a pour ainsi dire attaché son nom, est l'académicien *Crantor* (330-268 environ av. J.-C.), dont la consolation *Περὶ πένθους πρὸς Ἱπποκλέα* a eu dans l'antiquité un extraordinaire retentissement [5]. Cicéron [6] en fait un éloge enthousiaste : « *Legimus omnes* Crantoris, ueteris Academici, de luctu ; est enim non magnus, uerum *aureolus*, et, ut Tuberoni Panaetius praecipit, *ad uerbum ediscendus libellus.* » Il est prouvé [7] qu'elle a exercé une influence particulièrement forte sur Cicéron et Plutarque. Quoique Sénèque ne la cite jamais, il est fort probable qu'il l'avait lue et en avait fait lui aussi son profit, puisque, au dire de Cicéron [8], Panétius, un des maîtres du stoïcisme, en recommandait tant la lecture.

Une fois le branle donné par Crantor, les consolations se multiplient. Les rhéteurs eux-mêmes descendent dans l'arène et ne craignent pas de se mesurer avec les philosophes [9]. Aux uns comme aux autres, on demande de fortifiantes leçons : toute grande infortune se fait assister d'eux ; prodigues de leurs conseils, ils accourent, même sans être appelés, auprès de ceux qui sont dans le malheur. En même temps, ils rivalisent

[1] Il est assez difficile d'affirmer si Télès était cynique ou stoïcien. Zeller, qui le range parmi les stoïciens, remarque fort bien ce mélange des doctrines dans ses œuvres : « ...populäre moralische Betrachtungen im Sinne des *Cynismus und Stoicismus* ». *(Die Philosophie der Griechen* III, 1, p. 43.)

[2] Sénèque, *Ep.* XCVIII 9, XCIX 25.

[3] Cicéron, *Tusc.* III 31, 76.

[4] Cicéron, *op. cit.* III 15, 31.

[5] Jusqu'aux auteurs chrétiens, cf. saint Jérôme, *Epist.* LX 5, 2 (éd. du *Corpus* de Vienne).

[6] *Acad. prior.* II 44, 135.

[7] Buresch, *Consolationum... historia critica*, p. 41 sqq.

[8] *Acad. prior. loc. cit.*

[9] On voit, par exemple, des orateurs sans emploi annoncer au public qu'ils donnent des consultations gratuites aux affligés. Voir C. Martha, *Etud. mor. sur l'antiq.* p. 145. Tout ce chap. *(Les consol. dans l'antiq.)* est à lire.

d'ingéniosité, distinguant avec soin des sentiments voisins, tels que le souci, l'angoisse, le deuil, l'abattement, le désespoir, etc., et cherchant à chaque mal le remède approprié [1]. Si la subtilité des consolateurs leur faisait découvrir, dans les maladies de l'âme, une variété infinie, les catégories générales auxquelles elles se ramenaient étaient cependant en nombre limité : la maladie, la vieillesse, l'exil, la pauvreté, la mort surtout, en sont les principales. Pour chacun de ces malheurs, il y avait des arguments soigneusement catalogués et devenus classiques [2]. Sorte de *philosophie populaire*, comme on l'a excellemment appelée [3], la Consolation n'appartient en propre, nous l'avons vu, à aucun système philosophique. Sans doute, suivant qu'on est stoïcien, épicurien, ou d'une autre « secte » encore, on appuie davantage sur les principes chers à son école ; mais, dans leurs grandes lignes, les consolations se ressemblent toutes. Toutes, elles font des emprunts tantôt à une doctrine, tantôt à une autre, très souvent à plusieurs à la fois [4], offrant ainsi un terrain propice au développement de cet éclectisme dont on sait la fortune et l'importance croissantes sous l'empire romain. Toutes, elles partent du même principe, à savoir « que les conditions extérieures ne dépendent pas de nous, qu'il n'est pas en notre pouvoir d'y rien changer ; seules, notre raison, notre volonté nous appartiennent en propre, aussi est-ce sur nos dispositions morales qu'il faut agir et ce sont elles qu'il convient de modifier [5] ». Toutes, elles présentent plus d'une analogie avec les déclamations : les lieux communs et les exemples tirés de l'histoire y tiennent une grande place. Enfin, elles se ressemblent jusque dans la disposition du plan : après une introduction, où l'auteur annonce le mal qu'il désire guérir et le traitement qu'il entend appliquer, vient la consolation proprement dite, divisée en deux parties, consacrées la première à

[1] Cf. Cicéron, *Tusc.* III 34, 82. Ces remèdes sont parfois bien peu efficaces, voire ridicules, cf. Sénèque, *Rem. Fort.* XII : « Oculos perdidi. *Habet et nox suas uoluptates* » !

[2] Cicéron, *Tusc.* III 34, 81.

[3] Gercke, *De Consol.* (*Tirocin. Philol.* p. 28) : « Consolationes... *philosophiam popularem* continent. »

[4] Cicéron, *Tusc.* III 31, 76 ; saint Jérôme, *Epist.* LX 5, 1-2.

[5] P. Vallette, *L'Apologie d'Apulée*, p. 132.

la cause de l'affliction, la deuxième à l'affligé [1] ; une conclusion termine l'ouvrage. Une convention s'établit donc peu à peu entre les consolateurs. Elle s'étend jusqu'à des questions de détails: elle veut, par exemple, que l'auteur s'attaque au mal dès le début et n'attende pas qu'il soit invétéré pour essayer de le guérir [2] ; elle exige encore que les exemples ne viennent qu'après les préceptes [3]. Quand, pour une raison ou pour une autre, on est empêché de se conformer à la tradition, on se croit tenu de donner au lecteur des explications, presque des excuses [4].

Comme on le voit, lorsque Sénèque s'avisa d'écrire à sa mère pour la consoler, « la science de la consolation était, pour ainsi dire, une science toute montée. C'était une espèce de pharmacie morale disposée dans la perfection. Il suffisait d'ouvrir le tiroir correspondant à une maladie donnée pour trouver immédiatement les remèdes les plus propres à la guérir. Donc, ce qui fait le prix d'une consolation, ce ne sont pas les choses, puisque ce sont des banalités cent fois répétées ; la valeur de ce genre d'écrits consiste tout entière dans la forme, dans la personnalité du consolateur, dans la façon de renouveler la matière et de l'approprier à la personne consolée [5]. »

LA PHILOSOPHIE DANS LA « CONSOLATION A HELVIE »

Il ne s'agit pas ici de rechercher les sources de Sénèque [6]. **20.**
C'est là un travail que rend très difficile le large éclectisme

[1] Par exemple, s'il s'agit de consoler quelqu'un de la mort d'un être cher, le consolateur parlera d'abord du disparu, puis s'adressera à celui qui le pleure. C'est le cas notamment dans la *Consolation à Marcia*. Dans la *Consolation à Helvie*, Sénèque suit l'ordre inverse : il parle d'abord de sa situation, puis de celle de sa mère.

[2] Cicéron, *Tusc.* IV 29, 63 ; Plutarque, *Ad Apoll.* 112 C.

[3] Sénèque, *Ad Marc.* II 1.

[4] Sénèque, *op. cit.* I 8, II 1 ; cf. Plutarque, *Ad Apoll.* 102 A et B, et saint Jérôme, *Epist.* LX 1, 1.

[5] J. Martha, *op. cit.* p. 160. Cf. Cicéron, *Tusc.* III 31, 76 ; 33, 79. — Aussi voit-on les auteurs relever la moindre originalité ou simplement la moindre nouveauté qui peuvent se trouver dans leurs consolations. Voy. mon commentaire *Ad Hel.* I 2.

[6] Pour la partie de sa lettre consacrée à l'exil même, elles sont, pour ainsi

pratiqué, comme nous l'avons vu, par tous les auteurs de Consolations : les emprunts qu'ils se font les uns aux autres sont si nombreux et si variés qu'il est généralement impossible de déterminer avec certitude à qui ils remontent. Si, par bonheur, il arrive qu'on puisse découvrir l'origine de telle ou telle des opinions de Sénèque, je ne manquerai pas, cela va de soi, de la signaler. Mais là n'est pas le but de ce chapitre. Ce que je me propose ici, c'est de rassembler, en un bref résumé, les principales idées philosophiques dont Sénèque se sert comme arguments consolatoires; de les expliquer, soit en les replaçant dans le corps de doctrines dont elles font partie, soit en les rapprochant des mêmes arguments utilisés par d'autres auteurs, tels que Cicéron, Musonius Rufus, Plutarque [1] ; enfin, d'en discuter la valeur.

Presque toutes les Consolations, je l'ai dit plus haut, partent de ce principe que les conditions extérieures ne dépendent pas de nous, et que seules notre raison et notre volonté nous appartiennent en propre. Ce principe, nous le retrouvons dans la *Consolation à Helvie*, dès le début : au chapitre V 1, Sénèque déclare, en effet : « *Nec secunda sapientem euehunt nec aduersa demittunt ; laborauit enim semper, ut in se plurimum poneret, ut a se omne gaudium peteret.* » On reconnaît ici immédiatement la doctrine fondamentale du stoïcisme : la vertu *(uirtus, honestum* [2]*)* est le seul bien ; le vice *(turpitudo)*, le seul mal [3]. La pratique de la vertu consiste à suivre la nature, c'est-à-dire la raison [4], qui est le propre de l'homme. Donc, tous les biens

---

dire, impossibles à établir, cf. Giesecke, *De philosophorum ueterum quae ad exilium spectant sententiis*, p. 100 : « Ea quae ex aliquo fonte sumpsi ita suo ingenio debitis diluit, ut *plane nihil de origine sententiarum eius statui possit.* »

[1] Cicéron est l'auteur d'une *Consolation* écrite pour se consoler de la perte de sa fille, et dont il ne nous reste que quelques fragments. On peut y ajouter les livres I et III des *Tusculanes*. De Musonius Rufus, qui vivait à l'époque de Sénèque, nous avons entre autres des fragments sur l'exil (éd. Hense, pp. 41-51). Plutarque nous a laissé trois *Consolations*, l'une à sa femme, la seconde à un certain Apollonius, la troisième, la plus intéressante pour nous, ayant comme sujet l'exil (*Περὶ φυγῆς*).

[2] Sénèque, *De Vit. B.* IV 3; *Ep.* LXXI 5, XCIV 8; cf. Cicéron, *De Fin.* III 8, 29; *Acad. post.* I 10, 35-36.

[3] *De Vit. B. loc. cit.*; *Ep.* XCIV 8.

[4] Voy. *Ad Hel.* XIII 3 et le commentaire.

du sage sont en lui ; ils résident dans la raison. Celle-ci le met au-dessus de la crainte et du désir et lui fait goûter le calme parfait [1] ; ne recherchant la vertu que pour elle-même, il y trouve sa joie [2]. Aussi n'est-il ni accablé par le malheur ni ébloui par la prospérité, sachant que tout ce qui n'est ni vertu ni vice n'a en soi aucune valeur [3]. Les choses que recherche ou fuit le vulgaire par suite d'une fausse conception (*opinio* [4]), telles que la santé et la maladie, la richesse et la pauvreté, ne sont aux yeux du sage ni des biens ni des maux. Ce sont des choses *indifférentes : indifferentia, ἀδιάφορα.* Zénon les avait cataloguées : « *Ἀδιάφορα δὲ τὰ τοιαῦτα· ζωὴν θάνατον, δόξαν ἀδοξίαν, πόνον ἡδονήν, πλοῦτον πενίαν, νόσον ὑγίειαν, καὶ τὰ τούτοις ὅμοια* [5]. » Sans doute, il lui sera permis de rechercher parmi ces choses *indifférentes* celles que poursuit le désir naturel de l'homme [6] : santé, richesse, etc. ; seulement, il n'y mettra pas son cœur, et si un hasard les lui enlève, il acceptera cette privation avec sérénité. Possédant la vertu, il possède tous les biens. Le malheur ne peut l'atteindre. (V 5.)

Il l'atteindra d'autant moins qu'il se sera habitué à le prévoir, car il sait que les biens de la fortune sont fugaces : « *Omnis impetus prospicere multo ante quam incurrant* (V 3). » Cette *praemeditatio futurorum malorum*, pour parler avec Cicéron [7], est une idée d'origine cyrénaïque [8]. Il ne s'ensuit pas que Sénèque ait été la chercher chez les philosophes de cette école. Assez tôt, en effet, le stoïcisme avait fait sien ce précepte, puisque nous le trouvons déjà chez Chrysippe [9]. Sénèque nous assure qu'il l'avait suivi : aussi sa condamnation ne l'a-t-elle ni trop surpris ni abattu (V 3). Ce précepte lui est cher ; il y

[1] *Ep.* XCII 3.
[2] Voy. *Ad Hel.* V 1 et le commentaire.
[3] *Ep.* LXXXI 28.
[4] Voy. *Ad Hel.* IV 3 et le commentaire.
[5] Zeno ap. Stobaeum, *Ecl.* II p. 57, 18 W. (Arnim I § 190, p. 47.)
[6] Cf. Cicéron, *Acad. post.* I 10, 36-37; Sénèque, *De Vit. B.* XXII; Stobée, *Ecl.* II p. 84, 21 W. (Arnim I § 192, p. 48.)
[7] *Tusc.* III 14, 29.
[8] Cicéron, *op. cit.* III 13, 28 : « Cyrenaici non omni malo aegritudinem effici censent, sed *insperato et necopinato malo...* Videntur enim *omnia repentina grauiora.* »
[9] Cicéron, *op. cit.* III 22, 52.

revient souvent dans son œuvre : Pourquoi, dit-il à Marcia, qui pleurait la mort d'un fils, pourquoi le deuil nous arrache-t-il tant de larmes ? C'est parce que nous ne savons pas prévoir le malheur : « Quod nihil nobis mali, *antequam ueniat*, proponimus... Quasi ex inopinato ferimur [1]. » Ailleurs, il en fait une application directe à l'exil, à laquelle son expérience personnelle ajoute un intérêt particulier : « *Exilia*, tormenta morbi, bella, naufragia meditare. *Potest te patriae, potest patriam tibi casus eripere*... Tota ante oculos sortis humanae condicio ponatur..., *si nolumus opprimi nec illis inusitatis uelut nouis* obstupefieri [2]. »

Première partie : Sénèque.

21. Ayant établi ces principes comme fondement de sa Consolation, l'auteur entre dans son sujet et commence par définir l'exil : un changement de lieu (VI 1) [3]. Depuis que, dans leurs luttes contre les préjugés, les écoles philosophiques, le cynisme surtout, avaient élevé l'étymologie et la définition au rang d'une méthode d'enseignement, définir un mot avait acquis aux yeux des philosophes une grande importance. En effet, « on pensait, en fixant le vrai sens des termes, déterminer du même coup la vraie valeur des choses. Définir un mot, c'était le dépouiller de son faux prestige sur l'esprit du vulgaire... Sénèque ne fait pas autrement [4]. » Donc, l'exil n'est qu'un changement de lieu : *loci commutatio*. Mais changer de lieu n'est pas un malheur, c'est une chose naturelle. Sénèque en donne trois preuves : les déplacements d'individus (VI 2-5), les migrations de peuples (VII), la constitution de l'âme humaine (VI 7-8). Les deux premières preuves semblent avoir été un thème favori des consolateurs. Nous les retrouvons

[1] *Ad Marc.* IX 1-2.

[2] *Ep.* XCI 8. Cf. encore *Ad Marc.* X 3-4 ; *Ep.* LXIII 15, CVII 4 ; *Thyest.* 615 sqq. — Cette idée de l'incertitude du sort avait passé aussi chez les déclamateurs, par exemple chez Fabianus (*Suas.* I 9-10).

[3] C'en était la définition classique, cf. *De Vit. B.* XX 1 : « Quid enim est mali *mutare regiones ?* » et Plutarque, *De Exil.* 601 B, C, D.

[4] P. Vallette, *op. cit.* p. 141.

chez Plutarque, par exemple. Dans les chapitres XIII et XIV de sa Consolation *Περὶ φυγῆς*, il accumule les exemples de particuliers, notamment de philosophes, ayant quitté leur patrie pour aller vivre ailleurs : Eschyle, Euripide, Aristote, Théophraste, Zénon de Citium. Il cite aussi, avec un moindre luxe de détails, des exodes de peuples (chap. X) [1]. Mais ce double argument, loin d'être une preuve, n'est au fond qu'un sophisme. Car ces déplacements d'individus ou de peuples sont des *exils volontaires*, ou bien, quand ils se font sous l'empire de la nécessité, comme c'est le cas au chapitre VII 4, 6-7, de notre *Consolation*, c'est pour fuir des maux plus grands encore que l'exil. Or, on l'a souvent fait remarquer, un exil volontaire n'est pas un exil. Ce qui rend celui-ci vraiment pénible, c'est qu'il est imposé, c'est qu'il est une restriction à la liberté individuelle. Nous avons ici un exemple de ces démonstrations inefficaces et subtiles que j'ai signalées plus haut [2] chez certains auteurs de Consolations. On a vraiment peine à croire que des arguments de cette espèce aient jamais satisfait un exilé et que Sénèque y ait réellement puisé du réconfort. Seulement, consacrés par la tradition, ils s'imposaient tyranniquement à l'auteur, à qui ils fournissaient d'ailleurs l'occasion de développer un lieu commun.

La troisième raison qu'apporte Sénèque pour prouver que l'exil est chose naturelle ne vaut guère mieux (VI 6-8). Elle est tirée de l'explication stoïcienne de la nature de l'âme. Pour Zénon et ses disciples, l'être se compose de deux principes : la matière ou principe passif (*τὸ πάσχον*) et la qualité ou principe actif (*τὸ ποιοῦν*), matière et qualité étant considérées comme corporelles et inséparables l'une de l'autre. L'univers est le principe passif ; Dieu, le principe actif. Conçu comme un souffle igné (*πνεῦμα*), il irradie de son centre primordial situé quelque part dans l'éther et pénètre l'univers, auquel il s'unit intimement pour le constituer. Dans l'homme, le souffle divin est l'âme qui, de son siège spécial, l'*ἡγημονικόν (principale)*, rayonne, elle aussi, et pénètre tout le corps. Ce souffle divin,

[1] Voy. dans mon commentaire (chapitre VI 4) une citation de Plutarque.
[2] P. XL, et n. 1.

répandu plus profondément et plus largement dans les astres, en fait comme des divinités inférieures [1]. De cette conception panthéiste résulte l'universelle parenté des êtres et des choses, en particulier de l'âme humaine et des corps célestes (VI 7-8). Or, ceux-ci étant animés d'un mouvement continu [2], Sénèque en conclut à un penchant naturel, chez l'homme, à se déplacer [3]. Que vaut la démonstration ? Guère mieux qu'un sophisme. Il est bien vrai que l'homme est enclin à se mouvoir ; mais, tandis que les mouvements des astres sont réglés d'avance, ceux de l'homme sont libres, du moins en apparence. Le départ pour l'exil est, sans doute, un déplacement, mais un déplacement *imposé*, comportant des ennuis et des souffrances que toutes les explications métaphysiques et psychologiques ne peuvent supprimer. Notons, d'ailleurs, pour prouver encore mieux l'inanité de cet argument, qu'ailleurs Sénèque blâme ce penchant de l'homme à changer toujours de lieu et y voit comme une maladie morale : « *Aegri animi ista iactatio est* [4]. » Je signalais tout à l'heure la tyrannie de la tradition dans le genre consolatoire : nous en trouvons ici une nouvelle preuve.

22. Il ne suffit pas de prouver que l'exil est une chose naturelle : les maladies aussi le sont. Puisque l'exil est généralement considéré comme un mal, il faut en chercher les remèdes. Sénèque en propose deux. Le premier est de Varron : « *Quocumque uenimus, eadem natura utendum est.* » (VIII 1.) Dans lequel des ouvrages du polygraphe romain Sénèque l'a-t-il puisé ? Il est probable, comme on l'a supposé [5], que c'est dans les *Logistorici*, qui traitaient de questions philosophiques et historiques. L'origine de cette idée est plus ancienne que Varron, qui la tenait certainement d'un philosophe grec. Elle appartient à ce répertoire de lieux communs auquel aimaient à recourir les auteurs de Consolations. On la trouve, par exem-

[1] Voy. *Ad Hel.* VI 8 et la note sur *diuina.*

[2] Cf. Sénèque, *Ep.* LXXI 12.

[3] Sur toute cette question de l'âme humaine et de ses rapports avec Dieu, cf. *Ad Hel.* VI 7, VIII 2-3 et le commentaire.

[4] *Ep.* II 1. Cf. Horace, *Ep.* I 11, 27 sqq.

[5] Giesecke, *op. cit.* p. 100.

ple, chez Musonius Rufus [1] : « Ὕδατος μὲν καὶ γῆς καὶ ἀέρος, ἔτι δὲ ἡλίου καὶ τῶν ἄλλων ἄστρων οὐκ ἀπείργει (s.-e. φυγή) ἡμᾶς οὐδαμῶς. » On la retrouve encore chez Plutarque [2] : « Οὐδεὶς οὔτε φυγάς... οὔτε ξένος οὔτ' ἀλλοδαπός, ὅπου ταὐτὸ πῦρ, ὕδωρ, ἀήρ. »

Cette idée est d'ailleurs étroitement liée à celle du cosmopolitisme cher aux stoïciens (IX 7). Musonius, en effet, après le passage cité, ajoute que l'exil ne nous prive pas non plus de nos rapports avec nos semblables : « οὐδὲ ἀνθρώπων ὁμιλίας », et que le monde entier est notre patrie : « Κοινὴ πατρὶς ἀνθρώπων ἁπάντων ὁ κόσμος ἐστίν. » Sénèque dit la même chose (IX 7) : « *Omnem locum sapienti uiro patriam esse.* » Cette doctrine, d'origine socratique, à en croire Cicéron [3], avait été reprise par le Portique, qui, en l'adoptant, l'avait développée et rendue populaire, aidé en cela par les circonstances politiques. En effet, les conquêtes d'Alexandre, en supprimant l'hégémonie de toutes les cités grecques rivales et fermées et en ouvrant l'immense Orient à l'influence de la civilisation hellénique, contribuèrent, pour une grande part, à abattre les barrières qui séparaient les peuples [4] et à les amener à la découverte d'une patrie commune [5], au-dessus des patries locales. Nombreuses sont les allusions à ce cosmopolitisme chez Sénèque [6] et chez les autres stoïciens [7] ; on le retrouve jusque chez Plutarque [8].

Ce motif de consolation n'est guère plus efficace que ceux que j'ai discutés plus haut. Car, ce qui attache l'homme au pays où il est né, où il a été élevé, c'est tout un ensemble de souvenirs, tout un faisceau de liens matériels et moraux, dont la séparation ou la rupture constitue une grande partie des

[1] C. Musonii Rufi *Reliquiae* (éd. Hense), p. 41.

[2] *De Exil.* 601 A.

[3] Cicéron, *Tusc.* V 37, 108 : « Socrates quidem cum rogaretur cuiatem se esse diceret, *mundanum,* inquit ; *totius enim mundi se incolam et ciuem arbitrabatur.* »

[4] J. Kaerst, *Geschichte des hellenistischen Zeitalters,* I. pp. 397-412.

[5] Sur le sens exact de ce terme, voir ma note sur *omnem locum* (IX 7).

[6] *De Vit. B.* XX 5 ; *De Tranq. An.* IV 4 ; *Ep.* XXVIII 4.

[7] Voy. entre autres Musonius Rufus (éd. Hense), p. 42 ; Epictète, *Diss.* I 9, 1 ; Marc-Aurèle IV 23.

[8] *De Exil.* 600 E-F, 601 E. Voy. une citation de Plutarque dans mon commentaire (IX 7).

souffrances de l'exil. Un Athénien, d'après Plutarque [1], trouvait que « la lune d'Athènes valait mieux que celle de Corinthe ». Et Plutarque l'en blâme. Plutarque a tort. L'Athénien était dans le vrai. Les objets qui nous environnent se colorent du reflet de nos sentiments intérieurs, et la nature nous paraît tout autre suivant que nous la voyons dans le cadre de nos habitudes et de nos affections ou voilée par la tristesse d'un cruel isolement.

23. Le second remède aux désavantages du changement de lieu est un argument emprunté à Brutus : « *Licet in exilium euntibus uirtutes suas secum ferre.* » (VIII 1.) M. Duff [2] suppose, avec raison me semble-t-il, que la citation est tirée du *De Virtute*, où il était question de l'exil de Marcellus [3]. Mais l'argument n'est pas de Brutus. Je serais tenté, pour ma part, de croire qu'il l'a trouvé chez Stilpon. En tout cas, une pensée de ce philosophe, que nous a conservée un fragment de Télès [4], s'en rapproche beaucoup. La voici : « *Τίνων ἡ φυγὴ ἢ ποίων ἀγαθῶν στερίσκει; .... εὐλογιστίας, ὀρθοπραγίας, εὐπραγίας; .... οὐ δή. Ἀλλὰ μὴ ἀνδρείας ἢ δικαιοσύνης ἢ ἄλλης τινὸς ἀρετῆς; οὐδὲ τοῦτο* [5]. » Cet argument est, comme le précédent, cher aux auteurs de Consolations. Musonius [6] le reprend : « *Εἰ μὲν .... τὰς ἀρετὰς ἔχεις, οὐκ ἂν σε βλάπτοι ἡ φυγή.* » Plutarque [7] également : « *Ἀνθρώπου δ' οὐδεὶς ἀφαιρεῖται τόπος εὐδαιμονίαν ὥσπερ οὐδ' ἀρετὴν οὐδὲ φρόνησιν.* » Cet argument est certainement bien supérieur aux précédents : l'homme de bien puise dans la pratique de la vertu non seulement de la force, mais aussi de la joie, surtout si, comme le remarque Musonius [9], s'y joint le sentiment de son innocence. Et cette joie austère, l'exil ne l'en prive pas, puisque, bien loin de lui ravir sa vertu, il lui fournit une occasion d'en montrer la réalité et la valeur.

[1] *Op. cit.* 601 B.

[2] P. 250 de son édition.

[3] Cf. *Ad Hel.* IX 4.

[4] Stobée, *Ecl.* III 40, 8 p. 738 H. = Teletis *Reliquiae* (éd. Hense), p. 22.

[5] Cf. la fière réponse du même Stilpon à Démétrius qui, après le sac de sa ville de Mégare, lui demandait s'il n'avait rien perdu : « *Nihil*, inquit, *omnia mea mecum sunt.* » (Sénèque, *De Const.* V 6.)

[6] Ed. Hense, p. 50.

[7] *De Exil.* 607 F.

[8] Ed. Hense, pp. 50-51.

Le changement de lieu n'est pas la seule épreuve de l'exilé. 24.
Il y en a d'autres. Sénèque nomme d'abord la *pauvreté*. Ce qu'il en dit se ramène à deux principes. Le premier, c'est que nos besoins naturels sont peu nombreux (X 2). C'est là une vérité très répandue chez les philosophes de l'antiquité, comme nous l'apprend un passage de Cicéron [1] : « Cuius (paupertatis) onus disputando leuamus, *docentes quam parua et quam pauca sint quae natura desideret.* » Les épicuriens même la proclamaient dans leur enseignement [2]. Mais ceux qui y tenaient le plus après les cyniques, c'étaient les stoïciens, dont un des préceptes fondamentaux est qu'il faut suivre la nature : *naturam sequi* [3]. Or les exigences de la nature sont en petit nombre : « Lex autem illa naturae scis quos nobis terminos statuat ? *non esurire, non sitire, non algere... Parabile est, quod natura desiderat, et adpositum* [4]. » La même idée chez Musonius [5], également appliquée à l'exilé : « *Οὐδ᾽ ἀπορεῖν τῶν ἀναγκαίων πάντως ὑπάρχει τοῖς φεύγουσιν .... Καὶ γὰρ οὐδὲ δεόμεθα πολλῶν, ἂν μὴ βουλώμεθα τρυφᾶν.* »

Le second principe auquel Sénèque recourt contre la pauvreté est aussi un grand principe stoïcien : la pauvreté n'est pas un mal en soi ; elle n'en est un que par « l'opinion » qu'on s'en fait : « Pauper sum. » — « Nescis te *opinione, non re laborare :* pauper es, quia uideris [6]. » Le vulgaire ignore qu'elle n'est, tout comme la richesse, qu'une chose indifférente : *ἀδιάφορον*. Considérant la richesse comme un bien, il la poursuit avec avidité ; la conséquence, c'est qu'il est malheureux : plus il possède, plus il convoite. Or la convoitise est un signe de pauvreté : « *Non qui parum habet, sed qui plus cupit, pauper est* [7]. » Le sage, lui, sait que, si le désir est la vraie pauvreté, la vraie richesse réside dans le contentement de l'âme : « *Animus est, qui diuites facit* [8] », contentement qui consiste à rester dans

[1] *Tusc.* III 23, 56.
[2] Cicéron, *op. cit.* III 20, 49 ; V 32, 89.
[3] Cf. *Ad Hel.* X 11
[4] Sénèque, *Ep.* IV 10. Cf. *De Tranq. An.* IX 2 ; *Ep.* XXV 4.
[5] *Op. cit.* pp.44-45.
[6] Sénèque, *Rem. fort.* X 1.
[7] *Ep.* II 6.
[8] *Ad Hel.* XI 5.

les limites fixées par la nature et qui débarrasse l'âme de tout désir : « *extra desiderium omnium positus* [1]. » Vérités très justes, mais qui auraient ce défaut de ne pas préparer aux brusques changements de fortune, si on n'y joignait la *praemeditatio* mentionnée plus haut. C'est pourquoi Sénèque conseille quelque part à son ami Lucilius de les prévenir en choisissant des jours où il vivra avec la simplicité des pauvres [2]. De cette manière, habitué à ne voir dans la richesse qu'un agrément accessoire et à vivre de la vie intérieure, on pourra supporter avec courage les revers de la fortune. Cet argument consolatoire, une fois débarrassé de ce qu'il contient d'un peu trop absolu, loin d'être un sophisme, contient une grande part de vérité.

25. Les autres maux dont peut souffrir l'exilé sont enfin le *déshonneur : ignominia*, et le *mépris* : *contemptus* (XIII). Sénèque n'y consacre qu'un seul chapitre. Ce n'est pas que le sujet ne comportât de longs développements : on en trouve d'abondants, au contraire, dans le *De Constantia Sapientis*. Pourquoi donc le philosophe est-il si bref ici ? Il est difficile de le dire. Peut-être cette brièveté s'explique-t-elle par l'évolution de l'opinion publique. Sous le régime républicain, alors qu'il était infligé par l'ensemble des citoyens, l'exil avait incontestablement un caractère infamant, dont nous avons la preuve dans les efforts de Cicéron pour sauver sa réputation : tantôt, il affirme que la foule qui a approuvé son expulsion de Rome n'était pas le vrai peuple [3] ; tantôt, il s'efforce de démontrer que la loi dont il a été la victime était irrégulière : *uitio latam* [4]. Il évite même le mot exil, qu'il remplace par « indignissima fortuna », « labores mei », « clades » [5], etc. Sous l'Empire, au contraire, ce châtiment avait perdu une grande part de son infamie du fait qu'il ne dépendait plus guère que du caprice d'un homme, qui n'était trop souvent qu'un monstre

[1] *De Vit. B.* XVI 3.
[2] *Ep.* XVIII 7. Cf. *Ad Hel* XII 3 et le commentaire.
[3] *Pro Sest.* XXXIV 73 ; *De Dom.* XXVI 68 ; *De Leg.* III 19, 45.
[4] *De Har. Resp.* XXIII 48 ; *In Pis.* XIII 30.
[5] *Ad Quir. Post. Red.* III 7 ; *Ad Fam.* XIII 4, 1 ; *Pro Sest.* XIII 31.

de cruauté et d'arbitraire. Juvénal[1] parle de ces écueils de la mer Egée peuplés de « grands exilés » : « *Scopulosque frequentes / Exsulibus magnis* ». Il semble impossible que la vue de cette multitude d'infortunés, parmi lesquels tant d'innocents, que la fureur des princes envoyait périr sur des rochers lointains, n'ait pas eu pour résultat, dans l'opinion publique, d'enlever son caractère infamant à une mesure si aveuglément appliquée[2].

Quant à l'argumentation de Sénèque dans ce chapitre, nous n'avons pas à nous y arrêter, elle est la même que pour la pauvreté : l'exil n'est pas honteux en soi ; il ne l'est que dans l'opinion du vulgaire. Pour quiconque connaît la vraie valeur des choses et place son bonheur dans la seule vertu, le déshonneur et le mépris dont il est l'objet sont en soi des *ἀδιάφορα*, qui ne peuvent rien enlever à la sérénité intérieure.

Deuxième partie : Helvie.

Ayant ainsi examiné sa situation, Sénèque passe à celle **26.**
de sa mère (XIV-XIX). Après des généralités, pour lesquelles je renvoie à mon commentaire, l'auteur aborde le remède essentiel : la *philosophie*. Helvie s'en était déjà occupée ; son fils l'invite à y revenir. Le conseil n'est pas mauvais : la lecture d'ouvrages philosophiques et la méditation, en distrayant la pensée du chagrin qui l'obsède, contribuent aussi à apaiser le cœur (XVII 5), momentanément du moins. Mais le but principal de l'étude de la philosophie, dans la pensée de Sénèque, est de redresser et de fortifier la raison, qui, seule, peut lutter efficacement contre le chagrin, une des « passions » stoïciennes. Car, d'après la doctrine du Portique, les passions sont d'ordre intellectuel[3] et proviennent d'une perversion du jugement. Ce genre de consolation revient assez souvent chez

[1] *Sat.* XIII 247-248. Cf. Pline, *Paneg.* XXXV.

[2] Leopold, *Exulum Trias*, p. 84 : « Neque fieri potest quin *tot exempla* (chez Tacite et Dion), quorum permagna pars iam ad Caligulae tempora pertinet, effecerint *ut sensim euanesceret ignominia.* »

[3] Voy. la note sur *adfectum* (XVII 1).

Sénèque, qui, en bon néo-stoïcien, considère la philosophie comme une religion capable d'éclairer l'homme et de lui donner la force morale dont il a besoin [1]. La puissance consolatrice des études était devenue un lieu commun chez les anciens [2]. A Polybe, un littérateur, Sénèque recommande les occupations littéraires [3], mais à sa mère, qui s'intéresse aux questions morales, il propose l'étude de la philosophie, qui est le seul moyen d'affermir l'âme : « Non... aliunde animo uenit robur quam a *bonis artibus* [4]. » Il appuie particulièrement sur la nécessité de fortifier la raison, afin de lui demander les vraies et fortes consolations. C'est elle qui peut mettre vraiment fin au deuil [5]. C'est à elle qu'il faut toujours recourir [6]. Les stoïciens ne sont pas les seuls à chercher dans la raison des secours contre les malheurs : Plutarque, dans son traité sur l'exil [7], proclame lui aussi la nécessité du *νοῦς καὶ λογισμός* [8].

27. Mais Sénèque connaît trop bien l'humaine faiblesse pour ne pas se rendre compte qu'il faut une rare perfection stoïcienne pour trouver dans la raison seule des consolations suffisantes. Aussi, en attendant qu'elle y parvienne, offre-t-il à sa mère d'autres secours. Il lui rappelle (XVIII-XIX) les êtres chers qui lui restent encore ; l'affection de ses deux autres fils, celle de sa sœur, la vue de son espiègle et caressant petit Marcus seront pour elle une grande distraction et une réelle consolation. Mais ce n'est là que le côté égoïste de la question. Pour tout être aimant, il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. C'est pourquoi Sénèque rappelle à Helvie qu'elle a encore des devoirs dans ce monde, en particulier envers sa petite-fille Novatilla, orpheline de mère (XVIII 7-8), et envers son vieux père (XVIII 9). Le philosophe fait ici preuve d'un sens très juste des réalités morales, en dévoilant à l'affligée des

[1] Voy. entre autres : *Ep.* VIII 7-8, XXIX 4, L 3 sqq., LXXXII 7. Cf. Perse III 30-44.

[2] Cicéron, *De Fin.* V 19, 50 sqq. ; Horace, *Ep.* I 2, 34 sqq.

[3] *Ad Polyb.* VIII, XVIII 2-4.

[4] *Nat. Quaest.* VI 32, 1.

[5] *Ad Polyb.* IV 1-2.

[6] *Ep.* XCIX 18. Cf. *Nat. Quaest.* VI 2, 1.

[7] *De Exil.* 601 E.

[8] Sur la raison, voy. *Introd.* pp. XLII et XLIII, et mon commentaire (X 11).

sources de joies pures et profondes, et des raisons de vivre et d'agir que cette âme tendre et dévouée ne pouvait repousser [1].

Pour nous autres modernes, ce sont là les pages les plus belles, les plus touchantes de la *Consolation*, et ce sont les secours qui nous paraissent le plus efficaces, tandis que les arguments précédents, tirés de la souveraine excellence de la raison, même ceux qui ne sont pas entachés de sophisme, nous laissent généralement assez froids. C'est que, dans notre conception de la personnalité humaine, nous attribuons plus d'importance au sentiment qu'à la raison : l'homme est, à nos yeux, un être plus affectif qu'intellectuel. C'est pour n'avoir pas saisi cette vérité que si souvent le stoïcisme se montre hautain, guindé, et fait violence à la nature humaine. Quand un homme est plongé dans une profonde douleur, les plus beaux raisonnements du monde ne peuvent le consoler, parce que c'est le cœur qui souffre, et que, selon le mot célèbre, « le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point. » La vraie consolation pour un être qui pleure, c'est la voix de la sympathie, c'est le regard aimant qu'à travers ses larmes il voit se diriger vers lui, c'est le contact d'un cœur, et c'est aussi le sentiment d'être utile et nécessaire à ceux qu'il aime : c'est, en un mot, la sympathie qu'il reçoit et le bien qu'il fait à d'autres. Dans ces chapitres où Sénèque parle à sa mère le langage de la tendresse et de l'émotion, nous distinguons l'homme sous le philosophe, et, chez lui, l'homme attire et charme bien plus je ne dis pas que le penseur, mais que le stoïcien dogmatique.

[1] Cf. Dartigue-Peyron, *Quae sit ap. Sen. consolat. discipl., uis, ratioque*, p. 34 : « Si quis dolore confectis persuadet *multa esse quibus operam dare necesse sit*, nonne ita eorum *animos erigit ad agendum et alacriores constituit* ? »

V

INFLUENCE DE LA DÉCLAMATION DANS LA CONSOLATION A HELVIE

28. On sait que l'éducation oratoire, telle qu'elle était comprise sous l'Empire, a exercé sur la littérature de cette époque une énorme influence, qui se manifeste en particulier par « cette teinte uniformément oratoire qui la recouvre et qui la gâte [1]. » Ce n'est pas ici le lieu d'exposer cette éducation [2]. Contentons-nous de constater que, chassée du forum par la chute de la République, l'éloquence romaine se réfugia dans l'ombre débilitante des écoles de déclamation [3], et, perdant tout contact avec la vie [4], perdit aussi peu à peu l'habitude de donner à la pensée son expression simple et naturelle, remplacée trop souvent désormais par cette recherche et cette emphase [5] qui nous frappent à la première lecture des fragments de controverses et de suasoires que nous a conservés Sénèque le Père. Les rhéteurs ne parlent et n'écrivent plus pour convaincre, mais pour plaire, ainsi que le remarque avec perspicacité l'un d'eux, Votiénus Montanus [6] : « Qui declamationem parat,

[1] G. Boissier, *Journal des savants* (1887), p. 660.

[2] On consultera avec intérêt sur cette question G. Boissier, *Les écoles de déclamation* dans son *Tacite* pp. 197-235 ; H. Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs*, pp. 39-59, 75-135 ; Rolland, *De l'influence de Sénèque le Père et des rhéteurs sur Sénèque le Philosophe* ; J. de Decker, *Iuuenalis declamans*, et surtout l'admirable étude d'E. Norden, *Die antike Kunstprosa*, I, en particulier p. 270 sqq.

[3] Outre les *écoles*, il y avait encore les *séances de déclamation*, où, tantôt devant le grand public, tantôt devant un auditoire restreint, des orateurs continuaient de se livrer aux exercices qui avaient charmé leur adolescence. Voy., à ce sujet, J. de Decker, *op. cit.* pp. 15-18, et cf. en particulier p. 16 : « ...le monde cultivé, en général, faisait de la déclamation *une occupation intellectuelle courante.* » — Il ne sera question, dans ce chapitre, que des *écoles de rhétorique*, mais il va sans dire que tout ce que j'en dis s'applique également aux *séances de déclamation.*

[4] Cf. Pétrone I-IV, surtout I 2-3.

[5] Cf. Pétrone II 6 : « Grandis, et, ut ita dicam, pudica oratio, *non est maculosa nec turgida, sed naturali pulchritudine* exsurgit. »

[6] Voy. aussi le bon sens dont fait preuve Porcius Latron, *Contr.* VII 4, 10.

scribit *non ut uincat, sed ut placeat ;* omnia itaque lenocinia conquirit... Cupit enim *se approbare, non causam* [1]. » On peut faire remonter à cette recherche excessive de l'effet la plupart des défauts des rhéteurs et des auteurs de l'Empire, leurs élèves. Sans doute, les plus grands d'entre ces derniers, un Sénèque ou un Tacite par exemple, parviennent, grâce à leur puissante personnalité, à dominer de haut les pâles imitateurs des professeurs de rhétorique, et même à convertir en qualités certains de leurs défauts [2]. Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont fortement subi, eux aussi, l'influence des écoles où s'était formée leur jeunesse, et que n'en pas tenir compte serait s'exposer à n'avoir de ces écrivains qu'une idée très incomplète. Aussi convient-il de signaler ici la part de la déclamation dans la *Consolation à Helvie :* elle est considérable [3].

Le souci de l'effet a pour première conséquence *de détruire* 29.
les proportions que doit avoir toute œuvre d'art achevée : des différentes parties d'une œuvre, les auteurs de l'Empire développent avec excès — et au détriment du reste — celles qui leur permettent de briller, et perdent la faculté de les subordonner toutes à une idée fondamentale. L'art de la composition, si admirable chez les grands classiques, n'existe, pour ainsi dire, plus [4]. C'est là le défaut qui frappe peut-être le plus chez Sénèque ; pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire d'un bout à l'autre ce traité *Des Bienfaits* dont il est si difficile, pour ne pas dire impossible, de donner une analyse. A cet égard, la *Consolation à Helvie* fait exception ; c'est de tous les ouvrages de Sénèque le mieux composé peut-être. L'ordonnance en est simple et claire [5] : introduction (I-III) ; consolation (IV-XIX), traitée en deux parties correspondant aux divisions naturelles du sujet : la

[1] *Contr.* IX praef. 1.

[2] Voy. E. Norden, *op. cit.* pp. 312-313, 329 sqq.

[3] Cf. Morawski, *Rhetor. Roman. Ampullae*, p. 2 : « Quem (Senecam) quidem fere in nullo libello tantopere deliciis scholasticorum indulsisse iudicauerim quam in *Consolatione ad Heluiam matrem* conscripta. »

[4] Voir dans Bornecque, *op. cit.* p. 121, des comparaisons intéressantes, par exemple entre le *Brutus* de Cicéron et le *Dialogue* de Tacite. Cf. encore, dans le même ouvrage, pp. 127-128.

[5] Aussi est-ce avec raison que Diepenbrock, *L. Ann. Senec... uita*, p. 66, en loue le « *lucidus ordo, quod raro in Seneca potest laudari.* »

situation de Sénèque (V-XIII), celle d'Helvie (XIV-XIX) ; conclusion (XX). Ne nous hâtons pas d'en conclure à l'absence complète de ce défaut dans notre *Consolation :* si la composition générale y échappe, nous le retrouvons dans les proportions exagérées données à certains développements, par exemple aux lieux communs de la pauvreté et de la richesse (X-XII), que l'auteur traite trop *pour eux-mêmes* et qui n'occupent pas moins de trois longs chapitres, presque autant que le sujet principal : l'exil (VI-IX).

30. L'influence des écoles de rhétorique se manifeste encore dans le *style*. L'un des reproches que Quintilien adresse à Sénèque est d'écrire en phrases hachées menues : *minutissimae sententiae* [1]. Les périodes sont rares chez lui. La plus longue de cette *Consolation* se trouve au chapitre VIII 6. Encore n'est-il pas tout à fait juste de parler ici de période, cette longue phrase étant coupée en membres à peu près égaux et de courtes dimensions. Quintilien a d'ailleurs tort d'en faire un grief à notre auteur : outre que chaque style a son genre de beauté et que la période calme et majestueuse des ouvrages philosophiques de Cicéron ne convenait ni à la nature ardente de l'Espagnol Sénèque ni à l'époque agitée et sanglante d'un Claude ou d'un Néron [2], ce n'est pas Sénèque qui le premier brisa cette période en phrases hachées. Cette dislocation du grand style classique commence, en effet, sous Auguste déjà, dans les écoles de déclamation, où maîtres et élèves, cherchant à plaire au public et à griser leur vanité de triomphes répétés, prennent l'habitude de s'arrêter, à tout moment, dans leur débit, pour donner à leurs auditeurs l'occasion d'applaudir [3]. Voici un exemple typique de ce style haché ; c'est un passage d'une controverse [4] où il est question de Fla-

[1] Quintilien X 1, 130. Voy. mon commentaire (XI 2).

[2] Je partage tout à fait l'opinion de M. Norden, *op. cit.* pp. 312-313 : « Wer möchte wünschen, dass dieser Schriftsteller, erfüllt von Pathos und getragen von einer maniera grande, in einer Zeit voll massloser Aufregungen in dem ruhigen, von dem Leben und Treiben der grossen Welt nicht berührten Stil der philosophischen Schriften Ciceros geschrieben hätte ? » Cf. Sénèque, *Ep.* CXIV 16 et Tacite, *Ann.* XIII 3.

[3] *Contr.* IX praef. 2.

[4] *Contr.* IX 2, 22. Autre exemple, en grec celui-là : *Contr.* I 8, 16.

minius faisant exécuter un condamné au milieu d'un festin et sur la demande d'une courtisane : « *Age lege* (formule de l'exécution). *Scis, inquit* (le rhéteur), *quid dicat ? Interdiu age, in foro age. Stupet lictor. Idem dicit quod meretrix tua : hoc numquam se uidisse.* »

Le triomphe du nouveau style, c'est le *trait : sententia.* 31.
On appelle de ce nom une pensée brillante, exprimée d'une façon concise, piquante et, généralement, antithétique. Les *Controverses* et les *Suasoires* en fourmillent ; c'en est la caractéristique [1]. Dans les écoles de rhétorique, la recherche des traits devient une vraie passion [2], qui fait perdre aux orateurs tout sens de la vraisemblance. Reconnaîtrait-on le langage d'un père pleurant la mort de ses trois enfants dans les *sententiae* suivantes : « *Nulla flendi maior est causa quam flere non posse.* — *Ibi* (le tombeau de ses enfants) *me flere prohibes, ubi crudeliter ipse non fleres.* — Vidi *ebriorum sitim et uomentium famem.* — Senex, orbus, infelix, *hoc tantum inter miserias solacium capio, quod miserior esse non possum.* — *Cogit flere qui non sinit* [3]. » On trouvera dans chacun de ces traits les trois caractéristiques signalées plus haut : la concision, le piquant, l'antithèse. La concision est la qualité essentielle du trait, sans laquelle les deux autres ne peuvent exister. C'est pour cette raison que les déclamateurs aimaient tant Salluste, qu'ils préféraient même à Thucydide, moins concis, selon eux, que l'historien latin [4]. On poussait cette passion de la concision jusqu'à corriger des vers connus pour leur donner un tour plus bref. C'est ainsi qu'Ovide, grand élève des rhéteurs, proposait de supprimer le second hémistiche du vers suivant [5], qui est de Varron :

« *Omnia noctis erant* /placida composta quiete. »

[1] E. Norden, *op. cit.* p. 280 : « *Die pointierte Sentenz..., geradezu das Charakteristikum dieser Eloquenz* und damit des grössten Teils der Litteratur der Kaiserzeit. »

[2] Quintilien VIII 5, 31 ; cf. Tacite, *Dial.* XX.

[3] *Contr.* IV 1, 1-2.

[4] *Contr.* IX 1, 13.

[5] *Contr.* VII 1, 27. Il se trouva même un déclamateur grec pour renfermer un trait en deux mots (*Contr.* I 1, 25). La salle, ce jour-là, dut crouler sous les applaudissements !

Le style de Sénèque le Philosophe, lui aussi, est plein de *sententiae*. Les traits correspondent d'ailleurs à la tournure de son esprit et à son goût naturel, en littérature, pour tout ce qui brille et chatoie. Ils ne sont pas rares dans notre *Consolation*. En voici quelques-uns, qui réunissent les trois qualités d'une *sententia :* « Hoc adhuc defuerat tibi, *lugere uiuos* (II 5). — *Brutus sine Marcello reuerti se doluit, Caesar erubuit* (IX 6). — *Potentiam liberorum muliebri inpotentia* exercent (XIV 2). — *Contumeliam ipsi contumeliae facere* (XIII 7). »

Il y a même, parmi les traits de Sénèque, de véritables trouvailles en fait de phrases lapidaires [1], celles-ci par exemple : « *Vomunt ut edant, edunt ut uomant* (X 3). — *Si magnus uir cecidit, magnus iacuit* (XIII 8). — *Per ipsas cicatrices percussa es* (XV 4). » Le premier et le troisième de ces traits sont des réminiscences des rhéteurs [2] : « Vidi *ebriorum sitim* et *uomentium famem* » et « *Nullum* iam tibi *uulnus nisi per cicatricem imprimi potest*. » Les déclamateurs avaient l'habitude de s'emprunter librement certaines de leurs *sententiae :* celles qui avaient particulièrement plu [3]. Sénèque ne fait donc que se conformer à l'usage reçu. Mais on remarquera, en les comparant entre eux, combien ses traits sont d'une plénitude plus expressive et d'une concision plus mordante que ceux des rhéteurs : c'est la différence du génie et du talent.

La recherche des traits ne va pas non plus sans défauts. Ainsi, les rhéteurs ne reculent pas devant des jeux de mots. Plusieurs des *sententiae* déjà citées en contiennent ; ils n'ont cependant rien de choquant et servent plutôt à donner plus de relief à la pensée. Ce n'est pas toujours le cas. Voici, par exemple, de simples calembours : « *Incendia* illa urbium *excidia* sunt. — Peribit... quod Cicero *scripsit*, manebit quod Antonius *proscripsit* [4]. » Sénèque en a aussi dans la *Consolation à*

[1] C'est aussi une des caractéristiques du style cornélien : il n'est pas sans intérêt de noter que Corneille connaissait bien Sénèque et qu'en particulier le sujet de *Cinna* lui a été inspiré par une page célèbre du *De Clementia*.

[2] *Contr.* IV 1, 1 ; I 8,3. Voy. encore mon commentaire, au chap. XIII 8.

[3] Bornecque, *op. cit.* p. 110 sq., et J. de Decker, *Iuuenalis declamans*, p. 166.

[4] *Contr.* II 1, 12 ; *Suas.* VII 11.

Helvie[1] : « Furor... est, cum tam exiguum *capias*, *cupere* multum (X 6). » Ce n'est là encore que péché véniel. Voici qui est plus grave. Pour frapper l'attention de l'auditoire, les professeurs de rhétorique ne rougissent pas, devant leurs élèves, de recourir parfois à une indécence, voire à une obscénité, que le bon Sénèque condamne énergiquement. On en trouvera des exemples surprenants dans la controverse de la « Prêtresse livrée à la prostitution[2] ». Moins pudique que son père, Sénèque le Philosophe, ici encore, est l'élève des rhéteurs. Dans les peintures qu'il fait du luxe extravagant et de l'immoralité de ses contemporains, il relève certains détails scabreux avec une complaisance qui ne laisse pas d'étonner un peu chez un moraliste, par ailleurs si austère. La pensée qu'il s'adresse à sa mère ne l'en a pas complètement gardé dans cette *Consolation*[3].

Un caractère du style des déclamateurs que je crois devoir encore signaler, c'est sa *couleur poétique*. A l'époque classique, poésie et prose avaient chacune son langage[4]. On sait avec quel soin Cicéron respecte cette distinction. Cette sorte de scrupule est déjà moins grande chez Tite-Live. Elle n'existe plus chez les rhéteurs, qui, pour donner un éclat nouveau à leur prose, y introduisent des mots ou des tournures qu'ils empruntent aux poètes, — parfois même d'une façon inopportune, *repugnante materia*[5]. Leur poète préféré est Virgile[6], qui n'est, cela va sans dire, nullement responsable de leurs excès. Le résultat de ces imitations et de ces emprunts est la suppression des distinctions d'autrefois et la formation d'une 32.

[1] Je les ai relevés dans mon commentaire en les classant d'après leurs genres. Voy. sur les jeux de mots de Sénèque les substantielles pages (LXXXII sqq.) de l'*Introduction* des *Select Letters of Seneca* de M. Summers.

[2] *Contr.* I 2,21 sqq. (Dans ce même passage se trouve la critique de Sénèque.) Cf. encore *Contr.* IV praef. 9-11, X 4, 17 ; *Ad Hel.* XVI 3 et le commentaire.

[3] Voir, par exemple, *Ad Hel.* XIII 3, XVI 3. Cf. aussi *Ad Marc.* (adressé également à une femme) XVII 5, XXII 2-3. — La recherche du piquant n'est pas la seule explication de ce fait. Voy. *Introd.* § 4.

[4] Même chez Salluste, cf. Norden, *Die ant. Kunstprosa*, I, p. 202, n. 3 : « *Poetische Worte* hat er dagegen gemieden. »

[5] *Suas.* III 4 ; cf. *Suas.* I 12.

[6] *Contr.* VII 1, 27 ; *Suas.* II 19-20, III 4-7.

« prose poétique [1] », qui est celle de la plupart des écrivains de l'Empire [2]. Dans la *Consolation à Helvie*, cette influence du langage poétique sur celui de la prose se manifeste en particulier par la tendance à personnifier les choses inanimées ou les abstractions: « *Pietas* tua audire *gestit* » (IV 2); — « *Luxuria* uitiis locum *quaerens* » (VI 2); — par l'emploi d'adjectifs neutres à la place de substantifs, tels que *profundum* pour *mare* (X 2), ou de mots que l'usage classique réservait exclusivement à la poésie, comme *senium* pour *senectus* [3] (VII 3).

33. Ce n'est pas seulement sur la forme, c'est encore *sur le contenu* des œuvres que s'est exercée, sous l'Empire, l'action de la rhétorique. Un des moyens auxquels recouraient les déclamateurs pour varier leur éloquence et plaire à leurs auditeurs consistait à semer leurs discours de *descriptions*, lesquelles répondaient à ce besoin de pittoresque et de romanesque que satisfaisait si peu la littérature classique, tout entière orientée vers l'étude de l'âme humaine et non vers la nature extérieure [4]. On n'en trouve pas moins de six mentionnées dans une seule controverse : I 4 §§ 2, 7, 8, 9 ; 12 (deux). Les Suasoires se prêtaient tout particulièrement aux descriptions de lieux, de fleuves, de villes, de mœurs de peuples [5]. La *Consolation à Helvie* n'abonde pas en descriptions. Elle en contient cependant quatre : les deux premières, assez longues, consacrées aux voyages et aux migrations d'individus et de peuples (VI 2-4, VII entier); les deux autres, très sobres, à la Corse (VI 5, IX 1, cf. VII 9).

[1] Norden, *op. cit.* p. 287 : « Die Annäherung der Poesie an die Prosa war in jenen Kreisen und der ganzen von ihnen abhängigen Litteratur so weit fortgeschritten, *dass sie sich überall berührten*, bei manchen völlig in einander aufgingen... ; (die Poesie) wurde durch *eine in poetischen Farben schillernde Prosa* ersetzt. »

[2] Une évolution semblable s'est produite dans les littératures modernes, du moins dans la française, du XVIIe au XIXe siècle, en passant par Rousseau et Chateaubriand. Ce sont là phénomènes littéraires qui se répètent.

[3] On trouvera signalés dans mon commentaire d'autres exemples de cette prose poétique, que je ne puis citer ici.

[4] Autre comparaison à faire avec les littératures modernes : à la littérature toute psychologique et morale du XVIIe siècle succède, avec la fin du XVIIIe et le XIXe, celle du pittoresque et de la « couleur locale ».

[5] Cf. *Suas.* II 8.

A côté des descriptions, ce qu'on rencontre très souvent **34.** chez les rhéteurs, ce sont les *exemples historiques*. Quintilien les jugeait indispensables à l'orateur pour illustrer la cause qu'il avait à défendre [1], tandis que les déclamateurs en faisaient usage — et abus —, comme des lieux communs, pour cacher le vide de leurs pensées et la pauvreté de leur dialectique. L'importance qu'ils leur attribuaient était telle que de doctes compilateurs se mirent à composer, à leur intention, des recueils d'exemples. L'ouvrage de Valère Maxime en est un [2]. Entre les mains des rhéteurs et de leurs élèves, les hommes du passé finissaient par perdre un grand nombre de leurs traits historiques et concrets pour devenir des symboles de vertus ou de vices [3]. Les écoles retentissaient de leurs noms : *decantatae in omnibus scholis fabulae* [4]. Parlait-on d'une mort courageuse ? Immédiatement, on citait le nom de Caton [5], ou l'on accumulait d'autres exemples d'hommes morts courageusement [6]. Crésus et Crassus personnifiaient l'opulence et le luxe ; Tubéron ou Fabricius, la pauvreté et la simplicité [7]. Popularisés par la déclamation, les exemples historiques l'étaient aussi par la philosophie [8], notamment par la Consolation, où ils avaient si légitimement acquis droit de cité qu'une convention s'y était établie sur la place à leur attribuer : ils suivaient les préceptes [9].

[1] Quintilien XII 4, 2. Cicéron en fait grand usage dans ses discours et ses traités philosophiques, cf. *Pro Balb.* V 11 ; *Pro Mil.* III 7 sqq.; *De Off.* II 7, 25 sqq. ; *Tusc.* V 34, 97 sqq. — Cf. J. de Decker, *Iuuenalis declamans*, pp. 35-36, 42, 61-62, 107-110.

[2] Voy. Norden, *op. cit.* pp. 303-304. Valère Maxime avait eu des prédécesseurs à Rome, cf. Suét. *De Gram.* X. Rappelons aussi les légendes amoureuses que certains historiens grecs aimaient à rassembler dans leurs ouvrages et qui servaient aux poètes, surtout à l'époque alexandrine ; cf. Rohde, *Der griechische Roman* (1876), pp. 38-55.

[3] Il ne faudrait pourtant pas exagérer, et y voir de simples types conventionnels : l'idée qu'on s'en faisait dans les écoles était assez juste, cf. P. Vallette, *L'Apologie d'Apulée*, p. 150.

[4] Sénèque, *Ep.* XXIV 6.

[5] Sénèque, *ibid.* ; *Suas.* VI 2.

[6] *Suas.* VI 8, VII 14.

[7] *Contr.* II 1, 7 et 29.

[8] Cicéron, *De Off.* I 18, 61 ; *Tusc.* I 34, 83 à 35, 86.

[9] *Ad Marc.* II 1.

Pour cette double raison, notre philosophe a bien garde de les omettre dans sa lettre à sa mère. Nous y trouvons Marcellus comme exilé (IX-X) ; Apicius est le type du riche fastueux et dissipateur (X 8 sqq.); Curius, que Sénèque lui oppose (*ibid.*), est l'exemple classique de l'antique frugalité : *exactissima norma Romanae frugalitatis* [1]. L'anecdote que Sénèque rapporte ici semble inséparable de son nom : on la retrouve chez la plupart des auteurs qui parlent de lui [2]. La pauvreté est encore illustrée par les noms vénérables d'Homère, de Platon, de Zénon, de Ménénius Agrippa, de Régulus, de Scipion (XII 4-7), ces trois derniers accompagnés aussi d'anecdotes que reproduisent d'autres auteurs [3]. Socrate, Aristide et Caton (XIII 4-7) représentent la sérénité du sage en face des outrages ; Cornélia, mère des Gracques, et Rutilia, mère de C. Aurélius Cotta (XVI 6-7), la fermeté d'âme féminine. Remarquons, à côté de ces noms célèbres d'hommes ou de femmes, celui d'une chose que rendaient vénérable sa haute antiquité et le souvenir glorieux qu'elle éveillait : la cabane de Romulus, à laquelle Sénèque fait allusion en passant (IX 3). Elle était comme l'auguste symbole des humbles origines de Rome.

35. Enfin, les *lieux communs* jouent un très grand rôle dans l'éloquence de l'école, — tout autant, peut-être davantage encore, que les descriptions et les exemples. On sait l'importance que leur attribuait Cicéron [4]. Seulement, ce qui pour lui n'était qu'un moyen, destiné à élever un débat particulier à la hauteur d'une question générale, devient un but pour les rhéteurs. Ignorants des lois et des termes juridiques en usage [5], dédaignant l'argumentation comme « ennuyeuse et peu capable

[1] Valère Maxime IV 3, 5.

[2] Cicéron, *De Sen.* XVI 55 ; Valère Maxime IV 3, 5 ; Pline, *Nat. Hist.* XIX 87 ; Plutarque, *Cato* (maior) II. Remarquons qu'elle revêt chez Valère Maxime une forme plus oratoire, surtout dans la réponse de Curius.

[3] Pour Agrippa, cf. Valère Maxime IV 4, 2 ; pour Régulus, Tite-Live, *Perioch.* XVIII, Valère Maxime IV 4, 6 ; Apulée, *Apol.* XVIII (éd. Helm). Quant à Scipion, Sénèque fait ici erreur, voy. mon commentaire.

[4] *De Orat.* II 30, 130 sqq. ; *Orat. Part.* XXX 104 sqq. ; cf. Quintilien II 4, 24 sqq.

[5] *Contr.* II 3, 12-13 ; III praef. 16-17, et les notes de M. Bornecque ; Tacite, *Dial.* XXXII.

d'ornements [1] », ils trouvaient dans le développement des lieux communs, comme dans les exemples, les descriptions, les traits, un moyen de cacher leur absence de préparation technique et de briller au détriment du fond. Pour bien traiter les questions générales, une solide culture philosophique est indispensable, ainsi que de vrais orateurs l'ont remarqué déjà dans l'antiquité [2]. Or, la plupart du temps, les déclamateurs en sont totalement dépourvus. Aussi se rabattent-ils sur ces développements faciles qui, comme dit Sénèque le Père [3], « n'ont pas de lien étroit avec la controverse même, mais peuvent se transporter ailleurs avec suffisamment d'à propos, tels ceux sur la fortune, la cruauté, le siècle, les richesses. » Ces lieux communs ne prouvent souvent rien du tout [4]. Peu importe aux rhéteurs : leur but étant de briller devant un auditoire qui ne demande qu'à applaudir, ils les développent pour eux-mêmes, avec prolixité, oubliant le sujet qu'ils traitent et n'y rattachant trop souvent ces « pièces rapportées » que par un lien artificiel et lâche : c'est précisément ce que nous appelons de nos jours « faire de la rhétorique ». On ne rencontre pas moins de sept fois, dans les deux premiers livres des *Controverses*, le développement sur la fortune et son instabilité (I 1, 3; I 1, 5; I 1, 16; II 1, 7; II 4, 3).

Sénèque a pris, dans les écoles de déclamation [5], le goût des lieux communs, qu'on rencontre, pour ainsi dire, à chaque pas dans son œuvre [6] : il trouve moyen d'en glisser jusque

[1] *Contr.* IX praef. 1.

[2] Cicéron, *De Orat.* I 12, 53, III 30, 121; *Orat.* IV 12 sqq. ; Tacite, *Dial.* XXXI et XXXII.

[3] *Contr.* I praef. 23.

[4] Quintilien VII 1, 41.

[5] Il convient de mentionner aussi l'influence de la philosophie grecque, où les lieux communs, surtout depuis Socrate, jouent un rôle important. Mais cette influence, très probablement, ne s'est exercée sur Sénèque qu'après celle des déclamateurs, s'y ajoutant et la renforçant encore. C'est bien l'école du rhéteur qui lui a donné, à cette époque impressionnable et décisive de l'adolescence, l'habitude et l'amour des *loci communes :* je n'en veux pour preuve que ces ressemblances, ces réminiscences, ces emprunts même que je signale dans les pages qui suivent.

[6] J'en excepte les *Lettres à Lucilius*, écrites dans la disgrâce, à l'approche de la mort. La part de la rhétorique est relativement faible dans ce beau livre, où se révèle une âme profonde, mûrie par la vie et que ne séduisent plus les dehors brillants des choses.

dans ses *Naturales Quaestiones*[1], où ils n'ont que faire. S'il en est si prodigue, ce n'est certes pas qu'il manque d'une profonde culture philosophique. Son exemple n'est donc qu'une confirmation plus éclatante de l'extraordinaire influence des écoles de déclamation. Les chapitres X, XI, XII de notre *Consolation*, à quoi on peut ajouter les §§ 2 et 3 du chapitre IX, ne sont que le développement des lieux communs classiques de la pauvreté et de la richesse. Fabianus, le déclamateur-philosophe, l'un des maîtres particulièrement chers à Sénèque[2], s'en était fait une sorte de spécialité : au livre II des *Controverses*, il y revient quatre fois : II 1, 10-13; 25; 5, 6-7; 6, 2 (cf. encore II praef. 2)[3]. Les analogies entre les diatribes de Sénèque et celles des déclamateurs ne se manifestent pas seulement dans les attaques générales contre le luxe et les mœurs de l'époque, ou dans l'éloge de la pauvreté ; elles apparaissent jusque dans les détails. Prenons, par exemple, le § 3 du chapitre X : qu'est-il, au fond, que le développement de cette parole de Fabianus[4] : « *O paupertas, quam ignotum bonum es !* » Ailleurs, les réminiscences sont encore plus frappantes. Sénèque mentionne, par exemple, au chapitre IX 3, la cabane de Romulus. On trouvera à deux endroits des *Controverses* l'évocation de la *casa Romuli* : « Interque tam effusa mœnia, ubi nunc... auro puro fulgens praelucet Capitolium, *nihil est humili Romuli casa nobilius*[5]. » Valère Maxime jure par elle aussi solennellement que par l'autel de Vesta[6]. Pour prouver que la pauvreté n'est pas un mal, Sénèque célèbre la rustique frugalité des vieux Romains (X 7-8). Les déclamateurs ne font pas autrement : ils se plaisent à rappeler les humbles origines de Rome et à en opposer la simplicité au luxe de leur époque[7]. Sénèque

[1] Cf. en particulier *Nat. Quaest.* III 17-18, comme exemple du faible lien unissant le développement d'un lieu commun au sujet traité.

[2] Voy. *Introd.* § 2.

[3] Les mêmes sujets sont encore traités par d'autres rhéteurs : *Contr.* I 6, 5 ; II 7, 1 et 3-4 ; V 5, 1-2 ; X 4, 17.

[4] *Contr.* II 1, 12.

[5] *Contr.* I 6, 4. On trouvera l'autre passage dans mon commentaire (IX 3).

[6] Valère Maxime IV 4, 11.

[7] *Contr.* I 6, 4 (tout le paragraphe) ; cf. X 4, 5, et Valère Maxime, *loc. cit.*

y revient à plus d'une reprise dans son œuvre [1]. Après lui, d'autres auteurs reprennent ces traditionnelles allusions [2].

C'est surtout dans les invectives de Sénèque contre les richesses et l'immoralité de ses contemporains que l'on aperçoit l'incontestable influence des écoles de rhétorique. Sénèque reproche aux riches leurs énormes constructions (IX 2) ; les rhéteurs l'avaient fait avant lui [3]. Sénèque critique la recherche dans les vêtements et la parure (XI 1-3, 6), Fabianus également [4]. Sénèque s'élève contre les plaisirs et les excès de la table (X 2-5, 9-10) ; j'ai déjà cité la fameuse exclamation : *Vomunt ut edant, edunt ut uomant* (X 3), et je l'ai rapprochée d'un passage des *Controverses* [5]. Ajoutons-y les diatribes de Fabianus contre la bonne chère et le vin [6]. Pour répondre à ce besoin de luxe et pour satisfaire l'insatiabilité des gourmets, on va troubler les profondeurs de la terre et de la mer (X 2-3), on dévaste les forêts (X 5). Les mêmes reproches se trouvent déjà chez les déclamateurs, et l'imitation ici se trahit jusque dans le choix des termes. Comparez, par exemple, les passages suivants : Fabianus : « Ad delicias... *lapis omnis* eruitur, *caeduntur* ubique gentium *siluae... Secatur lapis* [7] »; Sénèque : «*Nationum omnium lapides*» (XI 3), «quid *uastatione siluarum*» (X 5). Fabianus : « Gemmas et *ex alieno litore* petitos lapillos [8] » ; Sénèque : « Conchylia... *ex ignoto litore* eruere » (X 2). Fabianus : « Quae causa *hominem aduersus hominem* in facinus coegit ?... An, ut conuiuia populis instruantur et tecta auro fulgeant, parricidium (le crime de la guerre) tanti fuit ? [9] » ; Sénèque : « Quid manus et aduersus feras et *aduersus homines* armatis ? » (X 6).

[1] Voy., par exemple, *Ep.* LXXXVII 41, XCV 72-73, LXXXVI 1-13.

[2] Juvénal VI 287 sqq. ; Apulée, *Apol.* XVIII (éd. Helm.). Cf. J. de Decker, *Iuuenalis declamans*, p. 121 sqq.

[3] *Contr.* II 1, 11 (Fabianus) ; V 5, 1-2. Comparer en particulier : « Excitati in immensam altitudinem parietes *lucem non impediunt?* » (*Contr.* V 5, 1), et : « Hoc plus erit, quod illis *caelum abscondat.* » (*Ad Hel.* IX 2.) On trouve déjà chez Horace des allusions à ce genre de constructions : cf. *Ep.* I 10, 23.

[4] *Contr.* II 5, 7.

[5] Voy. *Introd.* p. LVIII.

[6] *Contr.* II 1, 11 ; II 6, 4.

[7] *Contr.* II 1, 12.

[8] *Contr.* II 5, 7.

[9] *Contr.* II 1, 10-11.

Sénèque, enfin, invective contre l'immoralité de son époque. Ici encore, il ne fait que suivre l'exemple des rhéteurs. L'imitation est extrêmement frappante en ce qui concerne les femmes. Sénèque leur reproche leur effronterie : « *Tanta feminarum petulantia* » (XIX 2), leur maquillage et leurs artifices de courtisanes : «*Coloribus ac lenociniis* » (XVI 4), l'impudeur de leurs toilettes transparentes : « *Vestis quae nihil amplius nudaret, cum poneretur* » (*ibid.*). Tous ces traits de mœurs se trouvent déjà dans un discours de Latron[1] : « Prodite, matronae, fronte *in omne lenocinium* composita, *paulo obscurius quam posita ueste nudae*[2], *exquisito in omnes facetias sermone.* »

[1] *Contr.* II 7, 4.

[2] Cf. encore Fabianus (*Contr.* II 5, 7) : « *...uestemque nihil in matrona tecturam.* »

ARGUMENT ANALYTIQUE

I - III. *Introduction.* — Après avoir exposé les raisons qui l'ont empêché d'écrire plus tôt sa *Consolation*, Sénèque, usant d'une thérapeutique énergique, rappelle à sa mère tous les malheurs qui ont assombri sa vie pour lui montrer que, victorieuse de tant d'épreuves, elle ne doit pas se laisser vaincre par la dernière.

IV. *Division.* — Il traitera son sujet en deux parties : dans la première, il s'attachera à prouver qu'il n'est pas malheureux ; dans la seconde, que l'épreuve qui frappe Helvie n'est pas aussi grave qu'elle le croit.

Première partie : V-XIII.

V. — Déjà avant son exil, il s'était habitué, grâce aux leçons de la sagesse stoïcienne, à prévoir les coups du sort et à mettre son bonheur, non dans les avantages extérieurs, mais dans les seuls biens qui dépendent de nous : ceux de l'âme.

VI-VII. — Qu'est-ce d'ailleurs que l'exil? Un changement de lieu. Or rien de plus naturel que de changer de lieu ; Sénèque en donne trois preuves : les déplacements de particuliers, la constitution de l'âme humaine, les migrations de peuples.

VIII. — Au changement de lieu, il y a un remède, fourni par deux arguments philosophiques. Le premier, c'est que la nature — par quoi il faut entendre le ciel et les astres — est partout la même et déploie partout aux yeux de l'homme la variété et la beauté de ses spectacles.

IX. — Le second, c'est que l'exilé peut emporter avec lui ses vertus, ces augustes compagnes dont la présence trans-

forme une cabane en un temple et enlève à l'exil toute son amertume.

X-XII. — Le changement de lieu qu'est l'exil s'accompagne de certains désagréments, considérés généralement comme des maux : la pauvreté, par exemple. Mais la pauvreté n'est pas un mal : les besoins du corps sont en petit nombre et peuvent être satisfaits en exil aussi bien qu'ailleurs. Elle n'est un mal que pour ceux qui regardent la richesse comme un bien et qui ignorent que, comme la pauvreté, elle n'est qu'une chose « indifférente » et ne dépend pas de nous. La vraie richesse est le contentement de l'âme. Or l'âme, inaccessible aux injures de la fortune, ne peut être exilée. Rappelons-nous, d'ailleurs, que les pauvres, bien plus nombreux que les riches, ne sont pas plus malheureux qu'eux ; qu'en de nombreuses circonstances, les riches sont obligés de vivre comme les pauvres, et que beaucoup de grands hommes ont passé leur vie dans la pauvreté.

XIII. — La honte et le mépris dont l'exilé souffre aux yeux du vulgaire ne sont pas non plus des maux : ce sont encore des *ἀδιάφορα*, qui ne peuvent rien enlever à la sérénité de l'homme pour qui la vertu est le seul bien.

Seconde partie : XIV-XIX.

XIV. — Le chagrin d'Helvie peut provenir de deux causes : la perte d'un soutien matériel ou le regret d'un fils bien-aimé. La première de ces causes ne peut entrer ici en ligne de compte : mère dévouée et dépourvue d'égoïsme, elle n'a jamais eu recours, comme tant de mères ambitieuses, à la fortune et à l'influence de ses fils pour atteindre des buts intéressés.

XV. — La seule cause de son chagrin, c'est la séparation d'un fils à qui la lie la plus tendre, la plus profonde affection.

XVI. — Si légitime que soit ce chagrin, il ne faut pas qu'Helvie se laisse entraîner au désespoir et le justifie en invoquant son sexe : exempte des faiblesses et des défauts de la femme, elle doit et peut se garder de tout excès dans les manifestations de sa douleur. Aussi bien, l'exemple de certaines

femmes, comme la mère des Gracques, lui apprendra à la contenir.

XVII. — Seulement, contenir sa douleur, ce n'est pas s'en débarrasser ; tenace, elle sait toujours redresser la tête et revendiquer ses droits. Le mieux est donc de la vaincre complètement. Cette victoire n'est possible qu'avec le secours de la philosophie. Sénèque invite donc sa mère à revenir à ces belles et austères études, qu'elle a d'ailleurs toujours aimées.

XVIII-XIX. — En attendant la victoire définitive que lui promet la philosophie, Helvie trouvera de grandes consolations dans l'affection de ses fils, de son petit-fils Marcus et de sa sœur, ainsi que dans l'accomplissement des devoirs qu'elle a encore dans ce monde, en particulier envers sa petite-fille Novatilla, orpheline de mère, et envers son vieux père.

XX. — *Conclusion.* — En terminant, Sénèque répète à sa mère qu'il est heureux. Son esprit, délivré de toute distraction, peut se livrer en toute tranquillité aux études les plus diverses, surtout à celle des phénomènes de la nature.

L. ANNÆI SENECÆ

DIALOGORUM LIBER XII

AD HELVIAM MATREM

DE CONSOLATIONE

I. — Saepe iam, mater optima, impetum cepi consolandi te, saepe continui. Vt auderem, multa me inpellebant : primum uidebar depositurus omnia incommoda, cum lacrimas tuas, etiam si supprimere non potuissem, interim certe abstersissem ; deinde plus habiturum me auctoritatis non dubitabam ad excitandam te, si prior ipse consurrexissem ; praeterea timebam, 1

N. C. *(Choix de notes critiques)*. — A uel A^1 = *codex Ambrosianus* (X^{mi} uel XI^{mi} saeculi) ; A^2 et A^5 = *correctores codicis A posteriores ;* D = *codices deteriores ;* ug. = *uolgo ;* // = *rasurae.* — I 1. *supremere A*, corr. ug.

I 1. — **Saepe... cepi,... saepe continui** : ces expressions prouvent que la *Consolation* n'a pas été écrite dès l'arrivée de Sénèque en Corse. Voy. *Introd.* p. XX. — **Impetus** se dit d'une prompte décision suivie d'un commencement d'exécution, cf. *Ep.* LXXVIII 2: « Saepe *impetum cepi* abrumpendae uitae », et Quinte-Curce V 12,1 : « Bessus occidendi protinus regis *impetum ceperat.* » — **Depositurus** : ellipse de *esse*, rare à l'époque classique sauf dans le style familier (Cicéron, *Ad Att.* VIII 9, 2), mais assez fréquente sous l'Empire : cf. plus bas *habiturum* et *De Tranq. An.* VII 2. — **Certe** : « en tout cas » (litt. : « ce qu'il y a de sûr, c'est que... »), cf. *De Ben.* IV 29, 1 : « Distinguam istud, *certe* temptabo distinguere. » — **Non dubitabam** : la construction de *non dubitare* + *prop. inf.*, au lieu de *quin* et le *subj.*, peu employée à l'époque classique, est fréquente chez les auteurs de l'Empire, cf. plus bas II 1, et *De Clem.* I 13, 5 : « Bene *se moriturum* (encore l'absence de *esse*).. .*non dubitat.* » — **Si prior ipse consurrexissem** : le néo-stoïcisme, dont

ne a me uicta fortuna aliquem meorum uinceret : itaque utcumque conabar manu super plagam meam inposita ad obliganda
2. uolnera uestra reptare. Hoc propositum meum erant rursus quae retardarent. Dolori tuo, dum recens saeuiret, sciebam occurrendum non esse, ne illum ipsa solacia inritarent et accenderent :

N. C. — I 2. uerba duo : ***dolori tuo*** **post** ***saeuiret*** **in A iterantur.**

on sait le caractère essentiellement pratique (voy. *Introd.* § 2), attachait une grande importance à l'exemple donné par le philosophe lui-même : « Audiui te, cum *alios* consolareris : tunc conspexissem, *si te ipse consolatus esses, si te ipse dolere uetuisses.* » (*De Prouid.* IV 5.) — **A me uicta fortuna** : affirmation destinée à rassurer Helvie, et répétée ailleurs (IV 1, XX 1, cf. *Octauia* 381 sqq.). Cette victoire ne devait être que de courte durée, comme le prouve bien toute la *Consolation à Polybe.* Voy. *Introd.* § 10. — **Vtcumque** : cet adv., toujours relatif chez Cicéron, est ici pris dans le sens indéfini : « de toute façon, tant bien que mal ». Autres exemples : plus bas § 4, et *Ep.* XIX 8, XCII 6. Au contraire, emploi classique : *Ad Hel.* VI 1. — **Vestra** : entendez Helvie et tous les siens restés à Rome. — **Reptare** : il y a ici l'image d'un champ de bataille sur lequel rampe un soldat grièvement blessé. Sur les comparaisons ou métaphores empruntées au domaine militaire, voir plus bas (II 5) la note sur *incursantis.*

2. — **Rursus** (proprement : « en arrière », *reuorsus*) : « d'autre part », cf. *Ad Polyb.* XVIII 4 ; *De Ben.* II 15, 3. — **Recens** : adj ; mais ne pressent-on pas ici le sens adverbial que lui donnent tant d'auteurs de l'Empire, en particulier Tacite ? Cf. dans Tite-Live XXII 8, 1 : « *Repens* alia nuntiatur clades », où *repens* est, plus visiblement encore que notre *recens*, à mi-chemin entre l'adj. et l'adv. — **Saeuiret** : subj. du style indir. La subordonnée est présentée comme faisant partie de la pensée de Sénèque. Voy. un exemple semblable chez Tite-Live V 54, 3 : « Cum abessem..., haec omnia occurrebant, colles campique et Tiberis... et hoc caelum, sub quo *natus educatusque essem.* » — **Occurrendum non esse** : on exigeait beaucoup de tact, chez le consolateur, dans le choix du moment : « Sumendum tempus est (il faut choisir le bon moment) non minus in animorum morbis quam in corporum.» (Cic. *Tusc.* III 31, 76.) Chrysippe était d'avis qu'il fallait attendre que la douleur se fût un peu calmée (Cic. *op. cit.* IV 29, 63). Mais l'opinion la plus répandue voulait qu'on commençât aussitôt que possible (Voy. *Introd.* p. XLI). C'était probablement l'opinion de Crantor, puisque c'est celle de Cicéron (*Tusc.* IV 29, 63), qui s'inspire de lui dans ces matières ; c'était aussi celle de Plutarque

nam in morbis quoque nihil est perniciosius quam immatura medicina ; expectabam itaque, dum ipse uires suas frangeret et ad sustinenda remedia mora mitigatus tangi se ac tractari pateretur. Praeterea cum omnia clarissimorum ingeniorum monimenta ad compescendos moderandosque luctus composita euoluerem, non inueniebam exemplum eius, qui consolatus suos esset, cum ipse ab illis comploraretur : ita in re noua

(*Ad Apoll.* 112 C), de saint Jérôme (*Ep.* LXVI 1), enfin de Sénèque lui-même dans sa *Consolation à Marcia* (I 8) et ailleurs encore (*Ep.* LXIII 13). Pourquoi ici est-il d'un autre avis ? M. Gercke (*De consolat.* p. 42) pense que c'est pour avoir le temps de lire, et de ramasser les arguments nécessaires ; il ne croit pas que les raisons que donne Sénèque soient vraies, et il ajoute : « Si potuit fieri, forsitan in *Consolatione ad Polybium* tertiam iniisset uiam. » Il y a, je crois, d'autres raisons plus profondes et plus psychologiques : d'abord, la nécessité d'agir différemment suivant les circonstances (cf. Cic. *Tusc.* III 33, 79 ; Sén. *Ad Marc.* II 1 ; *Ep.* XCVIII 1) ; puis, la nouveauté de son cas (voy. plus bas, § 3), qui augmente ses indécisions ; enfin, peut-être voulait-il, en laissant écouler quelque temps, convaincre sa mère que sa plaie, à lui, était bien guérie. — **Expectabam itaque** : voilà encore qui aide à dater la *Consolation*. Voy. *Introd.* p. XX. Sur *itaque* et la place qu'il occupe, voy. II 2 et la note. — **Cum omnia... monimenta... euoluerem** : c'était, en effet, l'habitude, quand on voulait consoler soi-même ou autrui, de lire les divers auteurs de consolations. C'est ce que fait Cicéron à la mort de sa fille : « Nihil... de maerore minuendo scriptum ab ullo est, quod ego non domi tuae legerim. » (*Ad Att.* XII 14, 3 ; cf. encore *Ad Fam.* IV 13, 1 et VI 10, 4). Ovide (*Ex Pont.* IV 11, 12 : « Verbaque doctorum nota ») fait aussi allusion à cette habitude, qui s'est perpétuée jusque dans la littérature chrétienne (cf. saint Jérôme, *Ep.* LX 5). Ce passage nous prouve que Sénèque possédait, en Corse, un certain nombre de volumes qu'il avait emportés ou fait venir de Rome. — **Ingenia** : sur le sens, voy. XIX 5 et la note. — **Remedia** : les métaphores et les comparaisons tirées de la médecine sont fréquentes chez Sénèque, cf. II 2, III 1, et la note sur *monstraturus* (XVII 2). — **Non inueniebam exemplum** : les consolations se ressemblant toutes dans leurs lignes générales, c'est dans les détails que pouvait se montrer l'originalité des auteurs. Aussi chacun d'eux aime-t-il à faire ressortir toute nouveauté qui lui est propre, cf. *Ad Marc.* II 1, et Cicéron (*Ad Att.* XII 14, 3) : « Feci, *quod profecto ante me nemo*, ut ipse me per litteras consolarer. » Voy. *Introd.* p. XLI et n. 5.

haesitabam uerebarque, ne haec non consolatio esset, sed exul-
3. ceratio. Quid, quod nouis uerbis nec ex uolgari et cotidiana sumptis adlocutione opus erat homini ad consolandos suos ex ipso rogo caput adleuanti ? omnis autem magnitudo doloris modum excedentis necesse est dilectum uerborum eripiat,
4. cum saepe uocem quoque ipsam intercludat. Vtcumque conitar non fiducia ingenii, sed quia possum instar efficacissimae consolationis esse ipse consolator. Cui nihil negares, huic hoc utique te non esse negaturam, licet omnis maeror contumax sit, spero, ut desiderio tuo uelis a me modum statui.

1. II. — Vide quantum de indulgentia tua promiserim mihi : potentiorem me futurum apud te non dubito quam dolorem tuum, quo nihil est apud miseros potentius ; itaque ne statim

N. C. — I 3. *excedentis* A ; malit Gertz *excedens* ad *magnitudo* relatum. — II 1. *ne* A ; *nec* cum uno D Lipsius et Gertz.

3. — **Adlocutione** (*παραμυθία*) = « *consolatione* », cf. Varron (*De Ling. Lat.* VI 7) : « Hinc *adlocutum* mulieres ire aiunt, quom eunt ad aliquem locum *consolandi causa.* » Autres exemples : Catulle, *Carm.* XXXVIII 5 : « Qua solatus es *adlocutione ?* » et Sénèque, *Troad.* 619 : « Parentes *adloqui* in luctu decet. » — **Ex ipso rogo** : voilà qui dévoile l'état de Sénèque au début de l'exil. Voy. *Introd.* § 8. — **Excedentis** : c'est la leçon du meilleur manuscrit (A). Gertz préférerait *excedens* se rapportant à *magnitudo*. Mais *excedentis* se défend très bien. Voy. la note sur *noua* (VII 5).

4. — **Vtcumque** : cf. § 1 et la note. — **Cui nihil... statui** : construire : « Spero huic, cui nihil negares (mode irréel), hoc... negaturam, ut... uelis... statui », *hoc* servant à annoncer la subordonnée commençant par *ut*, cf. *illud* (VII 5). — **Vtique** : « au moins, en tout cas », cf. *De Ben.* III 29, 3 : « Quidquid... est, quod det patri filius, *utique* minus est, quia hanc ipsam dandi facultatem patri debet. » — **Licet** : ce mot qui, dans la prose classique, est encore une forme verbale, est très souvent, sous l'Empire, l'équivalent d'une vraie conjonction (= *quanquam, tametsi*), fréquente chez Sénèque (*Ad Hel.* X 6 ; *De Ben.* II 32, 1 ; *Ep.* IX 20. Cf. *Ad Hel.* XI 3, où *licet* a gardé son sens verbal). — **Modum** : une des principales recommandations des consolateurs est de réprimer les excès de la douleur. Voy. XVI 1 et le commentaire.

II. 1. — **Indulgentia** = « affection », cf. XIX 2 et *Ad Polyb.* IX 1. On trouve aussi, avec un sens voisin, le v. *indulgere* (*De Prouid.* II 5), l'adj. *indulgens* (*Ad Hel.* II 4) et l'adv. *indulgenter* (*Ad Hel.*

cum eo concurram, adero prius illi et quibus excitetur ingeram ;
omnia proferam et rescindam, quae iam obducta sunt. Dicet 2.
aliquis : « Quod hoc genus est consolandi, obliterata mala
reuocare et animum in omnium aerumnarum suarum conspectu
conlocare uix unius patientem ? » Sed is cogitet, quaecumque
usque eo perniciosa sunt, ut contra remedium conualuerint,
plerumque contrariis curari. Omnis itaque luctus illi suos,
omnia lugubria admouebo : hoc erit non molli uia mederi, sed
urere ac secare. Quid consequar ? ut pudeat animum tot

N. C. — II 2. *omni* A ; *omnis* duo D (*omnes* ug.). — *admonebo* A ; *admouebo* ug.

V 4). — **Adero** : « Tuebor et defendam, causam agam » (Juste-Lipse). — **Obducta** : « cicatrisé ». Sénèque se propose de rappeler à sa mère, comme il le fait aussi pour Marcia (*Ad Marc.* I 5), tous les chagrins qu'elle est déjà parvenue à surmonter. Il montre ainsi à l'affligée la possibilité de vaincre la nouvelle douleur qui l'accable (*ut pudeat*, etc., § 2), et cherche à lui donner confiance en elle-même en lui disant l'opinion qu'il a de sa force morale (*Vide quantum... promiserim*, § 1). Cf. *Ad Marc.* I 5 : « *Magnitudo animi tui*, etc. ». Ces arguments psychologiques et moraux ne sont pas rares chez Sénèque, qui, pour traiter un cas particulier, ne se contente pas de raisonnements généraux et abstraits. Voy. mon commentaire au chap. XVI 1.

2. — **Is** renvoie à *aliquis* de la phrase précédente. — **Conualuerint** : non pas « se rétablir », comme au chap. XIX 2, mais « devenir fort », ici « empirer », cf. *Ep.* II 3 : « Non *conualescit* planta quae saepe transfertur. » — **Itaque** : chez Cicéron toujours au commencement de la phrase, chez Tite-Live (cf. II 6, 8) assez souvent après le premier mot. Sénèque suit parfois l'usage cicéronien (*Ad Hel.* I 1, II 1, XVII 3 ; *De Prouid.* VI 4), mais s'en écarte le plus souvent en faisant précéder *itaque* d'un ou deux mots (*De Ira* II 25, 4 ; *De Br. Vit.* II 5 ; *De Ben.* I 3, 5, IV 28, 6 ; *Ep.* LVI 10). — **Vrere ac secare** : outre les raisons indiquées plus loin (*ut pudeat*, etc.), l'auteur en a d'autres pour employer les remèdes violents : c'est qu'il faut agir avec douceur contre un mal à ses débuts, mais avec vigueur quand il menace de devenir chronique : « *Vehementius contra inueterata* pugnandum est. » (*Ad Marc.* I 8.) Nous voyons Sénèque mettre ici en pratique le précepte signalé plus haut dans le commentaire (I 2 et II 1), d'adapter le traitement à chaque cas particulier. D'ailleurs, et d'une façon générale, les stoïciens étaient partisans d'une « chirurgie » morale énergique :

miseriarum uictorem aegre ferre unum uulnus in corpore tam
3. cicatricoso. Fleant itaque diutius et gemant, quorum delicatas mentes eneruauit longa felicitas, et ad leuissimarum iniuriarum motus conlabantur : at quorum omnes anni per calamitates transierunt, grauissima quoque forti et inmobili constantia perferant. Vnum habet adsidua infelicitas bonum, quod quos
4. semper uexat nouissime indurat. Nullam tibi fortuna uacationem dedit a grauissimis luctibus ; ne natalem quidem tuum excepit. Amisisti matrem statim nata, immo dum nasceris, et ad uitam quodammodo exposita es. Creuisti sub nouerca : quam tu quidem omni obsequio et pietate, quanta uel in filia conspici potest, matrem fieri coegisti; nulli tamen non magno constitit etiam bona nouerca. Auonculum indulgentissimum,

N. C. — II 4. *dedil. & grauissimis luctib ; ne* A ; *dedit a grauissimis luctibus ; ne* ug. — *inmodum* A[1] ; *immo dum* ug. — *conspici* A, quod defendit Gertz (*Stud. crit.* p. 158 in nota) ; *concipi* Bentley et Haupt.

« Ceteri sapientes molliter et blande... ; *stoici uirilem ingressi uiam* », etc. (*De Const.* I 1). — Quant à la métaphore *urere ac secare,* voy. la note sur *monstraturus* (XVII 2). — **Corpore cicatricoso** : cf. XV 4.

3. — **Itaque** : voy. la note ci-dessus (§ 2). — **Longa felicitas** : l'austère stoïcisme, qui se plaît à représenter la vie comme un dur service militaire (cf. plus bas § 5 et XV 4), mettait en garde ses disciples contre les dangers moraux d'un bonheur ininterrompu. Le *De Prouidentia* proclame la nécessité des épreuves ; c'est là que se trouve ce mot profond : «Semper... esse felicem et sine morsu animi transire uitam *ignorare est rerum naturae alteram partem.*» (IV 1.) Cf. encore *Ep.* CIV 34 : « Eneruant (uoluptates) et effeminant » et *Ep.* LXVI 49 : « Haec ego, quae tristia uidentur, *mollibus illis et delicatis praetulissem.* » Voy. aussi *Ad Hel.* III 2. — **Nouissime** : « à la fin ». Assez fréquent chez Sénèque (*De Ira* II 5, 3-4, III 1, 2).

4. — **Ad uitam... exposita es** : allusion à la coutume romaine d'exposer les enfants qu'on ne voulait pas élever, coutume que condamnent les philosophes de l'Empire, par ex. Musonius Rufus (cf. chap. XV*a* et *b* de l'éd. Hense). Elle sert aussi de thème de déclamation dans les écoles de rhétorique, voy. Sénèque le Père, *Contr.* X 4. Quant à *ad uitam*, M. Duff l'explique : « on the occasion of life » et traduit : « entering life ». J'inclinerais à y voir plutôt un trait (sur ce mot, voy. *Introd.* § 31) : Helvie fut exposée *ad uitam* comme d'autres enfants l'étaient *ad mortem.* — **Nouerca** : voy. *Introd.* § 14. — **Magno** : abl. de prix, (litt. : « cher. ») — **Constitit** (de constare = «coûter»): parf. correspondant à l'aor. grec

optimum ac fortissimum uirum, cum aduentum eius expectares, amisisti, et, ne saeuitiam suam fortuna leuiorem diducendo faceret, intra tricensimum diem carissimum uirum, ex quo mater trium liberorum eras, extulisti : lugenti tibi luctus nuntiatus est, omnibus quidem absentibus liberis, quasi de industria in id tempus coniectis malis tuis, ut nihil esset
[haberes], ubi se dolor tuus reclinaret. Transeo tot pericula, 5.
tot metus, quos sine interuallo in te incursantis pertulisti : modo modo in eundem sinum, ex quo tres nepotes emiseras,

N. C. — II 4. *nihil esset habere* // *ubi* A (eras. *s*) ; *nihil esset ubi* ug.

et marquant un *fait d'expérience*. Cet emploi du parf., réservé aux poètes à l'époque classique (cf. Virgile, *Georg.* I 49 : « Immensae *ruperunt* horrea messes »), est fréquent chez les prosateurs de l'Empire (par ex. chez Sénèque : *De Ira* III 10, 3 : *uitauerunt, ceciderunt* : *De Ben.* II 2, 2 : *optinuit* ; *Ep.* XIV 6 : *uicerunt*, XXIII, 8 : *detinuit, uerit, rapuit, deposuit, eiecit*). Nous traduisons ce parf. soit par le présent, soit par le parf. déf. ou indéf. accompagné d'un adv. tel que *souvent* ou *déjà*. — **Indulgentissimum** : pour le sens, voy. la note sur *indulgentia* au § 1. — **Auonculum** : sur cet oncle, différent de celui du chap. XIX 4, voy. *Introd.* § 15. — **Carissimum uirum** : voy. *Introd.* § 13. — **Trium liberorum** : Sénèque et ses deux frères, Novatus et Méla. Sur ceux-ci, voy. *Introd.* § 16. — **Extulisti** : terme propre pour « mettre au tombeau », « enterrer », — litt. : « porter hors de la maison » — mais pris ici au fig., puisque, comme le montre la phrase suivante, Helvie n'était pas auprès de son mari quand il mourut (probablement en l'an 39, voy. *Introd.* § 13, p. XXVIII). — **Lugenti** : la mort de son oncle. — **Luctus** se rapporte à la mort de son mari. — **Absentibus liberis** : Méla était en Espagne (Lucain y est né en 39), Gallion peut-être dans quelque province où l'avait appelé la carrière des « honneurs ». Quant au philosophe, nous ne savons, ni ne pouvons conjecturer, où il était.

5. — **Tot pericula, tot metus** : nous ignorons à quoi Sénèque fait ici allusion. Voy. *Introd.* p. XXVII, n. 3. — **Incursantis** : terme militaire. Sénèque, en Romain et en bon stoïcien pour qui la vie est une *militia* (cf. II 3 et le commentaire), aime les métaphores tirées de la vie militaire. Cf. I 1, XV 4, et *De Const.* XIX 3 : « Ignominias et cetera dehonestamenta uelut *clamorem hostium* ferat et longinqua *tela* et *saxa... circa galeas crepitantia.* » — **Modo modo** : terme du langage familier que l'on rencontre assez souvent chez Pétrone (XXXVII 3, XLII 3, XLVI 8) et que Sénèque emploie encore ail-

ossa trium nepotum recepisti ; intra uicesimum diem, quam filium meum in manibus et in osculis tuis mortuum funeraueras, raptum me audisti : hoc adhuc defuerat tibi, lugere uiuos.

1. **III.** — Grauissimum est ex omnibus, quae umquam in corpus tuum descenderunt, recens uulnus, fateor ; non summam cutem rupit, pectus et uiscera ipsa diuisit. Sed quemad-

leurs (*De Br. Vit.* XVIII 5). C'est tout simplement *modo* (= « tout à l'heure ») renforcé. Un usage semblable existe encore en italien, cf. « presto presto », « subito subito », « adagio adagio ». — **Tres nepotes** : Helvie en avait davantage : « *Tot nepotes pronepotesque* » (XVIII 9). Auxquels de ces petits-fils Sénèque fait-il allusion ? Nous l'ignorons. — **Tres nepotes emiseras, ossa trium nepotum recepisti** : on remarquera l'antithèse des deux verbes. Nous avons ici un exemple de trait. Voy. *Introd.* § 31. — **Quam** = *postquam*. — **Filium meum** : nous ne savons rien sur ce fils. Le silence qu'observe Sénèque ici et dans toute la *Consolation* au sujet de sa femme est étrange et a sollicité la sagacité des critiques. Voy. *Introd.* § 17. — **Funeraueras** : cf. XII 5 et le commentaire. — **Audisti** : Helvie venait de quitter Rome, peut-être pour se rendre en Espagne. En apprenant la condamnation et l'exil de son fils, elle revint à Rome. Cf. XV 2-3 et le commentaire. — **Adhuc** (litt. : « jusqu'ici ») s'emploie très rarement pour le passé chez Cicéron (cf. cependant *De Diuin.* II 2, 4) et César, qui à la place mettent *etiam* (ou *etiam tum*) (cf. Cic. *In Verr.* II 3, 23, 56 ; *De Or.* II 22, 93). Mais à partir de Tite-Live (par ex. XXI 48, 4 : « Grauis *adhuc* uulnere *erat* »), cet emploi devient fréquent chez les écrivains de l'Empire, en particulier chez Sénèque (*De Br. Vit.* VI 2 [1] ; *Ep.* LXXVIII 1, XC 35), lequel s'en sert même pour l'avenir : « Quamuis aegrum eum *adhuc* et secum reluctantem *auocabit* ipsa rerum... austeritas. » (*Ad Polyb.* VIII. 4.) — **Hoc** : annonce l'infinitif qui suit. Voy. note VII 5 (*illud*). — **Lugere uiuos** : trait digne d'un rhéteur. Voy. *Introd.* § 31, et cf. plus bas (XIV 2) cet autre trait remarquable par l'antithèse : « *Potentiam* liberorum muliebri *inpotentia* exercent. »

III. 1. — **Grauissimum** : Sénèque semble avoir été le préféré de sa mère. Voy. *Introd.* § 12. — **Descenderunt** : « Frequens uerbi *descendere* usus est apud auctores de uulnere. » (Oudendorp, *ad Lucan.* I 31.) Pourquoi *descendere* ? Dans le siège des villes, le trait de l'assiégé tombait, « descendait » sur l'assiégeant. Peut-être est-ce là l'origine de l'emploi de ce verbe à propos de blessures. — **Non... cutem... diuisit** : A. Otto, *Die Sprichwörter der Römer*, p. 104, veut voir ici une locution proverbiale ayant quelque rapport avec cette autre bien connue : « *Intus et in cute noui* »

modum tirones leuiter saucii tamen uociferantur et manus medicorum magis quam ferrum horrent, at ueterani quamuis confossi patienter ac sine gemitu uelut aliena corpora exsaniari patiuntur, ita tu nunc debes fortiter praebere te curationi.
Lamentationes quidem et heiulatus et alia, per quae fere 2.
muliebris dolor tumultuatur, amoue ; perdidisti enim tot mala, si nondum misera esse didicisti.

IV. — Ecquid uideor non timide tecum egisse ? nihil tibi 1.
subduxi ex malis tuis, sed omnia coaceruata ante te posui. Magno id animo feci ; constitui enim uincere dolorem tuum, non circumscribere. Vincam autem, puto, primum si ostendero nihil me pati, propter quod ipse dici possim miser, nedum propter quod miseros etiam quos contingo faciam ; deinde si

N. C. — III 1. *exsa / nari* A ; *exsaniari* Juretus et Lipsius ; *exsecari* ex « uetere lectione Pinciani » edd. ug. inde a Mureto, quod defendit Gronouius. — III 2. *mulieris* A ; *muliebris* nonn. D et ug. inde a Mureto. — IV 1. *non timide* A ; *timide* ug. ; *nunc timide* Wesenberg ; *modo timide* W. Gemoll.

(Perse III 30). Je crois qu'il se trompe. Il n'y a dans notre passage, à mon avis, qu'une image tirée de la chirurgie. — **Tirones** : voy. la note sur *incursantis* (II 5). — **At** dépend encore de *quemadmodum* et pourrait se traduire ici par « tandis que ». — **Quamuis** : cf. X 1. — **Exsaniari** : encore un terme de médecine, cf. XVII 2 (*monstraturus*).

2. — **Muliebris dolor** : voy. XVI 1 et le commentaire. — **Perdidisti** : *perdere* (différent de *amittere* = « égarer, laisser échapper »), signifie « ruiner, dépenser en pure perte », *per* + *do*), cf. *Rhet. ad. Her.* IV 44, 57 : « Decius *amisit* uitam, at non *perdidit*. » Ici, on pourrait assez bien le rendre par : « Tu as perdu le fruit de tant d'épreuves. » Quant aux épreuves, voy. II 3 et cf. *De Prouid.* V 10-11 : « Ignis aurum probat, *miseria fortes uiros*... Humilis et inertis est tuta sectari : *per alta uirtus it* » et *Ep.* XIII 3 : « *Multum*... adicit sibi uirtus lacessita. »

IV. 1. — **Circumscribere** : « Per astus et ambages fallere : in orbem scribere, et cingere : ut *circumuenire*. » (Juste-Lipse). Cf. *Ep.* LXXXVII 41 : « Satius est expugnare adfectus, non *circumscribere* » et *Ad Hel.* XIX 7. — **Nedum** : l'usage classique veut que *nedum*, comme c'est le cas ici, complète, en la renforçant, une première négation. Sénèque ne respecte pas toujours cet usage : « Mouere hic casus quemlibet posset, *nedum* hominem patriae suae

ad te transiero et probauero ne tuam quidem grauem esse fortunam, quae tota ex mea pendet.

2. Hoc prius adgrediar, quod pietas tua audire gestit, nihil mihi mali esse. Si potuero, ipsas res, quibus me putat premi, non esse intolerabiles faciam manifestum ; sin id credi non potuerit, at ego mihi ipse magis placebo, quod inter eas res
3. beatus ero, quae miseros solent facere. Non est, quod de me aliis credas: ipse tibi, ne quid incertis opinionibus perturberis,

N. C. — IV 2. *putat* A ; *putas* ug.

amantissimum. » (*Ep.* XCI 1.) — **Ne... quidem** : ici : « non plus » et non : « pas même ». Ce dernier sens est le plus fréquent à l'époque classique.

2. — **Gestit**, expression forte indiquant l'intensité de la sollicitude maternelle : « désirer ardemment, brûler de... ». Sur le sujet abstrait (*pietas*), voy. *Introd.* § 32. — **Nihil mihi mali esse** : ceci — comme plus bas *ne fieri quidem me posse miserum*, — résume le chap. V. — **Res** : c'est-à-dire : *loci commutatio, paupertas, ignominia, contemptus* (chap. VI-XIII). Sénèque examine d'abord sa propre situation pour prouver à Helvie qu'il n'est pas à plaindre. Puis, il passe (chap. XIV-XIX) à sa mère (*si ad te transiero*, § 1) et essaie de la convaincre qu'elle non plus ne doit pas se considérer comme malheureuse. Généralement, c'est l'ordre inverse que suivent les auteurs de Consolations. Voy. *Introd.* pp. XL et XLI, et n. 1 p. XLI. — **Putat** est la leçon du meilleur manuscrit (A). Gertz et M. Duff préfèrent *putas* (*uolg.*). La troisième personne s'explique très bien par la tendance de Sénèque à personnifier les abstractions et les choses inanimées, cf. plus haut (§ 1) *gestit*, et *De Ben.* VII 23, 2 : « Numquam tantum *sperat hyperbole* quantum *audet.* » Voy. *Introd.* § 32. D'ailleurs, on trouve des constructions semblables même chez les classiques — en nombre beaucoup plus restreint toutefois ; cf. Cicéron, *Tusc.* III 33, 80 : « Ab eo, quod erat a te propositum, *aberrauit oratio.* » — **At** : « du moins », sens fréquent de *at* après une prop. condit. ou relative, cf. Cés. *De B. G.* VI 40, 2 : « *Si* pars aliqua circumuenta ceciderit, *at* reliquos seruari posse confidunt. » — **Mihi placebo** : « je serai content, fier de moi ».

3. — **Opinionibus** : le mot *opinio*, en langage stoïcien, s'applique aux fausses opinions du vulgaire et s'oppose tout à la fois à la réalité et à la saine appréciation des choses que seul le sage possède — comme la δόξα socratique à l'ἐπιστήμη — ; cf. *De Rem. Fort.* X 1 : « Nescis te *opinione*, non *re* laborare » et *Ep.* LXXVIII 13 : « Leuis est dolor, si nihil illi *opinio* adiecerit »... Ad *opinionem* dolemus. »

indico me non esse miserum. Adiciam, quo securior sis, ne fieri quidem me posse miserum.

V. — Bona condicione geniti sumus, si eam non deseruerimus. 1.
Id egit rerum natura, ut ad bene uiuendum non magno apparatu opus esset : unusquisque facere se beatum potest. Leue momentum in aduenticiis rebus est et quod in neutram partem magnas uires habeat : nec secunda sapientem euehunt nec aduersa demittunt ; laborauit enim semper, ut in se plurimum poneret, ut a se omne gaudium peteret. Quid ergo ? sapientem 2.

N. C. — V 1. *dimittunt* A ; *demittunt* ug. — *uita se* A ; *ut a se* scrip. Gertz (*Stud. crit.* p. 158), coll. *De Tranq. An.* IX 2 ; *De Ben.* VII 1, 7 ; *Ep.* LXXX 5, CXIX 2 ; *intra se* ug.

Voy. *Introd.* p. XLIII. — **Me non esse miserum** : voy. *Introd.* pp. XX et XXI.

V. 1. — Pour les idées de ce chapitre, voy. *Introd.* § 20. — **Deseruerimus** : fut. ant. ou subj. parf. (potentiel), plus vraisemblablement subj. parf. On s'attendrait plutôt à l'indic. prés. qu'au potentiel, cf. *absit* (XIII 1). — **Id egit... ut** : *id* (ou hoc) *ago ut* = *id sequor ut*, c'est-à-dire « mon intention est de... », cf. *Ep.* XV 8 : « Non... *id agimus*, ut exerceatur uox, sed ut exerceat », ou : « je mets tous mes soins, je veille à ce que ». Ce dernier sens, préférable ici, s'impose au chap. XIX 7. Cf. encore Quintilien X 2, 10 : « Qui *hoc agit*, *ut* prior sit. » — **Bene uiuendum** : *bene uiuere* = « vivre heureux » (*uita beata* = « le bonheur »). — **Non magno apparatu** : cf. Musonius Rufus (p. 90 éd. Hense) : « *Οὐκ ἀδύνατον γενέσθαι τοιοῦτον* (= heureux) *ἄνθρωπον· οὐ γὰρ ἑτέρωθέν ποθεν ταύτας ἐπινοῆσαι τὰς ἀρετὰς ἔχομεν ἢ ἀπ' αὐτῆς τῆς ἀνθρωπείας φύσεως.* » Le stoïcisme enseignait, en effet, que l'homme a en lui la semence du bien : « Omnium honestarum rerum *semina* animi gerunt » (*Ep.* XCIV 29), et il en concluait — surtout le néo-stoïcisme — que la vertu est accessible à tous : « *Nulli praeclusa uirtus est ;* omnibus patet, omnes admittit, omnes inuitat, et *ingenuos et libertinos et seruos et reges et exules ;* non eligit domum nec censum, *nudo homine contenta est.* » (*De Ben.* III 18, 2). — **Aduenticiis rebus** : ce sont les ἀδιάφορα, voy *Introd.* p. XLIII. — **In se... a se** : « soi », c'est-à-dire dans la meilleure partie de soi-même, la *raison*, qui conduit l'homme à la vertu, laquelle seule produit le bonheur. Voy. *Introd.* § 20. Sur ce bonheur, tout intérieur, cf. *De Prouid.* VI 5 : « *Intus omne posui bonum* » (c'est Dieu qui parle) ; *De Vit. B.* XVI 3 : « Quid ergo ? uirtus ad beate uiuendum sufficit ? *Perfecta illa et diuina quidni sufficiat, immo superfluat* ? » Ce bonheur parfait, qui est celui du sage, en

esse me dico ? Minime; nam id quidem si profiteri possem, non tantum negarem miserum esse me, sed omnium fortunatissimum et in uicinum deo perductum praedicarem ; nunc,

voici la définition (*Ep.* LIX 2) : « *Animi elatio suis bonis uerisque fidentis.* » Il est différent de celui du vulgaire (*ibid.*).

2. — **Minime** : Sénèque fait plus d'une fois cet aveu. Ses ennemis — dans l'antiquité et dans les temps modernes — qui l'accusent, parfois avec raison, d'être inconséquent avec ses principes, n'ont pas toujours su tenir compte de sa franchise. Cf. encore *De Vit. B.* XVII 3 : « *Non sum sapiens, et, ut maliuolentiam tuam pascam, nec ero* », et, plus loin (XVIII 1) : « *Cum uitiis conuicium facio, in primis meis facio ; cum potuero, uiuam quomodo oportet.* » Il tient le même langage dans ses dernières années : « *Multum ab homine tolerabili, nedum a perfecto absum.* » (*Ep.* LVII 3). On trouve chez d'autres stoïciens aussi de semblables preuves d'humilité, cf. Perse V 115. — **In uicinum deo** : Sénèque nous a laissé de nombreux portraits de ce froid, impassible, irréel sage stoïcien : tirant tout de soi, le sage a pleine confiance en soi (*Ep.* XXXI 3), il n'a pas besoin du secours de la prière (*Ep.* XXXI 5), il ne craint pas les dieux (*Ep.* XVII 6), car il est non seulement voisin d'eux comme ici, mais encore leur égal (*Ep.* LIX 14) ; il a même une supériorité sur eux : « *Est aliquid, quo sapiens antecedat deum :* ille *naturae beneficio* non timet, *suo* sapiens. Ecce res magna habere *inbecillitatem hominis, securitatem dei.* » (*Ep.* LIII 11-12). Mais souvent, quittant le rigorisme du Portique, notre philosophe redescend sur le terrain de la réalité et laisse parler simplement son cœur : « *Non educo sapientem ex hominum numero* » (*Ep.* LXXI 27), et il ajoute : « *Ne extra rerum naturam uagari uirtus nostra uideatur*, et tremet sapiens et dolebit et expallescet » (*ibid.* § 29), et il n'est pas loin de refuser sa foi à ce sage impassible : « *Suadeo...* mihi ista, quae laudo, *nondum persuadeo* » (*ibid.* § 30). Il ne faut pas lui reprocher trop sévèrement ces contradictions : elles attestent son sens psychologique. — Sur le sage rigide, le « surhomme » du stoïcisme, cf. encore *De Const.* III 5, IV 2, V 4, VIII 2. — **Nunc** (en grec *νῦν δέ*) oppose la réalité à une hypothèse fausse, et, par conséquent, s'emploie souvent après le mode irréel, cf. *De Vit. B.* XXIV 5 : « Diuitias nego bonum esse ; nam si essent, bonos facerent ; *nunc*, quoniam quod apud malos deprenditur dici bonum non potest, hoc illis nomen nego. » Voy. encore d'autres exemples : *Ad Hel.* XVIII 9 ; Cicéron, *Tusc.* III 1, 2 ; Salluste, *Iug.* XIV 16-17, et cf. un usage pareil de *maintenant* en français à l'époque classique : « Si elle avait été plus fortunée..., elle aurait peut-être paru vide devant Dieu. *Maintenant* qu'elle a préféré la croix au trône..., elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent. » (Bossuet, *Or. fun. de la reine d'Angl. ad finem.*) —

quod satis est ad omnis miserias leniendas, sapientibus me uiris dedi et nondum in auxilium mei ualidus in aliena castra confugi, eorum scilicet, qui facile se ac suos tuentur. Illi me 3.
iusserunt stare adsidue uelut in praesidio positum et omnis conatus fortunae, omnis impetus prospicere multo ante quam incurrant. Illis grauis est, quibus repentina est ; facile eam sustinet, qui semper expectat. Nam et hostium aduentus

Sapientibus uiris : les stoïciens. — **Nondum... ualidus** : Sénèque se range ici dans la catégorie des *proficientes* (προκόπτοντες), c'est-à-dire de ceux qui, n'étant pas encore des sages, travaillent à le devenir. Le stoïcisme primitif ne faisait aucune différence entre le sage parfait et les autres hommes, tous appelés *stulti* (φαῦλοι), cf. Stobée, *Ecl.* II 7, 11*g* p. 99, 3W. (Arnim, I § 216, p. 52) : « *Ἀρέσκει.... τῷ τε Ζήνωνι καὶ τοῖς ἀπ' αὐτοῦ Στωικοῖς φιλοσόφοις, δύο γένη τῶν ἀνθρώπων εἶναι, τὸ μὲν τῶν σπουδαίων* (= *sapientium*), *τὸ δὲ τῶν φαύλων· καὶ τὸ μὲν τῶν σπουδαίων διὰ παντὸς τοῦ βίου χρῆσθαι ταῖς ἀρεταῖς, τὸ δὲ τῶν φαύλων ταῖς κακίαις* », et Diogène Laërce VII 227 (Arnim III, § 536, p. 143) : « *Ἀρέσκει δὲ αὐτοῖς μηδὲν μέσον εἶναι ἀρετῆς καὶ κακίας.* » Sénèque, comme tous les néo-stoïciens, apporte des tempéraments à ce dogmatisme absolu. Les « proficientes » font, sans doute, partie des « stulti », mais ne se confondent pas avec eux : « Qui *proficit*, in numero quidem stultorum est, *magno tamen interuallo ab illis diducitur.* » (*Ep.* LXXV 8). Il y a même différentes sortes de « proficientes », voy. la même *Ep.* 9-14, et, sur la différence entre le sage et ceux-ci, cf. *De Const.* XIX 3 ; *Ep.* LXXI 30 et 34, LXXII 6. On voit combien, entre les mains des néo-stoïciens et de Sénèque en particulier, la psychologie avait gagné en abandonnant son dogmatisme et en se rapprochant de la réalité. — **In aliena castra confugi** : encore la métaphore du soldat, cf. I 1 et III 1. — Sénèque ne veut pas dire qu'il ait abandonné, comme un transfuge, une autre doctrine pour le stoïcisme, car, malgré les influences pythagoriciennes de sa jeunesse, il s'est toujours proclamé le disciple du Portique — cf. *De Otio* I 4-5 —, mais simplement « qu'il a cherché *chez d'autres* — dans l'espèce, les stoïciens — la force qu'il ne trouvait pas *en lui-même.* » (Duff). Pour l'expression, cf. *Ep.* II 5, où il est question de son éclectisme. — **Facile** : « Res aduenticias (ut Academici et Peripatetici) ad felicitatem non requirunt (Stoici). Itaque facilis apud istos beatae uitae assecutio et tutela est. » (Juste-Lipse.)

3. — **In praesidio** : sur cette comparaison, et les suivantes, tirées de la vie militaire, cf. le § précédent et I 1, II 3, II 5. — **Prospicere** : voy. *Introd.* pp. XLIII-XLIV, et, aux citations qui s'y trouvent, ajoutez celle-ci (Epict. *Man.* XXI) : « *Θάνατος καὶ φυγὴ καὶ πάντα τὰ δεινὰ φαινόμενα πρὸ ὀφθαλμῶν ἔστω σοι καθ' ἡμέραν.* » — **Hostium aduentus** : cf.

eos prosternit, quos inopinantis occupauit ; at qui futuro se bello ante bellum parauerunt, conpositi et aptati primum, qui
4. tumultuosissimus est, ictum facile excipiunt. Numquam ego fortunae credidi, etiam cum uideretur pacem agere ; omnia illa, quae in me indulgentissime conferebat, pecuniam, honores, gratiam, eo loco posui, unde posset sine motu meo repetere. Interuallum inter illa et me magnum habui ; itaque abstulit illa, non auolsit. Neminem aduersa fortuna comminuit, nisi
5. quem secunda decepit. Illi, qui munera eius uelut sua et perpetua amauerunt, qui se suspici propter illa uoluerunt, iacent

Cic. *Tusc.* III 22, 52 : « *Hostium repens aduentus magis aliquanto conturbat quam expectatus.* »

4. — **Numquam ego fortunae credidi** : le stoïcien sait que les vrais biens sont intérieurs ; il ne mettra jamais sa confiance dans les biens fugaces de la Fortune, voy. *Introd.* § 20, et cf. encore *Thyest.* 615 et 621-622 : « *Nemo confidat nimium secundis...* Res deus nostras celeri citatas / Turbine uersat. » Il convient donc d'élever son âme au-dessus d'elle : « Quid est praecipuum ? *erigere animum supra minas et promissa fortunae.* » (*Nat. Quaest.* III praef. 11.). — **Pacem agere** (*εἰρήνην ἄγειν*) : « être, vivre en paix ». — **Indulgentissime** : cf. *indulgentia* (II 1). — **Pecuniam** : Sénèque était riche, voy. XIV 3. La « relegatio » lui avait fait perdre la moitié de sa fortune, mais il ne faudrait pas se le figurer vivant en Corse dans l'indigence. Voy. *Introd.* pp. XII-XIII, et *Ad Hel.* X 2. A cette fortune, qu'il tenait de son père et de lui-même, s'ajoutèrent plus tard les largesses de Néron. On sait les reproches qu'elles lui valurent (cf. Tacite, *Ann.* XIII 42 et Dion LXI 10). C'est pour se défendre contre de semblables critiques que Sénèque écrivit le *De Vita Beata.* — **Honores** : il avait déjà obtenu la questure (cf. XIX 2), qui était la première magistrature sénatoriale, et l'édilité ou la préture. — **Gratiam** : « crédit, influence » (politique surtout), cf. XIV 3. Ce crédit, il le devait surtout à son éloquence : il passait, sous Caligula, pour le plus grand orateur de l'époque. Voy. *Introd.* pp. V-VI. — **Eo loco** : c'est-à-dire parmi les *ἀδιάφορα* (voy. *Introd.* § 20). Sénèque aime à rapprocher ces trois avantages, cf. *Ad Polyb.* IX 5 (*pecunia, dignitas, potentia*) et *Ep.* XCV 59 (*diuitiae, gratia, potentia*).

5. — **Illi** : les *stulti*, voy. la note plus haut, § 2 (*nondum ualidus*). — **Sua et perpetua amauerunt** : le sage, lui, ne s'attache pas à ces biens, parce qu'il les sait extérieurs et éphémères. Voy. *Introd.* § 20, et cf. *Ep.* XCI 5 sqq., XCVIII 1-2. — **Iacent** : « sont abattus, découragés », cf. Cicéron, *Tusc.* III 17, 36 : « Quid *iaces aut*

et maerent, cum uanos et pueriles animos, omnis solidae uoluptatis ignaros, falsa et mobilia oblectamenta destituunt ; at ille, qui se laetis rebus non inflauit, nec mutatis contrahit. Aduersus utrumque statum inuictum animum tenet exploratae iam firmitatis ; nam in ipsa felicitate, quid contra infelicitatem ualeret, expertus est. Itaque ego in illis, quae omnes optant, 6.
existimaui semper nihil ueri boni inesse, tum inania et specioso ac deceptorio fuco circumlita inueni, intra nihil habentia fronti

N. C. — V 6. *estimaui* A ; *existimaui* ug. — *tum* A ; *quin* « uetus lectio Pinciani » ut ug. inde a Mureto. — *deceptorio* A ; *decepturo* ug. ex D.

quid maeres ? » Pour la pensée, cf. Horace, *Ep.* I 10, 30-32 : « Quem res plus nimio delectauere secundae, / Mutatae quatient. Si quid mirabere, pones / Inuitus. » — **Solidae uoluptatis** : sur ce bonheur, cf. la note sur *in se*, § 1. Quant à *solidus* (proprement : « entier, massif », cf. l'archaïque *sollus* = *totus)*, il signifie « durable, vrai » et non « solide » (*firmus*). — **Nec** : cf. X 3.

6. — **Existimaui... inueni... inuenio** : indiquent trois degrés dans la pensée du philosophe : d'abord une opinion fondée sur l'autorité de ses maîtres, puis sa réflexion et son observation personnelles, enfin sa propre expérience (l'exil). — **Nihil ueri boni** : par opposition au vrai bien, qui est d'ordre moral ; cf. les paragraphes précédents et le commentaire. — **Inania** : « vides », se dit au propre et au figuré. — **Deceptorio** : « trompeur », cf. saint Augustin, *Ep. ad Macr.* CLV 2 : « *Deceptoria* laude fallentis extolli » ; cf. encore *De Ciu. D.* X 27, et *De Doctr. Chr.* II 23. Cet adj., dont je ne connais pas d'exemple avant Sénèque, semble avoir été inventé par lui et n'avoir été d'un usage courant — du moins dans la langue littéraire — que vers la fin de l'Empire, chez les écrivains chrétiens. — **Fuco** : « couleur, fard », cf. *Fragm.* 97 (Haase) : « *Fucatis*... officiis ». — **Circumlita** : *circumlitio* est le terme propre pour l'application de vernis (*fuco*) sur les statues. On y attribuait une grande importance dans la statuaire antique, cf. Pline *Nat. Hist.* XXXV 133 : « ...Nicias de quo dicebat Praxiteles interrogatus quae maxime opera sua probaret in marmoribus : « Quibus Nicias — artiste connu pour son habileté en *circumlitio* — manum admouisset », *tantum circumlitioni eius tribuerat.* » — Le v. *circumlinire* au fig. se trouve encore ailleurs (Quintilien XII 9, 8). — **Fronti** : s'emploie souvent pour désigner l'apparence trompeuse opposée à la réalité, cf. Perse V 116-117 : « ...*Fronte politus / Astutam uapido seruas in pectore uulpem* » ; cf. encore Cic. *Ad Fam.* I 9, 17 ; Phèdre IV 2, 6. — **Verbum** : le mot « exil ». — **Iussit** : « ainsi en a décidé, ainsi le veut le peuple ». *Iubere* s'applique proprement aux décisions du

suae simile ; nunc in his, quae mala uocantur, nihil tam terribile ac durum inuenio, quam opinio uolgi minabatur. Verbum quidem ipsum persuasione quadam et consensu iam asperius ad aures uenit et audientis tamquam triste et execrabile ferit : ita enim populus iussit ; sed populi scita ex magna parte sapientes abrogant.

1. **VI.** — Remoto ergo iudicio plurium, quos prima rerum species, utcumque credita est, aufert, uideamus, quid sit exilium. Nempe loci commutatio. Ne angustare uidear uim eius et quidquid pessimum in se habet subtrahere, hanc commutationem loci sequuntur incommoda : paupertas, igno-

N. C. — VI 1. *commutatione. angustare* A, corr. Fickert.

peuple (*imperare* à celles des magistrats). Il signifie exactement : « porter, établir (une loi) », cf. Cic. *De Leg.* III 16, 35 : « Carbonis est tertia (lex) de *iubendis* legibus » ; cf. encore Tite-Live IV 5, 2, VI 40, 7, et voy. Mommsen, *Röm. Staatsrecht*, III pp. 150-151 et 310. — **Abrogant** : terme technique emprunté à la langue du droit : « abroger, annuler ». Nous retrouvons ici cette opposition, toute stoïcienne, entre le sage qui n'obéit qu'à la raison et le vulgaire qui est le jouet de fausses opinions. Voy., à ce sujet, la note sur *opinionibus* (IV 3).

VI. 1. — **Remoto iudicio** : cf. Plutarque, *De Exil.* 602 B : « Ἂν γὰρ σκοπῇς ἄνευ κενῆς δόξης τὴν ἀλήθειαν..... » — **Plurium** : « la plupart, la majorité » (*plerique*). Le comparatif provient de ce que l'auteur divise les hommes en *deux* classes. — **Prima rerum species** : cf. *frons*, V 6, et la note. — **Vtcumque** : cf. I 1 et la note. — **Quid sit exilium** : avant de commencer le traitement, il faut connaître exactement la nature du mal. Cette division est clairement indiquée dans la *Consolation à Marcia* XIX 1 : « Videamus primum *quid* curandum sit, deinde *quemadmodum*. » Voy. *Introd.* § 21, et cf. encore *Ep.* XCV 54 : « Aestimemus singula *fama remota* et quaeramus, *quid sint, non quid uocentur.* » — **Nempe** : cf. VII 7. — **Loci commutatio** : voy. *Introd.* § 21. — **Ne angustare uidear... et subtrahere** : sous-entendez, après cette phrase, un verbe tel que : « je t'avouerai, je te dirai que ». Cette ellipse est fréquente en latin, cf. Plaute, *Amph.* 330 : « Vix incedo inanis, ne ire posse cum onere existumes » et Tite-Live II 12, 15 : « Vt beneficio tuleris a me quod minis nequisti, trecenti coniurauimus » ; cf. encore d'autres exemples chez Sénèque : *De Ben.* IV 9, 1 ; *De Clem.* I 9, 11 ; *De Ira* I 3*a*, 1. — **Sequuntur** : « comitantur », cf. *Medea* 404 : « Noctem *sequentur* astra. » Ce sens est fréquent dans

minia, contemptus. Aduersus ista postea confligam ; interim primum illud intueri uolo, quid acerbi adferat ipsa loci commutatio.

« Carere patria intolerabile est. » Aspice agedum hanc frequentiam, cui uix urbis immensae tecta sufficiunt : maxima pars istius turbae patria caret. Ex municipiis et coloniis suis, ex toto denique orbe terrarum confluxerunt : alios adduxit ambitio, alios necessitas officii publici, alios inposita legatio, alios luxuria opportunum et opulentum uitiis locum quaerens, 2.

notre *Consolation*, voy. VIII 2, X 1, XI 4, XIX 2. — **Postea** : aux chap. X-XIII, tandis que la « loci commutatio » forme le sujet des chap. VI-IX. — **Ipsa** : « en soi, à lui seul », cf. Cic. *Tusc.* I 21, 49 « : *Ipsa* auctoritate me frangeret. » On ajoute souvent *per se* à *ipse*.

2. — **Carere** a deux sens principaux : 1° « manquer, se passer » (d'un bien), c'est le sens de notre passage ; 2° « être exempt » (d'un mal) : *carere febri*. A la fin de la phrase suivante, *caret* doit être pris aussi dans le premier sens. — **Agedum** : la particule *dum* (δή), jointe à un impératif, sert à le renforcer et correspond à notre : « donc ». Noter que *agedum*, quoique au sing., peut s'employer même quand on s'adresse à plusieurs personnes, comme *agitedum*, cf. Cic. *Pro Sulla* XXVI 72 : « *Agedum, conferte.* » — **Hanc** : Rome. On s'attendrait plutôt à *istam* (cf. plus bas *istius* turbae), comme le remarque justement M. Duff, qui pense qu'il faut donner ici à *hanc* le sens de : « de notre époque », comme dans le passage suivant : « Non ex *his*... philosophis, sed et ueris et *antiquis.* » (*De Br. Vit.* X 1.) Voy. la note sur *illas* (VII 3). — **Frequentiam** : la Rome de l'Empire était, en effet, très populeuse : vers le milieu du Ier siècle, elle devait avoir environ un million et demi d'habitants. Voy. Friedländer, *Sittengeschichte* I p. 58 sqq. (6e édit.). — **Vix** se rapporte à *sufficiunt*. Sénèque ne se préoccupe pas autant que les classiques de la place régulière des adv. ou des compléments, cf. V 6 : « Existimaui *semper* » et XX 2 : « In omne quod fuit... uadit *omnibus saeculis.* » — **Ambitio** : brigue légale, *ambitus* = brigue illégale; cf. Cic. *Pro Cluent.* XLI 114. — **Legatio** : « ambassade ». — **Opportunum et opulentum** : jeu de mots (voy. *Introd.* p. LVIII) consistant dans la ressemblance de la première syllabe (*homoioarcton*) : tantôt les deux mots ont le même nombre de syllabes, comme ici (cf. encore *Ep.* XLII 5 : « Non *pedem*..., sed *pennam* »), tantôt ils ont un nombre différent de syllabes, cf. plus bas X 3 et *Ep.* CII 2 : « *Promittentium* magis quam *probantium* ». — **Vitiis locum quaerens** : on se rappelle le mot célèbre de Tacite :

alios liberalium studiorum cupiditas, alios spectacula ; quosdam traxit amicitia, quosdam industria laxam ostendendae uirtuti nancta materiam ; quidam uenalem formam attule-
3. runt, quidam uenalem eloquentiam. Nullum non hominum genus concucurrit in urbem et uirtutibus et uitiis magna pretia ponentem. Iube istos omnes ad nomen citari et unde domo quisque sit quaere : uidebis maiorem partem esse, quae relictis

« *Vrbem..., quo cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt.* » (*Ann.* XV 44.) Sur *luxuria* et les autres mots abstraits, « personnifiés » ici — tournure poétique—, voy. *Introd.* § 32. — **Liberalium studiorum** : *liberales artes* est plus fréquent. Dans sa Lettre LXXXVIII, Sénèque en fait peu de cas et les oppose à la philosophie : « Vnum studium uere liberale est... Hoc est sapientiae. » (*ibid.* § 2). Ailleurs (*Nat. Quaest.* VII 32, 1), il semble mettre philosophie et études libérales sur le même rang. Enfin, il lui arrive de prendre *liberalia studia* pour *philosophia* (*Ad Hel.* XVII 3). — **Spectacula**: comme le remarque M. Duff, ce qui attirait en particulier les étrangers à Rome, c'étaient les *ludi circenses* ou courses de chars, qu'on ne trouvait pas en dehors de la capitale (si bien que chez Juvénal (III 223) *auelli circensibus* signifie « quitter Rome »). Suétone (*Iul.* XXXIX), nous donne une idée des foules énormes que les spectacles attiraient à Rome : « Ad quae omnia spectacula (il s'agit des jeux donnés par César en 46) tantum undique confluxit hominum, ut plerique aduenae aut inter uicos aut inter uias tabernaculis positis manerent ; *ac saepe prae turba elisi examinatique sint plurimi et in his duo senatores.* » — **Industria... nancta** : voy. *Introd.* § 32. — **Virtuti** : non pas « vertu », mais « mérite, qualités », cf. Cic. *De Dom. Sua* XV 39 : « Vir singulari *uirtute*... praeditus. » — **Venalem formam** : « Vtriusque sexus (pudet) scorta » (Juste-Lipse). — **Venalem eloquentiam** : celle des délateurs, que Tacite (*Dial.* XII) stigmatise en l'appelant *sanguinans eloquentia.* Les délateurs, pour prix de leur vile besogne, recevaient le quart des biens des condamnés. Les noms de quelques-uns d'entre eux, tels que Domitius Afer, sous Tibère, et Régulus, sous Domitien, sont restés célèbres. — **Vnde domo** : cf. Virgile, *Aen.* VIII 114 et Horace *Ep.* I 7, 53. *Domo* est un abl. d'origine. — **Relictis sedibus... in urbem** : c'était, en particulier, le cas de Sénèque lui-même. On peut s'étonner qu'il ne mentionne pas ici sa ville natale, Cordoue, car, comme on l'a fait remarquer (Leopold, *Exulum Trias*, p. 91), « inde firmum argumentum haurire potuisset, quo demonstraret sibi quidem exilium graue futurum non esse. » Mais, comme Cicéron et Ovide dans leur exil, il ne parle que très peu de la ville où il a vu le jour (cf. *Epigr.* XIX). Pour ces trois écrivains, Rome est la vraie

sedibus suis uenerit in maximam quidem ac pulcherrimam urbem, non tamen suam. Deinde ab hac ciuitate discede, 4.
quae ueluti communis potest dici, omnes urbes circumi : nulla non magnam partem peregrinae multitudinis habet. Transi ab iis, quarum amoena positio et opportunitas regionis plures adlicit ; deserta loca et asperrimas insulas, Sciathum et Seriphum, Gyarum et *Cossuran*, percense : nullum inuenies exi-

N. C. — VI 4. *circū* A ; *circumi* ug. ; *circui* nonn. D. — *gyaram* A ; *Gyarum* ug. — *corsican* A ; *Cossuran* scrip. Gertz ; *Cosuram* Muretus.

patrie, parce qu'elle seule établit ou consacre les réputations. — **Quidem... tamen** : « il est vrai... cependant ».

4. — **Hac** : on s'attendrait ici encore à *ista*, cf. *hanc* (§ 2) et *illas* (VII 3). — **Communis** : c'est-à-dire la ville du genre humain. A la fin de l'Empire, au milieu des invasions des barbares, un poète gaulois, Rutilius Namatianus (*Itin.* 63-64, 66), proclame encore Rome la cité universelle : « Fecisti patriam diuersis gentibus unam :/ Profuit inuitis te dominante capi./... *Vrbem fecisti quod prius orbis erat.* » Cette admiration de deux provinciaux, d'un Espagnol et d'un Gaulois, est tout à l'honneur de la Rome conquérante et de son admirable talent d'assimilation. — **Peregrinae multitudinis** : gén. explicatif, litt. : « une grande partie de leur population *consistant en une foule d'étrangers* ». Ce gén. n'est pas rare en latin. Autres exemples : « *Frugum* alimentis *carnis*que » (Tite-Live XXIII 30, 3) = « de la nourriture *consistant en fruits et en viande* », et « Illa... humanitas... *laudandi* » (Quintilien II 2, 10) = « cette politesse qui *consiste à louer* » ; cf. encore *Ad Hel.* XII 1. — **Amoena positio** : au lieu de *positio*, un classique aurait employé *situs*. Pour être moins vif et moins répandu que de nos jours, le sentiment de la nature n'en existait pas moins dans l'antiquité. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire Virgile. On sait aussi l'importance que les anciens attachaient à l'emplacement de leurs villas, cf. Pline, *Ep.* II 17, où il est également question d'*opportunitas loci* et d'*amoenitas*. — **Adlicit** : accord avec le sujet le plus rapproché. — **Sciathum, Seriphum, Gyarum** : petites îles de la mer Egée, célèbres dans l'antiquité comme lieux d'exil. Cf. Tacite, *Ann.* III 68, et surtout 69 : « Insulam *Gyarum immitem et sine cultu hominum* » et Juvénal X 170. *Sériphe* était un si petit îlot qu'il était pour les anciens synonyme d'endroit sans importance, cf. Cic. *De Nat. Deor.* I 31, 88. — **Cossuran** : le manuscrit A porte : *Corsican*, mais ce doit être une erreur, puisque Sénèque parle de la Corse au paragraphe suivant. D'ailleurs, les îles dont il s'agit ici ne sont

5. lium, in quo non aliquis animi causa moretur. Quid tam nudum inueniri potest, quid tam abruptum undique quam hoc saxum ? quid ad copias respicienti ieiunius ? quid ad homines inmansuetius ? quid ad ipsum loci situm horridius ? quid ad caeli naturam intemperantius ? plures tamen hic peregrini quam ciues consistunt. Vsque eo ergo commutatio

N. C. — VI 5. *intemperantius* A[1-2] ; *intemperatius* Gronouius et Gertz.

guère que des rochers déserts que l'on ne saurait comparer à la Corse. J'adopte donc la correction de Gertz. *Cossura :* petite île située entre la Sicile et l'Afrique. — **Exilium** : « lieu d'exil », cf. Cic. *Pro Lig.* XI 33 : « Quoduis *exilium* hic est optatius quam patria. » Voy. plus bas IX 3 et X 11. — **Animi causa** : « pour son plaisir ». Sur tout ce passage et spécialement ce § 4, cf. Plutarque, *De Exil.* 604 D : « *Τῶν φρονιμοτάτων καὶ σοφωτάτων ὀλίγους ἂν εὕροις ἐν ταῖς ἑαυτῶν πατρίσι κεκηδευμένους, οἱ δὲ πλεῖστοι μηδενὸς ἀναγκάζοντος αὐτοὶ τὸ ἀγκύριον ἀράμενοι μεθωρμίσαντο τοὺς βίους καὶ μετέστησαν οἱ μὲν εἰς Ἀθήνας, οἱ δὲ ἐξ Ἀθηνῶν.* »

5. — **Hoc saxum** : la Corse, voy. *Introd.* § 6. — **Respicienti** : dat. de relation servant à « désigner la personne par rapport à laquelle une affirmation est vraie » (Riemann, *Synt. lat.* § 46*f*), cf. César, *De B. C.* III 80, 1 : « Gomphos peruenit, quod est oppidum primum Thessaliae *uenientibus* ab Epiro. » — *Ad aliquid respicere* signifie : « s'enquérir de quelque chose, rechercher », cf. *Ad Hel.* XIV 3 : « Numquam indulgentia *ad utilitatem* respexit», et Quintilien IX 2, 28 : « *Ad utilitatem* Ligari *respicit.* » Ne pas confondre cette constr. avec *aliquid respicere* = « avoir égard à, tenir compte de quelque chose », parfois « considérer » ; cf. *Ad Hel.* XVIII 1 « *Respice fratres meos*», et *De Ben.* I 7, 1. Parfois Sénèque prend la première constr. pour la seconde : « *Ad nepotes* quoque *respice* » (*Ad Hel.* XVIII 1) ; cf. *Ad Marc.* II 5 : « Ne *ad fratrem* quidem *respiciens* ». Parfois, enfin, comme plus bas XVI 2, on peut hésiter entre les deux significations. Le sens précis de la langue commence, on le voit, à s'altérer à l'époque de Sénèque. — Dans notre passage, tous les *ad* dépendent de *respicienti* sous-entendu. — **Caeli naturam** : « le climat ». On dit aussi simplement *caelum.* — **Intemperantius** : voy. **N. C.** Pour conserver *intemperantius,* je m'appuie, avec M. Hermes, sur *De Const.* IX 1 : « *Intemperantia caeli* ». — **Consistunt** : Mommsen, *Hermes* VII p. 309 : « *Consistere* bezeichnet technisch den bleibenden Aufenthalt an einem Orte oder in einer Gegend, mit welchem die Heimatsberechtigung sich nicht verknüpft. » Cf. *C I L* III 5282 : « Ciues Romani ex Italia et aliis prouinciis in Raetia *consistentes.* » — **Vsque eo... non est** : « est

ipsa locorum grauis non est, ut hic quoque locus a patria quosdam abduxerit. Inuenio, qui dicant inesse naturalem 6. quandam inritationem animis commutandi sedes et transferendi domicilia ; mobilis enim et inquieta homini mens data est : numquam se tenet, spargitur et cogitationes suas in omnia nota atque ignota dimittit, uaga et quietis inpatiens et nouitate rerum laetissima. Quod non miraberis, si primam eius originem 7. aspexeris : non est ex terreno et graui concreta corpore, ex illo

N. C. — V 6. *nūquā* A ; *nusquam* Heusinger et Gertz. — *ingnota* A, corr. ug.

si peu » (litt. : « n'est pas à un degré tel que...») — **Quoque** : semble être pris ici pour *etiam*, ce qui est fréquent dans la langue de l'Empire, cf. *De Const.* X 1 ; *Ad Marc.* I 4 ; Quintilien X 1, 121 ; 2, 15.

6. — Sur les idées que contiennent ce paragraphe et le suivant, voy. *Introd.* pp. XLV-XLVI. — **Qui dicant** : les stoïciens. — **Naturalem... inritationem** : « un penchant, un instinct » (P. Thomas). — **Numquam** : voy. N. C. Je conserve cette leçon en m'autorisant de *numquam resistit* (§ 7). — **Spargitur** : « se répand », cf. XVIII 4. Le passif latin correspond souvent au moyen grec, par exemple : « cingor » = « je me ceins », « *exerceor* » = « je m'exerce », « *purgari* » = « se justifier ». C'est ce qu'on appelle le *médio-passif* (voy. Ernout, *Morphol. histor. du latin*, p. 165). Il a même parfois un participe présent, ainsi *exercens* = « s'exerçant » (Cic. *De Or.* II 71, 287), *lauans* = « se lavant, se baignant » (Tite-Live XLIV 6, 1). — **Cogitationes in omnia... dimittit** : le mot abstrait *cogitatio* est d'un emploi très classique à la place du concret : *cogitatum*, cf. Cic. *Tusc.* I 3, 6 : « Mandare... litteris *cogitationes* suas ». On trouve de même au sens concret *ambulatio* (Cic. *Tusc.* IV 4, 7), et *possessio* (Cic. *Ad Att.* VI 1, 13). Quant à la pensée exprimée ici, cf. plus bas XI 7 et XX 2.

7. — **Ex illo caelesti spiritu** : c'est là un des dogmes fondamentaux de la métaphysique stoïcienne. L'âme humaine, d'après cette doctrine, est une émanation du feu divin. Voy. *Introd.* pp. XLV-XLVI, et cf. Diogène Laërce 157 (Arnim, I § 135, p. 38) : « *Ζήνων δὲ ὁ Κιτιεύς .... πνεῦμα ἔνθερμον εἶναι τὴν ψυχήν* », et Némésius, *De Nat. Hom.* Cp. 2, p. 38 (Arnim II § 773, p. 217) ; cf. encore Cic. *Tusc.* I 10, 19, et comparez à ces §§ 6-7 un passage de Sénèque (*Ep.* XCII 30-31) d'une inspiration plus élevée et plus religieuse que celui-ci ; il est trop long pour être cité ici. — Sénèque n'est pas toujours aussi affirmatif quand il parle de l'origine de l'âme ; il témoigne parfois d'un scepticisme qui n'a rien de stoïcien, cf. *Ep.* CXXI 12 : « Nos quoque animum habere nos scimus : *quid*

caelesti spiritu descendit ; caelestium autem natura semper in motu est, fugit et uelocissimo cursu agitur. Aspice sidera mundum inlustrantia : nullum eorum perstat. *(Sol)* labitur adsidue et locum ex loco mutat et, quamuis cum uniuerso uertatur, in contrarium nihilo minus ipsi mundo refertur, per omnis signorum partes discurrit, numquam resistit : perpetua eius agitatio et aliunde alio commigratio est.

N. C. — VI 7. ***Sol*** **add. Michaëlis.**

sit animus, ubi sit, *qualis sit aut unde, nescimus.* » Voy. aussi *Nat. Quaest.* VII 25 ,2. On sait, en effet, que, quoique attaché aux principes du Portique, notre philosophe ne professe pas un stoïcisme rigoureux et intransigeant, et qu'il s'attribue le droit de faire des reconnaissances sur terre étrangère et presque ennemie, le dogme stoïcien ne le satisfaisant pas toujours : « Hoc est, quod apud *Epicurum* nanctus sum, *soleo enim et in aliena castra transire, non tamquam transfuga, sed tamquam explorator* » (*Ep.* II 5) ; cf. encore *De Vit. B.* III 2 : « Non alligo me ad unum aliquem ex stoicis proceribus : *est et mihi censendi ius.* » Voy. la note sur *incorporalis ratio* (VIII 3). — **Caelestium** : pl. neutre. Quoique ne se distinguant pas, à ce cas, du masc. ou du fém., ce pl. neutre est très correct, malgré l'opinion de M. P. Thomas (*Morc. ch. de Sén.* p. 25, n. 65), qui semble y voir une irrégularité, cf. Cic. *De Sen* .XXI 78 : « Tanta memoria *praeteritorum futurorumque* prudentia », et *De Or.* II 26, 111 : « *Ambiguorum*... plura genera sunt. » — **Semper in motu est** : cf. *Ep.* LXXI 12 : « Quid... mutationis periculo exceptum ? Non terra, non caelum, non totus hic rerum omnium contextus. » Se rappeler que, pour les stoïciens, les corps célestes sont des dieux. Voy. le paragraphe suivant. — **Quamuis** : voy. la note X 1. A *quamuis* s'oppose généralement *tamen* (*Ad Polyb.* XI 5 ; *De Ben.* II 35, 1 ; *Ep.* XXIV 12) ; ici *tamen* est remplacé par *nihilo minus.* — **Vniuerso** : « l'univers », cf. Cic. *De Nat. Deor.* I 43, 120 : « In eodem *uniuerso* » ; Cicéron emploie, immédiatement avant, le mot *uniuersitas* (*rerum*). Les stoïciens estimaient que le monde, c'est-à-dire l'ensemble des corps célestes, formait un tout limité au centre du vide de l'infini, cf. Cléomède, *Circul. Doctr.* I cp. 1, p. 1 Bake (Arnim II, § 534, p. 170) : « *Οὐ μὴν ἄπειρός γε, ἀλλὰ πεπερασμένος ἐστίν* (*ὁ κόσμος*) », et Diogène Laërce VII 140 (Arnim II, § 543, p. 172) : *Ἔξωθεν δὲ αὐτοῦ* (scil. *τοῦ κόσμου*) *περικεχυμένον εἶναι τὸ κενὸν ἄπειρον.* » — **In contrarium** : « dans un sens contraire au mouvement apparent du ciel (*mundo = caelo*). » (P. Thomas). — **Signorum** : les signes ou constellations du Zodiaque. — **Resistit** : « s'arrête ». — **Aliunde alio commigratio** : certains subst. verbaux se construisent comme les

Omnia uoluuntur semper et in transitu sunt : ut lex et naturae 8.
necessitas ordinauit, aliunde alio deferuntur ; cum per certa annorum spatia orbes suos explicuerint, iterum ibunt, per quae uenerant : i nunc et humanum animum ex isdem, quibus diuina constant, seminibus compositum moleste ferre transitum ac migrationem puta, cum dei natura adsidua et citatissima commutatione uel delectet se uel conseruet.

VII. — A caelestibus agedum te ad humana conuerte : 1.

verbes dont ils dérivent et prennent le même complément. On trouve chez Cicéron : « *Domum itio* » (*De Diuin.* I 32, 68) ; cf. Plaute, *Amph.* 519 : « Quid tibi *hanc curatio est rem* » = quid *hanc curas rem*, et Sénèque, *De Const.* VI 1 : « Bona *in quae non est manus iniectio.* »

8. — **Semper** : sur la place de l'adv., voir VI 2 et la note sur *uix.* — **Lex et naturae necessitas** : c'est le « destin » (εἱμαρμένη). Celui-ci, que les stoïciens confondent avec Dieu (voy. VIII 3 et la note sur *fatum*), a une fois pour toutes fixé le cours du monde, avec tout ce qui s'y trouve : êtres, choses, événements. Cf. Diogène Laërce VII 149 (Arnim I, § 175, p. 44 : « *Καθ' εἱμαρμένην δέ φασι* (les stoïciens) *τὰ πάντα γίγνεσθαι Χρύσιππος .... καὶ Ζήνων .... (ἔστι δὲ εἱμαρμένη αἰτία τῶν ὄντων, εἱρομένη ἢ λόγος καθ' ὃν ὁ κόσμος διεξάγεται.)* » — **Cum... orbes suos explicuerint** : il s'agit ici simplement des révolutions astrales, et non du renouvellement périodique des mondes par l'embrasement universel (ἐκπύρωσις), sur quoi voy. *Ep.* LXXI 12 sqq. — **I nunc et...** : formule fréquente en latin, spécialement chez Sénèque (*Ad Hel.* X 10; *De Br. V.* XII 8; *De Ben.* VI 35, 5; *Ep.* LXXXVIII 38). « Mossa vivace e di largo uso, a introdurre come un' esortazione o approvazione ironica a cosa già mostrata impossibile o vana. » (Albini, *ad Pers.* IV 19.) Autres exemples : Virg *Aen.* VII 425 ; Hor. *Ep.* II 2, 76 ; Sénèque le Père, *Contr.* VII 2, 2, *Suas.* VI 2. Elle a son équivalent en grec : « *Ὕπαγε νῦν καὶ ... λέγε.* » (Marc-Aurèle IX 29.) — **Diuina** : ce sont les astres. Car, d'après les stoïciens, quoique répandu partout dans le monde (voy. *Introd.* pp. XLV-XLVI), le feu divin se concentre tout particulièrement dans certains foyers : les astres, qui, pour cette raison, sont considérés comme des dieux inférieurs, cf. Cic. *De Nat. Deor.* I 14, 36 : « Idem (Zeno) astris hoc idem (i. e. uim diuinam) tribuit. » Toutefois, d'après la doctrine stoïcienne, il n'y a qu'un seul Dieu ; seulement, il prend des noms différents suivant les parties du monde qu'il anime, cf. Cic., *op. cit.* II 28, 71 : « Deus pertinens per naturam cuiusque rei, per terras Ceres, per maria Neptunus, alii per alia... », le Dieu par excellence étant l'éther : « Zenoni et reliquis fere Stoicis aether uidetur summus deus. » (Cic. *Acad. prior.* II 41, 126.)

VII. 1. — **Agedum** : cf. VII 2. Ici, c'est une formule de tran-

uidebis gentes populosque uniuersos mutasse sedem. Quid sibi uolunt in mediis barbarorum regionibus Graecae urbes ? quid inter Indos Persasque Macedonicus sermo ? Scythia et totus ille ferarum indomitarumque gentium tractus ciuitates Achaiae Ponticis inpositas litoribus ostentat : non perpetuae hiemis saeuitia, non hominum ingenia ad similitudinem caeli

sition : « à présent » ou « maintenant ». — **Ad humana** : du ciel Sénèque revient sur la terre, qu'il a quittée au § 7 du ch. précédent. Nous n'avons pas ici, comme il le semblerait au premier abord, un exemple de ce décousu dans la composition qui est un des défauts principaux de Sénèque. Car il a d'abord parlé des individus (VI 2-5), dont il a expliqué les pérégrinations par la constitution et l'origine de l'âme humaine (VI 6-8). Il reprend maintenant sa démonstration en passant des individus aux peuples. Le défaut de composition réside dans le développement excessif du chap. VII en entier (voy. *Introd.* § 29). L'énumération de peuples répondait au goût du pittoresque répandu à l'époque de Sénèque et sous l'Empire en général, cf. Lucain III 170-306, et voy. *Introd.* § 33. — **Gentes populosque** : *gens* = « nation », *populus* = « peuple » (société politique). — **Vniuersos** : oppose un ensemble aux individus (*singuli*) qui le composent, cf. Cic. *Tusc.* V 36, 104 : « Quos *singulos*... contemnas, eos aliquid putare esse *uniuersos.* » — **Quid sibi uolunt** : litt. « que signifient ? », d'où : « comment s'explique la présence de... ? ». — **Quid** : s.-e. *sibi uult.* Il s'agit de colons établis par Alexandre. — **Ferarum** : adj. ici, et non subst. — **Tractus** : « contrée, région ». — **Achaiae** = « Graeciae ». C'est le sens de ce mot en latin depuis la prise de Corinthe (en 146 av. J.-C.). Les mots *Ἑλλάς* et *Graecia* ont subi, eux aussi, une semblable extension de sens ; ils désignaient primitivement, le premier un canton de la Thessalie, le second le territoire de Dodone, en Epire. Cf. Dottin, *Anciens peuples de l'Europe*, p. 231. — **Ponticis... litoribus** : les colonies grecques y étaient nombreuses, cf. Ovide, *Trist.* III 9, 1-4 : « Hic quoque sunt igitur *Graiae* (quis crederet ?) *urbes*/Inter inhumanae nomina barbariae./ Huc quoque *Mileto* missi uenere coloni,/ Inque Getis *Graias* constituere *domos.* ». — **Perpetuae hiemis saeuitia** : voy. dans Ovide (*Trist.* III 10) une description pittoresque de l'hiver au bord du Pont-Euxin. Les Grecs et les Romains se représentaient les hivers du Nord comme excessivement rigoureux, cf. *De Prouid.* IV 14 : « *Perpetua* illos (Germanos) *hiemps*, triste caelum premit,... *super durata glacie stagna persultant* », et Tacite, *Germ.* II : « Germaniam... informem terris, *asperam caelo* ». — **Hominum ingenia... horrentia** : ailleurs (*De Ira* II 15, 5), Sénèque est plus clair encore : « *In frigora septemtrionemque uergentibus inmansueta ingenia sunt.* »

sui horrentia transferentibus domos suas obstiterunt. Atheniensis in Asia turba est ; Miletus quinque et septuaginta urbium populum in diuersa effudit ; totum Italiae latus, quod infero mari adluitur, maior olim Graecia fuit. Tuscos Asia sibi uindicat ; Tyrii Africam incolunt, Hispaniam Poeni ; 2.

N. C. — VII 2. *at henis* A ; *Atheniensis* unus D et ug. — *maior // graecia* A (*in* uel *im* eras.) ; *Maior olim Graecia* scrip. Gertz. — *inhispaniã* A ; *Hispaniam* Muretus.

Outre ces rapports entre le climat et la race, Sénèque en voit d'autres entre le caractère d'un peuple et le climat, d'un côté, et le régime politique, de l'autre : « Omnes istae feritate liberae gentes leonum luporumque ritu, *ut seruire non possunt, ita nec imperare... Fere itaque imperia penes eos fuere populos, qui mitiore caelo utuntur.* » (*ibid.* § 4-5) — **Obstiterunt** : à l'établissement de colonies grecques dans ces contrées.

2. — **Atheniensis in Asia turba** : il s'agit de l'Ionie, cf. Velléius Paterculus I 4, 3 : « Iones, duce Ione, profecti Athenis nobilissimam partem regionis maritimae occupauere, quae hodieque appellatur Ionia, urbesque constituere Ephesum, Miletum, Colophona », etc. — **Quinque et septuaginta** : selon Pline (*Nat. Hist.* V 112), le nombre en était supérieur encore : « Miletus, Ioniae caput, *super LXXXX urbium* per cuncta maria genetrix. » — **In diuersa** : *diuersus* = non pas « divers » (*uarius*), mais « opposé, différent ». — **Infero mari** : la mer Tyrrhénienne. (*Superum mare* = l'Adriatique). — **Maior Graecia** : on dit plus souvent *magna Graecia* (cf. Cic. *De Or.* III 34, 139). Cependant le comparatif, au fond plus correct, se rencontre encore ailleurs (Tite-Live XXXI 7, 11; Ovide, *Fast.* IV 64 ; Val. Max. VIII 7 Ext. 2). — **Tuscos** : ils viennent de Lydie d'après une tradition dont Hérodote (I 94) est l'un des garants les plus anciens : « *Παρὰ σφίσι* (les Lydiens) *λέγουσι καὶ Τυρσηνίην ἀποικίσαι.* » Chassés de Lydie, semble-t-il, par les invasions cimmériennes qui désolèrent l'Asie Mineure de 676 à 630 environ avant J.-C., les Etrusques s'établirent en Italie, très probablement vers la fin du VIIe siècle, et mirent près de cent ans à y imposer leur domination. Voy. A. Piganiol, *Essai sur les origines de Rome*, Paris, 1917, pp. 61-67. — **Tyrii** : on sait qu'au XIe siècle, Utique, plus tard Carthage, furent fondées par des émigrés de Tyr. C'étaient de véritables villes. Mais, en général, les Phéniciens ne créaient que des comptoirs (par ex. dans l'île de Cythère, en Sicile, en Sardaigne) servant à leur commerce. — **Hispaniam Poeni** : Sénèque pense probablement à Carthagène fondée par les Carthaginois entre la première et la seconde guerre punique : « Carthaginem, quam dux Poenorum Hasdrubal condidit. » (Pomp. Mel. II 6, 94). S'il

Graeci se in Galliam immiserunt, in Graeciam Galli; Pyrenaeus Germanorum transitus non inhibuit : per inuia, per incognita
3. uersauit se humana leuitas. Liberos coniugesque et graues senio parentes traxerunt ; alii longo errore iactati non iudicio elegerunt locum sed lassitudine proximum occupauerunt, alii armis sibi ius in aliena terra fecerunt ; quasdam gentes, cum

N. C. — VII 2. *pyrena eos* A[1-2] ; *Pyrenaeus* ug.

fait aussi allusion à Gadès, il se trompe, car la fondation de cette ville, bien plus ancienne que Carthage, est l'œuvre des Phéniciens, cf. Pomp. Mel. III 6, 46. — **Graeci** : les Phocéens, qui fondèrent Marseille (Pomp. Mel. II 5, 77), cf. plus bas § 8. — **In Graeciam Galli** : allusion aux Celtes qui, partis probablement de Pannonie, en 298 av. J.-C., envahirent la Grèce, où ils poussèrent jusqu'à Delphes (Pausanias X 23) ; les uns fondèrent un royaume en Thrace (Polybe IV 45-46), les autres s'établirent en Asie Mineure, en Galatie, qui tire son nom d'eux (*Γαλάται* = Celtes). « Cette expédition d'Asie Mineure fut la dernière des grandes randonnées celtiques dans le monde. » (Dottin, *op. cit.* p. 210). Sur cette installation en Asie, cf. Tite-Live XXXVIII 16, 10 ; Justin. XXV 2 ; Pausanias X 30, 9. — **Germanorum transitus** : après la bataille d'Orange (105 av. J.-C.), les Cimbres et les Teutons envahirent l'Espagne et y restèrent trois ans. Comme, dans tout ce qui précède, il s'agit d'une antiquité plus reculée et d'occupations définitives, il est probable que Sénèque prend pour des Germains les Celtes qui pénétrèrent en Espagne à une époque plus ancienne (IV[e] siècle av. J.-C.) et, par leur mélange avec la population indigène, formèrent les *Celtibères*. Certains auteurs (Cic. *De Or.* II 66, 266 ; *De Prou. Cons.* XIII 32 ; Appien, *Hist. Rom.* IV 2) confondent les Cimbres avec les Celtes ou Gaulois. Peut-être cette confusion a-t-elle causé ou du moins facilité celle de Sénèque. — **Versauit se humana leuitas** : tournure poétique, voy. *Introd.* § 32.

3. — **Senio** : poétique pour *senectute*, voy. la note précédente. On retrouve ailleurs (*De Ben.* III 37, 1) la même expression (*grauem senio*) appliquée à Enée. Autres termes poétiques employés par Sénèque : *cupido* (*De Ira* I 5, 3), *umor* (*De Ben.* IV 23, 1), *Venus* = *amor* (*De Ira* II 12, 4), *iuuenta* (*De Ben.* VI 24, 1). — **Traxerunt** : sujet : *homines* à tirer de *humana leuitas*. — **Errore** : « course errante ». cf. Virgile, *Aen.* I 755 : « *Errores*que tuos », et son traducteur Delille : « Contez-moi d'Ilion les terribles assauts / Et vos longues *erreurs* sur la terre et sur l'onde. » — **Lassitudine** : extension de l'abl. de cause, marquant la raison de telle ou telle action. Dans ce cas, on préfère employer — à l'époque classique surtout —

ignota peterent, mare hausit, quaedam ibi consederunt, ubi illas rerum omnium inopia deposuit. Nec omnibus eadem **4.** causa relinquendi quaerendique patriam fuit : alios excidia urbium suarum hostilibus armis elapsos in aliena spoliatos suis expulerunt ; alios domestica seditio summouit ; alios nimia superfluentis populi frequentia ad exonerandas uires emisit ; alios pestilentia aut frequentes terrarum hiatus aut aliqua intoleranda infelicis soli uitia eiecerunt ; quosdam fer-

N. C. — VII 3. *mare retinuit* **coni. Matthiae. — VII 4.** *querendiq ;* **A, corr. ug. —** *aiienas* **A ;** *aliena* **unus D et ug. —** *uires* **A, quod defendit Koch allato Vell. Paterc. I 4, 3 ;** *urbes* **Pincianus. —** *frequentis* **A, corr. ug.**

ob ou *propter*, cf. cependant Cic. *De Fin.* II 26, 83 : « Si... *utilitatibus* amicitias colemus. » — **Illas** : on s'attendrait plutôt à *eas*. Ces confusions de pronoms — autre exemple de cette altération du sens de la langue signalée plus haut, voy. la note sur *respicienti* VI 5, — ne sont pas rares chez Sénèque : par ex.. *hic* = *is* : « *Hos*..., quos probat » (à côté de *eos*, *De Prouid.* IV 7) ; « Quanto... maior, *hoc* (= *eo*)... manifestius » (*De Ira* I 1, 5) ; *iste* = *hic* : « Iterum *ista* moliri» = «recréer *ce monde*» (*Ad Marc.* XXVI 7).Cf. encore *Ad Hel.* VI 2 et 4 (*hanc* et *hac*). On trouve chez d'autres auteurs de l'Empire de semblables confusions, entre autres chez Quintilien : « Tanta in *eo* uis est,... ut *illum* (= eum) eodem animo dixisse, quo bellauit, appareat.» (X 1, 114), exemple qui se rapproche beaucoup du nôtre.

4. — **Patriam** : avec *relinquendi* = *leur* patrie, avec *quaerendi* = une *nouvelle* patrie. — **Suarum** : réfléchi renvoyant non au sujet, mais au complément (ici *alios*), ce qui est très correct, cf. Cic. *In Cat.* III 12, 27 : « Si *ceteris* facta *sua* prosunt. » — **Nimia superfluentis... frequentia** : redondance, procédé assez fréquent chez Sénèque. En voici d'autres exemples : « Labor *inritus... sine effectu* » (*De Tranq. An.* XII 1), « *Opulenta* ciuitas *copia bonorum omnium abundat* » (*De Clem.* I 19, 8), « *Incerti labantium* pedes et... *titubatio* » (*Ep.* XCV 16). — **Exonerandas** : cf. Tite-Live XXIV 29, 1 : « Ad multitudinem inconditam ac tumultuosam *exonerandam.* » *Exonerare*, c'est : « décharger, débarrasser d'un fardeau ». Ici, il peut être rendu par : « alléger » ; dans l'ex. de Tite-Live, par : « se débarrasser de... ». Cf. encore Tac. *Hist.* V 2. — **Vires** : ces peuples sont comparés à des individus souffrant de pléthore. Pour le mot *uires*, cf. Velléius Paterculus I 4, 2 : « *Vires* ueteres earum urbium hodieque magnitudo ostentat moenium. » — **Pestilentia** : « la peste » (au propre). *Pestis* = « la peste (au fig.), le fléau », cf. XIII 3. — **Terrarum hiatus** : « tremblements de terre », cf. *Ad Marc.*

5. tilis orae et in maius laudatae fama conrupit. Alios alia causa exciuit domibus suis : illud utique manifestum est, nihil eodem loco mansisse, quo genitum est. Adsiduus generis humani discursus est ; cotidie aliquid in tam magno orbe mutatur : noua urbium fundamenta iaciuntur, noua gentium nomina

N. C. — VII 5. *noua* A ; *nouarum* Wesenberg et Gertz.

XXVI 6 : « *Hiatibus* uastis subducet urbes. » — **In maius** : *in* est souvent joint, chez Sénèque, à des comparatifs neutres, par ex. : « *in maius meliusque* » (*De Clem.* I 1, 6) ; « *in angustius* » (*De Ben.* VII 1, 5) ; « *in peius* » (*Ep.* XIII 12). C'est, au fond, l'emploi de *in* marquant le *résultat*, comme dans l'expression connue : *mirum in modum* ; cf. encore Salluste, *Cat.* XII 3 : « Villas *in* urbium modum exaedificatas » (« de façon à atteindre les dimensions de... »). — **Conrupit** : ici *conrumpere* signifie non pas : « corrompre, gâter », mais « tenter, séduire » (sens dérivé de celui d'« ébranler, disloquer »), cf. Cic. *De Fin.* I 10, 33 : « Blanditiis... uoluptatum... *conrupti* » = « *séduits* par les appâts du plaisir ». Le cas dont parle ici Sénèque est à peu près celui de toutes les migrations celtiques. On se rappelle les Helvètes quittant leur pays, qu'ils trouvaient trop étroit, pour la contrée des Santons, où ils espéraient être mieux, cf. César, *De B. G.* I 2 et 10, 1. — Les morceaux descriptifs — voy. *Introd.* § 33 — comme celui-ci (3-4 en particulier) ne sont pas rares chez Sénèque, qui n'est pas seulement un moraliste, mais aussi un artiste sachant observer et décrire tout à la fois avec exactitude et pittoresque. Qu'on relise, de ce point de vue, les §§ 3 et 4 depuis *per inuia*. Cela est *vu*. Il y a là une suite de petits tableaux ou plutôt de brèves visions, où la couleur poétique — voy. les notes sur *uersauit* et *senio* — rehausse la précision des termes, particulièrement dans le choix des verbes : *traxerunt*, *elegerunt*, *occupauerunt*, *hausit*, *deposuit*, etc. Cf. d'autres descriptions de Sénèque: *De Ben.* III 37, 1 (Enée emmenant son père hors de Troie) ; *De Ira* I 1, 2-6, et III 4, 1-2 (description précise et « réaliste » des effets physiques de la colère) ; *Ad Polyb.* IX 6 (comparaison de la vie humaine avec la mer) ; *Ep.* XCV 16-17 (réalisme encore : effets extérieurs de différentes maladies) ; enfin ici-même : VI 2, VIII 6, XX 2.

5. — **Illud** : annonce la prop. inf. qui suit. Souvent les pron. dém. servent à introduire ainsi des subordonnées, cf. Cic. *Tusc.* II 25, 61 (*hoc ipsum*); *De Amic.* VIII 26 (*illud*); Quinte-Curce IV 13, 10 (*illud*) ; *Ad Hel.* I, 4 (*hoc*) ; ou simplement des infinitifs (*Ad Hel.* II 5, XIX 5). — **Vtique** : cf. I 4. — **Noua urbium fundamenta** : *noua* est la leçon du manuscrit A. Gertz, après Wesenberg, propose

extinctis prioribus aut in accessionem ualidioris conuersis oriuntur. Omnes autem istae populorum transportationes quid aliud quam publica exilia sunt ? Quid te tam longo circumitu 6.
traho ? quid interest enumerare Antenorem Pataui conditorem et Euandrum in ripa Tiberis regna Arcadum conlocantem ? quid Diomedem aliosque, quos Troianum bellum uictos simul uictoresque per alienas terras dissipauit ? Romanum imperium 7.
nempe auctorem exulem respicit, quem profugum capta patria,

N. C. — VII 5. *puplica* A. — VII 6. *circūitu* A ; *circuitu* ug.

nouarum, qui, du point de vue de la logique, est préférable. Néanmoins, je ne crois pas cette raison suffisante pour changer la leçon. Cf. Uhl, *Quaest. crit. in L. Ann. Sen. Dial.*, p. 47 : « Perfacile hic adiectiui usus — il s'agit de *noua*, et aussi de *excedentis* (I 3) — defenditur illo poetico sermonis colore, qui apud omnes Senecae aetatis scriptores inuenitur. » — **Prioribus** : *gentibus*. — **Validioris** : *gentis*. Cf. Pline, *Nat. Hist.* VI 3 : « Persis (n. fém.) in Parthorum iam pridem translata nomen », et Salluste, *Iug.* XVIII 12 : « Victi omnes in gentem nomenque imperantium concessere. » — **Accessionem** : « complément, addition, augmentation », cf. *De Br. Vit.* XI 1 : « Paucorum annorum *accessionem* ». — **Transportationes** : « migrations ».

6. — **Circumitu** (ou *circuitu*) : sens propre : « détour » ; c'est le cas ici. Au fig., il signifie ou bien « période oratoire » (Cic. *Orat.* LXI 204), ou bien « circonlocution, périphrase » (Quintilien VIII 6, 59). — **Quid interest** : l'auteur semble s'apercevoir que son développement commence à prendre des proportions exagérées. Néanmoins, il est trop amoureux de ces procédés appris dans les écoles de déclamation pour s'arrêter ici. Il se contente d'en rompre la monotonie par cette question, oratoire elle aussi ; puis il reprend son développement. Voy. plus bas (§ 8) : « Res quidem *non desiderat plurium enumerationem ;* unum *tamen* adiciam. ». — **Antenorem** : cf. Virg. *Aen.* I 242 sqq. et Tite-Live I 1, 1. — **Euandrum** : il venait d'Arcadie, cf. Virg. *op. cit.* VIII 51 sqq. — **Quid** : s.-e. « interest enumerare ». — **Regna** : plur. poét., voy. *Introd.* § 32. — **Diomedem** : Grec qui, comme Evandre, gagna l'Italie après la guerre de Troie, cf. Virg. *op. cit.* XI 243 sqq.

7. — **Nempe** : de *nem*, qu'on trouve dans l'archaïque *nemut* (= *nisi etiam*) et de *pe*, cf. *quippe* (= *quidpe* ou *quī-pe*) ; voy. Lindsay, *The Latin language*, p. 604. *Nempe* signifie ou : « sans doute, assurément (δήπου), n'est-ce pas ? », ou : « eh bien ! », dans une réponse. L'une et l'autre traduction sont possibles au chap. VI 1 ;

exiguas reliquias trahentem necessitas et uictoris metus longinqua quaerentem in Italiam detulit. Hic deinde populus quot colonias in omnem prouinciam misit ! ubicumque uicit Romanus, habitat ; ad hanc commutationem locorum libentes

ici, la première seule : « N'est-il pas vrai que... ? ». — **Auctorem** : Enée. *Auctor* (de *augeo*) signifie primitivement : « celui qui augmente, qui fait grandir », puis, comme ici, « fondateur ». Les sens de « auteur d'une proposition » ou « garant » ne sont que des sens dérivés. — **Respicit** : doit être pris ici au sens propre : « regarder en arrière, dans le passé ». Voy. d'autres sens de ce verbe dans la note sur *respicienti* (VI 5). — **Profugum... reliquias** : réminiscence de Virgile, *Aen.* I 2 et 30. On sait l'admiration des déclamateurs pour ce poète (voy. *Introd.* § 32). Quant à Sénèque, c'est Ovide son poète préféré ; du point de vue littéraire, ces deux écrivains, élèves des rhéteurs, ont d'assez nombreuses affinités. Le philosophe cite très souvent le poète des *Métamorphoses* ; voy. entre autres : *De Ira* II 9,2 ; *De Prouid.* V 10-11 ; *De Vit. B.* XX 5 ; *De Ben.* V 15, 3, VII 23, 1 ; *Ep.* XC 20, CXV 13. — **Trahentem necessitas... quaerentem** : remarquer la place des participes par rapport aux sujets : la *nécessité* l'oblige à *traîner* les débris de sa fortune et la *crainte* du vainqueur à *chercher* des terres lointaines. (C'est pourquoi je supprime la virgule que Gertz et M. Duff mettent entre *trahentem* et *necessitas.*) A cela s'ajoute le chiasme (*trahentem... necessitas, metus... quaerentem*), qui fait ressortir l'arrangement des mots. — Je ne distingue pas, dans cette phrase, la « négligence » qu'y voit M. P. Thomas ; j'y trouve au contraire quelque *recherche.* — **Detulit** : accord avec le sujet le plus rapproché, cf. *adlicit* (VI 4). Quant à l'idée, M. Duff remarque avec raison que dans l'*Enéide* « the paramount motive of Aeneas is the divine command. » — **Quot colonias** : les colonies avaient comme double but de tenir en respect les pays nouvellement conquis et de les romaniser, sans toutefois leur imposer l'usage du latin (cf. G. Boissier, L'*opp. sous les Cés.* p. 32). Comme les municipes, les colonies avaient le droit de cité. Le pouvoir délibératif y était aux mains d'un sénat, composé de membres appelés *décurions*, le pouvoir exécutif appartenait aux *duumvirs*, aux *édiles* et aux *questeurs*, celui-ci nommé par la colonie tout entière, le pouvoir délibératif par les duumvirs. « En abolissant partout la vie nationale, dit G. Boissier (*op. cit.* p. 30), Rome conserva autant que possible la vie municipale. » — **Vbicumque uicit... habitat** : Gibbon confirme « this very just observation of Seneca » en rappelant que « about forty years after the reduction of Asia, eighty thousand Romans were massacred in one day, by the cruel orders of Mithridates. » (cité par M. Duff). —

nomina dabant, et relictis aris suis trans maria sequebatur colonos senex. Res quidem non desiderat plurium enumera- 8.
tionem ; unum tamen adiciam, quod in oculos se ingerit. Haec ipsa insula saepe iam cultores mutauit. Vt antiquiora, quae uetustas obduxit, transeam, Phocide relicta Graii, qui nunc Massiliam incolunt, prius in hac insula consederunt, ex qua quid eos fugauerit incertum est, utrum caeli grauitas an

N. C. — VII 7. *colonos senex* A (*colonus sequebatur senex* ug.) ; *colonus uexillum* Madvig ; *sequebantur colonos Penates* Joh. Müller ; *sequebatur colonus nouas sedes* P. Thomas ; *aris suos... colonus senex* Hosius.

Nomina dabant : terme militaire. *Nomen dare* (ou *profiteri*, Tite-Live II 24, 7) = « s'enrôler ». — **Colonus senex** : voy. N. C.

8. — **Res... non desiderat** : voy. la note sur *quid interest* (§ 6). Quant à *desiderat*, voy. XI 3 (*desiderium*). — **Haec ipsa insula** : « l'île même où *j'habite* ». *Haec* est correctement employé ici, cf. V 12 et 4. — **Phocide** : la plupart des commentateurs pensent qu'il y a ici erreur, Marseille ayant été fondée (en 600 av. J.-C.) par des colons de *Phocée* (ville d'Asie) et non de *Phocide* (contrée de la Grèce, à l'ouest de la Béotie). On retrouve cette erreur dans Lucain à deux reprises (III 340, V 53) et dans Hygin cité par Aulu-Gelle (*N. A.* X 16, 4) ; tandis que Justin (XLIII 3) commet l'erreur inverse : il parle bien de *Phocée*, mais dans des termes qui ne peuvent s'appliquer qu'à la *Phocide* : « Phocaeenses, *exiguitate ac macie terrae coacti.* » Y a-t-il vraiment erreur chez Sénèque, Lucain et Hygin, ou faut-il croire peut-être qu'en latin *Phocis* se confondit avec *Phocaea* et désigna ainsi deux choses différentes ? Cette dernière hypothèse expliquerait la méprise de Justin. La cause de l'établissement des Phocéens en Corse fut la guerre qu'ils eurent à soutenir avec les Mèdes et qui les poussa à quitter leur ville (cf. Dottin, *Anciens peuples de l'Europe*, p. 259). — **Graii** : mot poétique, voy. l'ex. d'Ovide cité plus haut (VI 1) ; cf. encore Ennius *ap. Festum*, p. 428, 17 Th. = *Annal. Reliq.* XI (Vahlen [1903], nº 356, p. 63) ; Virg. *Aen.* I 467 ; Hor. *Ep.* II 1, 19. Quant à l'emploi de termes poétiques, voy. *Introd.* § 32. — **Quid eos fugauerit, incertum** : d'après Hérodote (I 166), ce seraient les attaques combinées des Etrusques et des Carthaginois, qui craignaient ce voisinage : « *Στρατεύονται ὦν ἐπ' αὐτοὺς κοινῷ λόγῳ χρησάμενοι Τυρσηνοὶ καὶ Καρχηδόνιοι.... Καὶ ἔπειτα ἀπέντες τὴν Κύρνον* (la Corse) *ἔπλεον* (les Phocéens) *ἐς Ῥήγιον.* » « Ces événements se passaient vers 540 ; ils marquent à la fois la fin de l'expansion coloniale des Phocéens et le développement de la puissance maritime des Tyrrhènes et des Carthaginois. » (Dottin, *op. cit.* p. 259.) — **Praepotentis Italiae** : allusion à la

praepotentis Italiae conspectus an natura inportuosi maris : nam in causa non fuisse feritatem accolarum eo apparet, quod maxime tunc trucibus et inconditis Galliae populis se
9. interposuerunt. Transierunt deinde Ligures in eam, transierunt et Hispani, quod ex similitudine ritus apparet : eadem enim

s
N. C. — VII 9. *eximilitudine ritus* A (*s.* add. m. 1). — *ex similitudinibus* scrip. Gertz. — *ex sim. uestitus* Cornelissen.

puissance des Etrusques. Sur cette puissance — qui pendant quelque temps s'était étendue à l'Italie presque tout entière — cf. Dottin, *op. cit.* pp. 131-132. — **Inportuosi** : en réalité, la Corse n'était pas si pauvre en ports, cf. Diodore V 13, 3 : « *Αὕτη δ' ἡ νῆσος εὐπροσόρμιστος οὖσα κάλλιστον ἔχει λιμένα τὸν ὀνομαζόμενον Συρακούσιον.* » Seulement, ce port était situé au sud de l'île et il est probable que Sénèque n'y est jamais allé. Il y a de plus ici une de ces exagérations habituelles à la déclamation. — **Nam** : il y a une idée sous-entendue avant *nam* : « je ne dis rien de la sauvagerie des Corses, *car...* » Cet emploi elliptique de *nam* est aussi fréquent en latin que celui de *γάρ* en grec, cf. *Ad Hel.* XVII 5 ; Cicéron, *Tusc.* IV 23, 52 : « Quid Achille Homerico foedius, quid Agamemnone in iurgio ? *Nam* Aiacem quidem ira ad furorem mortemque perduxit. » (c'est-à-dire : « je ne parle pas d'Ajax, *car...* »). Voir d'autres exemples : Cicéron, *Brut.* XLVII 175 ; *De Or.* I 5, 18 ; Sénèque, *De Ira* III 17, 2. En français, ce *nam* peut, le plus souvent, se rendre par *quant à :* « *Quant à* la sauvagerie des habitants, il est clair qu'elle n'entre pas en ligne de compte. » — **Maxime tunc... se interposuerunt** : erreur ; c'est environ soixante ans auparavant que se place l'établissement des Phocéens au sud de la Gaule. Voy. les notes ci-dessus.

9. — **Ligures... Hispani** ; voy. *Introd.* p. XV. — **Et Hispani** : *et* = *etiam* est limité, à l'époque classique, à certaines expressions, telles que *et ipse* (César, *De B. G.* VII 66, 6; Tite-Live XXIX 6,1), *et alii*, *et ille*. Sous l'Empire, cet emploi est très répandu, cf. plus bas XIII 8, XVIII 7; Tacite, *Germ.* III, XV ; *Hist.* I 3 et 13; Quintilien X 1, 106. — **Ex similitudine ritus** : je garde avec MM. Hermes et Duff la leçon du manuscrit A —voy. **N. C.** — parce que, contrairement à ce qu'en pense Gertz, *ritus* peut s'appliquer à la langue, comme le prouve M. Duff en invoquant un passage de Valère Maxime (II 2,3) où *patrius ritus* signifie *patria lingua* (= *Latina lingua*). — Ce passage nous montre que Sénèque savait observer ; en effet, l'auteur des *Naturales Quaestiones* ne se contentait pas de lire et de compulser les ouvrages de ses devanciers ; cf. *Nat. Quaest.* III 7, 1 : « *Ego tibi uinearum diligens fossor affirmo,*

tegmenta capitum idemque genus calciamenti quod Cantabris est, et uerba quaedam ; nam totus sermo conuersatione Graecorum Ligurumque a patrio desciuit. Deductae deinde *(eo)* sunt duae ciuium Romanorum coloniae, altera a Mario, altera a Sulla : totiens huius aridi et spinosi saxi mutatus est populus. Vix denique inuenies ullam terram, quam etiam nunc indi-

N. C. — VII 9. *eo* add. Gertz. — *sylla* A.

nullam pluuiam esse tam magnam, quae terram ultra decem in altitudinem pedes madefaciat », et *op. cit.* I 1, 3 : « *Vidimus < nos > quoque non semel* flammam ingentis pilae specie. » Il aime à affirmer son opinion personnelle et à l'opposer à celle d'autrui (*op. cit.* II 21, 1 ; VII 22, 1). — **Cantabris** : peuplade ibérique du nord de l'Espagne (auj. Biscaye). Longtemps en guerre avec les Romains (cf. Cés. *De B. C.* I 38), ils furent soumis partiellement par Auguste, et enfin complètement par Agrippa (25-19 av. J.-C.). Cf. Suét. *Aug.* XX-XXI ; Florus IV 12, 46 sqq. — **Conuersatione** : cf. XV 2. — **Patrio** : s.-e. *sermone.* — **Deductae... sunt** : « *deducere* est le terme propre pour « fonder une colonie ». Quant au fait historique, cf. Pline, *Nat. Hist.* III 80 : « Colonias habet (Corsica), Marianam a C. Mario deductam, Aleriam a dictatore Sulla. » C'étaient les deux seules villes habitées par les Romains, voy. *Introd.* p. XVI et cf. Pomp. Mel. II 7, 122 : « *Corsica... praeterquam ubi Aleria et Mariana coloniae sunt a barbaris colitur.* » — **Aridi et spinosi saxi** : exagération manifeste due à la rhétorique (cf. plus haut la note sur *inportuosi*) : l'île était couverte de belles forêts. D'ailleurs, le mot *saxum* ne s'applique généralement qu'à de toutes petites îles. Voy. *Introd.* § 6. — **Vllam terram quam... indigenae colant** : on sait qu'il ne manquait pas de peuples dans l'antiquité pour se dire autochtones. Il faut donc relever ici l'idée originale de Sénèque, que la science moderne est venue confirmer. Par certaines de ses idées cet esprit curieux et profond a devancé son époque, par exemple lorsqu'il signale les étroites limites des connaissances de son temps et qu'il proclame le progrès indéfini de la science (*Nat. Quaest.* VII 25) : « Multa sunt, *quae esse concedimus, qualia sint ignoramus* » (§ 1), « Veniet tempus, *quo posteri nostri tam aperta nos nescisse mirentur* » (§ 5), « Contenti simus inuentis : *aliquid ueritati et posteri conferant.* » (§ 7). Parfois même, il semble avoir l'intuition des découvertes de l'avenir : ne croirait-on pas qu'il y ait un pressentiment de celle de l'Amérique dans les vers suivants de sa *Médée* 375-379 : « Venient annis saecula seris, / Quibus Oceanus uincula rerum / Laxet et *ingens pateat tellus* / *Tethysque nouos detegat orbes* / Nec sit terris ultima Thule. » — **Insiticia** : la leçon

genae colant ; permixta omnia et insiticia sunt. Alius alii successit : hic concupiuit, quod illi fastidio fuit ; ille, unde expulerat, eiectus est. Ita fato placuit, nullius rei eodem semper loco stare fortunam.

1. **VIII.** — Aduersus ipsam commutationem locorum detractis ceteris incommodis, quae exilio adhaerent, satis hoc remedii putat Varro, doctissimus Romanorum, quod, quocumque uenimus, eadem rerum natura utendum est ; M. Brutus satis

N. C. — VII 10. *instituta* A ; *insiticia* Pincianus ; *insitiua* Gertz.
VIII 1. *exillo* A ; *exilio* ug. — uerba tria : *satis hoc putat* post *M. Brutus* insiticia putat Lipsius.

du manuscrit A est : *instituta*, ce qui est évidemment faux. Une vieille correction, qu'on trouve déjà chez Juste Lipse, est : *insiticia;* Gertz propose : *insitiua* (litt. « greffé »). Je me prononce pour la première : *insiticius* éveille l'idée d'un croisement de races (cf. Varron, *Rer. Rust. Lib.* II 8, 1: « Muli et item hinni bigeneri atque *insiticii* » = « hybrides »), qui me semble convenir mieux à notre contexte que l'idée d'une greffe. — **Ille** : « cet autre », cf. un sens voisin : « l'autre » (*De Ben.* VI 35, 3). *Ille* ne s'oppose pas à *hic* : c'est un troisième personnage. C'est *illi* qui s'oppose à *hic*. Voy. la note sur *illas* (§ 3). — **Ita** : annonce la prop. infin. qui suit. Cf. *illud* (§ 5).

VIII. 1. — **Ceteris incommodis** : *paupertas*, *ignominia*, *contemptus*. Sénèque en parlera aux chap. X-XIII. — **Hoc** : cf. *illud* (VII 5). — **Varro** : M. Terentius Varro, le plus prodigieux encyclopédiste de l'antiquité romaine, né en 116 et mort en 26 av. J.-C. Il fut l'ami de Cicéron, qui lui dédia ses *Académiques* (seconde édition), cf. Cic. *Ad Fam.* IX 8, et qui parle de lui avec éloges, cf. *Acad. post.* I 3, 9 ; *Brut.* XV 60, LVI 205. Il avait écrit, sur tous les sujets possibles, plus de 74 ouvrages comprenant 620 livres. Les anciens professaient une plus grande admiration pour son érudition que pour son style (cf. Quintilien X 1, 95 ; saint Augustin, *De Ciu. Dei* VI 2, et voy. Norden, *Die antik. Kunstpr.* I, p. 194 sqq.). Il nous reste de lui les trois livres des *Rès Rusticae*, 6 livres sur 25 (V-X) du *De Lingua Latina*, des fragments importants et nombreux d'autres ouvrages, entre autres des *Saturae Menippeae* et des *Antiquitates Rerum Humanarum et Diuinarum*. — Nous ne savons dans lequel de ses nombreux écrits Sénèque a trouvé la pensée reproduite ici. — **Eadem rerum natura** : voy. *Introd.* § 22. — **Brutus** : M. Junius Brutus (85 ou 78 à 42 av. J.-C.), le meurtrier de César, fut, comme Varron, grand ami de Cicéron, qui lui dédia les ouvrages suivants : *De Finibus*, *Paradoxa*, *De Natura Deorum*, *Tusculanae Disputationes*, *Orator*, *De Oratore*, *Brutus*. Sa réputation,

hoc putat, quod licet in exilium euntibus uirtutes suas secum ferre. Haec etiam si quis singula parum iudicat efficacia ad 2.
consolandum exulem, utraque in unum conlata fatebitur plurimum posse. Quantulum enim est, quod perdimus ! duo, quae pulcherrima sunt, quocumque nos mouerimus, sequentur : natura communis et propria uirtus. Id actum est, mihi 3.
crede, ab illo, quisquis formator uniuersi fuit, siue ille deus

N. C. — VIII 2. *perdidim;* A ; *perdimus* Koch et Gertz.

comme orateur, semble avoir dépassé ses mérites réels (cf. Tac. *Dial.* XXI : Quintilien X 1, 123). Philosophe — ses préférences allaient à l'ancienne Académie —, il écrivit le *De Virtute* (dédié à Cicéron), le *Περὶ καθήκοντος* (Sén. *Ep.* XCV 45), le *De Patientia*, et il envoya à Cicéron une *Consolation* à la mort de sa fille (Cic. *Ad Att.* XII 13, 1). Voir sur lui G. Boissier, *Cic. et ses amis*, pp. 321-379. — Il est probable que la pensée que lui emprunte ici Sénèque est tirée de son *De Virtute ;* voy. *Introd.* § 23.

2. — **Haec** : les deux opinions citées de Varron et de Brutus. — **Singula** : « séparément », voy. la note sur *uniuersos* (VII 1). — **Parum** : devrait précéder *efficacia,* cf. VI 1 (note sur *uix*). — **Conlata** : sur l'habitude des consolateurs de rassembler dans leurs traités des arguments puisés à des sources différentes, voy. *Introd.* p. XL. —**Quantulum,** cf. X 1. — **Perdimus** : cf. III 2. — **Sequentur** : cf. VI 1.

3. — **Mihi crede** : sert à renforcer une affirmation et se trouve tantôt, comme ici, au milieu de la phrase, tantôt au commencement (*Ad Polyb.* IX 4 [5]). — **Id actum est** : cf. V 1. — **Illo, quisquis... fuit** : scepticisme qui n'est pas d'un stoïcien intransigeant (voy. la note sur *caelesti spiritu*, VI 7). Quant à la conception stoïcienne de la nature divine, voy. *Introd.* § 21, pp. XLV-XLVI. Moraliste avant tout, les grandes questions de métaphysique n'intéressent guère Sénèque en elles-mêmes (voir G. Boissier, *La relig. rom.* II, p. 73 sqq.) ; il ne s'en occupe que pour en tirer des conséquences pratiques (*Ep.* LVIII 26). De là, son attitude changeante en métaphysique : tantôt il adopte les dogmes du Portique (*De Ben.* IV 7, 1 et 8, 3 ; *De Vit. B.* VIII 4), tantôt il fait preuve d'un scepticisme teinté d'éclectisme, comme dans notre passage et ailleurs (*Nat. Quaest.* I praef. 3 ; *Ep.* XVI 5-6, LXV 10, CII 1-2). Cela ne l'empêche pas d'avoir souvent des accents tout religieux quand il parle de Dieu et des devoirs de l'homme à l'égard de la Divinité (cf. entre autres *De Prouid.* II 6 ; *De Ben.* IV 4, VII 31, 4 ; *Nat. Quaest.* VII 30 ; *Ep.* LXXXIII 1, CVII 12, CX 10 ; *Fragm.* 123 (Haase). — **Deus...**

est potens omnium, siue incorporalis ratio ingentium operum artifex, siue diuinus spiritus per omnia, maxima ac minima, aequali intentione diffusus, siue fatum et immutabilis causarum inter se cohaerentium series : id, inquam, actum est, ut in alienum arbitrium nisi uilissima quaeque non caderent.

N. C. — VIII 3. *et mutabilis* A ; *et immutabilis* ug.

potens omnium : à cette toute-puissance Sénèque met cependant ailleurs (*De Prouid.* V 9) des restrictions. — **Incorporalis ratio** : ceci n'est pas le dieu stoïcien, quoi qu'en pense M. Rubin (*Die Ethik Senecas*, pp. 9-10), mais le dieu platonicien. Voy. Zeller, *Die Philos. der Gr.* III. Teil, I. Abt., p. 143 et p. 145, n. 1, et cf. *Ep.* CXVII 2 : « Placet nostris, *quod bonum est, corpus esse*, quia quod bonum est facit ; *quidquid facit, corpus est.* » — **Diuinus spiritus per omnia** : voy. *Introd.* pp. XLV-XLVI. Ceci est la définition essentiellement stoïcienne de la Divinité, cf. Aëtius, *Plac.* I 7, 33 (Arnim II § 1027, p. 306) : « *Οἱ Στωϊκοὶ νοερὸν θεὸν ἀποφαίνονται... καὶ πνεῦμα μὲν διῆκον δι' ὅλου τοῦ κόσμου* » ; Orig. *Contr. Cels.* VI 7, uol. II p. 141, 6 Kö. (Arnim II § 1051, p. 310) : « *Ὁ θεὸς πνεῦμά ἐστι διὰ πάντων διεληλυθὸς καὶ πάντ' ἐν ἑαυτῷ περιέχον* » ; Tertullien, *Aduers. Hermog.* 44 (Arnim I § 155, p. 42) : « Stoici enim uolunt *deum sic per materiam decucurrisse quomodo mel per fauos.* » — **Aequali intentione diffusus** : inexactitude du point de vue stoïcien. De même que l'âme, diffuse à travers le corps, ne l'est pas partout également, de même Dieu, répandu dans l'univers entier, l'est inégalement suivant les choses qu'il pénètre : par exemple, si les hommes animés du feu divin restent cependant hommes, les astres, qui en sont pourvus plus abondamment, sont considérés comme de véritables divinités. Voy. la note sur *diuina* (VI 8). — **Fatum et immutabilis causarum... series** : en effet, d'après les stoïciens, le Destin et Dieu sont une seule et même chose, cf. Aëtius, *Plac. Philos.* I 27, 6 (p. 322*b* Diels) (Arnim III § 35, p. 249) : « *Ἀντίπατρος ὁ Στωϊκὸς θεὸν ἀπεφαίνετο τὴν εἱμαρμένην.* » C'est Dieu qui a fixé les lois du Destin : « Ille ipse omnium conditor et rector scripsit quidem fata » (*De Prouid.* V 8), et l'auteur ajoute « *sed sequitur* », car il n'a rien arrêté qui ne fût parfait, cf. *De Ben.* VI 23, 1-2 : « *Statuerunt* (dei), *quae non mutarent...* Nec inbecillitate permanent, sed quia *non libet ab optimis aberrare.* » Le Destin n'est pas le seul nom que les stoïciens donnent à Dieu ; pour eux, il est tout à la fois : le Créateur, le Souffle igné, le Destin, la Providence, la Nature, le Monde (*Nat. Quaest.* II 45, cf. Lucain IX 580), car « *omnia eiusdem dei nomina sunt uarie utentis sua potestate.* » (*De Ben.* IV 8, 3) ; cf. encore *De Ben.* IV, 7-8 (en entier). — **Vilissima quaeque** : tout ce qui n'est pas le bien, la vertu,

Quidquid optimum homini est, id extra humanam potentiam 4.
iacet, nec dari nec eripi potest. Mundus hic, quo nihil neque maius neque ornatius rerum natura genuit, *(et)* animus contemplator admiratorque mundi, pars eius magnificentissima, propria nobis et perpetua et tam diu nobiscum mansura sunt,

N. C. — VIII 4. uerbum *et* post *genuit* add. Gertz (uid. eius *Stud. crit.* p. 159.)

— par conséquent : à la fois les choses mauvaises et les « indifférentes » (ἀδιάφορα), et même le corps, que Sénèque, contrairement à la doctrine des premiers stoïciens, oppose à l'âme, cf. XI 7 et le commentaire. — **Mundus** : κόσμος — avec ce que cela implique d'organisation, d'ordre, etc. Sénèque a, plus d'une fois, exprimé son admiration pour la beauté du monde : « Natura... spectatores nos tantis rerum spectaculis genuit » (*De Otio* V 3) ; « *Mihi dulcis est* inspectio » (des phénomènes naturels) (*Nat. Quaest.* VI 4, 2) ; cf. la citation du *De Ben.* (au § 6) et *Ad Hel.* XX 2. — **Animus, pars eius magnificentissima** : parce que l'âme humaine est une parcelle du feu divin, qui est l'âme du monde. Sénèque aime à proclamer l'excellence, la souveraineté, la divinité de l'âme humaine, cf. *De Ira* I 5, 3 : « *Optimo eius* (naturae) *operi et emendatissimo (homini)* », et *De Ben.* VI 23, 6 : « Vide, animi quantum audeant, quemadmodum *soli aut nouerint deos aut quaerant et mente in altum elata diuina comitentur* . » Cf. aussi Musonius Rufus (éd. Hense, p. 96) ; « *Τὸν ἄνθρωπον... συγγενέστατον τοῖς θεοῖς τῶν ἐπιγείων.* » — **Propria... perpetua... mansura** : au plur. n., quoique se rapportant à des noms masc. (*mundus* et *animus*). Le neutre de l'adj. est toujours possible et correct en latin quand il correspond à notre mot *chose*, cf. Cicéron, *Tusc.* II 13, 31 : « *Turpitudo peius* est quam dolor » = « le vice est *une chose* pire que la douleur », et Tacite, *Hist.* V 5 : « Parentes, liberos, fratres *uilia* habere. » — **Quamdiu... manebimus** : sur la destinée de l'âme après la mort, les stoïciens divergeaient d'opinions : les uns, comme Chrysippe, estimaient que seules, les âmes des sages vivent jusqu'à l'*ἐκπύρωσις* ou embrasement final ; les autres, comme Cléanthe, étendaient ce privilège à tous les hommes, cf. Diogène Laërce VII 157 (Arnim II § 811, p. 223 : « *Κλεάνθης μὲν οὖν πάσας* (scil. *τὰς ψυχὰς*) *ἐπιδιαμένειν μέχρι τῆς ἐκπυρώσεως, Χρύσιππος δὲ τὰς τῶν σοφῶν μόνων.* » Quant à Sénèque, tantôt il pense comme Cléanthe (cf. *Ad Marc.* XXVI 7 et notre passage), tantôt même il semble croire à une réelle immortalité — s'étendant donc au delà de l'*ἐκπύρωσις* — (cf. *Ep.* LVII 9, et surtout la belle *Ep.* CII, d'une inspiration presque chrétienne). Parfois cependant il nie la vie future (*Ep.* LIV 4). En réalité, il est dans l'incertitude (*Ad Polyb.* IX 2-3, et rapprocher *Ad Marc.* XIX 5 de *Ad Marc.* XXV), et, quand il parle d'immorta-

5. quam diu ipsi manebimus. Alacres itaque et erecti, quocumque res tulerit, intrepido gradu properemus, emetiamur quascumque terras : nullum inueniri exilium intra mundum *(potest ; nihil enim, quod intra mundum)* est, alienum homini est. Vndecumque ex aequo ad caelum erigitur acies, paribus
6. interuallis omnia diuina ab omnibus humanis distant. Proinde, dum oculi mei ab illo spectaculo, cuius insatiabiles sunt, non abducantur, dum mihi solem lunamque intueri liceat, dum ceteris inhaerere sideribus, dum ortus eorum occasusque et interualla et causas inuestigare uel ocius meandi uel tardius,

N. C. — VIII 5. uerba sex : *potest ; nihil enim, quod intra mundum* post *mundum* et ante *est* suppl. Vahlen ; *(potest ; nullum enim solum intra mundum alienum) homini est* scrip. Madvig. — VIII 6. *uelocius* A ; *uel ocius* C. F. W. Müller. — *uel diu* / / A (eras. *s*) ; *uel tardius* ug. inde ab Erasmo.

lité, c'est, suivant sa propre expression, comme d'un « beau rêve » propre à le consoler (*Ep.* CII 2).

5. — **Quocumque** : emploi classique (adv. relatif) ; de même pour *undecumque* plus bas. Cf. la note sur *utcumque* (I 1). — **Quascumque** : comme pour les adv. ci-dessus, l'emploi de *quicumque* comme pronom ou adj. indéfini est rare à l'époque classique. On n'en trouve qu'un ou deux exemples chez Cic. (*Tim.* V, cf. *Ad Fam.* IV 8, 2). Sous l'Empire, au contraire, cet emploi est fréquent : il faut alors traduire *quicumque* par : « n'importe qui ou n'importe quel, tout ». Cf. d'autres exemples : *De Ira* III 24, 4 ; *De Ben.* VI 3, 1 ; *Ep.* XLIV 5. — **Ex aequo** : différentes prépositions jointes à un adj. neutre forment des locutions adverbiales, surtout dans la langue de l'Empire, par exemple : *ex toto* (*De Ira* III 42, 1) ; *ex solito* (*Ep.* LXXVIII 12) ; *ex integro* (Quintil. X 1, 20) ; *pro indiuiso* (*Ad Hel.* XIX 1) ; *per totum* (*De Otio* V 6) ; *in perdito* (*De Ben.* VII 30, 1) ; *in immensum* (Tac. *Germ.* VI) ; *in uniuersum* (*Ad Hel.* XIII 3) ; *in uanum* (*De Tranq. An.* IX 3). Cf. encore *in maius* (*Ad Hel.* VII 4) et la note. — **Humanis** : plur. n., voy. la note sur *caelestium* (VI 7).

6. — **Proinde** : « en conséquence, donc ». Ne s'emploie correctement, à l'époque classique, que pour introduire un ordre ou une exhortation, et ne se trouve que dans des propositions à l'impér. ou au subj. Sous l'Empire, il devient le simple équivalent de *igitur* et se rencontre avec tous les modes, cf. Pline, *Paneg.* LXXIV 3 : « *Proinde* dabat... ». — **Insatiabiles** : voy. la note sur *mundus* (§ 4). — **Sideribus** : « planètes » en opposition à *stellas* plus bas. C'est souvent le cas chez Sénèque (cf. *Ad Marc.* XVIII 2 et 3).

(dum) spectare tot per noctem stellas micantis et alias immobiles, alias non in magnum spatium exeuntis sed intra suum se circumagentis uestigium, quasdam subito erumpentis, quasdam igne fuso praestringentis aciem, quasi decidant, uel

N. C. — VIII 6. uerbum : *dum* post *tardius* add. Gertz (uid. eius *Stud. crit.* p. 159). — *funso* A corr. ug. — *praestringentes... praeteruolantes* A ; *praestringentis... praeteruolantis* scrip. Gertz.

Mais *sidera* a aussi, en latin, le sens d'« étoiles » (cf. Cic. *Tusc.* V 24, 69 ; Tac. *Ann.* XIV 5). — **Meandi** : plus fréquent en prose sous sa forme composée *commeare* (Cés. *De B. G.* I 1, 3), le simple *meare* est réservé, dans la langue classique, à la poésie. Voy. *Introd.* § 32. — **Vestigium** : « place exacte », sens fréquent, cf. *Nat. Quaest.* VII 10, 3 : « In eodem *uestigio* », et Tac. *Hist.* II 78 : « Eodem *uestigio* ». Sénèque croit donc qu'il existe des astres qui n'avancent pas, mais restent à la même place en tournant sur eux-mêmes (*intra suum se circumagentis uestigium*). — **Subito erumpentis** : les comètes. Sénèque leur a consacré tout le livre VII de ses *Naturales Quaestiones*. — **Quasdam... quasi decidant** : les étoiles filantes, cf. Ovide, *Met.* II 321 sq : « Fertur (Phaeton), ut interdum de caelo stella sereno, / *Etsi non cecidit, potuit cecidisse* uideri. » Pour les anciens, les étoiles filantes sont non des corps solides, mais des lueurs (*fulgores*, σέλα) traversant le ciel, cf. *Nat. Quaest.* I 15, 2 : « *Ex his fulgoribus quaedam praeceps eunt similia prosilientibus stellis.* » Sur l'origine de ces lueurs, voy. le § 1 du même chap. — **Tractu** : « course, marche » (autre sens : VII 1). Il y a ici réminiscence d'un vers de Virgile (*Georg.* I 367 : « Flammarum *longos* a tergo albescere *tractus* ») cité ailleurs par Sénèque (*Nat. Quaest.* I 14, 2). Sur ces météores, cf. Sén. *ibid.* §§ 3-5 : « Hae uelut stellae exiliunt et transuolant uidenturque longum ignem porrigere propter immensam celeritatem, cum acies nostra non discernat transitum earum, sed, quacumque cucurrerunt, id totum igneum credat... Visus nostri tarditas non subsequitur momenta currentis, sed uidet simul et unde exiluerit et quo peruenerit. Quod fit in fulmine... Quomodo ergo prosiliunt ? attritu aeris ignis incensus uento praeceps impellitur,... nonnumquam et aliqua oportunitate aeris nascitur. » — Sénèque a souvent exprimé son admiration pour l'ordre magnifique des mondes (voy. plus haut § 4, et XX 2, cf. encore *De Prouid.* I 2 ; *Ep.* XCIII 9, XCIV 56), mais rarement avec un sentiment plus poétique et plus profond du mystère de l'infini que dans le passage suivant (*De Ben.* IV 23, 2-4) : « Ipse mundus, quotiens per noctem ignes suos fudit et tantum stellarum innumerabilium refulsit, quem non intentum in se tenet ?... Adspice ista tanto

longo tractu cum luce multa praeteruolantis, dum cum his sim et caelestibus, qua homini fas est, inmiscear, dum animum ad cognatarum rerum conspectum tendentem in sublimi semper habeam : quantum refert mea, quid calcem ?

1. IX. — « At non est haec terra frugiferarum aut laetarum arborum ferax ; non magnis nec nauigabilibus fluminum alueis inrigatur ; nihil gignit, quod aliae gentes petant, uix ad tute-

N. C. — **VIII 6.** *habeat* **A** ; *habeam* ug. — **IX 1.** *aliae* **A**[2] corr. ex *alia* **A**[1]. — *attutelā* **A**[1], corr. **A**[2].

superne coetu labentia, quemadmodum uelocitatem suam sub specie stantis atque inmoti operis abscondant. *Quantum ista nocte, quam tu in numerum ac discrimen dierum obseruas, agitur ! Quanta rerum turba sub hoc silentio [euoluitur !* Quantam fatorum seriem certus limes educit ! Ista, quae tu non aliter, quam in decorem sparsa consideras, singula in opere sunt... Paucorum motus conprehendimus, innumerabiles uero longiusque a conspectu seducti di (= les astres, d'après les stoïciens) eunt redeuntque, et ex his, qui oculos nostros patiuntur, plerique obscuro gradu pergunt et per occultum aguntur. » — **Caelestibus** : cf. VI 7. — **Qua** : ou bien : « pour autant que » ou bien : « par où » (c'est-à-dire par l'intelligence). — **Cognatarum** : les astres étant animés du même feu divin qui constitue l'âme de l'homme. Voy. la note sur *diuina* (VI 8). — **Refert** : chez Cicéron et César, on ne trouve que *interest*. — **Quid calcem** : « quel sol je foule ». Quant à l'idée, voy. *Introd.* § 22, et cf. Epict. *Diss.* II 16, 32 : « *Πότε οὖν Ἀθήνας πάλιν ὄψομαι καὶ τὴν ἀκρόπολιν ; — Τάλας, οὐκ ἀρκεῖ σοι ἃ βλέπεις καθ' ἡμέραν ; Κρεῖττόν τι ἔχεις ἢ μεῖζον ἰδεῖν τοῦ ἡλίου, τῆς σελήνης, τῶν ἄστρων, τῆς γῆς ὅλης, τῆς θαλάσσης ;* »

IX. 1. — Après avoir développé, au chapitre précédent, l'argument de Varron, l'auteur passe ici à celui de Brutus. — **At** : sert souvent à introduire une objection qu'on suppose faite par un adversaire imaginaire : « Mais, dira-t-on » ou « direz-vous ». On emploie aussi, dans le même sens, *at enim* (*Ad Marc.* VII 1 ; Cic. *Tusc.* IV 26, 56). — **Non magnis** : cela est vrai, cf. Diod. V 13, 5 : « *Ποταμοῖς διαρρεομένην* (*χώραν*) *μικροῖς.* » — **Laetarum** : appliqué aux moissons, *laetus* exprime l'idée d'abondance, de fertilité. Ici, opposé à *frugiferarum*, ce mot désigne probablement, comme le remarque M. Duff, l'abondance non des fruits, mais du feuillage. Sénèque est injuste : l'île avait, au contraire, de grandes et belles forêts. (Sur ce point, comme sur tout ce passage relatif à la Corse, voy. *Introd.* § 6, en particulier p. XIV.) Le jugement de Sénèque s'explique à la fois par les préventions de l'exilé, l'exagération propre à la déclamation, enfin par les exigences du genre conso-

lam incolentium fertilis ; non pretiosus hic lapis caeditur, non auri argentique uenae eruuntur. » Angustus animus est, quem 2. terrena delectant : ad illa abducendus est, quae ubique aeque parent, ubique aeque splendent. Et hoc cogitandum est, ista ueris bonis per falsa et praue credita obstare : quo longiores porticus expedierint, quo altius turres sustulerint, quo latius

latoire tendant à prouver par tous les moyens possibles l'excellence des secours de la philosophie. — **Tutelam** : non pas « défense », mais « nourriture, entretien », cf. *Ep.* XC 38 : « Sufficiebat illa (natura) ut parens, ita *tutela* omnium. » — **Pretiosus lapis** : non pas : « pierre précieuse » (*gemma*, X 7), mais : « marbre ». — **Hic** : adv.

2. — **Terrena** : *terrenus* oppose la terre au ciel ; *terrestris*, à la mer : *iter terrestre.* — **Illa** : *caelestia.* Pour l'idée, cf. Perse II 61 : « O curuae in terris animae et *caelestium inanes.* » — **Vbique** : d'après l'usage classique *ubique* ne s'emploie — comme ici — que dans les prop. relat. ou interrog. (cf. Cic. *De Fin.* II 3, 6 ; *De Diuin.* II 44, 93 ; Cés. *De B. C.* II 20, 8). Partout ailleurs, les écrivains classiques se servent d'autres mots : *omnibus* (in) *locis* (Sall. *Iug.* L 2 ; Cés. *De B. G.* II 27, 2) ou *usquequaque* (Cic. *In Verr.* II 5, 5, 10). — **Et** = *etiam*, cf. VII 9. — **Hoc** : cf. *illud* (VII 5). Ces deux exemples prouvent que, pour annoncer une subordonnée, on se sert également bien de *hoc* et de *illud.* — **Ista** : *terrena.* Idée de mépris (*ista*). — **Ista... obstare** : cette phrase embarrasse et arrête certains critiques, cf. Duff. *hoc. loc.*, et surtout Giesecke, *De philos. ueter.... sententiis,* p. 102 n. 1 : « Neque *ista*, dit-il, cum *falsa et praue credita* coniunctum habet quo referatur, cum de bonis antea non dictum sit, neque *per* omnino sensum praebet » ; puis, appelant Epictète à la rescousse, il croit trouver que *ista* s'oppose à *haec* (§ 1) et désigne un lieu : il s'agirait des faux biens (richesses, etc.) dont *Rome* est remplie (*ista*) et dont la *Corse* (*haec terra*) est privée. A mon avis, si M. Giesecke voit de l'obscurité dans ce passage, c'est qu'il l'y a mise. Sans doute, la phrase n'est pas d'une construction très régulière (cela est-il si rare chez Sénèque ?) ; néanmoins le sens m'en paraît très clair : *ista* renvoie à *terrena* : « Ces biens terrestres s'opposent à la jouissance des vrais biens (*ueris bonis*) grâce aux opinions fausses (*falsa*) et provenant d'une perversion du jugement (*praue credita*) », — opinions qui, d'après les stoïciens, sont celles de tous les hommes, à l'exception du sage. Je reconnais qu'on s'attendrait plutôt à l'adv. *falso* à cause du voisinage de *praue*, mais cette irrégularité ne nous empêche pas de saisir la pensée de Sénèque. — **Expedierint** : le sujet est sous-entendu, comme pour les verbes suivants, mais il est facile à sup-

uicos porrexerint, quo depressius aestiuos specus foderint, quo maiori mole fastigia cenationum subduxerint, hoc plus
3. erit, quod illis caelum abscondat. In eam te regionem casus

N. C. — IX 2. *correxerint* A ; *porrexerint* Pincianus.

pléer : ce sont les riches qui, partageant les fausses opinions mentionnées ci-dessus, ne s'attachent qu'à la possession des seuls biens matériels. On rencontre assez souvent chez Sénèque des phrases dont le sujet doit être tiré du contexte : voy. VII 3 (*traxerunt*) et cf. *De Ira* III 25, 2 (*si iratus est*) et *De Ben.* VII 9, 5 (*iurabit*). — **Turres** : on y plantait souvent des vergers, cf. *Ep.* CXXII 8 : « Pomaria in summis turribus serunt. » Les auteurs de l'Empire, en particulier les déclamateurs, s'élèvent souvent, dans leurs diatribes, contre les énormes constructions des riches et leur hauteur, voy. *Introd.* p. LXV, et cf. encore *Ep.* XC 8 : « Cum tanto habitantium periculo inminentia tecta » et *Ep.* LXXXIX 21 : « Tecta... ex plano in altitudinem montium educta. » C'est au désir d'avoir une vue aussi étendue que possible sur la campagne et la mer qu'il faut attribuer la hauteur de ces palais, cf. Horace, *Ep.* I 10, 23 : « Laudaturque domus, *longos quae prospicit agros* », et Sén. *Ep.* LXXXVI 8 : « Nunc blattaria uocant balnea..., *nisi ex solio agros ac maria prospiciunt.* » — **Vicos** : le sens principal — et étymologique — de *uicus* est : « groupe de maisons, quartier d'une ville, village », cf. le grec οἶκος = Ϝοῖκος ; il peut aussi, mais beaucoup plus rarement, signifier : « rue » (cf. Ovide, *Fast.* VI 609-610 : « ...dictus Sceleratus ab illa / *Vicus* »). M. Duff le prend ici dans le second sens ; je préfère le premier : « pâté de maisons ». Car la signification de *rues* donnée à *uicos* ne pourrait s'appliquer qu'aux larges avenues traversant les grands domaines ruraux (cf. Sén. *Ep.* LXXXIX 20), les *latifundia*, tandis qu'ici il est manifestement question de Rome et des immeubles qu'y possédaient les riches. — **Aestiuos specus** : hypogées destinés à protéger contre la chaleur. Il y en avait d'autres contre le froid : « Speluncae sunt duae ... manu factae, quarum altera solem non recipit, altera usque in occidentem tenet. » (*Ep.* LV 6.) — **Cenationum** : salles à manger. Sénèque nous apprend lui-même qu'elles étaient chauffées par un système de chauffage central : « Cenationes subditus et parietibus circumfusus calor temperauit » (*De Prouid.* IV 9, cf. encore *Ep.* XC 25). — **Subduxerint** : « lever, élever ». Dans ce sens, *educere* est plus fréquent (*Ad Polyb.* XVIII 2 et *Ep.* LXXXIX 21). — **Hoc** : comme corrélatif à *quo*, on trouve généralement *eo*, cf. *illas* (VII 3) et la note. — **Caelum abscondat** : M. Duff remarque que ceci ne peut s'appliquer aux rues (*uicos*) ; si l'on donne à *uicos* — voy. plus haut la note sur ce mot — son sens habituel, cette difficulté disparaît. — Sur

tecit, in qua lautissimum receptaculum casa est : ne tu pusilli animi es et sordide se consolantis, si ideo id fortiter pateris, quia Romuli casam nosti. Dic illud potius : « Istud humile

N. C. — IX 3. *lautissimũ* A ; *latissimum* ug. ; *laxissimum* Pincianus. — *ne et tu* A ; *nae tu* nonn. D.

ces invectives, voy. *Introd.* p. LXV, et cf., sur les propriétés et les constructions romaines, *De Ira* III 35, 5 ; *De Ben.* VII 10, 5 ; *Ep.* LXXXVI 6-7, CXV 8-9.

3. — **Ne** : en grec νή : « en vérité, assurément », généralement suivi d'un pron. pers. ou dém.; cf. Cic. *Tusc.* I 42, 99 : « *Ne ego...* hunc animum malim. » Diffère de *profecto* = « j'en suis sûr, sûrement, sans doute » (Cic. *In Cat.* II 1, 2 : « Retorquet oculos *profecto* saepe ad hanc urbem »), et de *sane* = « il est vrai, j'en conviens » (Cic. *De Or.* II 66, 261 : « Res *sane* difficilis »). *Ne* est la meilleure orthographe ; *nae* semble être une invention des humanistes italiens de la Renaissance, voy. Lindsay, *A short histor. Latin Grammar*, 2e édit., p. 166. — **Tu** : se rapporte, comme *te* plus haut, non à Helvie, mais au lecteur ou plutôt à un personnage imaginaire jeté comme Sénèque sur une île aride, à moins que ce ne soit à Sénèque lui-même. La Consolation était si bien devenue un genre littéraire que l'auteur oubliait parfois qu'il écrivait à une personne déterminée, pour s'adresser aux lecteurs en général. Voy. un autre exemple de ce fait dans la *Cons. à Marc.*, où à la place de *coniux* (fém.), on s'attendrait plutôt à *uir*, puisque l'auteur parle à une femme : « Quicquid est hoc, *Marcia*, quod circa nos ex aduenticio fulget, liberi, honores, opes.... *nobilis aut formosa coniux*... alieni commodatique apparatus sunt : nihil horum dono datur. » (X 1.) L'habitude de faire intervenir de temps en temps un interlocuteur fictif provient des écoles de déclamaton, cf. J. de Decker, *Iuuenalis declamans*, pp. 90 sqq., surtout p. 99 et n. 1. — **Ne... pusilli animi es... quia... nosti** : ceci n'est pas très clair au premier abord et semble se lier mal à ce qui précède, parce qu'à la chaîne du raisonnement manque un chaînon : le mot *casa* qu'il vient d'écrire rappelle à l'auteur la cabane de Romulus, si célèbre et si en honneur surtout dans les invectives des déclamateurs contre les richesses ; supposant alors que son interlocuteur imaginaire va peut-être se contenter de cet illustre exemple pour se consoler de sa pauvreté, il le prévient brusquement, et lui montre des sources de consolation plus profondes : celles que donne la vertu. — **Romuli casam** : « Ancienne hutte de paille et de bois, située sur la hauteur méridionale du Capitole qui, selon la légende, aurait servi d'habitation à Romulus. » (Homo, *Lexiq. de topogr. rom.*). « Il y avait une autre *Casa Romuli*, sur le Palatin : celle-là avait appartenu, dit-on, au berger

tugurium nempe uirtutes recipit ? iam omnibus templis formosius erit, cum illic iustitia conspecta fuerit, cum continentia, cum prudentia, pietas, omnium officiorum recte dispensandorum ratio, humanorum diuinorumque scientia ; nullus angustus est locus, qui hanc tam magnarum uirtutium turbam capit ; nullum exilium graue est, in quod licet cum hoc ire comitatu. »

4. Brutus in eo libro, quem de uirtute composuit, ait se Marcellum

N. C. — IX 3. *despensandorũ* A, corr. ug. — *quo* A ; *quod* Fickert.

Faustulus, qui y recueillit et éleva Romulus et Rémus. Ces deux cases étaient soigneusement entretenues par les magistrats. » (Bornecque, *Controv. et Suas.*, *trad. nouv.*, I p. 306, dont je tire aussi la citation d'Homo). Sur la *Casa Romuli*, voy. encore *Introd.* p. LXIV, et cf. *Contr.* II 1, 5 : « Colit etiamnunc in Capitolio *casam* uictor omnium gentium populus. » — **Nempe** : cf. la note VII 7. — **Conspecta fuerit** : = *consp. erit*, confusion fréquente chez Tite-Live (XXVI 13, 18 ; XXVIII 40, 13 ; XXIX 18, 15). Dans le style classique, cette forme du fut. ant. n'est correcte que quand on veut marquer une *action antérieure* à celle indiquée, dans la même phrase, par le fut. ant. avec *ero*, cf. Cic. *Tusc.* IV 15, 35 : « Si quando *adepta erit* id, quod ei *fuerit concupitum.* » A ce sujet, voy. Riemann, *Synt. lat.* § 139, et les rem. I-III. — **Cum,** devant *continentia* et *prudentia*, est encore conjonction. — **Continentia... prudentia... iustitia** : trois des quatre vertus cardinales des stoïciens (*ἐγκράτεια, φρόνησις, δικαιοσύνη*). Il est étrange, remarque avec raison M. Duff, que Sénèque ait oublié la quatrième (*fortitudo*, ἀνδρεία), particulièrement nécessaire à un exilé. — **Humanorum diuinorumque scientia** : définition de la philosophie, cf. *Ep.* LXXXIX 5 : « *Sapientia est, nosse diuina et humana et horum causas* », à rapprocher de Cic. *De Off.* II 2, 5 : « *Sapientia est... rerum diuinarum et humanarum causarumque, quibus eae res continentur, scientia.* » Le rapprochement de ces deux adj. servait d'ailleurs aux auteurs anciens à désigner toute chose grande et sacrée ; cf. Cic. *De Amic.* VI 20 : « Est autem amicitia nihil aliud nisi omnium *diuinarum humanarumque* cum beneuolentia et caritate summa consensio. » — **Capit** : « contient », cf. *Ep.* LXXXIX 20 : « Ager..., qui populum *cepit* » ; cf. *capax* = « qui peut *contenir* beaucoup ».

4. — **Brutus** : voy. VIII 1 et la note. — **Marcellum** : M. Claudius Marcellus, consul en 51 av. J.-C., avec Ser. Sulpicius Rufus. Ennemi de César, il avait pris part, dans l'armée de Pompée, à la bataille de Pharsale, puis s'était retiré à Mytilène, pour y consacrer à l'étude ses loisirs forcés. En 46, son frère, C. Marcellus,

uidisse Mytilenis exulantem et, quantum modo natura homini pateretur, beatissime uiuentem neque umquam cupidiorem bonarum artium quam illo tempore ; itaque adicit « uisum sibi se magis in exilium ire, qui sine illo rediturus esset, quam illum in exilio relinqui. » O fortunatiorem Marcellum eo tempore, quo exilium suum Bruto adprobauit, quam quo rei publicae consulatum ! quantus ille uir fuit, qui effecit, ut

N. C. — IX 4. *mytileniis* A[1] ; *Mytilenis* Fickert ex uno D ; *Mitylenis* ug.

obtint sa grâce, qu'il n'avait jamais voulu solliciter lui-même de son vainqueur. Revenant, l'année suivante, à Rome, il fut assassiné au Pirée, pour des motifs personnels, par P. Magius Cilo, et enterré à Athènes par les soins de son ancien collègue Sulpicius Rufus, lequel donne des détails intéressants sur cette mort dans une lettre à Cicéron (*Ad Fam.* IV 12). Marcellus était un orateur estimé de Cicéron (*Brut.* LXXI 248-251), dont il était l'ami (*Pro Marc.* XI 34) et qui lui a écrit des lettres que nous avons conservées (*Ad Fam.* IV, 7, 8, 9, 10 ; XV 9). — **Vidisse** : probablement vers la fin de l'an 47, puisque dans le *Brutus,* dont les entretiens se placent au commencement de 46, Brutus dit : « Vidi... Mytilenis *nuper* uirum. » (*Brut.* LXXI 250). — **Bonarum artium** : « philosophie ». — **Qui... esset** : subj. d'une relative *causale* contenue, d'ailleurs, dans un discours indir. C'est cette dernière raison qui explique le subj. *pateretur* (un peu plus haut). — **Catoni** : M. Porcius Caton (95-46 av. J.-C.), dont Cicéron dit : « Cato... perfectus mea sententia stoicus » (*Parad.* prooem. 2), et dont il se plaît à railler agréablement l'excessive vertu (*Pro Mur.* XXVIII 58 sqq.), est le modèle du sage, une sorte de saint pour les stoïciens romains de l'Empire, surtout pour Sénèque, qui loue sa sérénité et son impassibilité (*Ep.* XCV 69 sqq. ; *De Const.* XIV 3), sa lutte contre le mal (*De Const.* II 2-3), proclame sa supériorité sur tous ses contemporains (*ibid.* II 1 [I 3]), chante la noblesse de sa mort (*De Prouid.* II 9-12), voit en lui non seulement le modèle du sage (*De Const.* II), mais quelque chose de plus grand encore (*ibid.* VI 8, VII 1). Cf. aussi Lucain II 380 sqq. ; IX 190 sqq., 564 sqq. Voy. *Introd.* p. LXI. — **Adprobauit** : « fit approuver ». Ce sens, dont je ne connais pas d'exemple à l'époque classique, est très fréquent dans la langue de l'Empire (cf. entre autres Val. Max. VIII 7 ext. 2 ; Quinte-Curce X 9, 19 ; Tac. *Agr.* V, *Ann.* XV 59, XVI 18). — **Quantus ille uir** : chez Cicéron (*Brut.*, *loc. cit.*), Brutus dit à peu près la même chose : « Vidi *plane uirum.* » Il ne faut pas s'étonner des louanges que Sénèque accorde ici à un républicain, ennemi de César. Auguste désirait passer pour avoir rétabli la République renversée par César.

aliquis exul sibi uideretur, quod ab exule recederet ! quantus uir fuit, qui in admirationem sui adduxit hominem etiam
6. Catoni suo mirandum ! Idem Brutus ait C. Caesarem Mytilenas praeteruectum, quia non sustineret uidere deformatum uirum. Illi quidem reditum inpetrauit senatus publicis precibus tam sollicitus ac maestus, ut omnes illo die Bruti habere animum uiderentur et non pro Marcello, sed pro se deprecari, ne exules essent, si sine illo fuissent ; sed plus multo consecutus est, quo die illum exulem Brutus relinquere non potuit, Caesar

N. C. — IX 5. *quo ab exule* A ; *quod ab exule* ug. — IX 6. *Mitylenas* A, corr. Fickert.

Aussi laissa-t-il autour de lui traiter assez mal son prédécesseur. Les empereurs suivants l'imitèrent : à la cour des Césars, on condamnait ouvertement la cause de César. Sénèque et Quintilien, deux écrivains jouissant de la faveur impériale, appellent la cause de Pompée « la bonne cause », cf. *De Prouid.* III 14 et Quintil. XII 1, 16, et voy. G. Boissier, *L'opposition sous les Césars*, p. 279.

6. — **Caesarem Mytilenas praeteruectum** : nous ajouterions en français : « sans s'y arrêter ». D'Egypte, où il s'était rendu après Pharsale en poursuivant son ennemi, César, avant de retourner à Rome, était allé soumettre Pharnace, roi du Bosphore Cimmérien, victoire célèbre par le « *Veni, uidi, uici* ». C'est probablement à la suite de cette campagne, ainsi que le suppose M. Duff, que César, faisant voile vers l'Italie, passa au large de Mytilène. — **Reditum inpetrauit senatus** : on trouvera le récit de cette séance du Sénat dans une lettre de Cicéron à Sulpicius (*Ad Fam.* IV 4). L. Calpurnius Pison, beau-père de César, ayant fait allusion à Marcellus, le frère de celui-ci alla se jeter aux pieds du dictateur en implorant sa clémence, et tous les sénateurs appuyèrent ce mouvement en se levant et en s'approchant de César, qui se laissa fléchir. Cicéron, qui assistait à la scène, en fut si ému qu'il écrivit à Sulpicius : « Ita mihi pulcher hic dies uisus est, ut speciem aliquam uiderer uidere quasi reuiuiscentis rei publicae. » (*ibid.* § 3.) Ce fut l'occasion pour le grand orateur de rompre son long silence et de remercier César par son discours *Pro Marcello*. — **Brutus relinquere... Caesar uidere ...doluit... erubuit** : traits, comme au § 5 la phrase : « ut aliquis *exul*..., quod ab *exule* recederet ». Voy. *Introd.* § 31. Les œuvres de Sénèque en fourmillent. Aux exemples donnés dans l'*Introd.* et dans la note sur *lugere uiuos* (II 5), j'en ajoute quelques autres ici : « Istud tempus, quod *alienae* destinas *morti*, fortasse circa *tuam* est » (*De Ira* III 42, 4) ; « *Saeua bonitas* » (*De Ben.* II 14, 4) ; « Quaedam...

uidere. Contigit enim illi testimonium utriusque : Brutus sine
Marcello reuerti se doluit, Caesar erubuit. Num dubitas, quin 7.
se ille Marcellus tantus uir sic ad tolerandum aequo animo exilium saepe adhortatus sit : « Quod patria cares, non est miserum : ita te disciplinis inbuisti, ut scires omnem locum sapienti uiro patriam esse. Quid porro ? hic, qui te expulit,

N. C. — IX 6. *reuertisse* A ; *reuertisse* ug. — IX 7. *saepe* A ; *malit* Gertz : *ipse*.

feminae non *consulum numero, sed maritorum* annos suos computant et exeunt matrimonii causa, *nubunt repudii* » (*De Ben.* III 16, 2).

7. — **Num dubitas** : l'auteur continue de s'adresser à son interlocuteur imaginaire. — **Quod** : litt. : « le fait que ». — **Disciplinis** : Cicéron nous apprend que, dans son exil, Marcellus, qui jusqu'alors avait étudié exclusivement l'art oratoire, suivit les leçons du péripatéticien Cratippe (*Brut.* LXXI 249-250). Mais il semble, d'après le contexte, que ce fût dans un but purement oratoire. Sénèque, d'ailleurs, dans tout ce passage et pour les besoins de la cause, nous représente Marcellus beaucoup plus philosophe qu'il ne l'était en réalité. Quant à l'idée exprimée ici, cf. Epict. *Diss.* IV 7, 4 : « *Ὅπου ἐπανέλθω, ἐκεῖ μοι καλῶς ἔσται· καὶ γὰρ ἐνθάδε οὐ διὰ τὸν τόπον ἦν μοι καλῶς, ἀλλὰ διὰ τὰ δόγματα, ἃ μέλλω μετ' ἐμαυτοῦ ἀποφέρειν.* » — **Inbuisti** : cf. XVII 4. — **Omnem locum... patriam esse** : sur le « cosmopolitisme » des stoïciens, voy. *Introd.* § 22. Zénon n'admettait l'existence d'une parenté commune qu'entre les sages seulement : « *Τοῦτο Ζήνων μὲν ἔγραψεν... συγγενεῖς δὲ τοὺς ἀγαθούς, ἀλλοφύλους δὲ τοὺς πονηρούς.* » (Plut. *De Alex. Virt.* I 6). Voy. encore les extraits de Stobée et de Philon que donne Arnim III §§ 677-680, pp. 169-170. Chez Sénèque et les néo-stoïciens, cette idée s'est singulièrement élargie : la patrie commune embrasse *tous* les hommes, et même les dieux : c'est l'univers, cf. *De Otio* IV 1 : « Duas res publicas animo complectamur, *alteram magnam et uere publicam, qua di atque homines continentur*, ... alteram, cui nos adscripsit condicio nascendi. » De cette doctrine, les stoïciens déduisaient leur enseignement de la fraternité universelle : « *Membra sumus corporis magni. Natura nos cognatos edidit*, cum ex isdem et in eadem gigneret. » (*Ep.* XCV 52 ; cf. Cic. *De Fin.* III 19, 64 et V 23, 65). L'application de ce principe à la situation de l'exilé se retrouve ailleurs, par exemple chez Musonius (éd. Hense, p. 42), et chez Plutarque (*De Exil.* 601 F) : « *Πατρὶς δὲ γίγνεται πᾶσα πόλις εὐθὺς ἀνθρώπῳ χρῆσθαι μεμαθηκότι καὶ ῥίζας ἔχοντι πανταχοῦ ζῆν τε καὶ τρέφεσθαι.... δυναμένας.* » De la philosophie l'idée de la fraternité humaine a passé dans les écoles de déclamation, cf. Sénèque le Père, *Contr.* II 1, 10. — **Quid porro** : formule de transition, litt. : « qu'y a-t-il ensuite ? » c'est-à-dire : « d'ailleurs ».

non ipse per annos decem continuos patria caruit? propa-
8. gandi sine dubio imperii causa: sed nempe caruit. Nunc ecce trahit illum ad se Africa resurgentis belli minis plena, trahit Hispania, quae fractas et adflictas partes refouet, trahit Aegyptus infida, totus denique orbis, qui ad occasionem

— **Hic, qui** : n'est pas l'équivalent de *is qui*, *hic* gardant, devant les relatifs, sa valeur de pron. *démonstratif* : « *Celui-ci*, qui », cf. Cic. *Or.* LXVIII 229 : « Qualis *eorum* motus *quos* ἀπαλαίστρους Graeci uocant, talis *horum* mihi uidetur oratio, *qui* non claudunt numeris sententias. » Certains auteurs de l'Empire emploient *hic qui* pour *is qui*, cf. Quinte-Curce X 7, 18 : « Perdicca *hos*, *qui* Alexandri corpus tueri uellent, seuocat. » — *Hic*, dans notre passage, désigne César. — **Annos decem** : parti pour la Gaule en 58 (fin mars), il franchit le Rubicon en janvier 49, ce qui fait dix ans, les anciens comprenant, dans leur computation, l'année initiale et l'année finale. — **Caruit** : cf. VI 2. — **Sine dubio... sed** : équivaut au classique : *quidem... sed.* Sénèque donne quelquefois ce sens à *sine dubio* (cf. *Ep.* LIII 1 ; *Nat. Quaest.* VI 18, 5). — **Nempe** : cf. VII 7. Ici, on pourrait assez bien rendre *sed nempe* par : « mais il n'en est pas moins vrai que » ou « mais enfin ».

8. — **Africa** : après avoir pacifié l'Orient (48-47), César était rentré à Rome. Mais les chefs républicains, entre autres les deux fils de Pompée et Labiénus, ayant réuni une armée en Afrique et s'étant alliés avec Juba, roi de Numidie, César débarqua dans les environs d'Hadrumète (Sousse), le 1er janvier 46, et, le 16 avril, il écrasait ses ennemis à Thapsus. C'est peu de temps après que Caton se donna la mort à Utique, après avoir essayé de défendre la ville. — **Minis plena** : la construction de *plenus* avec l'abl., extrêmement rare chez les classiques, est très fréquente chez Sénèque (*De Vit. B.* XIX 1 ; *De Ben.* VI 34, 4 ; *Ep.* XLIV 5) ; à l'époque de Quintilien (IX 3, 1), elle était devenue la construction usuelle. — **Hispania** : rentré à Rome après Thapsus, César dut en repartir peu de temps après pour l'Espagne, où les fils de Pompée venaient de transporter la guerre. Ayant quitté Rome, en septembre 46, il détruisit les dernières troupes pompéiennes, le 17 mars 45, à Munda, près de Cordoue. — **Aegyptus** : Sénèque ne suit pas l'ordre chronologique : il revient maintenant aux années 48 et 47. Au lieu de Pompée, qu'il poursuivait, César, en arrivant en Egypte, y trouva la guerre civile entre Cléopâtre et son frère Ptolémée Dionysos (48). Il rappela Cléopâtre de Syrie, où elle avait été chassée, et l'associa à la couronne de son frère. Cette décision ayant déplu aux partisans de celui-ci, il s'ensuivit une insurrection, que le Romain écrasa dans une bataille près de Memphis (47), où périt Dionysos. — M. Duff pense que,

concussi imperii intentus est : cui primum rei occurret ? cui parti se opponet ? Aget illum per omnes terras uictoria sua. Illum suspiciant et colant gentes : tu uiue Bruto miratore contentus ! »

X. — Bene ergo exilium tulit Marcellus, nec quicquam in 1
animo eius mutauit loci mutatio, quamuis eam paupertas

comme Marcellus ne s'est retiré à Mytilène qu'après Pharsale, il n'est guère possible qu'il y fût déjà avant le départ de César pour l'Egypte. Il pense donc que la mention de l'Egypte est une erreur de Sénèque. Je crois qu'on peut l'expliquer autrement : *nunc* ne s'applique pas au moment précis où parle Marcellus, mais oppose les dernières guerres de César à celles des Gaules. M. Duff ajoute : « Nor could Marcellus know in 47 B. C. that there would be a final struggle in Spain », mais il se trompe, à mon avis. Comme l'exilé n'a quitté Mytilène qu'en 45 (voir la note sur Marcellus, § 4), il a fort bien pu apprendre, dans son île, les préparatifs de cette campagne, commencés en septembre 46. Rien ne nous force à placer en 47 les réflexions que Sénèque attribue à Marcellus. — **Infida**: à cause du meurtre de Pompée. — **Ad occasionem... intentus** : Sénèque semble vouloir dire que les peuples soumis par César ont les yeux fixés, pour ainsi dire, sur tous les événements dont l'Empire est ébranlé (*concussi*), guettant l'occasion favorable, qu'ils espèrent y trouver, pour se révolter et reconquérir leur indépendance. — **Aget illum... uictoria** : encore un trait, voy. *Introd.* § 31. — **Bruto miratore** : dans tout ce chapitre Sénèque professe à l'égard de Brutus une admiration sans bornes. Ailleurs, il la tempère de quelques critiques (*De Ben.* II 20, 1-2).

X. 1. — **Mutauit... mutatio** : jeu de mots. Voy. *Introd.* p. LVIII et la note sur *iustum... iustitiam* (XIII 7). — **Quamuis** : expression adverbiale équivalant à « autant que vous le voudrez ». *Quamuis* signifie, à l'époque classique, « à quelque degré que » et non : « quoique ». Dans la langue de l'Empire, il est devenu le simple équivalent de *quamquam*, en particulier chez Sénèque (cf. *Ad Hel.* VI 7 ; *De Vit. B.* IX 2 ; *De Clem.* I 1, 1 ; *De Ben.* I 14, 3 ; *Ep.* IX 3). On le trouve même chez lui avec l'indicatif : « *Quamuis* illum umbra... *abscondit.* » (*De Ben.* III 32, 5 ; cf. Corn. Nép. *Milt.* II 3 : « *Quamuis carebat* nomine. ») Le sens primitif de *quamuis* fait qu'on l'emploie très correctement devant certains adj. susceptibles de degré ; cf. Cic., *Phil.* II 45, 116 : « Res bello gesserat, *quamuis* rei publicae *calamitosas.* » Sénèque en offre un emploi voisin, mais assez rare : avec un *participe* (*Ad Hel.* III 1). — **Paupertas** : c'est le premier des inconvénients (*incommoda*) signalés au chap. VI 1. La pauvreté forme le sujet des chap. X, XI et XII. Voy. *Introd.*

sequeretur : in qua nihil mali esse, quisquis modo nondum peruenit in insaniam omnia subuertentis auaritiae atque luxuriae, intellegit. Quantulum enim est, quod in tutelam hominis necessarium est ! et cui deesse hoc potest ullam modo
2. uirtutem habenti ? Quod ad me quidem pertinet, intellego me non opes, sed occupationes perdidisse. Corporis exigua desideria sunt : frigus summoueri uolt, alimentis famem ac sitim extinguere ; quidquid extra concupiscitur, uitiis, non usibus, laboratur. Non est necesse omne perscrutari profundum nec strage animalium uentrem onerare nec conchylia ultimi maris

N. C. — X 1. *necessarium sit* A ; *necessarium est* (*st*) scrip. Gertz. — X 2. *summoueri* A ; *submouere* duo D et ug.

§ 24. — **Sequeretur** : cf. VI 1. — **In qua... intellegit** : la prop. inf. : *in qua nihil mali esse* dépend du verbe *intellegit*, dont le sujet est le même que celui de *peruenit*, à savoir *quisquis*. — **Tutelam** : cf. IX 1.

2. — **Exigua desideria** : sur le sens de *desiderium*, voy. XI 3 et la note. L'idée qu'exprime ici Sénèque était devenue un lieu commun philosophique, même chez les épicuriens, cf. Epicure, ap. Joan. Stob. *Floril.* XVII 23 (Usener, *Epicurea*, p. 390) : « *Χάρις τῇ μακαρίᾳ Φύσει, ὅτι τὰ ἀναγκαῖα ἐποίησεν εὐπόριστα, τὰ δὲ δυσπόριστα οὐκ ἀναγκαῖα.* » Cf. encore Cic. *Tusc.* III 20, 49 ; V 32, 89. Le maître, d'ailleurs, donnait l'exemple lui-même (Cic. *Tusc.* V 32, 89). — **Vitiis... usibus** : datif marquant le *but*, fréquent chez les poètes (cf. Virg. *Aen.* II 798 : « Collectam *exilio* pubem ») et chez certains prosateurs de l'Empire, par exemple Sénèque (*De Otio* V 1 : « *contemplationi et actioni* » ; *De Tranq. An.* X 2 : « *aerumnis* » ; *Ep.* LXXVIII 16 : « *praedicationi* ») et chez Tacite (*Germ.* XXXIII : « *Oblectationi oculisque* ceciderunt » ; cf. encore *Hist.* I 44, II 10 ; *Ann.* IV 72). A la place de ce datif, les prosateurs classiques emploient *ad* et l'acc. — **Profundum** : mot poétique, voy. *Introd.* § 32 et cf. Lucain IX 308 : « Abruptaque terra *profundo* ». — **Conchylia** : « coquillages » en général, ici « huîtres » probablement. — **Vltimi maris** : Juste-Lipse suppose, avec assez de raison, qu'il s'agit de la Manche (*Mare Britannicum*). Les huîtres de Rutupiae (Richborough, Kent) — avec beaucoup d'autres d'ailleurs, voy. dans *P.-W.* l'art. *Austern*, — étaient, en effet, recherchées des gourmets de Rome (cf. Juvénal IV 141). Sur le goût des Romains pour les huîtres — goût qui semble dater du début du Ier siècle av. J.-C. —, cf. Pline, *Nat. Hist.* XXXII 59 : « Nec potest uideri satis dictum esse de iis (ostreis), *cum palma mensarum diu iam tribuatur illis.* » Cf. encore Suétone, *Tib.* XLII

ex ignoto litore eruere : di istos deaeque perdant, quorum
luxuria tam inuidiosi imperii fines transcendit ! Vltra Phasin 3.
capi uolunt, quod ambitiosam popinam instruat, nec piget
a Parthis, a quibus nondum poenas repetiuimus, aues petere ;
undique conuehunt omnia, nota *(ignota)*, fastidienti gulae ;
quod dissolutus deliciis stomachus uix admittat, ab ultimo

N. C. — X 3. *repetim*; A ; *repetiuimus* Gertz ; *repetiimus* Lipsius. — uerbum *ignota* post *nota* add. Gertz (uid. eius *Stud. crit.* pp. 159-160) ; *nota* del. Haupt, in *nata* mut. Pauly ; *longinqua conuehunt, omnia nota fastidienti gulae* Schultess.

et voy. *Introd.* p. III. — **Ignoto** : Sénèque applique ailleurs cet adj. à la Chine (*De Ben.* VII 9, 5), Cicéron (*De Prouinc. Cons.* XIII 33) à la Gaule, Tacite (*Agr.* X) aux Orcades. — Tout ce passage, comme d'ailleurs les trois chapitres consacrés à la pauvreté, sont fortement empreints de rhétorique. Je renvoie, une fois pour toutes, à l'*Introd.* § 35.

3. — **Phasin** : le Phase formait la limite entre la Colchide et l'Asie Mineure, et se jetait dans le Pont-Euxin. A son embouchure se trouvait une ville du même nom (Pomp. Mel. I 19, 108) ; sur ses bords, on chassait le faisan (*phasianus*, φασιανός), cf. Pétrone XCIII 2, CXIX 36 et Pline, *Nat. Hist.* XIX 52. — **Popina** : « restaurant, auberge » d'où : « bonne chère ». — **Parthis** : peuple habitant au sud de l'Hyrcanie, qui fonda un puissant empire dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate et qui battit Crassus en 53 av. J.-C. C'est à cette défaite que Sénèque fait allusion ici. Ils semblent avoir été apparentés aux Scythes, cf. Dottin, *Anc. peuples de l'Eur.* p. 173 : « Les Parthes, dont la langue tenait de celle des Mèdes et de celle des Scythes, passaient pour être des Scythes exilés. » Sur eux, voy. Justin XLI-XLII. — **Ignota** : voy. N. C. — **Gulae** : Sénèque s'élève souvent contre la gourmandise ou la gloutonnerie de ses contemporains, cf. *Ep.* LXXXIX 22 : « Profunda et insatiabilis *gula* hinc maria scrutatur, hinc terras, alia hamis, alia laqueis, alia retium uariis generibus cum magno labore persequitur » ; cf. encore *Ep.* XLVII 2, LX 2, CXIV 26, et surtout XCV 15-28, où l'auteur énumère les maladies provoquées par cet abus de la bonne chère. Musonius Rufus, lui aussi, recommande une nourriture simple (éd. Hense, pp. 97, 103-105). On peut rapprocher de notre passage Pline, *Nat. Hist.* XXVI 43 : « Plurimum tamen homini negotii aluus exhibet, cuius causa maior pars mortalium uiuit... Huius gratia praecipue auaritia expetit, huic luxuria condit, *huic nauigatur ad Phasim, huic profundi uada exquiruntur* » ; cf. encore *ibid.* XIX 52 sqq. — **Dissolutus**, ce qui est contraire à l'austérité stoïcienne : « Nobis uiuendi iura discripsit (deus), *ut*

portatur Oceano ; uomunt ut edant, edunt ut uomant, et epulas, quas toto orbe conquirunt, nec concoquere dignantur. Ista si quis despicit, quid illi paupertas nocet ? si quis concupiscit, illi paupertas etiam prodest : inuitus enim sanatur et, si remedia ne coactus quidem recepit, interim certe, dum non
4. potest, illa nolenti similis est. C. Caesar, quem mihi uidetur

N. C. — X 3. *recepit* A ; *recipit* duo D et ug. — *non potest illa nolenti* A ; *non potest illa* (h. e. *remedia*) *nolle, uolenti* scrip. Gertz ; *non potest uelle, nolenti* Madvig (uid. Gertzii *Stud. crit.* p. 160). — X 4. *G. caesar augustus* A ; *C. Caesar* ug. inde ab Erasmo.

salui essemus, non ut delicati. » (*Ep.* CXIX 15) ; cf. Muson. Ruf. (*op. cit.* p. 103) : « *Θεὸς ὁ ποιήσας τὸν ἄνθρωπον τοῦ σῴζεσθαι χάριν, οὐχὶ τοῦ ἥδεσθαι, σῖτα καὶ ποτὰ παρεσκεύασεν αὐτοῖς.* » — **Ab ultimo Oceano** : répétition de la même idée sous des formes différentes : *ultimi maris*, *imperii fines transcendit, ultra Phasin, a Parthis... petere, undique*, et plus bas *toto orbe*. Souvent, Sénèque ne sait pas faire un choix parmi la foule d'expressions qui s'offrent à lui ; il les jette toutes pêle-mêle dans la phrase. Voy. la note sur *nimia..... frequentia* (VII 4), et cf. encore *De Prouid.* III 13 : « Hi quicquid biberunt *uomitu remetientur* tristes et bilem suam *regustantes* », et *Ep.* XCV 21 : (il s'agit cette fois-ci des femmes) : « Aeque (c'est-à-dire comme les hommes) inuitis ingesta uisceribus *per os reddunt et uinum omne uomitu remetiuntur.* » — **Vomunt... uomant:** cette phrase, si forte dans son réalisme expressif, est une réminiscence d'un rhéteur — voy. *Introd.*, p. LVIII — ; mais ce serait aller un peu loin que de supposer avec M. Rolland, *De l'infl. de Sén. le P. et des rhét. sur Sén. le Phil.* pp. 39-40, que « si nous avions conservé la controverse de Sénèque le Père dans son original, nous aurions peut-être retrouvé la phrase entière de Sénèque le Philosophe. » Celui-ci était un assez grand artiste et un styliste assez original pour écrire cette phrase si lapidaire et si justement célèbre. J'ai montré, dans l'*Introd.*, *loc. cit.*, que, quand Sénèque reprend le trait d'un déclamateur, il sait lui donner un tour plus personnel. — **Nec** = « ne... quidem », sens fréquent chez Sénèque (cf. V 5, XI 4 ; *De Const.* V 4 ; *De Vit. B.* X 3 ; *De Ben.* II 16, 2, V 12, 7) et qu'on trouve déjà à l'époque classique, cf. Cic. *Top.* IV 23 : « Vt, si in urbe fines non reguntur, *nec* aqua in urbe arceatur », et Tite-Live XXIII 18, 4 : Maharbal, cum maiore robore uirorum missus, *nec* ipse (*οὐδ' αὐτός*) eruptionem cohortium sustinuit. » — **Concoquere** : « digérer ». *Concoquere* et *conquirunt : homoioarcton.* Voy. VI 2 : *opportunum et opulentum* et la note. — **Concupiscit** : s.-e. **ista**. — **Inuitus** : les philosophes se plaisaient, comme ici Sénèque, à montrer le bon côté de certains malheurs, cf. Télès

rerum natura edidisse, ut ostenderet, quid summa uitia in summa fortuna possent, centiens sestertio cenauit uno die ;

(éd. Hense, p. 34) : « *Η οὐχ ὁρᾷς ὅτι διὰ μὲν ἔνδειαν καρτερεῖν βιάζονται, διὰ δὲ πλοῦτον τὰ ἐναντία.* » et Muson. Ruf. (éd. Hense, p. 44) « : *Ἄλλοις δέ γε κακῶς τὰ σώματα διακειμένοις ὑπὸ μαλακίας καὶ τρυφῆς ἔῤῥωσεν ἡ φυγὴ βιασθεῖσιν ἀνδρικώτερον διαιτᾶσθαι.* » Voy. encore Sénèque, *De Tranq. An.* IX 3 : « *Exilia interim calamitatesque in remedium cessere* et leuioribus incommodis grauiora sanata sunt. » — **Dum non potest, illa nolenti similis est :** sur les corrections apportées à cette phrase donnée telle quelle par le manuscrit A, voy. N. C. Avec M. Duff, je garde la leçon du manuscrit, dont le sens me paraît assez clair : *illa*, complément de *nolenti*, désigne les délicatesses dont vient de parler l'auteur. Voici, à mon avis, ce que veut dire Sénèque : « Sa guérison se produit malgré lui, et si, même quand il y était forcé — par les maladies résultant de ses excès —, il ne s'est pas résolu à prendre de remèdes (« *si remedia ne coactus quidem recepit* » — je garde la leçon du manuscrit A : *recepit*) —, maintenant du moins l'impossibilité où il est (*dum non potest*) de satisfaire sa gourmandise lui donne l'air d'y renoncer (*nolenti similis est*) », ou, comme l'exprime excellemment M. Duff : « His want of power is like a want of desire for those things. » — *Recepit* marque l'attitude du malade *dans le passé*, à quoi s'oppose son état *actuel* (*est*).

4. — **C. Caesar** : Caligula. Ce prince, fils de Germanicus et frère d'Agrippine, monta sur le trône à 24 ans, à la mort de Tibère (16 mars 37). Les premiers mois de son règne furent heureux. En octobre 37, il tomba gravement malade et perdit, semble-t-il, la raison. Dès lors, sa vie n'offre plus qu'une suite effroyable de turpitudes et de cruautés, auxquelles mit fin le poignard de Chaerea (24 janvier 41). Sénèque, qui avait eu à souffrir de sa jalousie (voy. *Introd.* pp. V-VI), ne manque pas une occasion de le déchirer ; cf. *De Ben.* IV 31, 2 : « C. Caesarem..., *hominem sanguinis humani auidissimum*, quem non aliter fluere in conspectu suo iubebat, *quam si ore excepturus esset.* » Voy. encore *De Ira* II 33, 3-6, III 18, 3 à 19, 5 ; *De Const.* XVIII. — **Centiens sestertio** : le gén. contracté *sestertium* était si souvent employé avec les noms de nombre qu'on finit par le considérer comme un neutre sing. et à le décliner comme tel : d'où, ici, *sestertio* (abl. de prix). D'après l'usage courant, ce mot, précédé d'un adv. numéral, signifiait : 100 000 sesterces. L'expression complète, ici, serait *centiens centena milia sestertium* = 10 millions de sesterces, c'est-à-dire 2 600 000 fr., le sesterce valant environ 26 centimes. Sur la prodigalité de Caligula, cf. Suét. *Calig.* XXXVII : « Nepotatus (prodigalité) sumptibus omnium prodigorum ingenia superauit, commen-

et in hoc omnium adiutus ingenio uix tamen inuenit, quo-
5. modo trium prouinciarum tributum una cena fieret. O misera-
biles, quorum palatum nisi ad pretiosos cibos non excitatur ! pretiosos autem non eximius sapor aut aliqua faucium dulcedo sed raritas et difficultas parandi facit. Alioqui, si ad sanam illis mentem placeat reuerti, quid opus est tot artibus uentri seruientibus ? quid mercaturis ? quid uastatione siluarum ?

N. C. — X 4. *tributũ* A ; *tributo* coni. Wesenberg. — X 5. *fauci* A ; *faucium* corr. ug. — *illi* A ; *illis* ug. — *quod mereatur is* A ; *quid mercaturis* ug. inde ab Erasmo.

tus nouum balnearum usum, portentosissima genera ciborum atque caenarum, *ut calidis fridigisque unguentis lauaretur, pretiosissima margarita aceto liquefacta sorberet, conuiuis ex auro panes et obsonia apponeret*... Quin et nummos non mediocris summae e fastigio basilicae Iuliae per aliquot dies sparsit in plebem. Fabricauit et deceris Liburnicas *gemmatis puppibus* », etc. Trimalchion ne pouvait faire mieux ! Cependant, il est évident qu'ici Sénèque, emporté par la haine et la déclamation, exagère. — **Trium prouinciarum tributum** : nouvelle exagération. M. Duff rappelle que César, en organisant la Gaule en province, lui imposa un tribut annuel de 40 millions de sesterces, et que ce tribut n'était pas considéré comme élevé.

5. — **Palatum** : « appétit ». — **Ad pretiosos cibos** : *ad* : « en présence de, par suite de », cf. Tite-Live (IX 22, 7) : *Ad* ducis casum perculsa magis quam irritata est multitudo. » Sénèque offre plusieurs exemples de ce sens : « Quid miser expauescis *ad* clamorem serui » (*De Ira* III 35, 3), surtout avec des verbes exprimant la crainte, (cf. encore *Ad Polyb.* XIII 4; *De Clem.* I 7, 3; *Ep.* LVI 13.) - Voy. plus bas (XVIII 4) un autre exemple de *ad*, qui est déjà notre *à* français, et cf. E. Löfstedt, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, p. 244 (au bas). On pressent ici le caractère analytique du bas latin se continuant dans les langues romanes. — **Alioqui** : cet adv., qui, selon toute vraisemblance, est l'abl. de *aliud quid* comme *ceteroqui* celui de *ceterum quid*, a deux sens : « d'ailleurs » et — comme ici — « autrement, sinon ». Il se rencontre pour la première fois chez Lucrèce (III 415); sous l'Empire, il est d'un emploi extrêmement fréquent, cf. entre autres Sénèque, *De Ira* I 14, 2 ; *De Ben.* I 15, 6 ; *Ep.* V 3, LXXVII 7, LXXVIII 4 ; Quintilien II 9, 3 ; X 1, 64. Quant à la forme *alioquin*, voy. Walde, *Lat. etymol. Wörterbuch*, p. 26 : « Die Form *alioquin* beruht wie *ceteroquin*, *atquin*

quid profundi perscrutatione ? passim iacent alimenta, quae rerum natura omnibus locis disposuit, sed haec uelut caeci transeunt et omnes regiones peruagantur, maria traiciunt et, cum famem exiguo possint sedare, magno inritant. Libet dicere : 6.
« Quid deducitis naues ? quid manus et aduersus feras et aduersus homines armatis ? quid tanto tumultu discurritis ? quid opes opibus adgeritis ? non uoltis cogitare, quam parua uobis corpora sint ? nonne furor et ultimus mentium error est, cum tam exiguum capias, cupere multum ? Licet itaque augeatis census, promoueatis fines : numquam tamen corpora uestra laxabitis. Cum bene cesserit negotiatio, multum militia rettulerit, cum indagati undique cibi coierint, non habebitis, ubi istos apparatus uestros conlocetis. Quid tam multa 7.
conquiritis ? Scilicet maiores nostri, quorum uirtus etiam nunc uitia nostra sustentat, infelices erant, qui sibi manu sua para-

N. C. — X 6. *gesserit* A ; *cesserit* ug.

auf gelehrter Anlehnung an *quin*, nicht auf sprachlich berechtigter Anfügung der hervorhebenden Partikel *-ne*. » — **Profundi** : cf. § 2. — **Exiquo... magno** : abl. de prix.

6. — **Deducitis** : *deducere nauem* = « mettre un navire à l'eau », le contraire est : *subducere nauem*. — **Aduersus homines** : allusion, probablement, aux habitants de pays non encore conquis par les Romains et qui opposent une résistance armée à ceux qui viennent chez eux chercher de quoi satisfaire les exigences des viveurs de Rome. — **Quam parua... corpora** : cf. Hor. *Sat.* I 1, 45-46 : « Milia frumenti tua triuerit area centum,/ Non tuus hoc capiet uenter plus ac meus. » — **Capias, cupere** : jeu de mots (voy. *Introd.*, pp. LVIII-LIX) consistant dans la répétition de la première lettre, cf. *Ep.* XXVIII 7 : « In *pace... in pugna* » et XCVII 10 : « Non *pronum...* sed *praeceps.* » — **Licet** : cf. I 4. Ici, il se peut toutefois qu'il soit pris dans son sens classique. — **Itaque** : cf. II 2.

7. — **Scilicet** : « sans doute » (ironique). — **Vitia nostra sustentat** : Sénèque veut dire que la vertu des anciens Romains est la cause qui empêche les vices de leurs descendants de mener l'Empire à sa ruine. Sous l'influence de son éducation oratoire, Sénèque oppose parfois les antiques vertus aux vices de ses contemporains : voy. *Introd.* pp. LXIV-LXV, et cf. entre autres *De Ben.* II 1, 4 et *Nat. Quaest.* I 17, 5. Mais, moraliste averti des dispositions permanentes du cœur humain, il est bien plus original quand il affirme qu'on s'est toujours plaint du temps présent, que, suivant les épo-

bant cibum, quibus terra cubile erat, quorum tecta nondum auro fulgebant, quorum templa nondum gemmis nitebant; itaque tunc per fictiles deos religiose iurabatur: qui illos inuocauerant, ad hostem morituri, ne fallerent, redibant.
8. Scilicet minus beate uiuebat dictator noster, qui Samnitium

N. C. — X 7. *itaq*; A; malit Gertz: *atqui*.

ques, les vices varient en nombre et en importance, mais qu'ils ont toujours existé et existeront toujours, ayant leurs racines en nous-mêmes: « *Hoc maiores nostri questi sunt*, hoc nos querimur, hoc posteri nostri querentur, euersos mores, regnare nequitiam, in deterius res humanas.... labi.... Ceterum idem semper de nobis pronuntiare debebimus, malos esse nos, *malos fuisse*, inuitus adiciam, et futuros esse. » (*De Ben.* I 10, 1 et 3.) — **Auro nondum fulgebant**: cf. Pline, *Nat. Hist.* XXXIII 57: « *Laquearia, quae nunc et in priuatis domibus auro teguntur*, post Carthaginem euersam primo in Capitolio *inaurata sunt* censura L. Mummi. Inde transiere in camaras quoque et parietes, qui iam et ipsi tamquam uasa inaurantur. » Sénèque mentionne souvent cet usage, cf. *Ep.* CXV 9: « Cum auro tecta perfudimus, quid aliud quam mendacio gaudemus? Sciemus enim sub illo auro foeda ligna latitare. » Voy. encore *De Tranq. An.* I 8; *Ep.* CXIV 9, CXIX 11. Sur le luxe des maisons romaines, cf. *Ad Hel.* IX 2 et le commentaire. — **Fictiles deos**: cf. Juvénal XI 115-116: « Hanc rebus Latiis curam praestare solebat / *Fictilis et nullo uiolatus Juppiter auro.* » — **Morituri**: l'emploi de l'adj. verbal en *urus* non joint au verbe *esse*, à l'époque classique, appartient au langage familier (cf. Cic. *Ad Att.* VIII 9, 2). Depuis Tite-Live (cf. II 10, 11; XXI 1, 4), il est d'un usage fréquent, spécialement chez Sénèque (cf. entre autres *De Prouid.* V 9; *De Vit. B.* I 1; *De Ben.* VI 13, 4 et 31, 2, et ici même XIII 4). Avec ou sans *esse*, il peut avoir des sens différents: il peut marquer: 1° — comme ici — qu'on a l'*intention* de faire quelque chose; 2° qu'on est *sur le point* de le faire; 3° que telle ou telle chose *doit* arriver; 4° enfin, sans *esse*, il correspond au partic. grec + ἄν, c'est-à-dire qu'il prend le sens d'un *potentiel* ou d'un *irréel*. — Ici Sénèque pense à Régulus et, par l'emploi du pluriel, il lui assimile tous les Romains d'alors.

8. — **Dictator**: M.' Curius, consul en 290, 275 et 274, et vainqueur des Samnites, des Sabins, de Pyrrhus, — l'exemple classique de la simplicité des anciens Romains, voy. *Introd.* p. LXII, et cf. Val. Max. IV 3, 5: « M.' autem Curius, *exactissima norma Romanae frugalitatis* », et Hor. *Carm.* I 12, 41-44: « Hunc et *intonsis Curium capillis* / Vtilem bello tulit et Camillum / *Saeua paupertas*

legatos audiit, cum uilissimum cibum in foco ipse manu sua uersaret, illa, qua iam saepe hostem percusserat laureamque in Capitolini Iouis gremio reposuerat, quam Apicius nostra memoria uixit, qui in ea urbe, ex qua aliquando philosophi uelut corruptores iuuentutis abire iussi sunt, scientiam popinae professus disciplina sua saeculum infecit. » Cuius exitum nosse 9.

N. C. — X 8. *audit* A ; *audiit* Piscator et Heusinger et Gertz.

et auitus apto / Cum lare fundus. » Sénèque fait erreur en lui donnant le titre de dictateur ; il ne le fut jamais. — **Samnitium legatos** : un jour qu'il était revenu à sa ferme et y faisait cuire des navets (*uilissimum cibum*), des députés samnites, chargés d'or, vinrent le trouver pour tenter de le corrompre ; il leur donna une fière réponse, cf. Plutarque, *Cato* (maior) II : « *Ὁ δ' ἀπεπέμψατο φήσας οὐδὲν χρυσίου δεῖν ᾧ δεῖπνον ἀρκεῖ τοιοῦτον, αὐτῷ μέντοι τοῦ χρυσίον ἔχειν κάλλιον εἶναι τὸ νικᾶν τοὺς ἔχοντας.* » — **Lauream** : s.-e. « coronam », la couronne de laurier du triomphateur. — **Apicius** : il s'appelait M. Ganius (Dion LVII 19) et était le modèle des viveurs, cf. Schol. *ad Iuuen.* IV 23 : « Fuit... *exemplum gulae* ». Le surnom d'*Apicius*, qui lui fut donné, était le nom d'un autre viveur du IIe siècle av. J.-C. Il était ami de Séjan (Tac. *Ann.* IV 1) et avait écrit sur l'art culinaire un ouvrage, dont s'est probablement inspiré l'auteur du livre *De re coquinaria libri X* qui nous est parvenu sous le nom d'Apicius Caelius (voy. Schanz, *Gesch. der Röm. Lit.* II 2, p. 506-507). Son nom devint synonyme de gourmet et de débauché, et passa en proverbe. Sénèque le mentionne ailleurs à titre d'exemple (*Ep.* CXX 19), Tertullien le cite comme le « patron » des cuisiniers (*Apol.* III), saint Jérôme ne l'a pas encore oublié (*Ep.* XXIX 1). — **Aliquando** : en 161 av. J.-C., et sous l'influence de Scipion Nasica ; cf. Lange, Berthelot et Didier, *Hist. intér. de Rome*, I p. 565 : « Nasica paraît aussi s'être associé à la campagne de Caton contre la tendance antiromaine que les rhéteurs et les philosophes développaient de plus en plus. La même année (161) que la loi Fannia, le préteur M. Pomponius reçut, sur sa proposition, mandat d'écarter le plus possible de Rome les philosophes et les rhéteurs. » La même mesure fut reprise, mais pour des motifs purement politiques, par Vespasien (Dion LXVI 13) et surtout par Domitien (Suet. *Domit.* X ; Pline, *Ep.* III 11, 2). — **Professus** : le verbe *profiteri* s'applique généralement à l'enseignement des rhéteurs. Sénèque voudrait nous faire croire, semble-t-il, qu'Apicius avait ouvert une école de cuisine ; cela est très peu vraisemblable. — **Disciplina sua... infecit** : Sénèque se plaint encore ailleurs que les études libérales soient abandonnées pour les plaisirs de la table ; cf. *Ep.* XCV 23 : « Liberalia professi sine ulla frequentia desertis angulis prae-

operae pretium est. Cum sestertium milliens in culinam coniecisset, cum tot congiaria principum et ingens Capitolii uectigal singulis comisationibus exsorpsisset, aere alieno oppressus rationes suas tunc primum coactus inspexit : superfuturum sibi sestertium centiens computauit et uelut in ultima fame uicturus, si in sestertio centiens uixisset, ueneno uitam finiuit.
10. Quanta luxuria erat, cui centiens sestertium egestas fuit ! i nunc et puta pecuniae modum ad rem pertinere, non animi. Sestertium centiens aliquis extimuit et, quod alii uoto petunt, ueneno fugit ! Illi uero tam prauae mentis homini ultima potio saluberrima fuit : tunc uenena edebat bibebatque, cum

N. C. — X 9-10. *centies* A ; *centiens* Gertz et Hermes. — X 10. *inuno* A ; *i nunc* Pincianus.

sident. In rhetorum ac philosophorum scholis — exagération probable en ce qui concerne les rhéteurs — solitudo est : *at quam celebres culinae sunt, quanta circum nepotum focos iuuentus premitur !* »

9. — **Sestertium milliens** : 26 millions de francs. Voy. la note sur *sestertio* (§ 4). — **Congiaria** : le subst. *congiarium* désigne généralement des distributions en nature ou en espèces faites au peuple. Il a rarement le sens de largesses faites à un particulier comme ici ; cf. cependant Suét. *Iul.* XXVII : « Inuitatos uel sponte ad se commeantis uberrimo *congiario* prosequebatur. » — **Comisationibus** : « orgies », cf. le grec *κῶμος*. — **Sestertium centiens** : 10 millions de sesterces, c'est-à-dire 2 600 000 fr. Voy. la note sur *sestertio* (§ 4). — **Vitam finiuit** : cf. Dion LVII 19 : « *Ἐπειδὴ μαθεῖν ποτε ἐθελήσας, ὅσα τε ἤδη καταναλώκει καὶ ὅσα ἔτ' εἶχεν, ἔγνω..., ἐλυπήθη τε ὡς καὶ λιμῷ τελευτήσειν μέλλων καὶ ἑαυτὸν διέφθειρεν.* » — **Victurus** : partic. fut. à sens d'irréel, voy. la note sur *morituri* (§ 7). Tite-Live offre déjà des exemples de cet emploi de la forme en *urus* : « Bellum... *mansurum*que in uisceribus rei publicae, *si plures Fabios imperatores haberet.* » (XXII 38, 7-8.) Sénèque en a un grand nombre, par exemple *De Ben.* III 35, 5 : « Pater filio uitam dedit *perituram, nisi multa accessissent,* quae illam tuerentur. » Cf. encore *Ep.* XXIII 6 (potent.) ; *Nat. Quaest.* VII 16, 1 (irréel).

10. — **I nunc et puta** : cf. VI 8. — **Ad rem pertinere** : « avoir de l'importance ». — **Non animi** : suppl. *modum.* — **Vltima** = « qui marque la fin de tout », cf. Hor. *Ep.* I 16, 79 : « Mors *ultima* linea rerum est. » .— **Saluberrima** : « Ingeniis talibus *exitus remedium est* optimumque est abire ei, qui ad se numquam rediturus est » (*De Ben.* VII 20, 3), mais ceci n'est vrai que dans les cas de vices invétérés et inguérissables : « *Sed haec rara nequitia est semper*

immensis epulis non delectaretur tantum sed gloriaretur, cum
uitia sua ostentaret, cum ciuitatem in luxuriam suam conuer-
teret, cum iuuentutem ad imitationem sui sollicitaret etiam
sine malis exemplis per se docilem. Haec accidunt diuitias 11
non ad rationem reuocantibus, cuius certi fines sunt, sed ad
uitiosam consuetudinem, cuius inmensum et incomprensibile
arbitrium est. Cupiditati nihil satis est, naturae satis est etiam

portenti loco habita, sicut hiatus terrae et e cauernis maris ignium eruptio » (*ibid.* § 4), car les vices, d'après les stoïciens, sont contraires à la nature (*Ep.* CXXII 5), laquelle a créé l'homme bon (*Ep.* XCIV 55-56), et personne, sauf de rarissimes exceptions, ne veut le mal par amour du mal (*De Ben.* IV 17, 3-4. Cf. Musonius Rufus, éd. Hense, p. 89). — **Tunc uenena** : on peut véritablement donner le nom de poison, non pas à la boisson qui le délivra de ses vices, mais à tous les excès qui empoisonnaient son âme. Sénèque affirme ici la supériorité de l'âme sur le corps ; voy. la note sur *corpusculum* (XI 7). Lier *tunc* à *cum*. — **Conuerteret** : « attirer l'attention de quelqu'un ». Ce mot s'emploie parfois même sans *in*, cf. Tite-Live XXII 51, 9 : « Praecipue *conuertit* omnes... Numida. »

11. — **Rationem** : la *ratio* (λόγος) est l'expression la plus sublime de la partie essentielle de l'âme (τὸ ἡγεμονικόν, *principale*). On sait l'importance que le stoïcisme lui attribue. C'est la raison qui est le propre de l'homme : « Quid in homine *proprium ? Ratio* » (*Ep.* LXXVI 10) ; par elle nous sommes apparentés aux dieux : « Ratio... *dis hominibusque communis* est : haec in illis consummata est, in nobis consummabilis » (*Ep.* XCII 27) ; d'elle vient toute force (*Ep.* XXXVII 4) ; fidèle image de la nature (« Quid est ergo ratio ? *naturae imitatio* », *Ep.* LXVI 39), elle est l'arbitre souverain du bien et du mal : « Ratio ergo *arbitra* est *bonorum et malorum* » (*ibid.* § 35). Elle est le seul critère de vérité : « *Veritati, quae sine ratione non est* ». (*Ep.* LXXVI 22). Quoiqu'elle soit l'apanage de tout homme (λογικὸν ζῷον, Marc-Aurèle, VII 11), c'est elle qui crée la différence entre le sage et les autres mortels : celui-là ne suit que la raison, ceux-ci se laissent guider par les opinions (*uitiosam consuetudinem*). Voy. la note sur le sage, V 2, et *Introd.* § 20. — **Incomprensibile** : « infini, sans mesure », cf. *Ep.* XCIV 14 : « Si praecepta singulis damus, *inconprehensibile* opus est. » — **Arbitrium** : « caprice, fantaisie, gré ». — **Naturae satis** : cf. *exigua desideria* (§ 2) et *Introd.* p. XLIX. — **Parum** : « *trop peu* », tel est le sens de cet adv. à l'époque classique, cf. Cic. *Or.* XXII 73 : « Magis offendit *nimium* quam *parum*. » Sénèque lui donne le sens de *pauca, non multa*, cf. *Ep.* II 6 : « Non qui *parum habet*, sed qui *plus* cupit, pauper est. » Il est possible toutefois qu'ici *parum*

parum. Nullum ergo paupertas exulis incommodum habet ; nullum enim tam inops exilium est, quod non alendo homini abunde fertile sit.

1. **XI.** — « At uestem ac domum desideraturus est exul. » Haec quoque ad usum tantum desiderabit : neque tectum ei deerit neque uelamentum ; aeque enim exiguo tegitur corpus quam alitur ; nihil homini natura, quod necessarium faciebat,
2. fecit operosum. Sed desiderat saturatam multo conchylio

N. C. — X 11. *parũ* A ; *paruum* duo D et edd. antiqq. — *exitiũ* A ; *exilium* ug. — X 11—XI 1. *fertile si tam* (?) *uestẽ acdomũ desideraturus est exsul* A^1 ut uid. ; *fertile sit. At uestem ac domum desideraturus est exul* Gertz ; *fertile sit. At uestem, an domum, des. est exul ?* ug. inde a Mureto ; *fertile sit. An uest. ac d. des. est exul ?* Fickert et alii ; *At uest., at dom. des. est exul* Heusinger. — XI 1. *haec... desiderabit. neq*; A ; *haec... desiderarit* : *neque* Gertz ; *si* (aut *sed si*) *h... desiderabit, neque* nonn. D et ug.

signifie réellement *trop peu.* On voit aisément combien la pensée en deviendrait plus piquante : on atteindrait ainsi les dernières limites de l'*αὐτάρκεια* stoïcienne. — **Exilium** : cf. VI 4. — **Abunde fertile** : par conséquent, malgré l'infertilité (IX 1) de la Corse, Sénèque, grâce aux secours que lui donne la philosophie, saura se contenter des maigres ressources de son île. Loin d'être en contradiction avec le chap. IX 1, comme le croit M. Duff, notre passage en est la confirmation, d'autant plus que les plaintes qu'on y lit sont mises dans la bouche d'un interlocuteur, que l'auteur réfute aussitôt après.

XI. 1. — **At** : cf. IX 1. — **Desideraturus est** : l'adj. verbal en *urus* marque ici que la chose *doit* arriver, qu'il *faut s'attendre* à ce qu'elle arrive; voy. la note sur *morituri* (X 7), et cf. Tite-Live II 10, 11 : « Incolumis ad suos tranauit (Horatius Cocles), rem ausus plus famae *habituram* ad posteros quam fidei. » — **Haec quoque** : c'est-à-dire vêtement et habitation, comme, au chapitre précédent, la nourriture. — **Ad** : « pour ce qui est de, quant à », cf. XIII 5 et Cic. *In Verr.* II 4, 52, 117 : « Situ... praeclaro *ad* adspectum. » On connaît l'expression « facile *ad* intellegendum ». Autre sens de *ad* : X 5 et XVIII 4. — **Exiguo** : abl. de prix, cf. X 5.

2. — **Sed desiderat** : sur le sens de *desiderat*, comme pour le § 1, voy. la note sur *desiderium*, § 3. Devant *desiderat*, ici et au paragraphe suivant, un classique aurait mis une conjonction de subordination, telle que *si*. On sait qu'une particularité du style de Sénèque est de briser la période cicéronienne, en juxtaposant les propositions au lieu de les subordonner, ce qui donne des phrases brèves et hachées. Voy. *Introd.* § 30, et cf. les exemples suivants :

purpuram, intextam auro uariisque et coloribus distinctam et artibus : non fortunae iste uitio sed suo pauper est. Etiam si illi, quidquid amisit, restitueris, nihil ages : plus enim restituendo decrit ex eo, quod cupit, quam exuli ex eo, quod habuit. Sed desiderat aureis fulgentem uasis supellectilem et 3.
antiquis nominibus artificum argentum nobile, aes paucorum

N. C. — XI 2. *restituendo* A ; *restituto* Muretus ; *restituendum* Fickert.

« Excute istos... : uidebis » = si excusseris..., uidebis » (*Ep.* XXII 10) ; « Tibi quoque praecipiam : interponas aliquot dies » = « ut interponas » (*Ep.* XVIII 5) ; « Valet (= homo) : et leones. Formonsus est : et pauones. Velox est : et equi... Corpus habet : et arbores... Habet uocem : sed quanto clariorem canes. » (*Ep.* LXXVI 9). C'est probablement cette dislocation de la période classique que blâmait Caligula quand il définissait le style de Sénèque : « *Harenam... sine calce* » (Suét. *Calig.* LIII). — **Multo** : remplace ici le superlatif qui est dans la pensée de Sénèque, mais auquel on ne peut mettre *saturatam*. — **Conchylio** : coquillage (cf. Pline, *Nat. Hist.* IX 124), dont on tirait la pourpre servant à teindre (*saturare*) les étoffes. L'usage en était répandu à cette époque : « Ex omni rupe *conchylium* contrahitur, *quo uestis cruentetur.* » (*Contr.* II 7, 10.) — **Intextam auro... et coloribus** : c'était le cas même pour les esclaves, cf. *De Tranq. An.* I 8 : « Diligentius quam in tralatu (procession) uestita et *auro culta mancipia.* » — **Suo pauper** : par la fausse idée (*opinio*) qu'on se fait de la richesse : on la prend pour un bien, elle n'est qu'un accessoire ; cf. Apulée, *Apol.* XX (éd. Helm) : « Omnis... cupido acquirendi *ex opinione* inopiae uenit », et voy. *Introd.* pp. XLIX-L. — **Restituendo** : ce gérondif est embarrassant. (Voy. N. C.). Gertz le conserve en se demandant si peut-être il signifie *ei qui restituitur.* Cette explication a le tort de donner à *restituendo* un sens différent de *restitueris* qui précède. La correction de Muret : *restituto*, qu'adopte M. Duff, prête le flanc à la même critique. Je serais tenté, pour ma part, d'y voir un véritable gérondif à l'abl. à sens passif et équivalant à un subst. verbal : *restitutione.* Ce sens du gérondif n'est pas si rare en latin, cf. Corn. Nep. *Att.* IX 2 : « Spes *restituendi* » = *restitutionis* ; cf. encore Cic. *De Nat. Deor.* I 29, 82 : « Ne *fando* (= *fama*) quidem auditum est. » *Restituendo* devrait ainsi se traduire litt. : « par la restitution, en lui restituant » = « si on lui restitue ce qu'il a perdu ». Je ne crois pas, en effet, qu'il faille absolument voir, ainsi que le veulent Gertz et M. Duff, un *datif* en *restituendo* comme pendant à *exuli.* A *exuli* s'oppose *illi*, qui précède.

3. — **Antiquis nominibus** : le nom de l'orfèvre figurait sur les

insania pretiosum et seruorum turbam, quae quamuis magnam domum angustet, iumentorum corpora differta et coacta pinguescere et nationum omnium lapides : ista congerantur licet, numquam explebunt inexplebilem animum, non magis quam ullus sufficiet umor ad satiandum eum, cuius desiderium non ex inopia sed ex aestu ardentium uiscerum oritur ;

pièces d'argenterie ; cf. *De Tranq. An.* I 7 : « Argentum graue rustici patris *sine ullo nomine artificis.* » — **Aes pretiosum** : bronze de Corinthe, hautement apprécié à Rome : « Illum tu otiosum uocas, qui *Corinthia, paucorum furore pretiosa*, anxia suptilitate concinnat et maiorem *dierum* partem in aeruginosis lamellis consumit. » (*De Br. Vit.* XII 2) ; cf. Stace, *Sil.* II 2, 68 : « *Aera*que ab Isthmiacis *auro potiora* fauillis. » — **Seruorum turbam** : Sénèque parle à plus d'une reprise du nombre énorme d'esclaves qu'il y avait à Rome ; cf. *Ep.* XVII 3 : « Turba seruorum, ad quos pascendos transmarinarum regionum est optanda fertilitas », et *De Clem.* I 24, 1 : « Dicta est aliquando a senatu sententia, ut seruos a liberis cultus distingueret ; deinde adparuit, quantum periculum immineret, si serui nostri numerare nos coepissent. » Quant aux idées humanitaires de Sénèque sur les esclaves, voy. surtout sa belle *Lettre* XLVII. — **Quamuis** : porte sur *magnam.* Sur le sens de *quamuis*, voy. X 1. — **Iumentorum** : les Romains tenaient aux belles mules. Sénèque nous avoue qu'il lui arrivait de rougir des mules étiques dont il se servait par simplicité stoïcienne, quand il rencontrait quelque bel équipage (*Ep.* LXXXVII 3-4). — **Lapides** : « marbres ». Voy. *Introd.* p. LXV. — **Licet** garde ici sa valeur de forme verbale et n'est pas le simple équivalent de *quamquam* comme au chap. I 4. Dans ce cas, Sénèque le place volontiers après le verbe, cf. *De Tranq. An.* VII 6 : « Constet illi *licet* fides » et *Ad Polyb.* XVI 5 : « Faciamus *licet* ». — **Explebunt inexplebilem** : cf. II 5 (*lugere uiuos*) et X 6 (*capias, cupere*). — **Vmor** : mot de la langue poétique. Voy. *Introd.* § 32. — **Desiderium** : comme le verbe *desiderare* dans ce paragraphe et les deux précédents, *desiderium* exprime l'idée de *désir* accompagné du *regret* de ce qu'on a perdu ; cf. Cic. *De Sen.* XV 54 : « Homerus..... Laertem lenientem *desiderium*, quod capiebat e filio, ...facit (= représente). » Mais parfois ces deux mots équivalent presque : *desiderium* à *cupiditas* et *desiderare* à *cupere ;* cf. *De Br. Vit.* VII 8 : « Futuri *desiderio* laborat » et Cic. *Tusc.* III 23, 56 : « Quam pauca sint quae natura *desideret.* » On trouve même, chez Sénèque, *desideria* avec le sens de « besoins », cf. : « Corporis exigua *desideria* sunt. » (*Ad Hel.* X 2.)

non enim sitis illa sed morbus est. Nec hoc in pecunia tantum 4.
aut alimentis euenit ; eadem natura est in omni desiderio, quod modo non ex inopia sed ex uitio nascitur : quidquid illi congesseris, non finis erit cupiditatis, sed gradus. Qui continebit itaque se intra naturalem modum, paupertatem non sentiet ; qui naturalem modum excedet, eum in summis quoque opibus paupertas sequetur. Necessariis rebus et exilia sufficiunt, superuacuis nec regna. Animus est, qui diuites facit ; 5.
hic in exilia sequitur et in solitudinibus asperrimis, cum quantum satis est sustinendo corpori inuenit, ipse bonis suis abun-

N. C. — XI 4. *excedit* A ; *excedet* ug. inde ab Erasmo.

— **Illa** = *illud*, attraction régulière : quand le sujet est un *pron. dém. ou relat. neutre*, il prend le genre et le nombre de l'attribut, cf. Salluste, *Cat.* LI 14 : « *Quae* (= quod) apud alios iracundia dicitur, *ea* (= id) in imperio superbia atque crudelitas appellatur. » Cette attraction, qui est de rigueur à l'époque classique, n'est plus obligatoire dans la langue de l'Empire, cf. *De Tranq. An.* II 4 : « *Id* tranquillitas erit », et Tacite, *Hist.* I 49 : « Vt, *quod* segnitia erat, sapientia uocaretur. »

4. — **In pecunia** : ici, *in* = « quand il s'agit de, dans le cas de », cf. Cic. *Pro Leg. Man.* XIX 56 : « *In* salute communi idem populus Romanus dolori suo maluit quam auctoritati uestrae optemperare. » — **Itaque** : cf. II 2. — **Modo** : cf. XVI 5. — **Sequetur** : cf. VI 1. — **Necessariis rebus** : datif de but, cf. X 2 (*uitiis*). Mais ce peut être aussi le compl. indir. de *sufficiunt*. — **Et** : cf. VII 9. — **Nec** : cf. X 3.

5. — **Animus est qui** : « l'âme est *ce qui* ». Des locutions de ce genre ne doivent pas être regardées comme l'équivalent de la périphrase française : « *c'est... qui* ». Cf. Tite-Live VIII 25, 10 : « Charilaus fuit qui uenit » = « Ch. fut *celui qui* vint » ; Cic. *Ad Fam.* XV 4, 11 : « Tu es enim is qui » = « Tu es *celui* de mes amis *qui* » ; Sén. *De Clem.* II 5, 1 : « Anus... sunt quae » = « les vieilles femmes sont les *personnes qui* ». Notre « *c'est... qui* » se rend en latin par la disposition des mots, par exemple en mettant en tête de la phrase le mot important ; cf. Cic. *De Sen.* V 14 : « *Sua... uitia* insipientes... in senectutem conferunt » = *ce sont* leurs propres fautes *qu*'ils... » — Quant à l'idée, elle est vraiment stoïcienne : les richesses ne nous appartiennent pas en propre ; ce que nous avons à nous, c'est notre raison, qui nous apprend que la vraie richesse est le contentement intérieur, cf. *Ep.* XCII 31 : « *Animum* impleri debere, non *arcam*. » Voy. la note sur *numquam... credidi* (V 4) et *Introd.* § 20. — **Bonis**

dat et fruitur : pecunia ad animum nihil pertinet, non magis
6. quam ad deos immortalis. Omnia ista, quae imperita ingenia et nimis corporibus suis addicta suspiciunt, lapides, aurum, argentum et magni leuatique mensarum orbes, terrena sunt pondera, quae non potest amare sincerus animus ac naturae suae memor, luis ipse expers et, quandoque emissus fuerit, ad summa emicaturus ; interim, quantum per moras membrorum et hanc circumfusam grauem sarcinam licet, celeri et

N. C. — XI 6. *leuis* A ; *luis ipse expers et* Ellis ; *faecis* scrip. Gertz coll. *Ad Marc.* XXIII 1 ; *De Ben.* VII 9, 1 ; *Ep.* LXXV 18 ; *oneris* coni. Madvig ; *labis* Koch ; *leuis ipse et pernix et* Schultess ; *leuis ipse expers corporis* (om. *et*) Goerenz ; *leuis ipse, expeditus et* Triller et Hermes.

suis : les biens qui méritent vraiment d'être appelés « les siens », voy. la note précédente. — **Ad animum nihil pertinet** : parce qu'elle est parmi les ἀδιάφορα. Voy. *Introd.* p. XLIII.

6. — **Imperita ingenia** : les « stulti » par opposition au sage ou même au « proficiens ». Voy. les notes sur *in uicinum deo* (V 2), *nondum ualidus* (*ibid.*), *opinionibus* (IV 3). — **Leuati** : de « leuare » = « polir ». — **Lapides... argentum** : cf. § 3 et les notes. — **Orbes** : petites tables rondes (*orbis*) en bois veiné très précieux, cf. *De Ira* III 35, 5 : « Mensam... crebris distinctam *uenis* », et *De Tranq. An.* I 7 : « Mensa... *uarietate macularum* conspicua. » D'après Dion Cassius (LXI 10, 3), Sénèque possédait cinq cents tables de ce genre ! — **Terrena** : s'oppose à *summa* et à *diuina* (plus bas), cf. IX 2. — **Naturae suae** : qui est divine, cf. VI 7. — **Luis** : voy. **N. C.** J'adopte la correction d'Ellis, qui s'éloigne le moins de la leçon du manuscrit A. — **Quandoque** = *quandocumque* : « toutes les fois que », ou, comme ici, « lorsque, à quelque moment que ce soit » (en grec ὁπόταν + subj.). Cette conjonction temporelle se rencontre déjà chez Cic. *De Rep.* VI 22, 24 : « *Quandoque*... sol... iterum defecerit. » *Quandoque* peut encore être ou bien une conj. causale signifiant : « du moment que, puisque », surtout dans les formules de loi (voy. Riemann, *Synt. lat.* p. 324, n. 2), ou bien un adv. indéf. = *aliquando* : « un jour, une fois (dans l'avenir) ». — **Emissus fuerit** : cf. *conspecta fuerit* (IX 3). Il s'agit ici de la mort, voy. la note sur *quam diu manebimus* (VIII 4). — **Ad summa emicaturus** : vu sa légèreté de fluide igné. Sur la forme en *urus*, voy. la note sur *desideraturus* (§ 1). — **Emicare** = « s'élancer », de *micare* = « s'agiter vivement » ; cf. *dimicare* = « s'escrimer, combattre ». Du sens primitif : « s'agiter », *micare* a passé à celui de « briller » ; d'où *emicare* = « sortir brillant ». — **Sarcinam** : le corps. Voy. plus bas (§ 7) *corpusculum* et la note.

uolucri cogitatione diuina perlustrat. Ideoque nec exulare 7
unquam potest, liber et dis cognatus et omni mundo omnique aeuo par ; nam cogitatio eius circa omne caelum it, in omne praeteritum futurumque tempus inmittitur. Corpusculum hoc, custodia et uinculum animi, huc atque illuc iactatur ; in hoc

N. C. — XI 7. *deis* A ; *dis* Gertz. — *caelum et in* A ; *caelum it, in* Gertz ; *circa caelum (uersatur) et in* coni. Wesenberg ; *caelum est* scrip. Schultess coll. Hor. *Carm.* II 5, 5.

7. — **Nec exulare... potest** : *nec* = « ne... quidem », cf. X 3. Pour l'idée, cf. Ovide, *Ex Pont.* IV 9, 41 : « *Mente* tamen, quae sola loco *non exulat*, utar. » — **Deis cognatus** : voy. la note sur *ex caelesti spiritu* (VI 7). — **Circa omne caelum** : c'est là une des preuves de l'origine divine de l'âme, cf. *Nat. Quaest.* I praef. 12 : « Hoc habet argumentum diuinitatis suae, quod illum (animum) diuina delectant », en même temps que c'en est la conséquence : « Magna et generosa res est humanus animus : nullos sibi poni nisi communes et cum deo terminos patitur. » (*Ep.* CII 21.) Quant à l'emploi de l'abstrait *cogitatio*, voy. *Introd.* § 32. — **Corpusculum** : le stoïcisme primitif n'admettait pas de dualisme en l'homme, les éléments de la *qualité* (voy. *Introd.* p. XLV) étant inséparablement unis à ceux de la *matière*, et tous les éléments, quels qu'ils soient, provenant du feu primordial, qui est Dieu. Cependant, il y avait comme un germe de dualisme dans l'importance que cette doctrine a toujours attribuée à la nature subtile et divine de l'âme, et ce germe, avec le temps, n'a fait que se développer toujours plus, si bien qu'à partir de Posidonius, dont on sait les emprunts au platonisme, les néo-stoïciens opposent constamment l'âme au corps, tout comme les platoniciens (cf. Cic. *Tusc.* I 19, 44, et Virg. *Aen.* VI 724 sqq.). Cette opposition entre l'âme et le corps se trouve très souvent exprimée chez Sénèque, qui n'a pas de termes assez méprisants pour qualifier le corps. Il l'appelle une « prison » (ici et *Ad Marc.* XXIV 5; *Ad Polyb.* IX 3), une « demeure passagère » (*Ep.* CXX 14), une « enveloppe » (*Ep.* XCII 13), un « poids » (*Ep.* CII 26), et même, comme les chrétiens, « la chair, *caro* » (*Ep.* LXV 22). Parfois, il va si loin dans la voie platonicienne qu'il s'éloigne du Portique et le perd tout à fait de vue, cf. *Ep.* XLI 4 : « *Ista res* (âme) *maior est altiorque quam ut credi similis huic, in quo est, corpusculo possit.* » (Voy. encore *Nat. Quaest.* III praef. 18.) Pour tout ce passage de notre Consolation, cf. Plutarque, *De Exil.* 607 D-E-F : « *Τὸ δ' ἀληθέστατον, φεύγει* (= exulat) (s.-e. *ἡ ψυχή*) *καὶ πλανᾶται θείοις ἐλαυνομένη δόγμασι καὶ νόμοις... καὶ δυσανασχετεῖ καὶ ξενοπαθεῖ, καθάπερ φυτὸν ἀγεννὲς ἀπομαραινομένη.... Ἀνθρώπου δ' οὐδεὶς ἀφαιρεῖται τόπος εὐδαιμονίαν ὥσπερ οὐδ'*

supplicia, in hoc latrocinia, in hoc morbi exercentur : animus quidem ipse sacer et aeternus est et cui non possit inici manus.

1. **XII.** — Ne me putes ad eleuanda incommoda paupertatis, quam nemo grauem sentit, nisi qui putat, uti tantum praeceptis sapientium, primum aspice, quanto maior pars sit pauperum, quos nihilo notabis tristiores sollicitioresque diuitibus : immo nescio an eo laetiores sint, quo animus illorum

2. in pauciora distringitur. Transeamus opes paene inopes,

N. C. — XII 1. *destringitur* A ; *distringitur* ug. — XII 2. *transeam* ; *ape spe non obueniamus* A ; *transeamus opes paene inopes, ueniamus* Madvig et Gertz ; *trans. asperiores. Nos obuertamus* Feldmann ; *trans. a re saepe non obuia, ueniamus* Rossbach ; *trans. capite censos, ueniamus* Niemeyer. Hermes autem satis habuit lectionem corruptam codicis A describere.

ἀρετὴν οὐδὲ φρόνησιν. » — **In hoc** : abl. ou acc., les deux cas étant possibles avec *exercere* suivant le sens qu'on attache à la préposition : « sur, à propos de » ou « contre » ; cf. Cic. *Phil.* XI 3, 8 : « Tam fuit immemor humanitatis..., ut suam insatiabilem crudelitatem *exercuerit* non solum *in uiuo*, sed etiam *in mortuo* », et Tite-Live XXIX 17, 13 : « Ac si scelus libidinemque et auaritiam... *exercere in socios* uestros satis haberet. » — **Animus quidem** : généralement *quidem* (μέν) est suivi de *sed* (δέ), et s'oppose à ce qui suit (cf. VI 3). Mais lorsque, comme ici, il n'est pas suivi de *sed*, c'est qu'il s'oppose à ce qui précède (*corpusculum* — *animus quidem*) ; il peut alors se rendre par : « quant à ». Cf. Cic. *De Fin.* I 1, 2 : « Philosophiae *quidem* uituperatoribus satis responsum est » = « *quant* à la philosophie... ». — **Possit** : subj. de la proposition relative consécutive, cf. XVII 5. — Toutes les fois que Sénèque parle de la supériorité de l'âme sur le corps, de l'esprit sur la matière, il le fait avec un véritable enthousiasme ; son style alors s'élève et atteint naturellement à l'éloquence ; cf. par exemple *Ad Hel.* VIII 6, XX ; *Ad Marc.* XXVI ; *Ep.* XLI 1-5, LXV 15-24, LXVI 1-4, XCII 27 sqq., CXX 11 sqq. ; *Nat. Quaest.* I praef. (en entier), III praef. 10-18, VI 32 (en entier).

XII. 1. — Après les arguments philosophiques, viennent maintenant les arguments tirés de la vie de tous les jours et de l'histoire. Un raisonnement abstrait ou même simplement un développement oratoire gagne en consistance et en solidité à s'appuyer sur la réalité et l'expérience quotidienne ; cf. la note sur *obducta* (II 1). — **Eleuanda** : **eleuare** = « diminuer, affaiblir, rabaisser », cf. Cic. *Tusc.* III 16, 34 : « Nihil est..., quod tam obtundat *eleuet*que aegritudinem quam perpetua... cogitatio nihil esse, quod non accidere possit. » — **Nisi qui putat** : sous-entendu : *grauem esse.* Encore l'*opinio.* — **Pars pauperum** : gén. explicatif : « la partie de l'hu-

ueniamus ad locupletes : quam multa tempora sunt, quibus pauperibus similes sint ! Circumcisae sunt peregrinantium sarcinae et, quotiens festinationem necessitas itineris exegit, comitum turba dimittitur ; militantes quotam partem rerum suarum secum habent, cum omnem apparatum castrensis disciplina summoueat ? Nec tantum condicio illos temporum 3.
aut locorum inopia pauperibus exaequat : sumunt quosdam dies, cum iam illos diuitiarum taedium cepit, quibus humi cenent et remoto auro argentoque fictilibus utantur. Dementes ! hoc, quod aliquando concupiscunt, semper timent. O quanta

manité *qui comprend les pauvres* ». Voy. la note sur *multitudinis* (VI 4). — **Pauperum... diuitibus** : c'était un lieu commun philosophique et oratoire que ces comparaisons entre riches et pauvres, cf. Pétrone, XLVIII 5 : « *Pauper* et *diues* inimici erant. » — **Notabis** : *notare* (« marquer, noter ») prend dans la langue de l'Empire le sens d'*animaduertere*, cf. XVI 7, et de *De Const.* X 2. *Notare* avait d'ailleurs dans la langue du droit une signification très voisine de celle d'*animaduertere in...* — **Nescio an** : « peut-être », sens classique. — *An* = (par suite de l'ellipse de *utrum*) « si... ne pas ». Parfois on trouve *nescio an* avec le sens post-classique de : « peut-être... pas », cf. Sén. le Père, *Contr.* I 4, 10 : « *Nescio an* Graecis nostri cessuri sint. »

3. — **Inopia** : abl. *Locorum* se rapporte, comme *temporum*, à *condicio*. — **Quibus humi cenent** : les riches Romains se ménageaient, dans leurs somptueux hôtels, une *pauperis cella*, « *la chambre du pauvre*, où ils se retiraient à de certains jours pour y manger à terre, dans des vases d'argile, pour y goûter, en quelque sorte, les délices inconnues de la privation et de la misère. » (J. Martha, *Les moralistes sous l'Empire rom.* p. 34); cf. *Ep.* XVIII 7, C 6 ; Martial III 48. Chez eux, ces recherches de pauvreté n'étaient qu'un raffinement de blasés en quête de sensations nouvelles (*uoluptatis causa*), tandis que les philosophes les recommandaient à leurs disciples pour les mieux préparer aux vicissitudes de la fortune : « In ipsa securitate animus ad difficilia se praeparet » (*Ep.* XVIII 6), et les invite à le faire sérieusement et non par snobisme : « Non est nunc quod existimes me dicere... *pauperum cellas* et quicquid aliud est, per quod luxuria diuitiarum taedio ludit : grabatus ille uerus sit et sagum et panis durus ac sordidus..., ut *non lusus sit, sed experimentum.* » (*ibid.* § 7.) — **Hoc, quod** : cf. *hic, qui* (IX 7). — **Concupiscunt... timent** : sur cette antithèse, voy. *lugere uiuos* (II 5). — **Veritatis** : « la réalité », cf. Cic. *De Diu.* I 13, 23 : « Sic enim se profecto res habet, ut numquam perfecte *ueritatem* casus imitetur » ;

illos caligo mentium, quanta ignorantia ueritatis exercet,
4. quam uoluptatis causa imitantur ! Me quidem, quotiens ad antiqua exempla respexi, paupertatis uti solaciis pudet, quoniam quidem eo temporum luxuria prolapsa est, ut maius uiaticum exulum sit, quam olim patrimonium principum fuit. Vnum fuisse Homero seruum, tres Platoni, nullum Zenoni, a

N. C. — XII 3. Post *ueritatis* et ante *exercet* uerba quattuor : *excaecat, quos timor paupertatis* suppl. Vahlen ; *quanta ignorantia ueritatis exercet, qui fugiunt quod uoluptatis caussa imitantur* scrip. Lipsius ; Madvigio Seneca ita scripsisse uidetur : *exercet ! Inopiam uoluptatis causa im.* (uid. Gertzii *Stud. crit.* pp. 160-161).

De Or. III 56, 214 : « Genus hoc totum oratores, qui sunt *ueritatis* ipsius actores, reliquerunt, imitatores autem *ueritatis*, histriones, occupauerunt » ; *ibid.* 57, 215 : « In omni re uincit imitationem *ueritas* » ; Sén. *Ep.* XC 29 : « A corporibus se ad incorporalia transtulit *ueritatem*que et argumenta eius (= animi) excussit. » Cette interprétation de *ueritas* nous dispense des adjonctions faites ici par certains savants (voy. **N. C.**) pour compléter la pensée de Sénèque, assez claire, me semble-t-il, par elle-même : les riches vivent dans une crainte perpétuelle de la pauvreté, *(semper timent)* ; mais cette pauvreté qu'ils singent parfois (*aliquando*) par simple distraction de blasés (*uoluptatis causa*), comme ils sont loin d'en connaître la réalité (*ignorantia ueritatis*) ! Ils la croient terrible; elle ne l'est point, comme le prouve l'exemple d'Homère, de Platon, de Zénon.

4. — **Antiqua exempla** : les exemples tirés de l'histoire jouaient naturellement un grand rôle dans la déclamation et la philosophie populaire. Voy. *Introd.* § 34. Cicéron critiquait déjà cet abus des exemples historiques : « Ne semper Curios et Luscinos loquamur. » (*Parad.* VI 3, 50.) Quant à l'admiration de Sénèque pour le bon vieux temps, voy. la note sur *uitia nostra* (X 7). — **Respexi** : cf. VII 7. — **Luxuria** : cf. IX 2 et le commentaire. — **Maius uiaticum exulum** : voilà qui prouve, même en faisant la part de la déclamation, que la situation des exilés, celle de Sénèque en particulier, n'était pas si misérable qu'on serait tenté peut-être de se la représenter. Voy. *Introd.* p. XVIII. — **Vnum** : dans une société remplie d'esclaves comme celle de l'époque de Sénèque, n'en avoir qu'un était synonyme de la plus grande simplicité, voire de pauvreté. — **Platoni** : d'après Diogène Laërce, il avait quatre esclaves et une servante, comme en fait foi son testament : « *Ἄρτεμιν ἀφίημι ἐλευθέραν· οἰκέτας καταλείπω Τύχωνα, Βίκταν, Ἀπολλωνιάδην, Διονύσιον.* » (Diog. Laërce III 42). — **Zenoni** : Zénon (336-264 environ av. J.-C.), né à Citium, en Chypre. Fils d'un commerçant, il exerça peut-être lui-même

quo coepit Stoicorum rigida ac uirilis sapientia, satis constat :
num ergo quisquam eos misere uixisse dicet, ut non ipse
miserrimus ob hoc omnibus uideatur ? Menenius Agrippa, qui 5.
inter patres ac plebem publicae gratiae sequester fuit, aere
conlato funeratus est. Atilius Regulus, cum Poenos in Africa

N. C. — XII 4. *aquo cepit* A, sed *a* add. m. 2.

quelque temps le négoce à Athènes. Il commença, dans cette ville, par être le disciple du cynique Cratès, puis du mégarique Stilpon, enfin de l'académicien Polémon. Mais c'est du cynisme qu'il s'inspira le plus en fondant l'école stoïcienne. On sait que ce mot de stoïcien vient de *Στοὰ Ποικίλη*, portique orné de peintures de Polygnotos, où il enseigna pendant 58 ans. Parvenu à un âge avancé — 72 ans suivant les uns, environ 100 ans suivant les autres — il termina volontairement sa vie en se laissant mourir d'inanition (cf. Diog. Laërce VII 28-29). De ses écrits, aucun ne nous est parvenu. Sa frugalité était proverbiale. — **Vt non** : « sans que », cf. Cic. *Tusc.* I 11, 23 : « Si, *ut* ista *non* disserantur, liberari mortis metu possumus. » *Quin* a aussi ce sens, après une propos. négative, cf. Tér. *Eun.* 1092: « Numquam etiam (= jamais encore) fui usquam, *quin* me amarent omnes plurimum. »

5. — **Menenius Agrippa** : c'est le célèbre consul patricien qui, lors de la sécession légendaire de la plèbe sur le Mont Sacré (494), sut l'apaiser et la persuader par l'apologue : *Les Membres et l'Estomac.* Cf. Tite-Live II 32-33 et Val. Max. IV 4, 2. — **Aere conlato** : « Huic, interpreti arbitroque concordiae ciuium, legato Patrum ad plebem, reductori plebis Romanae in Vrbem, sumptus defuit. *Extulit* — voy. II 4 ma note sur *extulisti* — *eum plebs sextantibus* (*sextans* = $^1/_6$ de l'as) *conlatis in capita.* » (Tite-Live II 33, 10.) — **Funeratus est** : « on célébra ses funérailles (*funus*) ». Ce verbe appartient à la langue de l'Empire, cf. II 5 et Suét. *Domit.* XVII : « Cadauer eius... Phyllis nutrix in suburbano suo Latina uia *funerauit.* » — **Regulus**: célèbre par sa fidélité à la parole donnée : cf. Cic. *De Fin.* II 20, 65 et *De Off.* III 26, 99. La même anecdote nous est racontée par d'autres écrivains ; cf. Val. Max. IV 4, 6 : « Consulibus scripsit uilicum in agello... mortuum esse, occasionemque nanctum mercennarium amoto inde rustico instrumento discessisse, ideoque petere ut sibi successor mitteretur, ne deserto agro non esset unde uxor ac liberi sui alerentur. » Cf. encore Tite-Live, *Perioch.* XVIII et Apulée, *Apol.* XVIII (éd. Helm.), et voy. *Introd.* § 34. — **Cum... Poenos funderet** : en l'an 256, pour parachever la victoire navale de Myles (260), Régulus et son collègue, le consul Manlius Vulso, transportèrent en Afrique 40 000 soldats sur 330 galères. Après de

funderet, ad senatum scripsit mercennarium suum discessisse et ab eo desertum esse rus, quod senatui publice curari, dum abesset Regulus, placuit : fuitne tanti seruum non habere, ut
6. colonus eius populus Romanus esset ? Scipionis filiae ex aerario dotem acceperunt, quia nihil illis reliquerat pater : aequum

brillants exploits, Régulus fut battu et fait prisonnier. C'est alors qu'il fut envoyé, d'après Tite-Live (*Perioch.* XVIII), à Rome par les Carthaginois pour traiter de la paix et de l'échange des captifs, et qu'il conseilla lui-même de donner une réponse négative à Carthage. — **Senatui... placuit** : « le Sénat *décida* », expression technique, cf. Willems, *Le Sénat de la République romaine*, (1883) sect. II, p. 212 : « Le sénatus-consulte se termine par la *sententia* adoptée, c'est-à-dire par la décision votée par le Sénat. La rédaction de cette décision diffère essentiellement de celle des lois ; elle n'est pas formulée dans un ton impératif, mais sous forme d'*avis*, parfois motivé, donné par le Sénat au magistrat — *relator* (*placere, senatum existimare*, etc.). » — **Dum** : voy. la note sur *dum saeuiret* (I 2). — **Fuitne** = « nonne fuit ». *Ne* a parfois ce sens chez Sénèque, cf. *Ep.* CX 16. Mais ce n'est pas une particularité de la langue de l'Empire : on trouve cet emploi de *ne* dans l'ancienne langue et à l'époque classique, cf. Tér. *Eun.* 974 : « Sed est*ne* ille noster Parmenio ? et certe ipsus est. » ; Cic. *In Verr.* II 2, 42, 104 : « Videtis*ne* totum hoc nomen... esse in litura ? » et *De Fin.* III 3, 11 : « Dicuntur ista, Cato, magnifice, inquam, sed uides*ne* uerborum gloriam tibi cum Pyrrhone... esse communem ? » Voy. plus bas (§ 6) un autre emploi de *ne*. — **Tanti** : gén. de prix. *Tanti esse* = « valoir la peine ».

6. — **Scipionis filiae** : Sénèque se trompe. Car, quant à P. Cornélius Scipion, le vainqueur de Zama, Tite-Live (XXXVIII 57, 2-8) nous apprend qu'il maria sa fille aînée à P. Cornélius Nasica, et que, pour la cadette, on ne savait si elle avait épousé Ti. Sempronius Gracchus après la mort de Scipion ou, au contraire, de son vivant et sur la demande du Sénat. Cn. Cornélius Scipion, lui, n'avait qu'une fille, à qui le Sénat, en l'absence de son père combattant en Espagne, donna une dot (Val. Max. IV 4, 10). Ou bien donc Sénèque, comme le suppose J. Lipse, a confondu la fille de Gnaeus avec celle de Publius, ou bien, se rappelant vaguement la tradition qui voulait que le Sénat eût demandé pour Ti. Sempronius Gracchus la main de la cadette de Publius, il a pris cette dernière pour la sœur de sa cousine. Sénèque revient ailleurs (*Nat. Quaest.* I 17, 8-9) sur la pauvreté des filles de Scipion, mais semble ensuite ne faire allusion qu'à une seule dotée par le Sénat, laquelle,

(*me*) hercules erat populum Romanum tributum Scipioni semel conferre, cum a Carthagine semper exigeret. O felices uiros puellarum, quibus populus Romanus loco soceri fuit! beatioresne istos putas, quorum pantomimae deciens sestertio nubunt, quam Scipionem, cuius liberi a senatu, tutore suo, in dotem aes graue acceperunt? Dedignatur aliquis paupertatem, cuius 7.
tam clarae imagines sunt? indignatur exul aliquid sibi deesse, cum defuerit Scipioni dos, Regulo mercennarius, Menenio funus, cum omnibus illis quod deerat ideo honestius suppletum

N. C. — XII 6. *hercules* A ; *meherculc(s)* ug.

dans ce cas, serait la fille de Gnaeus. — **Tributum... exigeret** : remarquer l'opposition en même temps que la correspondance des termes : *Scipioni* et *Carthagine*, *semel* et *semper*, *conferret* et *exigeret*. — **Quibus** : se rapporte à *uiros*, comme le veut le sens. — **Loco soceri** : ailleurs, Sénèque reprend cette même expression : « Quisquis ille erat, cui *soceri loco* senatus fuit. » (*Nat. Quaest.* I 17, 9.) C'est là un trait qu'un déclamateur eût été fier d'avoir trouvé. Voy. *Introd.* § 31. — **Beatioresne** : au lieu de *ne* on s'attendrait à *num*. Mais, même dans la prose classique, *ne* a parfois ce sens ; cf. Cic. *Pro Leg. Man.* VI 16 : « Putatis*ne* uos illis rebus frui posse, nisi eos, qui uobis fructui sunt, conseruaritis ? » Voy. plus haut (§ 5) un autre emploi de *ne*. — **Pantominae** : les *pantomimi*, Sénèque nous l'apprend (*Ep.* XLVII 17), étaient si prisés par les jeunes gens du beau monde, à Rome, qu'ils en devenaient comme les esclaves (*mancipia*), — à plus forte raison est-ce vrai des *pantomimae !* Il s'agit de pantomimes appartenant à des particuliers (cf. Pline, *Ep.* VII 24, 4). — **Deciens sestertio** : un million de sesterces, c'est-à-dire 260 000 fr. Voy. la note sur *sestertio* (X 4). — **Aes graue** : litt. « cuivre au poids », par opposition à la monnaie poinçonnée : *aes signatum*. L'*aes graue* est la plus ancienne monnaie romaine, consistant en lingots de cuivre dont le poids était estimé grossièrement à une livre (*as libralis*, 327 gr.) ; aussi fallait-il la peser quand on la recevait en paiement : de là son nom. Comp. la formule de droit : *per as et libram*.

7. — **Imagines** : les nobles romains, on le sait, avaient seuls le droit (*ius imaginum*) d'exposer dans leur *atrium* et de faire porter aux funérailles les portraits en cire (*imagines*) de leurs ancêtres. Senèque personnifie ici la *Paupertas* et la compare à une *gens* patricienne dont feraient partie les Scipions, les Régulus, les Ménénius. — **Honestius** : « plus honorablement ». Sénèque veut dire que l'absence de richesse a transformé en honneur pour ces grands

sit, quia defuerat ? His ergo aduocatis non tantum tuta est sed etiam gratiosa paupertas.

1. **XIII.** — Responderi potest : « Quid artificiose ista diducis, quae singula sustineri possunt, conlata non possunt ? commutatio loci tolerabilis est, si tantum locum mutes ; paupertas tolerabilis est, si ignominia absit, quae uel sola opprimere
2. animos solet. » Aduersus hunc, quisquis me malorum turba

N. C. — XIII 1. *absit* A ; *abest* scrip. Gertz (uid. eius *Stud. crit.* p. 161).

hommes la charité qu'on leur a faite, autrement dit : leur pauvreté était un honneur pour eux. — **His... aduocatis** : « avec de tels avocats », abl. absolu. Sous la République, l'*aduocatus* était l'ami ou le conseil qui aidait l'accusé de sa présence, de son crédit, etc. Sous l'Empire, ce mot devient l'équivalent de *patronus causae* ou *causidicus* = avocat (Cic. *De Or.* II 69, 280). — **Gratiosa** : *gratiosus* a deux sens principaux : « qui a du crédit et en fait profiter autrui » ou « jouissant de la faveur, estimé » ; cf. Aulu-Gelle IX 12, 1 : « Dici potest... *gratiosus* et qui adhibet gratias et qui admittit. » Les deux sens sont possibles ici. L'idée de l'auteur est que la pauvreté est une recommandation.

XIII. 1. — **Mutes** : « on change ». On sait que le subj. (potentiel) de la deuxième pers. sing. est un des moyens dont dispose le latin pour rendre l'idée de : *on*, et cela même dans des phrases où l'on emploierait autrement l'indic. ; cf. Cic. *De Sen.* XIX 69 : « Remanet quod uirtute et recte factis *consecutus sis.* » — **Si... absit** : on s'attendrait à l'indic. : *si abest* (correction de Gertz). Je garde néanmoins la leçon du manuscrit A, en rapprochant avec M. Uhl (*Quaest. crit. in L. Ann. Sen. Dial.* p. 46) notre passage des passages suivants, où Sénèque emploie encore irrégulièrement le potentiel : « Nascitur (laetitia), *si* modo intra te ipsum *sit* » (*Ep.* XXIII 3) ; « Capax est noster animus..., *si* uitia non *deprimant* » (*Ep.* XCII 30). Cf. encore Tac. *Agr.* XII : « Ipsi Britanni... iniuncta... munera impigre obeunt, *si* iniuriae *absint.* » — **Ignominia** : le second des *incommoda* du chap. VI 1. Voy. *Introd.* § 25. — **Vel** : « même » cf. Cic. *De Rep.* III 34, 46 : « Sed tamen *uel* regnum malo, quam liberum populum. » Ce sens est une restriction d'un autre, qui en est tout voisin : « *si vous voulez*, même » (par ex. : « Per me *uel* stertas licet », Cic. *Acad. prior* II 29, 93). Car *uel* est l'ancien impér. prés. (2ᵉ pers. sing.) de *uolo*, comme *wohl*, en allemand, celui de *wollen*. *Age* est encore un exemple d'impér. employé comme particule. Voy. Lindsay, *The Latin language*, pp. 599-600.

2. — **Hunc** : cf. *hic, qui* (IX 7). — **Idem aduersus omnis** : cette idée est le corollaire naturel et logique du paradoxe stoïcien

terrebit, his uerbis utendum erit : Si contra unam quamlibet
partem fortunae satis tibi roboris est, idem aduersus omnis
erit ; cum semel animum uirtus indurauit, undique inuolnera-
bilem praestat. Si auaritia *(te)* dimisit, uehementissima generis 3
humani pestis, moram tibi ambitio non faciet ; si ultimum
diem non quasi poenam sed quasi naturae legem aspicis,
ex quo pectore metum mortis eieceris, in id nullius rei timor

N. C. — XIII 3. uerbum : *te* post *auaritia* add. Gertz.

qui veut que tous les vices se tiennent et soient liés entre eux (*De Ben.* IV 26, 2 ; cf. le même paradoxe au sujet des vertus : *Ep.* LXVII 10). Se délivrer d'un vice, c'est donc se délivrer de tous. Mais cela n'est vrai, au fond, que du sage parfait. Et comme celui-ci est, au dire de Sénèque lui-même (voy. la note sur *in uicinum deo*, V 2), une rarissime exception, ce motif de consolation n'est guère valable pour tout le reste de l'humanité, par conséquent pour Sénèque lui-même. Son raisonnement ici nous semble froid et dépourvu de sens psychologique ; il en est souvent ainsi quand, au lieu de s'appuyer sur son expérience personnelle, il s'attache aux vieilles et rigides formules du Portique.

3. — **Dimisit** : sur l'emploi de l'abstrait *auaritia* comme sujet, voy. *Introd.* § 32. — **Pestis** : cf. la note sur *pestilentia* (VII 4). — **Non quasi poenam** : c'est juste le contraire de l'enseignement de l'apôtre Paul (*Ad Rom.* VI 23) : « Τὰ γὰρ ὀψώνια τῆς ἁμαρτίας θάνατος. » Nous avons ici un des nombreux exemples de cette opposition flagrante entre le stoïcisme de Sénèque et le dogme chrétien qui ruine totalement la légende, si longtemps populaire, d'un Sénèque converti au christianisme par l'apôtre des Gentils. Cf. encore *Nat. Quaest.* VI 32, 12 : « *Mors naturae lex est*, mors tributum officiumque mortalium. » — **Metum mortis** : on a dit avec raison de la philosophie de Sénèque qu'elle « n'est en grande partie *qu'une préparation à la mort* » (G. Boissier, *L'oppos. sous les Cés.* p. 212). Dans tous ses ouvrages, il lutte en effet contre la crainte de la mort, ce qui contribue à leur donner souvent un accent de gravité profonde : la crainte de la mort empoisonne la vie : « Vitam ipsam.. inquietat et perdit » (*Nat. Quaest.* VI 32, 9) ; c'est une chose difficile et qui exige une longue étude que de l'attendre de pied ferme : « *Magna res est... haec et diu discenda*, cum aduentat hora illa ineuitabilis, *aequo animo abire.* » (*Ep.* XXX 4.) Aussi faut-il s'y préparer d'avance par la méditation philosophique (*Ep.* II 4, XLIX 9, LXX 17 sqq, LXXX 5) ; c'est l'affaire de toute la vie : « *Tota uita discendum est mori.* » (*De Br. Vit.* VII 4). Voy. encore, sur la mort, de beaux passages : *Ep.* XXIV 14-21, XXVI 4-10, XCIX. — **In id** : cons-

audebit intrare ; si cogitas libidinem non uoluptatis causa homini datam sed propagandi generis, quem non uiolauerit hoc secretum et infixum uisceribus ipsis exitium, omnis alia cupiditas intactum praeteribit. Non singula uitia ratio sed
4. pariter omnia prosternit : in uniuersum semel uincitur. Igno-

N. C. — XIII 3. *uincitur* A ; *uincit* multi edd. inter quos Gertz.

truire : « in id pectus ex quo... ». — **Voluptatis causa** : on ne peut qu'être étonné de voir un fils, dans une lettre à sa mère, entrer dans de pareils détails. Il va sans dire qu'il ne s'adresse pas à elle ici, mais à cet adversaire fictif qu'il fait parler au § 1. Voy. la note sur *tu* (IX 3) et *Introd.* pp. VII et LIX. L'austérité du néo-stoïcisme aimait à répéter que l'union des sexes a pour but, non le plaisir, mais la propagation de l'espèce humaine, cf. Lucain II 387 : « *Venerisque hic maximus usus,/Progenies* : Vrbi pater (Cato) est, urbique maritus », et Musonius Rufus, le plus austère des stoïciens de l'Empire (éd. Hense, pp. 63-64) : « *Χρὴ δὲ τοὺς μὴ τρυφῶντας... μόνα μὲν ἀφροδίσια νομίζειν δίκαια τὰ ἐν γάμῳ καὶ ἐπὶ γενέσει παίδων συντελούμενα,... τὰ δέ γε ἡδονὴν θηρώμενα ψιλὴν ἄδικα καὶ παράνομα, κἂν ἐν γάμῳ ᾖ.* » Cf. encore d'autres passages où Sénèque s'élève contre les plaisirs de la « chair » : *De Ben.* VII 2, 2-4 ; *Ep.* LXXIV 15-17, LXXXIV 11, CIV 34). Sous ce rapport, le néo-stoïcisme est en progrès, et d'une façon très remarquable, sur la doctrine des premiers maîtres du Portique, lesquels permettaient au sage la communauté des femmes et même l'inceste ; cf. Diogène Laërce VII 131 (Arnim III § 728, p. 183) : « *Ἀρέσκει δὲ αὐτοῖς καὶ κοινὰς εἶναι τὰς γυναῖκας δεῖν παρὰ τοῖς σοφοῖς* », et Epiphane, *Aduers. Haeres.* III 39 (DDG 593, 1) (Arnim III, § 746, p. 185) : « *Ἔλεγε...* (Chrysippe) *δεῖν μίγνυσθαι ταῖς μητράσι τοὺς παῖδας, τοῖς δὲ πατράσι τὰς θυγατέρας.* ». — **Quem non** : se rapporte à ce qui suit. Construire : « omnis alia cupiditas (s.-e. eum)... praeteribit quem », etc. — **Exitium** : « fléau », à savoir les passions des sens. — **Ratio** : voy. la note sur *rationem* (X 11). — **Pariter omnia prosternit** : Sénèque n'a pas toujours cette opinion de la toute-puissance de la raison, que révèlent aussi les citations faites plus haut (X 11). Il appuie parfois, en pessimiste, sur l'universalité et la puissance du mal : « Peccauimus omnes, alii grauia, alii leuiora... nec deliquimus tantum sed usque ad extremum aeui delinquemus. Etiam si quis tam bene iam purgauit animum, ut nihil obturbare eum amplius possit ac fallere, ad innocentiam tamen peccando peruenit. » (*De Clem.* I 6, 3-4.) On voit, une fois de plus, la différence entre le stoïcien dogmatique et le psychologue qui laisse parler son expérience des hommes. Sur la puissance du mal, cf. encore *De Ira* II 28, 7-8, III 26, 4 ; *De Ben.* I 10, 3-5. — **In uniuersum** : cf. VIII 5 (*ex aequo*) et la note.

minia tu putas quemquam sapientem moueri posse, qui omnia
in se reposuit, qui ab opinionibus uolgi secessit ? plus etiam
quam ignominia est mors ignominiosa : Socrates tamen eodem
illo uoltu, quo triginta tyrannos solus aliquando in ordinem
redegerat, carcerem intrauit ignominiam ipsi loco detracturus ;
neque enim poterat carcer uideri, in quo Socrates erat. Quis 5.
usque eo ad conspiciendam ueritatem excaecatus est, ut igno-
miniam putet Marci Catonis fuisse duplicem in petitione

4. — **Quemquam** : *quisquam*, comme *nemo*, peut se prendre comme adj., surtout avec des noms de personnes (Cic. *Ad Att.* V 10, 1, l'emploie même avec un nom de chose). Mais ici il est subst., parce que, lorsqu'un pronom indéfini est joint à un adj. (ici *sapientem*), c'est le pron. qui joue le rôle de subst. et non l'adj. ; cf. les expressions : *nemo doctus* (et non : *nullus doctus*), *nemo Romanus*, *nemo improbus*, etc. — **In se** : cf. V 1. — **Opinionibus** : cf. IV 3. — **Socrates** : modèle de fermeté d'âme et de constance, même pour les stoïciens, dont la doctrine procède du cynisme, lequel se réclame de Socrate ; cf. *De Const.* XVIII 5 : « Qui comoediarum publicatos in se... sales in partem bonam accepit risitque non minus, quam cum ab uxore Xanthippe inmunda aqua perfunderetur » ; *Ep.* CIV 28 : « Haec usque eo animum Socratis non mouerant ut ne uultum quidem mouerent... Vsque ad extremum nec hilariorem quisquam nec tristiorem Socraten uidit. » — **Triginta tyrannos** : après la guerre du Péloponèse, un gouvernement aristrocatique et ami de Lacédémone fut institué à Athènes : *le Conseil des Trente*. Les Grecs ne les appellent que : *οἱ τριάκοντα* ; les Romains disent : *triginta tyranni* (cf., outre notre passage, Val. Max. III 2, ext. 6) ; l'adjonction de *tyranni* est motivée peut-être par l'absence de l'article en latin. Ces hommes se conduisirent comme de vrais tyrans, en particulier Critias. — **In ordinem redegerat** : litt. « forcer un officier à marcher dans les rangs, comme un simple soldat » — « faire rentrer dans le rang » comme nous disons — (cf. Tite-Live XXV 3, 19, et la note de l'édition Riemann et Benoist). Au fig. cette expression signifie : « traiter sans respect, mépriser, mortifier », cf. *De Ben.* I 4, 1, III 37, 4 ; Pline, *Ep.* II 6 ,5 ; Quintilien I 4, 3. — **Detracturus** : cf. XI 1. — **Carcer... in quo Socrates** : la grande admiration que professe Sénèque pour Socrate va plutôt à l'homme et à sa vie qu'à sa doctrine, qu'il a bien su cependant définir en quelques mots : « *Totam philosophiam reuocauit ad mores* » (*Ep.* LXXI 7). Sur ce philosophe, voy. encore *De Vit. B.* XXVI 4-8 et XXVII 1 sqq. ; *De Ben.* VII 24, 1-2. —

5. — **Ad** : cf. XI 1. — **Marci Catonis** : cf. IX 5 et la note. —

praeturae et consulatus repulsam ? ignominia illa praeturae
6. et consulatus fuit, quibus ex Catone honor habebatur. Nemo ab alio contemnitur, nisi a se ante contemptus est. Humilis et proiectus animus sit isti contumeliae opportunus ; qui uero aduersus saeuissimos casus se extollit et ea mala, quibus alii opprimuntur, euertit, ipsas miserias infularum loco habet, quando ita adfecti sumus, ut nihil aeque magnam apud nos
7. admirationem occupet quam homo fortiter miser. Ducebatur Athenis ad supplicium Aristides, cui quisquis occurrerat deicie-

N. C. — XIII 6. *animus sit* A ; *animus fit* ug. ; *animus est* Gertz.

Praeturae : il y échoua en 55 mais réussit l'année suivante. — **Consulatus** : cet échec est de 51 ; Caton ne fut jamais consul : « Catoni populus Romanus praeturam negauit, *consulatum pernegauit.* » (*De Ben.* V 17, 2.) Juste Lipse dit de lui : « Homo non factus ad ambiendum. » — **Honor** : cf. Val. Max. VII 5, 6 : « Cato, *plus moribus suis praeturae decoris adiecturus* quam praetexto eius splendoris ipse laturus. »

6. — **Nemo contemnitur** : *contemptus*, le troisième des *incommoda* du chap. VI 1. Tout le *De Constantia* a pour but de prouver que ni injures ni offenses ne touchent le sage ; cf. en particulier *De Const.* V 3 à VI 1 [V 3-7], X 1-3. — **Animus sit... opportunus** : je garde *sit*, qui est la leçon du manuscrit A — cf. **N. C.** —, y voyant un subj. *concessif :* « je veux bien qu'un esprit... soit, mais celui qui...» Cf. Uhl, *Quaest. crit. in L. Ann. Sen. Dialogos*, p. 36 : « Nonne uides etiam facilius hac in sententia coniunctiuum defendi posse? Nullum ab aliis contemni, nisi qui a se ipso ante contemptus sit ; *fieri posse ut nonnulli illa contumelia opprimantur* ... Eos uero qui , etc... Coniunctiuo, quem *concessiuum* appellant, scriptorem usum esse apparet. » — **Qui uero** : le sage, ou peut-être tout homme qui supporte avec grandeur d'âme un cruel malheur. — **Infularum loco** : *infula*, bandeau de laine ornant la tête des prêtres, des victimes et des suppliants. Sénèque veut dire que les malheurs sont un titre au respect, une auréole. Voy. encore ce qu'il dit ailleurs (*Epigr.* XX 9) : « *Res est sacra miser.* » — **Nihil... quam fortiter miser** : parce qu'il a l'occasion de montrer sa grandeur d'âme et sa constance : « Prosperae res et in plebem ac uilia ingenia deueniunt ; at calamitates terroresque mortalium sub iugum mittere *proprium magni uiri est.* » (*De Prouid.* IV 1). Aussi Dieu lui-même éprouve-t-il ceux qu'il aime : « Patrium deus habet aduersus bonos uiros animum et illos fortiter amat : Operibus, inquit, doloribus, damnis exagitentur, ut uerum colligant robur. » (*ibid.* II 6). Sur les épreuves, voy. *Ad. Hel.* II 3 et III 2, et tout le *De Prouidentia.* — **Aristides** :

bat oculos et ingemescebat, non tanquam in hominem iustum
sed tanquam in ipsam iustitiam animaduerteretur ; inuentus
est tamen, qui in faciem eius inspueret. Poterat ob hoc moleste
ferre, quod sciebat neminem id ausurum puri oris ; at ille
abstersit faciem et subridens ait comitanti se magistratui :
« Admone istum, ne postea tam inprobe oscitet. » Hoc fuit con-
tumeliam ipsi contumeliae facere. Scio quosdam dicere con- 8
temptu nihil esse grauius, mortem ipsis potiorem uideri ; his
ego respondebo et exilium saepe contemptione omni carere :
si magnus uir cecidit, magnus iacuit, non magis illum contemni,

N. C. — XIII 8. *iacuit* A ; *iacet* scrip. Gertz. — *non magis illum contemni* A ; *nemo magis illum contemnit* scrip. Gertz.

Sénèque semble confondre Aristide avec Phocion, à qui semblable aventure arriva (cf. Plutarque, *Phoc.* XXXVI). Quant à Aristide, il mourut dans une grande pauvreté, mais de mort naturelle, cf. Corn. Nep. *Aristid.* III 2-3. — **Iustum... iustitiam** : jeu de mots (voy. *Introd.* p. LVIII) consistant dans le rapprochement de mots de même origine, cf. *Ep.* IV 2 : « Non *pueritia* sed... *puerilitas* » ; *Ep.* VI 3 : « Non *amico*, sed *amicitia* » ; voy. encore un exemple dans notre *Consolation* (X 1). — **In ipsam iustitiam** : « Adeo excellebat Aristides abstinentia ut unus post hominum memoriam... cognomine *Iustus* sit appellatus. » (Corn. Nep. *Aristid.* I 2). — **Ausurum** : s.-e. *fuisse*. C'est la forme qu'emploie, en effet, le latin pour traduire l'idée de l'irréel à l'inf. — **Puri oris** : gén. de qualité, à rattacher à *neminem*. — **Contumeliam... contumeliae** : voy. *Introd.* § 31.

8. — **Ipsis** = « sibi ». Sous l'Empire, on rencontre souvent cet emploi de *ipse* pour le réfléchi dans les prop. subord. Cf. *De Br. Vit.* II 5 : « Queruntur... quod *ipsis* adire uolentibus non uacauerint », et Quinte-Curce VII 6, 18 : « Illi nec de fide nec de potentia regis *ipsos* dubitare respondent. » — **Et** = *etiam*, cf. VII 9. — **Magnus... iacuit** : cf. Hom. *Od.* XXIV 40 : « *Κεῖσο μέγας μεγαλωστί, λελασμένος ἱπποσυνάων.* » On trouve souvent chez Sénèque des phrases lapidaires comme celle-ci. En voici d'autres exemples : « Etiam si cecidit, de genu pugnat » (*De Prouid.* II 6) ; « Libros quos... sanguine suo scripserat » (*Ad Marc.* I 3) ; « Vultur est, cadauer expectat » (*Ep.* XCV 43, — il s'agit d'un captateur de testaments) ; « Tota uita nihil aliud quam ad mortem iter est » (*Ad Polyb.* XI 2). Voy. *Introd.* p. LVIII. — **Non magis illum contemni** : je garde la leçon du manuscrit A ; voy. N. C. Cette prop. inf. dépend de *respondebo* ; *cecidit* et *iacuit* devraient donc être au subj. Mais Sénèque présente plus d'un exemple de cette

quam aedium sacrarum ruinae calcantur, quas religiosi aeque ac stantis adorant.

1. **XIV.** — Quoniam meo nomine nihil habes, mater carissima, quod te in infinitas lacrimas agat, sequitur, ut causae tuae te stimulent. Sunt autem duae : nam aut illud te mouet, quod praesidium aliquod uideris amisisse, aut illud, quod desiderium ipsum per se pati non potes.

2. Prior pars mihi leuiter perstringenda est ; noui enim animum tuum nihil in suis praeter ipsos amantem. Viderint illae

incorrection, comme le remarque M. Hermes, qui renvoie au *De Otio* VII 3 : « ...Dicat Epicurus... se... dolorem etiam adpetiturum, *si* aut uoluptati *imminebit* paenitentia » et à l'*Ep.* LXXVI 26 : « Illud quoque dixeram, *si* bona *sunt* ea..., et muta animalia beatam uitam actura. » En gardant la leçon du manuscrit A, il faut faire dépendre *iacuit* aussi bien que *cecidit* de *si*. — **Aedium sacrarum quas religiosi...** : pour Sénèque, le vrai temple digne de Dieu, c'est l'univers (*De Ben.* VII 7, 3) ; il affirme même, comme les chrétiens, que c'est aussi le cœur de l'homme : « Non templa illi (deo)... exstruenda sunt : *in suo cuique consecrandus est pectore* » (*Fragm.* CXXIII (Haase), et *ap. Lact.* VI 25, 3). Cf. saint Paul, *Ad. Cor.* I 3, 16 : *« Οὐκ οἴδατε ὅτι ναὸς θεοῦ ἐστὲ καὶ τὸ πνεῦμα τοῦ θεοῦ οἰκεῖ ἐν ὑμῖν »*; (Cf. *ibid.* I 6, 19.) — **Adorat** : au lieu de *adorare*, la prose classique emploie *uenerari* (Cic. *De Nat. Deor.* I 42, 117). *Adorare* appartient à la langue poétique, cf. Virgile, *Aen.* I 48, II 700, III 437, X 677, et voy. *Introd.* § 32. — Sur le « mépris », voy. *Introd.* § 25, et sur les « exemples », *Introd.* § 34. — **Stantis** : acc., se rapporte à *quas*.

XIV. 1. — Ici commence la seconde partie de la *Consolation*. Après avoir examiné sa propre situation, l'auteur passe à celle de sa mère. — **Meo nomine** : « en ce qui me concerne », cf. *Ad Polyb.* IX 1, et *De Br. Vit.* XX 4. — **Stimulent** : « tourmentent ». — **Nam** sert souvent, comme ici, à introduire un développement explicatif. Il ne se traduit pas en français. — **Aut illud... aut illud** : cf. *Ad Marc.* XIX 1-2 : « Mouet lugentem desiderium eius quem dilexit.... Mouet et illud lugentem : « Non erit qui me defendat. ». — **Desiderium** : cf. XI 3.

2. — **Leuiter perstringenda** : *leuiter perstringere* = « effleurer », cf. Cic. *Pro Sex. Roscio* XXXII 91 : « Sed in animo est... *leuiter transire ac tantum modo perstringere* unam quamque rem. » — **Animum... amantem** : sur Helvie et ses qualités morales et autres, voy. *Introd.* § 12. — **Viderint** : fut. ant. : « à elles de voir », sens fréquent, cf. Tite-Live II 40, 9 : « De his *uideris* » = « à toi de

matres, quae potentiam liberorum muliebri inpotentia exer-
cent, quae, quia feminis honores non licet gerere, per illos
ambitiosae sunt, quae patrimonia filiorum et exhauriunt et
captant, quae eloquentiam commodando aliis fatigant : tu 3.
liberorum tuorum bonis plurimum gauisa es, minimum usa ;
tu liberalitati nostrae semper imposuisti modum, cum tuae
non imponeres ; tu filia familiae locupletibus filiis ultro contu-
listi ; tu patrimonia nostra sic administrasti, ut tamquam tuis
laborares, tamquam alienis abstineres ; tu gratiae nostrae,
tamquam alienis rebus utereris, pepercisti et ex honoribus

N. C. — XIV 3. *intuis* A ; *tuis* Gertz (uid. eius *Stud. crit.* p. 161).

voir » ; Sén. *Ad Polyb.* XIII 3 ; Pétrone LXII 14. — **Potentiam... inpotentia** : voy. la note sur *lugere uiuos* (II 5). Quant à *inpotentia*, signifiant « impuissance à se maîtriser, violence », cf. l'expression *inpotens sui* = « qui n'est pas maître de soi », et voy. Hor. *Carm.* III 30, 3, et Tac. *Ann.* I 4. Sénèque emploie ailleurs (*Ep.* LXXXIII 10), *inpos sui* qui ne se trouve que chez Plaute et les écrivains de l'Empire. Cf. *Paul. ex Fest.* p. 96 (Lindsay) : « *Inpos* est, qui animi sui potens non est, qui animum suum in potestate non habet. ». — Sur la femme, Sénèque, malgré certaines idées assez larges (*Ad Hel.* III 2, XVII 3-4 ; *Ad Marc.* XVI 1) partage un grand nombre des préjugés de son époque et de toute l'antiquité : la femme est un être d'instinct, incapable de se dominer (*De Ira* I 20, 3), ni de raisonner (*De Clem.* II 5, 1 ; cf. *De Rem. Fort.* XVI 4). Il va parfois jusqu'au mépris (*De Const.* XIV 1). — **Per illos ambitiosae** : Agrippine en est un illustre exemple. — **Eloquentiam** : celle de leur fils ; à l'acc. comme complément de *commodando* et de *fatigant*. Sur la connaissance que Sénèque montre ici des femmes du grand monde, voy. *Introd.* pp. VI-VII.

3. — **Filia** : son père vivait encore (cf. XVIII 9), par conséquent elle n'avait pas encore toute la fortune que la mort de celui-ci devait lui laisser. — **Locupletibus filiis** : donc, comme le remarque Juste Lipse, les richesses si souvent reprochées au philosophe n'étaient pas dues exclusivement à la munificence de Néron. — **Vltro** : « au delà, en faisant plus qu'on n'est tenu de faire (*ultra*) », d'où : « librement, de son plein gré ». *Sua sponte* (apparenté à σπένδω) = « en son propre nom, par soi-même, de sa propre volonté », (litt. : « sous ses propres auspices »). « *Sponte* évoque une idée d'indépendance, *ultro* une idée d'initiative. » (Ch. Plésent, *Le Culex*, éd. crit. et explicat. (1910), au v. 287). Tacite confond *ultro* et *sponte* (*Dial.* V ; *Hist.* I 32, IV 41). Cf. F. Heerdegen, *Über Bedeutung und Gebrauch der Wörter sponte und ultro im älteren Latein*. Erlangen, vol. I 1914, vol. II 1916, — **Administrasti** : on ne voit

nostris nihil ad te nisi uoluptas et inpensa pertinuit : numquam indulgentia *(tua)* ad utilitatem respexit. Non potes itaque ea in erepto filio desiderare, quae *(in)* incolumi numquam ad te pertinere duxisti.

1. **XV.** — Illo omnis consolatio mihi uertenda est, unde uera uis materni doloris oritur : « Ergo complexu fili carissimi careo ; non conspectu eius, non sermone possum frui ! Vbi est ille, quo uiso tristem uoltum relaxaui, in quo omnes sollicitudines meas deposui ? ubi conloquia, quorum inexplebilis eram ? ubi studia, quibus libentius quam femina, familiarius quam

N. C. — XIV 3. uerbum : *tua* post *indulgentia* add. Pauly. — *incolumi* A ; *in* ex nonn. D add. Haase.

pas pourquoi, puisque, à la mort de leur père, ni Sénèque ni ses frères n'étaient plus — et depuis longtemps — des enfants. Peut-être était-ce en leur absence. — **Abstinere** : « ne pas toucher à quelque chose par désintéressement » (*abstinentia*). — **Gratiae... honoribus** : cf. V 4. — **Inpensa** : dépenses pour les jeux, dont les frais étaient supportés surtout par le préteur (cf. *De Br. Vit.* VII 8 ; Tac. *Ann.* I 15 ; Juvén. VIII 194) ; les autres magistrats aussi avaient leurs dépenses. Les questeurs, jusqu'à Claude, fêtaient leur entrée au Sénat par un don en argent destiné au pavage des rues ; depuis 47, par une décision de Claude, ils furent obligés de donner des combats de gladiateurs, tous les ans, à leurs frais (cf. Suét. *Claud.* XXIV ; Tac. *Ann.* XI 22). Les consuls, à leur entrée en charge, jetaient de l'argent à la foule, et lui offraient des jeux également. (Voy. Bouché-Leclercq, *Man. des inst. rom.* p. 131 sqq.) Parents et amis leur aidaient pécuniairement : « Amicis conferentibus ad inpensam ludorum » (*De Ben.* II 21, 5). — **Indulgentia** : cf. II 1. — **Vtilitatem** : « avantage », cf. Cic. *De Amic.* XXVII 100 : « Eum ipsum diligere quem ames... nulla *utilitate* quaesita. » **Respexit** : cf. VI 5. — **Desiderare** : voy. la note sur *desiderium* (XI 3). — **Itaque** : cf. II 2.

XV. 1. — Sénèque passe au second point indiqué plus haut (XIV 1) : « Desiderium ipsum per se pati non potes. » — **Illo** : adv. = *illuc*, forme qu'on trouve à toutes les époques de la latinité, depuis Plaute (*Amph.* 197, *Trin.* 495) jusqu'à saint Augustin (*De Ciu. Dei* I 4 [I 9], 24), en passant par Cicéron (*De Leg. Agr.* II 34, 92), César (*De B. G.* IV 11, 4), Sénèque (ici et *De Ben.* III 12, 2; *Ep.* XVI 6) et Tacite (*Ann.* XV 60). — **Ergo** : « Est admirationis cum maerore coniunctae exclamatio. » (Orelli, *ad Hor. Carm.* I 24, 5.) — **Careo** : « je suis privée », cf. VI 2. — **Studia** : éloquence et surtout philosophie. — **Quam femina** : voy. XIV 2, XVII 3,

mater intereram ? ubi ille occursus ? ubi matri uisa semper pue-rilis hilaritas ? » Adicis istis loca ipsa gratulationum et conuic- 2.
tuum et, ut necesse est, efficacissimas ad uexandos animos recentis conuersationis notas. Nam hoc quoque aduersus te crudeliter fortuna molita est, quod te ante tertium demum

N. C. — XV 1. *ille occursus* A ; *illi* coni. Gertz (uid. eius *Stud. crit.* p. 161.) — XV 2. *et ut necesse* A ; *et* om. unus D ; an forte in *et* lateat *ej (eius)*, quaerit Gertz.

et le commentaire. — **Mater** : ceci prouverait, s'il en était besoin, que dans l'antiquité classique la communion intellectuelle était rare entre mère et fils. — **Semper** : porte sur *puerilis*. Il n'est pas nécessaire d'y voir un hellénisme : ἡ ἀεὶ εὐφροσύνη, comme le veut M. Duff ; il est, pour cela, trop éloigné du subst. *hilaritas*. — **Puerilis** : ce mot, pour qui se rappelle l'âge de Sénèque à cette époque, est une nouvelle preuve de l'extrême tendresse qui l'unissait à sa mère. Voy. *Introd.* § 12.

2. — **Loca** : cf. *Ep.* XLIX 1 : « Desiderium *loca interdum familiaria* euocant, nec exstinctam memoriam reddunt, sed quiescentem inritant... : ecce Campania et maxime Neapolis... incredibile est quam recens desiderium tui (de Lucilius) fecerint : totus mihi in oculis es. » On le voit, les anciens connaissaient eux aussi — dans une certaine mesure tout au moins — : « Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés. » — **Conuersationis notas** : « les signes extérieurs de notre vie en commun », c'est-à-dire tous les objets qui la rappellent, « such as books they had read together, clothes he had worn, and so on. » (Duff). *Conuersatio* = « commerce, relation » (*usus* est le terme classique). Quant à *recentis*, il peut être ou un gén. sing. se rapportant à *conuersationis* ou un acc. plur. se rapportant à *notas*. La première construction, fait remarquer M. Duff, est la plus probable, cf. *Ep.* C 12 : « Ex *recenti conuersatione.* » — **Ante tertium... diem quam** : « deux jours seulement avant que » (les anciens comptant le jour initial et le terme final). Il y a ici une sorte d'attraction fréquente en latin au lieu de « Tertio die... antequam », cf. Cic. *Pro Mil.* XVI 44 : « *Post diem tertium* gesta res est, *quam* dixerat », et l'expression connue : « *ante diem tertium Kalendas* ». On dit même *ex ante diem* et *in ante diem*, cf. Tite-Live XLV 2, 12 et Cic. *In Cat.* I 3, 7. — **Demum** : acc. employé adverbialement (cf. *primum*) de *demus* (superlatif de la prép. *de*) et signifiant proprement : « tout au fond », « en dernière analyse », d'où « seulement, précisément ». (Voy. Walde, *Latein. etymol. Wörterbuch*, 2e éd.). On connaît l'exemple classique : « Idem uelle atque idem nolle, ea *demum* firma amicitia est. » (Sall. *Cat.* XX 4.) Dans la langue de l'Empire, cet adv. devient le simple équivalent de *tandem* (cf. Suét. *Calig.* VI :

diem, quam perculsus sum, securam nec quicquam tale me-
3. tuentem digredi uoluit. Bene nos longinquitas locorum diuiserat,
bene aliquot annorum absentia huic te malo praeparauerat :
redisti, non ut uoluptatem ex filio perciperes, sed ut consuetu-
dinem desiderii perderes. Si multo ante afuisses, fortius tu-
lisses ipso interuallo desiderium molliente ; si non recessisses,
ultimum certe fructum biduo diutius uidendi filium tulisses :
nunc crudele fatum ita composuit, ut nec fortunae meae inter-
4. esses nec absentiae adsuesceres. Sed quanto ista duriora sunt,
tanto maior tibi uirtus aduocanda est et uelut cum hoste noto

N. C. — XV 2. *ad g̃di* A ; *digredi* Haase ; *regredi* coni. Lipsius.— XV 3. *antea fuisses* A ; *ante afuisses* Gruterus ; *ante abfuisses* nonn. D.

Galba III). — Dans ce paragraphe et le suivant, il est question de deux déplacements d'Helvie. Après une absence de plusieurs années (*aliquot annorum absentia*) — passées en Espagne probablement —, elle était revenue à Rome revoir ses enfants et ses petits-enfants (*redisti*) ; puis, elle était repartie, pour l'Espagne vraisemblablement, deux jours avant qu'éclatât le scandale où fut impliqué son fils (*te ante diem... digredi uoluit*).

3. — **Bene nos diuiserat** : « avait bien fait de nous séparer, c'était une bonne chose que... », cf. XVI 7 (*optime sequeris*), XVIII 3 (*bene... disposuit*) ; Cic. *De Sen.* XIX 68 : « *Insipienter* sperat = *il a tort, c'est une folie* de sa part, d'espérer » ; Sénèque, *Ep.* XXIX 7 : « Philosophiam *honestius* neglexissent = *il eût été plus honorable* de négliger la philosophie. » — **Desiderii** : cf. XI 3. — **Vt perderes** : le sens est que les joies de ce revoir n'ont rendu que plus amère la séparation qui suivit. Si Helvie et son fils ne s'étaient pas revus, elle serait restée, pour ainsi dire, au bénéfice de l'habitude prise de vivre séparée de lui. Sur le sens de *perdere*, voy. III 2. — **Ante** : c'est-à-dire « avant mon départ pour l'exil ». Sur *multo*, voy. plus bas *biduo*. — **Si non recessisses** : « si tu n'étais pas repartie » (pour l'Espagne ; — voy. le commentaire du paragraphe précédent). En réalité, à la nouvelle du maheur qui frappait son fils, elle interrompit son voyage et revint à Rome. Cela ressort des chap. XVIII et XIX, où Sénèque nous la représente entourée de tous les siens. — **Certe** : cf. I 1. — **Biduo** : abl. de la *différence*, en usage surtout devant les comparatifs, cf. plus bas *quanto... tanto*. — **Tulisses** : ici *ferre* = « recueillir », plus haut : « supporter ». — **Nunc** : cf. V 2. — **Composuit** : ou bien « a arrangé les choses de telle sorte que », ou bien « a réuni ces circonstances ». — **Fortunae** : « mon malheur ».

4. — **Cum hoste noto ac... uicto** : ceci, pour donner du courage

ac saepe iam uicto acrius congrediendum. Non ex intacto corpore tuo sanguis hic fluxit : per ipsas cicatrices percussa es.

XVI. — Non est, quod utaris excusatione muliebris nominis, 1.
cui paene concessum est inmoderatum in lacrimis ius, non inmensum tamen ; et ideo maiores decem mensum spatium lugentibus uiros dederunt, ut cum pertinacia muliebris maeroris

N. C. — XVI 1. *lacrimas* A ; *lacrimis* scrip. Duff. — *eius* A ; *ius* nonn. D et ug.

à sa mère : on redoute moins un ennemi dont on connaît les forces pour s'être mesuré avec lui et l'avoir terrassé. Sénèque a recours, dans ses *Consolations*, à ce genre d'encouragement, cf. II 3 et III, et *Ad Marc.* I 5 : « Vt scires hanc quoque plagam esse sanandam (=sanabilem), *ostendi tibi aeque magni uulneris cicatricem.* » — **Congrediendum** : terme militaire, voy. la note sur *incursantis* (II 5). — **Per ipsas cicatrices** : voy. la note sur *uomunt* (X 3) et *Introd.* p. LVIII, et cf. ces vers de Molière : « Et sur ce que j'adore oser porter le blâme, / *C'est me faire une plaie au plus tendre de l'âme.* » (*L'Etourdi*, act. III, sc. 4.)

XVI. 1. — **Excusatione... nominis** : considérant la femme comme inférieure à l'homme (cf. XIV 2 et le commentaire), on concédait à sa faiblesse un certain excès dans l'expression de sa douleur, (cf. III 2 et *De Ira* III 24, 3 : « Puerum aetas excuset, *feminam sexus.* ») Mais, en s'adressant à des femmes d'élite, Sénèque aime à les mettre au-dessus de leur sexe. (Cf. III 2, XVII 4, XIX, et *Ad Marc.* I 1 : « Nisi te, Marcia, scirem *tam longe ab infirmitate muliebris animi quam a ceteris uitiis recessisse.* ») On remarquera ici, comme plus haut (XV 4), qu'à côté des arguments généraux, les arguments personnels ne manquent pas dans les *Consolations* de Sénèque. — **Nominis** : gén. explicatif : « excuse consistant dans le *nom* de f. », voy. VI 4. — **In lacrimis ius** : j'adopte la correction de M. Duff, qui la motive ainsi : « Privilege in the matter of tears » : so I read for *in lacrimas ius* of mss., which must surely mean « control over tears » — cf. *De Br. Vit.* X 2 : « Hoc est..., *in quod* fortuna *ius* perdidit » ; — but this is very different from « the right to shed tears » (*ius flendi, Ep.* LXIII 2) which the context requires. » Voy. encore le passage de l'*Ep.* XCIX 15 reproduit plus bas. — **Decem mensum** : ailleurs Sénèque parle d'un an (*Ep.* LXIII 13). « Quare... in uiri funere *decem menses* finiti ? quia id tempus legitimae partionis : *et ne proles incerta esset*, aut sanguis confusus. » (Juste-Lipse). — **Constitutio** : « loi, décret », cf. Pline, *Nat. Hist.* XXXIV 99 : « Vsus aeris ad perpetuitatem monimentorum iam pridem tralatus est tabulis aereis,

publica constitutione deciderent. Non prohibuerunt luctus, sed finierunt ; nam et infinito dolore, cum aliquem ex carissimis amiseris, adfici stulta indulgentia est, et nullo inhumana duritia : optimum inter pietatem et rationem temperamentum
2. est et sentire desiderium et opprimere. Non est, quod ad quasdam feminas respicias, quarum tristitiam semel sumptam mors finiuit (nosti quasdam, quae amissis filiis inposita lugubria numquam exuerunt) : a te plus exigit uita ab initio fortior ; non potest muliebris excusatio contingere ei, a qua
3. omnia muliebria uitia afuerunt. Non te maximum saeculi

N. C. — XVI 2. *fortior* A ; *fortiore* coni. Zimmermann. — *uitia fuerunt* A, sed inter haec uerba supra uersum *av* add. A^2 ; *uitia afuerunt* Fickert ; *uitia abfuerunt* ug.

in quibus publicae *constitutiones* inciduntur. » — **Deciderent** : *decidere* = « composer, transiger », cf. *Ad Polyb.* XII 1 : « Pro omnium horum salute hac *tecum* portione Fortuna *decidit* », et Martial IX 3, 5-6 : « Conturbabit (= « fera banqueroute ») Atlas, et non erit uncia tota ,/ *Decidat tecum* qua pater ipse deum. » — **Finierunt** : *finire* = non pas : « finir », mais « assigner un terme, une limite » (*finis*). — **Indulgentia** : cf. II 1. Quant à l'idée, elle est conforme au stoïcisme, qui place la raison au-dessus de tout. Se complaire, d'ailleurs, dans sa douleur devient, à la longue, une sorte d'amer plaisir, contre quoi il faut lutter parce qu'il est égoïste : « Ab inanibus solaciis atque *amara quadam libidine dolendi* animus recipiendus est. » (*Ad Polyb.* IV 1.) — **Inhumana duritia** : parfois, fidèle aux vieux dogmes stoïciens, Sénèque interdit les larmes (*Ep.* CIV 11, CXVI 2) ; mais, quand il laisse parler son cœur, c'est un tout autre langage, bien plus humain, cf. *Ep.* XCIX 15 : « *Inhumanitas est ista, non uirtus*, funera suorum isdem oculis, quibus ipsos, uidere nec commoueri ad primam familiarium diuulsionem... Quaedam (lacrimae) sunt sui iuris. Excidunt etiam retinentibus lacrimae et animum profusae leuant. » Il fait même cet aveu touchant : « Annaeum Serenum, carissimum mihi, *tam inmodice fleui, ut*, quod minime uelim, *inter exempla sim eorum, quos dolor uicit.* » (*Ep.* LXIII 14.) Ce qu'il condamne au fond, c'est l'ostentation (*Ep.* XCIX 16 sqq.) ou la douleur qui ne connaît point de bornes (*infinito*), cf. *Ad Marc.* IV-VII. (Voy. encore Cic. *Tusc.* III 32, 77, et saint Jérôme, *Ep.* LX 2, 1-2 ; 7.)

2. — **Quasdam feminas** : par exemple la sœur d'Auguste, Octavie ; voy. le passage de la *Consolation à Marcia* II 4-5 cité plus bas (XIX 3). — **Respicias** : cf. VI 5. — **Ab initio fortior** : Sénèque continue d'indiquer toutes les raisons qu'a Helvie d'avoir confiance en elle-même et de prendre courage ; cf. XV 4, XVI 1-2.

malum, inpudicitia, in numerum plurium adduxit ; non gemmae te, non margaritae flexerunt ; non tibi diuitiae uelut maximum generis humani bonum refulserunt ; non te, bene in antiqua et seuera institutam domo, periculosa etiam probis peiorum detorsit imitatio ; numquam te fecunditatis tuae, quasi exprobraret aetatem, puduit, numquam more aliarum, quibus omnis commendatio ex forma petitur, tumescentem uterum abscondisti quasi indecens onus, nec intra uiscera tua conceptas spes liberorum elisisti ; non faciem coloribus 4.
ac lenociniis polluisti ; numquam tibi placuit uestis, quae

N. C. — XVI 3. *adduxit* A ; malit fere Gertz : *abduxit*. — *probris* A ; *probis* ug. — *abcondisti* A, corr. ug.

3. — **Inpudicitia** : les déclamateurs se plaisaient à invectiver contre l'immoralité de leurs contemporains, en particulier contre celle des femmes, cf. Sénèque le Père, *Contr.* I 2, 20 : « Potest aliquam corrumpere prolapsi in uitia saeculi praua consuetudo (etiam matronarum multum in libidine magisterium) », et *ibid.* II 7, 1 : « Eo prolapsi iam mores ciuitatis sunt, ut nemo ad suspicanda adulteria nimium credulus possit uideri. » Voy. *Introd.* pp. VI-VII et LIX. Elève des déclamateurs, Juvénal est aussi très sévère à l'égard des femmes ; voy. surtout sa *Satire* VI. — **Gemmae... margaritae** : les déclamateurs s'élèvent aussi contre la passion des femmes pour les bijoux, cf. *Contr.* II 5, 7. Les perles, en particulier, faisaient fureur : « *Principium columenque omnium rerum preti margaritae tenent.* » (Pline, *Nat. Hist.* IX 106.) — **In antiqua... domo** : Tacite (*Dial.* XXVIII) attribue à l'influence maternelle l'excellence de l'ancienne éducation : « Pridem suus cuique filius, *ex casta parente* natus, non in cella emptae nutricis, *sed gremio ac sinu matris educabatur*, cuius praecipua laus erat... inseruire liberis... Quae disciplina ac seueritas eo pertinebat, ut sincera et integra et nullis prauitatibus detorta unius cuiusque natura toto statim pectore arriperet artes honestas. » Voy. au chap. XXIX le tableau, tout opposé, qu'il trace de l'« institution » des enfants à son époque. On sait qu'Helvie avait été élevée en Espagne, et que, dans les provinces, la moralité était bien supérieure à celle de Rome. Cependant, à l'époque de Tacite (*ibid.* XXVIII), elles commençaient à être contaminées par l'air de la capitale. — **Elisisti** : pratique aussi répandue — peut-être plus répandue encore — dans l'antiquité que de nos jours ; cf. Ovide, *Amor.* II 14 ; *Nux Eleg.* 22 ; Juvén. VI 592 sqq. — Sur tout ce paragraphe, voy. la note sur *uoluptatis* (XIII 3).

4. — **Lenociniis** : *lenocinium* (proprement : les artifices du *leno*), signifie au figuré ou bien « séduction, attrait » ou bien « parure, coquetterie ». Ici, l'un et l'autre sens sont possibles. Peut-être y

nihil amplius nudaret, cum poneretur : unicum tibi ornamentum pulcherrima et nulli obnoxia aetati forma, maximum
5. decus uisa est pudicitia. Non potes itaque ad optinendum dolorem muliebre nomen praetendere, ex quo te uirtutes tuae seduxerunt ; tantum debes a feminarum lacrimis abesse quantum uitiis. Ne feminae quidem te sinent intabescere uolneri tuo, sed *uel pio* necessario*que* maerore cito defunctam

N. C. — XVI 4. *componeretur* A ; *cum poneretur* Lipsius. — XVI 5. *leuior necessario* A ; *uel pio necessarioque* Gertz ; *licito* (uel *debito*) *ac nec.* Schultess : *lēui ore nec.* Petschenig ; *leuiore et nec.* Ellis.

a-t-il hendiadys : « un teint artificiel ». — **Nihil... nudaret** : il s'agit d'étoffes de soie si légères et si transparentes qu'elles laissaient entrevoir ce qu'elles auraient dû cacher, cf. *De Ben.* VII 9, 5 : « Video sericas uestes, si uestes uocandae sunt, *in quibus nihil est, quo defendi aut corpus aut denique pudor possit* » ; cf. encore *Ep.* XC 20, *De Rem. Fort.* XVI 7, et voy., sur ce paragraphe et le précédent, *Introd.* pp. LXV-LXVI. — **Ornamentum** est l'attribut de *forma*, *decus* celui de *pudicitia* ; Gertz met une virgule après *ornamentum*, en considérant *ornamentum*, *forma* et *decus* comme les attributs de *pudicitia;* voy. la note de la p. 161 de ses *Studia critica.* M. Duff cite ici un vers de Shakespeare (*Tempest*, III 1, 53) : « *My modesty, the jewel in my dower* », et ceux-ci, de Plaute (*Amph.* 839-840) : « Non ego illam mihi dotem duco esse, quae dos dicitur, / *Sed pudicitiam et pudorem.* »

5. — **Itaque** : cf. II 2. — **Ad optinendum dolorem** : deux traductions possibles : ou bien « pour conserver, entretenir ta douleur », ou bien « pour soutenir la légitimité de cette douleur ». — **Quantum uitiis** : devant *uitiis* la prép. *a* n'est pas répétée, cf. *De Ben.* I 11, 4 : « Vt *ab* illis quam *uita* (= a uita) diuelli grauius existimet. » Les classiques pratiquaient cette suppression surtout devant un relatif, cf. Corn. Nep. *Cim.* III 1 : « Incidit in eandem inuidiam *quam* pater », ou dans une interrogation : « Si *per* alios fecisse (s.-e. *ipsum*) dicis, quaero *seruos*ne an *liberos.* » (Cic. *Pro Rosc. Am.* XXVII 74.) — **Intabescere uolneri** : Sénèque emploie volontiers avec le dat. les verbes intransitifs composés de *in*, cf. « Inmorientem *rationibus* » (*De Br. Vit.* XX 2) ; « Armorum... *quibus* innascuntur innutriunturque » (*De Ira* I 11, 3) ; « Innatus *sanguini* » (*ibid.* II 5, 4). — **Defunctam** : *defungi* = « s'acquitter de, en finir avec » : « The verb is followed by an ablative (ici *maerore*) expressing the circumstance or action, which, when it is over, relieves the agent from further trouble. » (Duff). Cf. *De Ira* II 14, 4 : « Qui primis *defungi*

iubebunt exurgere, si modo illas intueri uoles feminas, quas conspecta uirtus inter magnos uiros posuit. Corneliam ex duodecim liberis ad duos fortuna redegerat : si numerare funera Corneliae uelles, amiserat decem, si aestimare, amiserat Gracchos; flentibus tamen circa se et fatum eius execrantibus interdixit, 6.

N. C. — XVI 6. *uelles* A ; *uelis* Wesenberg et Gertz. — *fatum eius* A ; *fatum saeuius* Koch ; *fatorum ius* Schultess.

malis potuimus, in maiora deuoluimur. » — **Si modo** : « si toutefois », cf. *Ad Polyb.* II 1 et *De Br. Vit.* XII 7. Sénèque joint aussi *modo* à un relatif, voy. plus haut XI 4. — **Conspecta** = « conspicua », comp. *spectatus* et *spectatissimus*.

6. — **Corneliam** : fille cadette de Scipion l'Africain, femme supérieure par l'esprit et par le cœur. Elle avait dirigé elle-même l'éducation de ses enfants, qu'elle aimait tendrement (cf. Val. Max. IV 4 prooem.). On la louait dans l'antiquité pour l'influence qu'elle avait eue sur eux, (cf. Cic. *Brut.* LVIII 211, et Tacite, *Dial.* XXVIII.) Les manuscrits de Cornélius Népos nous ont conservé deux admirables fragments d'une lettre adressée par elle à son fils Gaius (Peter, *Historic. Romanor. Reliq.* vol. II p. 39 sqq.) Sénèque la cite encore en exemple à Marcia (*Ad Marc.* XVI 3). — **Velles** : irréel au lieu du potentiel (*uelis*) — voy. **N. C.** —, confusion qu'on rencontre même chez les classiques, cf. Cic. *Tusc.* I 41, 98 : « Quanta delectatione... *afficerer*, cum Palamedem, cum Aiacem... *conuenirem* » (il s'agit d'une entrevue *après* la mort) ; cf. encore Tacite, *Ann.* XII 37 (*sequeretur* = *sequatur*). — **Gracchos** : Sénèque entend ici, semble-t-il, les deux fameux tribuns. Or, sur les douze enfants qu'elle avait eus, Cornélia — au dire de Plutarque, *Ti. Gracch.* I — en avait perdu neuf ; parmi les trois survivants se trouvaient précisément Gaius et Tibérius. Cornélia elle-même parle de tous les enfants qu'elle avait perdus, dans sa seconde lettre à Gaius ; celui-ci dit, dans son discours *De legibus a se promulgatis* : « Cum fratrem propter uos amisissem nec quisquam de P. Africani et Tiberi Gracchi familia nisi ego et puer restaremus. » (*Schol. Bob. in Cicer. Pro Sulla IX* 26, p. 81, 2 Stangl.) Sénèque fait donc erreur, à moins qu'il ne veuille dire : « *des* Gracques » et non : « *les* Gracques ». — **Se... eius** : les deux pronoms se rapportent à Cornélia, sujet de *interdixit*. L'emploi *simultané* de ces deux pronoms a quelque chose d'étrange, mais l'une et l'autre construction sont correctes en soi ; dans une proposition participiale, on emploie aussi bien le réfléchi que le dém. *is, ea, id* pour renvoyer au sujet de la proposition dont dépend le participe, cf. Tite-Live V 41, 9 : « M. Papirius... dicitur Gallo barbam *suam* (celle de Papirius)... permulcenti scipione

« ne fortunam accusarent, quae sibi filios Gracchos dedisset. » Ex hac femina debuit nasci, qui diceret in contione : « Tu matri meae male dicas, quae me peperit ? » Multo mihi uox matris uidetur animosior : filius magno aestimauit Gracchorum natales,
7. mater et funera. Rutilia Cottam filium secuta est in exilium et usque eo fuit indulgentia constricta, ut mallet exilium pati quam desiderium, nec ante in patriam quam cum filio rediit ; eundem iam reducem et in re publica florentem tam fortiter amisit quam secuta est, nec quisquam lacrimas eius post elatum filium notauit. In expulso uirtutem ostendit, in amisso prudentiam ; nam et nihil illam a pietate deterruit et nihil in tristitia superuacua stultaque detinuit. Cum his te numerari feminis uolo ; quarum uitam semper imitata es, earum in

N. C. — XVI 6. *dedisset* A ; *ademisset* Bentley, quod Haupt et Gertz commendauerunt ; scripturam codicis, coll. *Ad Marc.* XVI 3 et *Ep.* LXIII 7, cum Herme teneo. — *estimabit* A ; *aestimauit* Haase. — XVI 7. *cufilio* A ; *cum filio* ug.

eburneo in caput incusso iram mouisse », et Cic. *Pro Mil.* XV 39 : « Cn. Pompeius... cunctae Italiae... *eius* fidem imploranti signum dedit ut Romam concurrerent. » Il arrive parfois que le réfléchi dans une propos. partic. renvoie au sujet de celle-ci (cf. Tite-Live XXXVII 9, 7). — **Tu matri meae** : Plutarque rapporte un mot différent (*C. Gracch.* IV): « Σὺ γὰρ » ἔφη « Κορνηλίαν λοιδορεῖς τὴν Τιβέριον τεκοῦσαν ; » — **Magno** : abl. de prix, cf. II 4, X 5, XI 1. — **Etiam** : cf. VII 9. — **Natales** : « extraction, origine », cf. *Ep.* XCI 16 : « Conditor ille iuris humani non *natalibus* nos nec nominum claritate distinxit. »

7. — **Cottam** : C. Aurelius Cotta, né en 124 av. J.-C., partisan du tribun Livius Drusus (Cic. *De Or.* I 7, 25), fut, à la mort de celui-ci, accusé et condamné conformément à la loi Varia dirigée contre les auteurs, responsables ou non, de la *guerre sociale* due aux désillusions qu'avait provoquées parmi les *socii* l'échec des projets de Drusus. Exilé en 90, il revint à Rome en 82. Cicéron l'estimait comme orateur (*De Or.* II 23, 98, III 8, 31 ; *Brut.* LV 203). Cotta figure parmi les personnages du *De Oratore*, et, comme néo-académicien, parmi ceux du *De Natura Deorum*, où, au liv. III, il critique le stoïcisme. Les fragments des *Historiae* de Salluste contiennent un discours de lui. — **Florentem** : allusion à ses charges de *pontifex* et de consul qu'il revêtit au retour de l'exil. Après son consulat, il se vit décréter, pour des exploits en Gaule, un triomphe que sa mort subite (en 74) l'empêcha de célébrer (Cic. *In Pis.* XXVI 62 et Ascon. *In Pis.* l. l.) — **Elatum** : cf. II 4. — **Notauit** : cf. XII 1. — **In expulso... in amisso** : sur le sens de la prép., voy. la note XI 4.

coercenda comprimendaque aegritudine optime sequeris exemplum.

XVII. — Scio rem non esse in nostra potestate nec ullum adfectum seruire, minime uero eum, qui ex dolore nascitur ; ferox enim et aduersus omne remedium contumax est. Volumus interim illum obruere et deuorare gemitus : per ipsum

N. C. — XVII 1. *sciorē* A ; *scio dolorem* olim Pontanus, nuper Cornelissen ; *scio eam* Schultess.

— **Optime sequeris** : voy. la note sur *bene* (XV 3). Lire *sequĕris*.

XVII. 1. — **Rem** : c'est-à-dire « *coercere et comprimere aegritudinem* », s'opposant à « *uincere* » plus bas. — **In nostra potestate** : cf. Gallion le Père, ap. Sen. *Contr.* I 1, 14 : « Adfectus nostri in nostra potestate non sunt. ». — **Adfectum** : les *adfectus* (πάθη), que Cicéron (*Tusc.* III 10, 23 ; *De Fin.* III 10, 35) appelle *perturbationes* (*animi*), sont les « passions ». D'après la théorie stoïcienne de la connaissance, toute sensation ou représentation sensible apparaît dans l'âme sous la forme d'une *empreinte* (τύπωσις), à quoi succède l'*assentiment* (συγκατάθεσις), qui, lorsqu'il est complet, crée enfin la *compréhension* (κατάληψις). D'autre part, dans le domaine de l'action, toute décision est précédée de la tendance (ὁρμή). Or, un assentiment incomplet ou faible (*opinio*, δόξα) et le dérèglement qui en résulte dans la *tendance*, sont contraires à la raison, et constituent précisément les *passions*. Comme on le voit, celles-ci, pour les stoïciens, sont d'ordre intellectuel : provenant d'une perversion dans la faculté de juger, elles produisent un trouble dans la raison et une déviation de la volonté (Cic. *Tusc.* III 11, 24 ; 28, 66 sqq.). Les passions principales sont au nombre de quatre : le *désir* de ce qu'on croit un bien (*cupiditas*, ἐπιθυμία), la *crainte* de ce qu'on croit un mal (*metus*, φόβος), la *volupté* (*uoluptas*, ἡδονή) et la *peine* (*aegritudo*, λύπη). Quand les passions deviennent des habitudes, elles s'appellent *maladies* (*Ep.* LXXV 11-12). — L'*adfectus*, ici, est l'*aegritudo*. — **Seruire** : Sénèque veut dire que l'homme n'est pas maître de ses passions et que, s'il se contente d'en diminuer l'intensité, elles n'en existeront pas moins ; il faut donc s'en débarrasser tout à fait (*uincere*, § 2) et pour cela en supprimer la cause, qui est l'*opinio*, en n'obéissant qu'à la raison (*rationi cedere*, § 2). Or, cela est en notre pouvoir (Cic. *Tusc.* IV 7, 14). Sénèque parle souvent de la lutte contre les passions (voy. *Ep.* LI 5-13, LXXV 8-18, CXIII 27-30 ; *Nat. Quaest.* III praef. 10-18). — **Eum qui... nascitur** : *aegritudo*. — **Contumax** : de *cum* et *tumeo*, litt. : « gonflé d'orgueil ou de fierté » : le chagrin est trop *fier* pour accepter aucun remède ; il se *raidit* contre ceux qu'on lui propose. — **Interim** = « *interdum*, parfois », ou bien, joint à *interim* plus bas :

tamen compositum fictumque uoltum lacrimae profunduntur ; ludis interim aut gladiatoribus animum occupamus : at illum inter ipsa, quibus auocatur, spectacula leuis aliqua desiderii
2. nota subruit. Ideo melius est uincere illum quam fallere ; nam qui delusus et uoluptatibus aut occupationibus abductus est, resurgit et ipsa quiete impetum ad saeuiendum conligit : at

N. C. — XVII 2. *quide lusus et* A (supra *de* rasura est ; ultimum *t* in ras. scripsit fort. m. 1. pro *st* ut uid.)

« tantôt... tantôt ». — **Illum**, ici et au § 2, se rapporte à *adfectum*. — **Ludis... gladiatoribus** : on a constaté (Spie, *De philosophiae Annaeanae gradibus mutationibusque*) un progrès continu dans l'attitude de Sénèque à l'égard des cruautés de l'amphithéâtre : ici et ailleurs (*Ad Polyb.* VI 4), il parle de ces distractions comme d'une chose naturelle ; plus tard (*De Br. Vit.* XIII 6-7 ; *De Clem.* I 26, 2), il en signale la cruauté ; enfin, dans ses *Lettres* (*Ep.* VII 3-6, XCV 33), il s'indigne contre les jeux eux-mêmes, avec éloquence. M. Spie (*op. cit.* p. 49) s'avance trop, à mon avis, en disant qu'à l'époque de la *Consolation à Helvie*, Sénèque ne blâmait pas encore ces cruautés. En réalité, il se contente ici de faire allusion à une habitude répandue, sans rien ajouter de plus. (Comp. par ex. *De Tranq. An.* IV 3 et *De Clem.* I 26, 2, écrits tous deux à peu près à la même époque.) La naturelle douceur de ce moraliste si humain a dû de tout temps être peinée, tout au moins choquée, par les combats de gladiateurs. On sait qu'il s'est élevé contre ces sanglantes représentations avec beaucoup plus de vigueur que tout autre ancien. (Comp. les *Lettres* indiquées plus haut et Cic. *Tusc.* II 17, 41 ; *Ad Fam.* VII 1, 3 ; Pline, *Ep.* VI 34 ; *Panég.* XXXIII). — **Occupamus** : « nous *essayons* de distraire », **auocatur** : « on *essaye* d'éloigner » ; le prés. et l'imparf. de l'ind. servent souvent à marquer un *effort* ou une *tendance*, cf. Cic. *De Off.* III 13, 55 : « Domum *uendo* » : « je *cherche à* vendre ma maison » ; César, *De B. G.* VII 47, 2 : « Milites... *retinebantur* » : « on *cherchait* à retenir les soldats ». Il en est de même en grec, cf. Xénophon, *Cyrop.* V 5, 22 : « *'Ελθὼν οὖν ἔπειθον αὐτοὺς* (je *cherchais* à les persuader) *καὶ οὓς ἔπεισα, τούτους ἔχων ἐπορευόμην.* » — **Nota** : cf. XV 2, et *Oedip.* 820-821 : « Saepe iam spatio obrutam / Leuis exoletam memoriam reuocat *nota.* »

2. — **Melius... uincere quam fallere** : cf. IV 1. — **Qui** : l'*adfectus* en question. — **Occupationibus** : « distractions », cf. *occupamus* (§ 1). — **Resurgit** : cf. Plut. *Ad Vxor.* 609 F : « *Ὅταν δ' ἱδρυθῇ* (*τὸ πένθος*) *χρόνῳ καὶ γένηται σύντροφον καὶ σύνοικον, οὐδὲ πάνυ βουλομένων* (= même quand on le voudrait) *ἀπαλλάττεται. Διὸ δεῖ μάχεσθαι περὶ θύρας*

quisquis rationi cessit, in perpetuum componitur. Non sum itaque tibi illa monstraturus, quibus usos esse multos scio, ut peregrinatione te uel longa detineas uel amoena delectes, ut rationum accipiendarum diligentia, patrimonii administratione multum occupes temporis, ut semper nouo te aliquo negotio implices : omnia ista ad exiguum momentum prosunt nec remedia doloris sed impedimenta sunt ; ego autem malo illum desinere quam decipi. Itaque illo te duco, quo omnibus, qui 3.
fortunam fugiunt, confugiendum est, ad liberalia studia : illa sanabunt uulnus tuum, illa omnem tristitiam tibi euellent. His etiam si numquam adsuesses, nunc utendum erat ; sed quantum tibi patris mei antiquus rigor permisit, omnes

αὐτῷ καὶ μὴ προσίεσθαι φρουράν. » — **Rationi** : voy. la note sur *adfectus* (§ 1) et celle sur *ratio* (X 11). — **Componitur** : « s'apaise, se calme ». — **Itaque** : cf. II 2. — **Monstraturus** : « prescrire », — terme de médecine, cf. *Ad Polyb.* VIII 1, et *Ep.* LXXVIII 5 : « Medicus tibi quantum ambules..., *monstrabit.* » Les stoïciens considèrent les hommes, à l'exception des rares sages, comme des malades, les vices comme des maladies (*De Ira* III 10, 1-2 ; *De Clem.* I 17, 1-2 ; *Ep.* XXVII 1, XL 4, LIII 9), et comparent le philosophe à un médecin, cf. *Ep.* CXVII 33 : « Adsuescit animus... philosophiam oblectamentum facere, cum *remedium* sit » ; *De Tranq. An.* I 2 : « Quare... non ut *medico* fatear ? » ; *Ep.* XXII 1 : « Non potest *medicus* per epistulas cibi... tempus eligere » ; Musonius Rufus (éd. Hense, p. 1) : « *Οὔτε... ἰατρὸς ἐκεῖνος... ἐπαινετὸς ὁ φάρμακα πολλὰ προσφέρων τοῖς νοσοῦσιν... Οὔτε φιλόσοφος ὁ διὰ πολλῶν ἀποδείξεων διδάσκων.* » — **Peregrinatione** : cf. *Ep.* XXVIII 1 : « Hoc... admiraris quasi rem nouam quod *peregrinatione* tam longa et tot locorum uarietatibus non discussisti tristitiam... ? *Animum debes mutare, non caelum.* » Cf. encore Hor. *Carm.* II 16, 21 sqq., III 1, 37 sqq. ; *Ep.* I 11, 27 (d'après une sentence grecque). — **Administratione** : cf. XIV 3. — **Momentum** : dérivé par syncope de *mouimentum*, litt. : « ce qui fait pencher (*mouere*) le plateau de la balance », de là : « poids, importance, moment important », puis tout simplement : « moment », fréquent chez Sénèque dans ce dernier sens (*De Clem.* I 19, 5 ; *De Ben.* I 12, 3, III 9, 2 ; *Ep.* XX 6), tandis que les classiques emploient, entre autres, à la place, *punctum temporis* (César, *De B. C.* II 14, 4).

3. — **Itaque** : cf. II 2. — **Illo** = *illuc*, cf. XV 1. — **Liberalia studia** : voy. la note VI 2. — **Illa sanabunt** : voy. *Introd.* § 26. — **Vtendum erat** : voy. la note, plus bas, sur *parandum esset* (§ 4). — **Antiquus rigor** : voy. *Introd.* § 13, et cf. *Ep.* CVIII 22 : « Non calumniam timebat (s.-e. pater), sed *philosophiam oderat.* »

4. bonas artes non quidem comprendisti, attigisti tamen. Vtinam quidem uirorum optimus, pater meus, minus maiorum consuetudini deditus uoluisset te praeceptis sapientiae erudiri potius quam imbui ! non parandum tibi nunc esset auxilium contra

— **Bonas artes** : cf. IX 4. — **Quidem** : à ce mot s'oppose *tamen* qui suit, cf. VI 3. — **Comprendisti** oppose une connaissance approfondie et méthodique à des notions superficielles (*attigisti*, — *attingere* = « effleurer »).

4. — **Virorum optimus** : voy. *Introd.* § 13. — **Praeceptis sapientiae erudiri** : nous avons vu (XVI 1 et le commentaire) que, tout en partageant les préjugés de l'antiquité sur l'infériorité de la femme, Sénèque fait des exceptions en faveur de certaines femmes d'élite. Il va encore plus loin ici, puisqu'il désire que la femme reçoive une forte instruction philosophique ; cf. *Ad Marc.* XVI 1 : « Quis autem dixit naturam maligne cum *mulierum ingeniis* egisse et uirtutes illarum in artum retraxisse ? *Par illis*, mihi crede, *uigor*, *par ad honesta*, *libeat* (tantum), *facultas est.* » (Cela est en contradiction avec un autre passage du même ouvrage (VII 3) et les passages cités en note plus haut (XIV 1), mais les contradictions ne sont pas rares chez Sénèque, nous l'avons déjà constaté.) D'ailleurs, le stoïcisme admettait tout être humain à la vertu, cf. *De Ben.* III 18, 2, et Lact. *Inst. Diuin.* III 25, 7 : « Stoici... et *seruis* et *mulieribus* philosophandum esse dixerunt. » Le plus féministe peut-être de tous les stoïciens est Musonius Rufus : il demande la même instruction (éd. Hense, chap. III et IV) et exige la même morale (chap. XII, p. 66) pour les deux sexes. — **Imbui** s'oppose à *erudiri*, comme plus haut *attigisti* à *comprendisti*, cf. Cic. *Pro Mil.* IV 10 : « Non *instituti* sed *imbuti* » et Tac. *Dial.* XIX : « Elementis studiorum, etsi non *instructus*, at certe *imbutus.* » *Imbuere* (proprement : « mouiller, arroser »), signifie au fig. : « remplir, pénétrer de... », cf. IX 7 et Cic. *Tusc.* III 1, 2 :« Ita uariis *imbuimur* erroribus ut uanitati ueritas... cedat », ou bien : « enseigner superficiellement, donner une légère teinture ». C'est le second sens qui est celui de notre passage. — **Parandum... esset** : *esset* et non *erat*, — très correct, parce que l'*obligation* elle-même, ici, dépend d'une condition sous-entendue : « *tu n'aurais pas* maintenant l'*obligation*, *tu ne te verrais pas obligée...*, si tu avais reçu une éducation philosophique » ; cf. Cic. *Pro Cluent.* VI 18 : « Mihi ignoscere non *deberetis*, si tacerem. » Au contraire, plus haut, il faut *utendum erat*, conformément à la règle habituelle, parce que, là, l'obligation n'est liée à aucune condition, elle existe réellement ; cf. Cic. *Phil.* II 38, 99 : « Quem patris loco, si ulla in te pietas esset, colere *debebas* »

fortunam, sed proferendum ; propter istas, quae litteris non ad sapientiam utuntur sed ad luxuriam instruuntur, minus te indulgere studiis passus est. Beneficio tamen rapacis ingenii plus quam pro tempore hausisti ; iacta sunt disciplinarum omnium fundamenta : nunc ad illas reuertere ; tutam te praestabunt. Illae consolabuntur, illae delectabunt, illae si bona 5.

N. C. — XVII 4. *rapacis* A ; *capacis* scrip. Schultess coll. *Ad Polyb.* XV 3 ; scripturam codicis, coll. *Ep.* XCV 36, cum Herme teneo.

(= *c'était* ton devoir »). — **Litteris utuntur** : il s'agit d'ouvrages philosophiques (*ad sapientiam*). Déjà à l'époque de Cicéron, certaines femmes s'y intéressaient, par ex. cette Caerellia qui ne pouvait attendre l'apparition du *De Finibus* pour le lire : elle voulait en avoir la primeur (Cic. *Ad Att.* XIII 21, 5) ; par ex. encore Cornélia, femme de Pompée, qui « λόγων φιλοσόφων εἰθιστο χρησίμως ἀκούειν » (Plutarque, *Pomp.* LV) ; cf. encore *Ad Marc.* IV 2. Mais ces femmes-là étaient des exceptions. La plupart des Romaines ne s'intéressaient guère à la philosophie, mais par contre se portaient avec ardeur vers les cultes orientaux, qui envahissaient Rome à cette époque. — **Ad luxuriam** : deux significations sont possibles : ou bien *luxuria* est pris dans le sens de « luxe, magnificence », et il s'agit de parvenues se procurant de belles et coûteuses bibliothèques dans le seul but d'étaler leurs richesses (cf. *De Tranq. An.* IX 5), ou bien *luxuria* signifie : « vie molle, sensualité », et il faut y voir une allusion à ces hystériques qui se couvraient du manteau de la philosophie pour attirer les hommes cultivés, telle la repoussante vieille d'Horace (*Epod.* VIII 15-16, cf. Martial XI 19), et le bas bleu de Juvénal dans sa *Satire* VI. — **Beneficio** : « grâce à », se dit proprement des personnes, mais Sénèque l'applique aussi à des choses, cf. *Ad Marc.* XX 3 : (*beneficio mortis*) et *Ep.* CXIX 5 (*patientiae ...beneficio*). — **Rapacis** : « qui saisit facilement », cf. *Ep.* XCV 36 : « Felix illis ingenium fuit et salutaria in transitu *rapuit*... Quidam ex hominibus... honesta *complexi sunt*, cum primum audiere (unde ista tam *rapacia* uirtutis ingenia...) » — **Plus quam pro tempore** : ellipse connue, litt. : « plus qu'on ne pouvait s'y attendre *en raison du* (*pro*) temps que tu y as consacré », cf. Tite-Live XXI 29, 2 : « Proelium *atrocius quam pro* numero pugnantium. » — **Disciplinarum** : « matières d'enseignement, sciences » (cf. IX 7). Notre mot *discipline* a parfois ce sens. — **Reuertere... praestabunt** : juxtaposition, cf. XI 2 (note sur *sed desiderat*).

5. — **Consolabuntur... delectabunt... dolor** : remarquer la gradation : d'abord les études consolent, en distrayant l'esprit,

fide in animum tuum intrauerint, numquam amplius intrabit dolor, numquam sollicitudo, numquam adflictationis inritae superuacua uexatio : nulli horum patebit pectus tuum ; nam ceteris uitiis iam pridem clusum est.

1. **XVIII.** — Haec quidem certissima praesidia sunt et quae sola te fortunae eripere possint ; sed quia, dum in illum portum, quem tibi studia promittunt, peruenis, adminiculis quibus innitaris opus est, uolo interim solacia tibi tua ostendere.
2. Respice fratres meos, quibus saluis fas tibi non est accusare fortunam. In utroque habes, quod te diuersa uirtute delectet :

N. C. — XVIII 1. *peruenis* A ; *perueneris* ug., Gertz quoque. — XVIII 2. *fratres ut eos* A ; *fratres meos* ug.

puis l'habitude les rend agréables, enfin elles finissent par guérir. Sur la puissance consolatrice des études, voy. *Introd.* § 26. — **Bona fide** : « de bonne foi, sincèrement, consciencieusement », cf. *De Br. Vit.* XIII 9 : « *Fide bona* dicere » ; d'où, comme ici, « sérieusement, tout à fait ». — **Horum** : *dolor, sollicitudo, uexatio.* — **Nam** : cf. VII 8. — **Clusum** : de *cludere*, formé par analogie sur les composés, tels que *secludere* = *seclaudere*, où, d'après les lois de la phonétique, *a* — en syllabe intérieure fermée (*u* s'étant ici consonnifié) — a donné *e*, puis *eu* est devenu *u* ; cf. « *causa* » et « *accuso* », et voy. Niedermann, *Précis de phonét. histor. du latin*, §§ 14 et 22. — **Quidem** s'oppose à *sed* qui suit, comme plus haut à *tamen* (§ 3, cf. VI 3) : *μέν.... δέ.* — **Possint** : subj. consécutif, cf. V 1 et XI 7.

XVIII. 1. — **Quidem... sed** : voy. XVII 5. — **Promittunt** : les études sont, pour ainsi dire, personnifiées, voy. la note sur *putat* (IV 2). — **Peruenis** : les conj. signifiant « avant que » ou « jusqu'à ce que » se construisent aussi bien avec le subj. qu'avec l'indic. lorsque la prop. temporelle se rapporte à l'avenir, cf. Cic. *Pro Mur.* I 2 (indic.) ; *De Inuent.* I 4, 5 (subj.) ; Tite-Live VIII 7, 7 (ind.). Sénèque emploie *dum* tantôt avec le subj. (*De Br. Vit.* XVI 3), tantôt avec l'indic. (*De Ira* III 1, 1 ; *Ep.* XIX 12). — **Adminiculis** : la métaphore ne va pas avec celle du port, plus haut, comme le remarque M. Duff. Il y a là une négligence.

2. — **Respice** : sur le verbe *respicere*, voy. VI 5 et la note, et, pour l'idée, cf. *Ad Polyb.* XII 1 : « Potius ab istis te, quae torquent, ad haec tot et tanta, quae consolantur, conuerte ac *respice optimos fratres, respice uxorem, filium respice*... Multos habes, in quibus adquiescas. » — **Fratres meos** : voy. *Introd.* § 16. — **Quibus saluis** : cf. *Ad Polyb.* VII 4 : « Fas tibi non est *saluo Caesare* de fortuna queri », et, sur les motifs de consolation de ce chap., voy. *Introd.* § 27. — **Diuersa uirtute** : nous employons le pluriel :

alter honores industria consecutus est, alter sapienter contempsit : adquiesce alterius fili dignitate, alterius quiete, utriusque pietate ! Noui fratrum meorum intimos adfectus : alter in hoc dignitatem excolit, ut tibi ornamento sit, alter in hoc se ad tranquillam quietamque uitam recepit, ut tibi uacet. Bene liberos tuos et in auxilium et in oblectamentum fortuna 3.
disposuit : potes alterius dignitate defendi, alterius otio frui.

« par des mérites, des qualités opposées ». Sur *uirtus*, cf. VI 2, et sur *diuersus*, VII 2. — **Sapienter contempsit** : le stoïcisme primitif enseignait que le philosophe ne devait s'occuper de politique que si aucun obstacle — d'ordre moral surtout — ne l'en empêchait, cf. Diog. Laërce VII 121 : « *Πολιτεύσεσθαί φασι τὸν σοφὸν ἂν μήτι κωλύσῃ, ὥς φησι Χρύσιππος.* » Quant à Sénèque, suivant les personnes à qui il s'adresse, tantôt il recommande la participation aux affaires publiques, tantôt il la déconseille, mais pose en principe qu'on devra s'y soustraire dès que les conditions politiques entreront en conflit avec les exigences de la sagesse (*De Tranq. An.* IV 1 sqq. ; *De Otio* III 2-3 ; *Ep.* XIV 13-14). — Peut-être faut-il voir dans notre passage une allusion indirecte et discrète à son exil, que lui avait attiré en partie sa haute position : il est heureux que son frère ne soit pas exposé à de telles vicissitudes. — **Adfectus** : « sentiments ». Autre sens : XVII 1. — **Alter** : Gallion, **alter** : Méla. La même remarque pour les deux *alter* précédents. — **In hoc, ut** : locution fréquente chez Sénèque (*De Clem.* I 18, 2 ; *De Ben.* II 12, 2, VII 12, 4 ; *Ep.* XVI 3). *In* indique le *but* : à l'époque classique il n'accompagne que des subst., par ex. : « *Venerat... in funus* » (Cic. *Ad Att.* XV 1*b*, 1). — **Vacet** : « qu'il soit de loisir pour toi, qu'il ait du temps à te consacrer », cf. *De Br. Vit.* II 5 : « Queruntur... quod ipsis adire uolentibus non uacauerint », et *Ad Hel.* XX 1.

3. — **Bene** : cf. XV 3. — **In auxilium** : *in* marque le but, voy. le paragraphe précédent. — **Dignitate** : la *dignitas*, c'est la considération attachée à une fonction officielle dans l'Etat, et de là cette fonction elle-même, cf. Cic. *Phil.* I 6, 14 : « Mihi uero licet... *dignitatem* tueri », et Cés. *De B. G.* VI 12, 8 : « Eo tum statu res erat, ut... secundum locum *dignitatis* Remi obtinerent. » — **Otio** : *otium*, qui s'oppose ici à *dignitas*, désigne « la vie privée », cf. Cic. *De Off.* I 20, 69 : « Multi... fuerunt, qui eam, quam dico, tranquillitatem expetentes, a negotiis publicis se remouerint ad *otium*que perfugerint. » C'est dans ce sens qu'il faut l'entendre dans le *De Otio* de Sénèque. *Otium* signifie encore : « loisir, repos » (Cic. *De Off.* III 1, 2) et « oisiveté » (Cic. *Acad. prior.* II 2, 6 ; *De Or.*

Certabunt in te officiis et unius desiderium duorum pietate supplebitur ; audacter possum promittere : nihil tibi deerit
4. praeter numerum. Ab his ad nepotes quoque respice : Marcum, blandissimum puerum, ad cuius conspectum nulla potest durare tristitia ; nihil tam magnum, nihil tam recens in cuiusquam pectore furit, quod non circumfusus ille permulceat.
5. Cuius non lacrimas illius hilaritas supprimat ? cuius non con-

N. C. — XVIII 4. *fuerit* A ; *furit* Gertz (uid. eius *Stud. crit.* p. 162) ; *saeuierit* P. Thomas. — XVIII 5. *ilaritas* A, corr. ug.

III 32, 131). Quant à l'opposition entre *otium* et *dignitas*, cf. Cic. *Pro P. Sestio* XLV 98 : « *Cum dignitate otium* », et *Ad Famil.* I 9, 21 : « ... quod a me saepissime dictum est : *cum dignitate otium ;* non idem semper dicere sed idem semper spectare debemus. » Voy. encore *De Or.* I 1, 1. — **In te** : ou bien *te* est à l'acc. et *in* signifie « envers », ou bien *te* est à l'abl. et *in* signifie « quand il s'agit de, dans le cas de » (cf. XI 4). — **Audacter** : « Voculam *audacter* Seneca ad adseuerationem augendam saepenumero usurpauit. » (Siegmund, *De Sen. Consol.* p. 12.) Cf. *Ad Polyb.* V 2 : « Neminem esse toto orbe terrarum, qui delectetur lacrimis tuis, *audacter* dixerim », et *De Clem.* I 1, 5 : « Potes hoc, Caesar, *audacter* praedicare. » Sénèque écrit aussi *audaciter* (*Ep.* III 2, XCII 31). — **Praeter numerum** : Sénèque veut dire que, si Helvie n'a auprès d'elle que deux fils, ceux-ci l'entourent de soins et d'affection comme trois. Cf. *Ad Marc.* IV 2 : « Cuius (Tiberii) pietas efficiebat, ut in illo acerbo et defleto gentibus funere (la mort de Drusus) *nihil sibi nisi numerum deesse* sentiret (Liuia). »

4. — **Nepotes** : voy. II 5 et *Introd.* § 18. — **Respice** : cf. VI 5. — **Marcum** : ou bien un fils de Sénèque ou son neveu Lucain (voy. *Introd.* § 18). — **Blandum** : « caressant ». — **Ad** : cf. X 5. et voy. un autre sens XI 1 et XIII 5. — **Durare** : ce verbe, à l'époque classique, a le sens de « rendre durable ou dur ». Avec le sens de *durer* il se rencontre une seule fois chez Tite-Live (I 9, 1), mais très fréquemment chez Sénèque (*De Tranq. An.* X 2 ; *De Ben.* I 12, 1, III 32, 3 ; *Ep.* XXI 5. Cf. Lucain X 24). *Du-* marque la durée, cf. « *du*dum », le grec *δήν*, l'ancien irlandais *doe* (= « lent »). — Pour *durer* les classiques emploient différents verbes suivant l'idée à exprimer, entre autres *manere* (Cic. *De Leg.* I 1, 1) et *tenere* (Tite-Live XXIII 44, 6). — **Circumfusus** : « par ses embrassements » (P. Thomas). C'est le médio-passif : *circumfundi* = « se jeter au cou de », cf. Ovide, *Met.* XIV 585-586. « Colloque parentis / *Circumfusa* sui. » Voy. la note sur *spargitur* (VI 6).

5. — **Non contractum** : la négation, ici et dans les phrases

tractum sollicitudine animum illius argutiae soluant ? quem
non in iocos euocabit illa lasciuia ? quem non in se conuertet
et abducet infixum cogitationibus illa neminem satiatura
garrulitas ? Deos oro, contingat hunc habere nobis super-
stitem ! In me omnis fatorum crudelitas lassata consistat ; 6.
quidquid matri dolendum fuit, in me transierit, quidquid
auiae, in me ; floreat reliqua in suo statu turba : nihil de orbi-
tate, nihil de condicione mea querar, fuerim tantum nihil
amplius dolituræ domus piamentum. Tene in gremio cito tibi 7.

N. C. — XVIII 5. *gar rutilitas* A, corr. ug. — *haberẽ* A (nisi forte, ut ait Gertz, illa, quae lineola uidetur, fortuita macula est) ; *habere* ug. — XVIII. 6. *decondici / / cione* A (eras. uid. *di*), corr. ug. — *querar, fuerim* interpunxit Gertz ; *querar. fuerim* ug.

suivantes, porte sur toute la phrase. Pour *contractum*, voy. la note sur *circumfusus* (§ 1). — **Argutiae** : « plaisanteries, gentillesses » — **Lasciuia** : « humeur folâtre, gaieté ». — **Conuertetcf.** : X 10. — **Infixum** : participe à sens ou temporel (« alors qu'il est plongé ») ou concessif (« quoique plongé »). — **Satiatura**, plus bas *dolitura* (§ 6) et *daturam* (§ 9), voy. X 7 (*morituri*). — **Oro, contingat** : la suppression de la conj. *ut* après *orare* et autres verbes semblables, qui ne se rencontre à l'époque classique que dans le style familier (voy. Cic. *Ad Att.* III 1), est fréquente chez Sénèque (*De Prouid.* IV 11 : *rogare* ; *De Ira* III 23 ,5 : *monere* ; *De Ben.* IV 11, 3 : *precari ; Ep.* XVIII 5 : *praecipere*). Nous avons encore ici des exemples de la juxtaposition chère à Sénèque ; voy. la note sur *desiderat* (XI 2). — **Nobis** : Sénèque et tous les siens.

6. — **Matri** : la mère de l'enfant, si Marcus est un fils du philosophe, — la mère de Sénèque, si Marcus est Lucain. Voy. *Introd.* § 18. — **Dolendum fuit** : cf. XVII 4 (*parandum esset*). — **Turba** : ce mot s'applique à une troupe d'enfants, c'est un peu notre mot : « nichée », mais moins familier ; cf. *Ad Marc.* XVI 6 : « Quattuor liberos sustuleras, Marcia... Mirum est tantam *turbam* non potuisse sine inuidia... praeteruehi ? », et Properce IV 11, 75-76 : « Fungere maternis uicibus, pater ; illa meorum / Omnis erit collo *turba* fouenda tuo. » Il se dit parfois aussi des adultes, cf. *Ad Polyb.* III 4. — **Orbitate** : *orbitas*, comme *orbus*, s'applique aussi bien aux parents ayant perdu leurs enfants qu'aux orphelins. Sénèque avait perdu un fils peu de temps avant son départ pour l'exil (II 5). — **Condicione** : celle d'exilé. — **Tantum** = *modo* ou *dummodo* : « pourvu que », fréquent chez Sénèque (*De Ben.* IV 37, 1 ; *Ep.* XXXVIII 2, LXXVIII 25) ; cf. Martial X 34, 6 : « Liceat *tantum* uera probare. » — **Piamentum** : « victime expiatoire » (κάθαρμα).

daturam pronepotes Nouatillam, quam sic in me transtuleram, sic mihi adscripseram, ut posset uideri, quod me amisit, quamuis saluo patre pupilla ; hanc et pro me dilige ! Abstulit illi nuper fortuna matrem : tua potest efficere pietas, ut perdidisse
8. se matrem doleat tantum, non et sentiat. Nunc mores eius compone, nunc forma : altius praecepta descendunt, quae teneris inprimuntur aetatibus. Tuis adsuescat sermonibus, ad tuum fingatur arbitrium : multum illi dabis, etiam si nihil dederis praeter exemplum. Hoc tibi tam sollemne officium pro remedio erit ; non potest enim animum pie dolentem a sollicitudine auertere nisi aut ratio aut honesta occupatio.
9. Numerarem inter magna solacia patrem quoque tuum, nisi

N. C. — XVIII 7. *nouatellã* aut *nouatulã* A^1 ; *nouatillã* A^5 — *possel* A^5 ; *possit* edd. multi inter quos Gertz — *potest esse pietas* A^1 ; *potest efficere pietas* A^2. — XVIII 8. *nunc & mores* A^1, *&* punctis notatum, deinde erasum est ; *nunc tu m.* scrip. Gertz. — *forma* A ; *firma* scrip. Gertz ; pro *nunc forma* Schultess substituit : *animum forma.*

7. — **Nouatillam** : la fille de Gallion. Voy. *Introd.* § 16, et p. XXXVI. — **In me transtuleram... adscripseram** : « Adoptione? non opinor, sed affectu et cura. » (Juste Lipse). — **Quamuis** : cf. VI 7. — **Et** se retrouve plus bas devant *sentiat*, voy. la note VII 9. Le sens est : « pour moi aussi », c'est-à-dire : « outre l'affection que tu lui portes naturellement comme aïeule ». — **Fortuna** : la mort probablement (cf. *perdidisse*).

8. — Sur ce paragraphe et le suivant, voy. *Introd.* § 27. — **Nunc... nunc** : les classiques emploient : *modo... modo* (cf. XX 1). — **Aetatibus** : le latin met les noms abstraits au pluriel pour rapporter une chose ou une action à une personne ou à des temps différents. On peut donc traduire de deux manières *aetatibus :* « aux *différentes* époques de l'enfance » ou « à l'âge tendre *des* enfants » ; cf. Cic. *Pro Mil.* XV 39 : « *Odia* ciuium » = « la haine *des* citoyens », et *Tusc.* V 39, 113 : « *Valetudines* » = « *différents états* de santé ». — **Sollemne** : formé de l'ancien adj. *sollus* (cf. ὅλος) = « totus » — qui entre aussi dans la composition de *sollers* = *sollus* + *ars* — et de *annus, sollemnis* signifie donc proprement : « qui revient tous les ans régulièrement ». par exemple : « *Sollemne* sacrificium » (Cic. *Tusc.* I 47, 113) ; puis, comme ici, « usuel, habituel », cf. Sén. *Ep.* XXII 13 : « *Sollemni...* munusculo ». — Il semble qu'Helvie s'occupât de l'éducation de ses petits-enfants avec une sollicitude toute particulière, voy. II 5. — **Ratio** : cf. X 11. — **Occupatio** : « occupation, soin ». Autre sens : XVII 2.

9. — **Patrem, nisi abesset** : il était resté en Espagne probablement. — **Nunc** : cf. V 2. Sénèque fait suivre *nunc* de *tamen.*

abesset ; nunc tamen ex adfectu tuo, qui illius in te sit cogita : intelleges, quanto iustius sit te illi seruari quam mihi impendi. Quotiens te inmodica uis doloris inuaserit et sequi se iubebit, patrem cogita ! cui tu quidem tot nepotes pronepotesque dando effecisti, ne unica esses : consummatio tamen aetatis actae feliciter in te uertitur. Illo uiuo nefas est te, quod uixeris, queri.

XIX. — Maximum adhuc solacium tuum tacueram sororem 1.
tuam, illud fidelissimum tibi pectus, in quod omnes curae tuae

N. C. — XVIII 9. *quis illius* A ; *qui illius* Haase. — *consumatio* A ,corr. ug. — *quaeri* A, corr. ug. — XIX 1. *taceo era* A¹ ; *tacueram* ug. (ut P. Thomas, Hermes, Duff) ; *taceo, materteram* Gertz.

Quand *nunc* a ce sens, il est, chez les classiques, ou seul, ou accompagné de *uero* (Cic. *De Or.* I 55, 236) ou de *autem* (*De Fin.* II 2, 6). On trouve encore *at nunc* (*Ad Marc.* XX 4 ; Cic. *Ad Fam.* X 28, 1) et *sed nunc* (*Nat. Quaest.* I 3, 4 ; cf. Juvénal V 141). — **Qui** : voy. N. C. *Qui* (adj.) interroge proprement sur la qualité, la propriété, l'état d'une personne ou d'une chose ; *quis* (généralement pronom), sur l'identité de la personne ; cf. Térence, *Eun.* 823-824 : « *Quis* fuit igitur ? — Iste Chaerea. / — *Qui* Chaerea ? — Iste ephebus frater Phaedriae. » — **Te** : acc., cf. § 3. — **Impendi** : « te sacrifier » en te laissant consumer par le chagrin, cf. *De Prouid.* V 4. *Impendere* a souvent, chez Tertullien, ce sens de « perdre, sacrifier » : « Illam iniuriam ciuitatis nullus expendit, cum tot iusti *impendimur.* » (*Apol.* XLIV ; cf. *Aduers. Marc.* II 14 et 26). — **Consummatio.** : « accomplissement, achèvement », mot de la langue de l'Empire. On trouve aussi très souvent, au lieu du classique *perficere*, le verbe *consummare* (*De Ben.* II 4, 2 ; *De Ira* III 31, 2 ; *Ep.* XXXIX 6, et cf. le « *Consummatum est* » de la *Vulgate*, *Euang. sec. Ioan.* XIX 30.) — **Feliciter** peut se rapporter, comme l'exigerait la syntaxe, à *uertitur*, le sens serait alors : « heureusement que c'est de toi que dépend l'achèvement... », mais, dans ce cas, *actae* n'a plus guère de sens. Il est préférable de rattacher l'adv. à *actae*, le sens est bien meilleur : « Sa vie a été heureuse jusqu'ici, et il dépend de toi qu'elle s'achève de même ». Sur cette irrégularité syntaxique, cf. *De Br. Vit.* X 6 : « Id ipsum *illis districtis in multa* subducitur » = *illis in multa districtis*, et *Ad Hel.* XX 2.

XIX. 1. — Adhuc... tacueram : sur cet emploi de *adhuc*, voy. II 5 ; sur *tacueram*, voy. N. C. Le plus-que-parfait est ici employé à la place du parf., que l'on attendrait plutôt. M. P. Thomas, qui en fait la remarque, cite deux autres exemples de ce sens du pl.-q.-p. : « Videbis... ubi tot milia captiuorum ille... natiuus carcer *incluserat* » (*Ad Marc.* XVII 4) et « Pedonem Albinouanum narrantem *audieramus* » (*Ep.* CXXII 15). — **Pectus** : « cœur », cf. *Ep.* XXIII 3 :

pro indiuiso transferuntur, illum animum omnibus nobis maternum. Cum hac tu lacrimas tuas miscuisti, in huius primum
2. respirasti sinu. Illa quidem adfectus tuos semper sequitur ; in mea tamen persona non tantum pro te dolet. Illius manibus in urbem perlatus sum ; illius pio maternoque nutricio per longum tempus aeger conualui ; illa pro quaestura mea gratiam suam extendit, et, quae ne sermonis quidem aut clarae

« Ceterae hilaritates non implent *pectus.* » — **Pro indiuiso** : « par portions égales, en commun ». Sur cette tante, voy. *Introd.* § 14, et, sur la locution adverbiale, la note sur *ex aequo* (VIII 5). — **Respirasti** : « Tu as repris tes esprits » (P. Thomas), à la suite du coup qu'a été pour toi mon exil.

2. — **Adfectus** : cf. XVIII 2. — **Sequitur** : cf. VI 1. Ici on peut le traduire par : « elle partage ». — **In mea... persona** : *persona* (proprement « masque de théâtre ») ne signifie pas, en bon latin, une « personne » (*homo*), mais, suivant l'étymologie, « le rôle qu'on joue, le caractère, le *personnage* » ; cf. Cic. *Pro Mur.* III 6 : « Grauitatis seueritatisque *personam*... mihi impositam sustinui. » Le sens ici en est si affaibli que *in mea persona* équivaut à *in me*, ce qui est le cas quelquefois ; cf. Scipion Emilien cité par Val. Max. IV 1, 10 : « ... ne ego *in tua persona* et accusatoris et testis et iudicis partes egisse uidear », et Sén. *Ad Marc.* I 2 : « Non est ignotum, qualem te *in persona patris tui* (= *in patre tuo*) gesseris. » Sur le sens de la prép., voy. XI 4. — **Quidem... tamen** : cf. XVII 3. — **Non tantum pro te** : suppl. « sed etiam pro se ». — **Illius manibus... perlatus sum** : dans sa tendre enfance, d'Espagne à Rome. Voy. *Introd.* pp. I et XXX. — **Nutricio... aeger** : Sénèque eut une santé délicate pendant toute sa vie, surtout dans sa jeunesse, voy. *Introd.* pp. IV-V. — **Conualui** : en Egypte probablement, voy. *Introd.* p. V et n. 6. Sur *conualescere*, cf. II 2 et la note. — **Quaestura** : voy. V 4 et le commentaire. — **Gratiam** : nous avons vu (XIV 3, note sur *inpensa*) que les parents et amis des magistrats, lors de leur élection, contribuaient souvent aux frais des jeux qu'ils étaient tenus de donner ; ils s'employaient aussi à briguer en leur faveur et s'appelaient alors *suffragatores* (*De Br. Vit.* XVII 5). Le passage suivant de Pline le Jeune (*Ep.* II 9) nous donne une idée de ce qu'était cette brigue, légale d'ailleurs : « Anxium me et sollicitum habet petitio Eruci mei... Prenso amicos, supplico, ambio, domos stationesque (« cercles ») circumeo. » — **Sermonis aut clarae salutationis audaciam** : « la hardiesse de parler en société et de saluer à haute voix (les personnes influentes) » (P. Thomas). En saluant une personne, l'usage voulait qu'on prononçât son nom ; si on l'avait oublié, on disait, sous l'Empire : *domine* (« monsieur ») (Sén. *Ep.*

salutationis sustinuit audaciam, pro me uicit indulgentia uerecundiam : nihil illi seductum uitae genus, nihil modestia in tanta feminarum petulantia rustica, nihil quies, nihil secreti

N. C. — XIX 2. *in tanta* A ; *ut in tanta* Haase ex uno D.

III 1), même en s'adressant à un esclave (Martial V 57). Ce mot, que les gens de condition libre n'employaient jamais sous la République, devint, sous les Empereurs, d'un usage fréquent, surtout en parlant à des supérieurs, en particulier aux sénateurs (Martial XIV 1, 1) ; on s'en servait même entre gens d'une même famille pour exprimer un mélange de respect et d'affection (Suét. *Aug.* LIII ; Sén. *Ep.* CIV 1). Sur cet usage, voy. Friedländer, *Sittengesch.* I pp. 442-450 (6e éd.). — Un esclave spécial, le *nomenclator*, accompagnant le maître en rue, était chargé de lui rappeler le nom des personnages influents dont il briguait les suffrages et qu'il rencontrait. Cet esclave possédait un livre contenant la liste de ces noms importants (*De Ben.* VI 33, 4 ; cf. *Ep.* XIX 11 et XXVII 5). — **Indulgentia** : sur le sens, cf. II 1. Je crois le mot à l'abl. (abl. de cause), dans ce cas *quae* se rapporte à la tante ; si *indulgentia* est, au contraire, le sujet (voy. la note sur *putat*, IV 2), *uerecundiam* est, alors, l'antécédent du relatif. — **Seductum** : « retirée » (P. Thomas). — **In tanta** : *in* = « étant donné », cf. Cés. *De B. G.* III 8, 1 : « *In* magno impetu maris..., omnes fere, qui eo mari uti consuerunt, habent uectigales. » Sénèque emploie quelquefois *in* dans ce sens (*De Br. Vit.* IX 3 ; *Ad Polyb.* IX 9). — **Rustica** : se rapporte à *modestia* : « gauche, sauvage ». — **Quies** : « le souci de son repos ». Le latin use parfois d'une grande concision dans l'emploi des subst., un seul subst. latin devant être traduit par deux en français ; cf. Cic. *Pro Mil.* XIV 38 : « *Salus* mea » = « le souci de mon salut, de ma vie » ; *Tusc.* I 32, 78 : « *Immortalitas* » = « l'*idée de* l'immortalité » ; *De Or.* II 87, 358 : « *Corpus* sine *loco* intellegi non potest » = « l'*existence* d'un corps ne peut se concevoir sans l'*idée* d'espace » ; Tite-Live XXXVIII 52, 1 : « Adiecit decreto *indignationem* » = « l'*expression* de son indignation ». — **Ambitiosa** : écartées délibérément autrefois de la vie publique, les femmes, dès la fin de la République, tentent de s'en rapprocher. Ne pouvant revêtir de charges officielles (cf. XIV 2), elles se livrent à la brigue, tantôt et le plus souvent dans des buts personnels (*ibid.*). tantôt par désintéressement comme la tante de Sénèque. C'est là un changement considérable dans la vie de la femme, qui, depuis la fin des guerres puniques, s'émancipe de plus en plus, et qui, sous l'Empire, prend parfois une telle importance que maint candidat recherche ses bonnes grâces (cf. Tacite, *Ann* .V 2). Les inscriptions nous appren-

et ad otium repositi mores obstiterunt, quominus pro me etiam
3. ambitiosa fieret. Hoc est, mater carissima, solacium, quo reficiaris : illi te, quantum potes, iunge, illius artissimis amplexibus alliga. Solent maerentes ea, quae maxime diligunt, fugere et libertatem dolori suo quaerere ; tu ad illam te, quidquid cogitaueris, confer : siue seruare istum habitum uoles siue deponere,
4. apud illam inuenies uel finem doloris tui uel comitem. Sed si prudentiam perfectissimae feminae noui, non patietur te nihil profuturo maerore consumi et exemplum tibi suum, cuius ego etiam spectator fui, narrabit. Carissimum uirum amiserat,

N. C. — XIX 3. *merentes* A ; *moerentes* ug. — *te quidquid* A^{1}, quod defendit Gertz (*Stud. crit.* p. 162) ; *te quicquid* A^{5} ; *te et quicquid* ug.

nent que les femmes avaient le droit de former des associations ; l'une des plus importantes s'appelait : « *conuentus matronarum* (Suét. *Galba* V), et persista jusqu'à l'époque de saint Jérôme (*Ep.* XLIII). On sait que plusieurs des réclames électorales qui couvrent les murs de Pompéi sont signées de noms de femmes. Dans certaines parties de l'Empire, il semble même qu'elles aient participé directement à la politique : une inscription trouvée dans une ville d'Afrique y mentionne une *duumuira* (Renier, *Inscr. de l'Alg.* 3914), si bien qu'on a pu dire que « sous l'Empire romain, les femmes s'approchaient plus de la vie publique qu'il ne leur est permis de le faire aujourd'hui. d'hui. » (G. Boissier, *La relig. rom.* II p. 227.)

3. — **Alliga** : s.-e. *te.* — **Ea... fugere** : c'est ce que faisait Octavie, sœur d'Auguste, après la mort de son fils Marcellus : « Nullum finem per omne uitae suae tempus flendi gemendique fecit... Talis per omnem uitam fuit, qualis in funere... *Oderat omnis matres...* Tenebris et solitudini familiarissima, *ne ad fratrem quidem respiciens,...* aures suas aduersus omne solacium clausit. A sollemnibus officiis seducta et *ipsam magnitudinis fraternae... fortunam exosa* defodit se et abdidit. *Adsidentibus liberis, nepotibus* lugubrem uestem non deposuit, *non sine contumelia suorum.* » (*Ad Marc.* II 5). — **Dolori suo** : « pour se livrer à sa douleur ». Sur cette concision du subst., voy. *quies* (§ 2), et sur le datif, cf. X 2 (*uitiis*). — **Quidquid** : « à quelque parti que tu t'arrêtes ». *Cogitaueris* est un fut. ant. et non un subj. parf., les prop. relat. indéf. ayant toujours l'indic. en latin. — **Habitum** : ou bien : « manière d'être, extérieur » ou bien : « vêtement », ou encore (en sous-entendant *animi*, comme le fait M. P. Thomas) « état, disposition de l'âme ».

4. — **Nihil profuturo** : sur le part. fut., voy. *morituri* (X 7). — **Spectator fui** : probablement en revenant d'Egypte (voy. *Introd.* pp. V, XXX et XXXIII).

auonculum nostrum, cui uirgo nupserat, in ipsa quidem nauigatione ; tulit tamen eodem tempore et luctum et metum euictisque tempestatibus corpus eius naufraga euexit. O quam 5.
multarum egregia opera in obscuro iacent ! si huic illa simplex admirandis uirtutibus contigisset antiquitas, quanto ingeniorum certamine celebraretur uxor, quae, oblita inbecillitatis, oblita metuendi etiam firmissimis maris, caput suum periculis pro sepultura obiecit et, dum cogitat de uiri funere, nihil de suo timuit ! Nobilitatur carminibus omnium, quae se pro

X. C. — XIX 4. *naufragae uexit* A[1] ; *naufraga uexit* A[5]. — XIX 5. post *sepultura* Gertz *uiri* add.

5. — **Simplex admirandis uirtutibus** : le datif du gérondif dépendant d'un adj. ne se rencontre guère, à l'époque classique, qu'après les adj. signifiant : « propre à, disposé à, appliqué à ». Les auteurs de l'Empire étendent cette construction à d'autres adj., cf. *De Prouid.* IV 13 : « Corpora ferendo mari *dura* » et Quintilien XI 2, 35 : « Illud ediscendo scribendoque *commune* est. » Peut-être dans notre passage, le datif s'explique-t-il par une extension du sens de l'adj. : « *disposé*, *porté* par sa simplicité à admirer » ; cf. Tite-Live II 5, 4 : « Area *firma*... templis... sustinendis » = « *propre* par sa solidité à porter ». Sur l'admiration de Sénèque pour l'antiquité, voy. la note sur *uitia* (X 7). — **Ingeniorum** : on trouve souvent chez notre auteur le mot *ingenia* dans le sens d'« hommes de talent ou de génie », c'est exactement le français : des « génies » (*Ad Hel.* I 2 ; *Ad Polyb.* VIII 3 ; *De Br. Vit.* III 1, XXI 5. Cf. Tac. *Agr.* II). Un des caractères de la prose de l'Empire est l'emploi de noms abstraits avec le sens concret ; cf. Quintilien X 1, 45 : « *lectiones* » = « ouvrages à lire, lectures », et Tac. *Agr.* XLIV : « *affinitatibus* et *amicitiis* » = « les alliés et les amis ». Cette habitude d'employer l'abstrait pour le concret va se développant toujours plus, surtout dans la langue officielle du Bas-Empire (cf. par ex. « *summitates* » = « des gens haut placés »). — **Sepultura** : après ce mot, Gertz ajoute *uiri* pour établir une opposition avec *suum*. Je ne crois pas cette adjonction nécessaire, l'opposition, d'après le contexte, existant entre les difficultés qu'elle a à vaincre (*inbecillitatis*, *maris*) et le but qu'elle se propose en les affrontant (*sepultura*). On eût compris qu'elle s'exposât à ces dangers pour *sauver* son mari ; du moment qu'il ne s'agit plus que d'*enterrer son cadavre*, son dévouement n'en est que plus grand. — **Quae... se dedit** : Alceste, qui mourut à la place de son mari Admète, dont elle sauva ainsi la vie. C'est là le sujet de l'*Alceste* d'Euripide. — **Hoc** : peut-être à l'abl. comme complément du comparatif *amplius*, mais plus probablement au nom. et servant à

coniuge uicariam dedit ; hoc amplius est, discrimine uitae sepulchrum uiro quaerere : maior est amor, qui pari periculo
6. minus redimit. Post hoc nemo miratur, quod per sedecim annos, quibus Aegyptum maritus eius optinuit, numquam in publico conspecta est, neminem prouincialem domum suam admisit, nihil a uiro petiit, nihil a se peti passa est ; itaque

N. C. — XIX 6. *miratur* A ; *miretur* scrip. Duff coll. *Ad Polyb.* XVI 4. — *auiro* A ; *ab ullo* coni. Pincianus. — *petit* A ; *petiit* ug.

annoncer l'infinitif qui suit (*quaerere*) ; cf. VII 5. — **Pari periculo** : il faut reconnaître, avec M. Duff, qu'il y a ici exagération de déclamateur : Alceste mourut réellement, la tante de Sénèque s'exposa à la mort sans doute, mais ne périt pas. En revanche, le dévouement de cette dernière n'en est pas moins remarquable : il n'est peut-être pas beaucoup plus facile de risquer la mort pour rendre simplement (*minus redimit*) les derniers honneurs à un cadavre que de mourir pour sauver effectivement la vie de quelqu'un.

6. — **Quibus** : abl. de durée, cf. XX 2. Peut-être faut-il y voir un abl. marquant l'espace de temps *dans les limites duquel* se place le fait en question ; cf. Sall. *Iug.* XXXVIII 9 : « Vti *diebus decem* Numidia decederet », et Cic. *Ad Att.* IX 14, 2 : « Quicquid est, *biduo* sciemus. » — **Maritus** : voy. *Introd.* § 15. — **Numquam... petiit** : l'éloge est d'autant plus grand qu'en province les femmes des magistrats romains affichaient beaucoup plus de mépris encore qu'à Rome ou qu'en Italie (voy. la note sur *ambitiosa*, § 2) à l'égard des traditions romaines. Un discours du sénateur Sévérus Caecina, que nous a conservé Tacite (*Ann.* III 33), est plein de détails intéressants concernant l'activité politique de ces femmes. Tous les intrigants avaient recours à elles, elles s'immisçaient dans les affaires publiques ; point de procès de concussion où elles ne fussent impliquées ; en public, elles se montraient, comme leurs maris, suivies d'un imposant cortège : « *Duorum egressus coli, duo esse praetoria.* » Elles s'occupaient même de l'armée : « *Incedere inter milites, habere ad manum centuriones.* » Elles allaient parfois jusqu'à présider à des revues et haranguer la troupe (Tac. *Ann.* II 55 ; Dion LIX 18). Elles gagnaient ainsi la faveur des légions, qui élevaient, dans certains cas, des statues à la femme de leur général (Renier, *Inscr. de l'Alg.* 49). Outré de tant d'abus, Caecina demanda au Sénat d'interdire désormais aux gouverneurs de provinces d'emmener leurs femmes avec eux. Mais le Sénat refusa de prendre cette décision, estimant qu'on avait eu raison d'adoucir la rigueur des lois et qu'à côté des intrigantes, il y avait aussi d'excellentes épouses (Tac. *op. cit.* III 34). — **Domum suam** : « chez elle », diffère légèrement

loquax et in contumelias praefectorum ingeniosa prouincia, in qua etiam qui uitauerunt culpam non effugerunt infamiam, uelut unicum sanctitatis exemplum suspexit et, quod illi difficillimum est, cui etiam periculosi sales placent, omnem uerborum licentiam continuit et hodie similem illi, quamuis numquam speret, semper optat. Multum erat, si per XVI annos illam prouincia probasset ; plus est, quod ignorauit. Haec non 7.
ideo refero, ut laudes eius exequar, quas circumscribere est tam parce transcurrere, sed ut intellegas magni animi esse feminam, quam non ambitio, non auaritia, comites omnis potentiae et pestes, uicerunt, non metus mortis iam exarmata naue naufragium suum spectantem deterruit, quominus exanimi uiro haerens non quaereret, quemadmodum inde exiret, sed

N. C. — XIX 6. *incontumeliosas praefectorum* A, corr. ug. — XIX 7. *eam* A ; *iam* Madvig. — *non quaereret* A ; *quaereret, non* corr. Pincianus. — uerba quattuor : *inde exiret. sed queadmodu*, quae m. 1. omiserat, in mg. suppleuit A[2].

de *in domum suam* = « dans sa maison ». — **Loquax**, etc. : « Cela était surtout vrai des habitants d'Alexandrie » (P. Thomas). — **Sanctitatis** : « probité, intégrité » ou « pureté de mœurs », cf. *sanctus* = « de mœurs pures, vertueux » (en parlant des hommes). — **Quamuis** : cf. III 1. — **Multum erat** : on attendrait le subj. puisque cette affirmation est subordonnée à une condition qui ne s'est pas réalisée (voy. XVII 4 : *parandum... esset*). Sénèque donne une plus grande extension que les classiques à l'emploi de l'indic. correspondant au conditionnel français ; cf. *Ep.* LXXVIII 21 : « Quam magna *erat* gloriae materia, si spectaremur aegri ». Parfois même, on trouve les deux constructions l'une à côté de l'autre : « Quid... *erat* tuti aduersus repentina, quid animus magnus *promitteret* sibi, si certam uirtutem cum fortuna amitteret ? » (*De Ben.* III 18, 2.) — **Ignorauit** : « n'est pas en contradiction avec *suspexit* : on l'admirait précisément parce qu'elle ne se montrait pas », dit M. P. Thomas, qui cite à ce propos ces paroles de Périclès sur la femme : « *Μεγάλη ἡ δόξα..., ἧς ἂν ἐπ' ἐλάχιστον, ἀρετῆς πέρι ἢ ψόγου, ἐν τοῖς ἄρσεσι κλέος ᾖ.* » (Thucyd. II 45.)

7. — **Exequar** : « que j'énumère, que j'expose ». — **Circumscribere** : « restreindre », c'est-à-dire « faire tort à..., affaiblir » (P. Thomas) ; cf. IV 1. — **Pestes** : cf. XIII 3. — **Exarmata naue** : « vaisseau qui a perdu ses agrès (*armamenta*), dégréé ». Juste-Lipse fait ici la curieuse remarque suivante : « Notatum hodieque, *mare cadauera aegre ferre, et tempestates suboriri.* » — **Efferret** : malgré le sérieux du sujet, il semble que Sénèque joue sur les mots, *efferre* pouvant signifier « emporter » (hors du vaisseau) et « mener au

quemadmodum efferret. Huic parem uirtutem exhibeas oportet et animum a luctu recipias et id agas, ne quis te putet partus tui paenitere.

1. **XX.** — Ceterum, quia necesse est, cum omnia feceris, cogitationes tamen tuas subinde ad me recurrere nec quemquam nunc ex liberis tuis frequentius tibi obuersari, non quia illi minus cari sunt, sed quia naturale est manum saepius ad id

N. C. — XX 1. *cari sunt* A ; *cari sint* ug. (indicatiuum : *sunt* defendit Gertz, *Stud. crit.* pp. 162-163).

tombeau » (cf. II 4). Sur les jeux de mots, voy. *Introd.* p. LVIII. — **Huic parem uirtutem** = *huius uirtuti parem u.*, comparaison abrégée dont l'exemple classique, en grec, est : « *Κόμαι Χαρίτεσσιν ὁμοῖαι* = *κόμαι κόμαις Χαρίτων ὁ.* » (Hom. *Il.* XVII 51). Ces comparaisons abrégées sont fréquentes en latin ; cf. Cic. *De Off.* II 7, 26 : « Phalaris, cuius est praeter *ceteros* nobilitata crudelitas » ; Cés. *De B. C.* II 39 : « Captiuorum orationem cum *perfugis* conuenire » ; Sén. *De Tranq. An.* XII 3 : « *His* plerique similem uitam agunt. » — **Id agas** : cf. V 1 et la note.

XX. 1. — **Subinde** : en usage depuis Tite-Live, cet adv. signifie : 1° « immédiatement après » (*De Ben.* IV 40, 2) ; 2° — comme ici — « de temps en temps », cf. Pline, *Ep.* I 13 : « Plerique in stationibus sedent... ac *subinde* sibi nuntiari iubent » ; 3° enfin « souvent » — qui en vient étymologiquement — (*De Br. Vit.* VII 8). — **Non quia**, plus rare que *non quod* ou *quo* : « non que ». L'indicatif (*sunt*, voy. N. C.), quoique incorrect, se trouve déjà à l'époque classique (Tite-Live XXXIII 27, 6), mais exceptionnellement, tandis que chez Sénèque c'est la construction habituelle (cf. entre autres *De Const.* XII 3 ; *De Vit. B.* XXIV 3, XXVI 5 ; *De Ben.* I 3, 7, III 7, 3, VI 4, 4 ; *Nat. Quaest.* I praef. 6) ; le subj. ne se rencontre qu'une seule fois (*Ep.* CXXII 14), tout au plus deux fois (*Nat. Quaest.* V 17, 1). Cf. Gertz, *Stud. crit.* p. 163. Par contre, l'indic. s'impose, lorsque *non quia* signifie : « non point *parce que* », cf. Tite-Live VII 30, 13 : « *Nec* enim nunc *quia dolent* iniuriam acceptam Samnites, sed quia gaudent oblatam sibi esse causam oppugnatum nos ueniunt » (le ressentiment (*dolent*) est *réel*, mais il n'est pas la vraie raison de l'attaque). — **Ad id quod doleat** : cf. *Ep.* LXVI 27 : « *Parentium amor magis in ea, quorum miseretur, inclinat.* » Quant au subj. (*doleat*), il s'explique comme étant dans une relative causale ou consécutive. — **Laetum et alacrem** : cf. IV 3. — **Optimis rebus** : abl. absolu : « la condition, les circonstances les meilleures ». — **Occupationes** : cf. XVII 2. — **Vacat** : « donne son temps à, s'occupe de », cf. *De Br. Vit.* XIV 1 : « Sapientiae

referre, quod doleat, qualem me cogites accipe : laetum et alacrem uelut optimis rebus. Sunt enim optimae, quoniam animus omnis occupationis expers operibus suis uacat et modo se leuioribus studiis oblectat, modo ad considerandam suam uniuersique naturam ueri auidus insurgit. Terras primum 2. situmque earum quaerit ; deinde condicionem circumfusi maris cursusque eius alternos et recursus, tunc quidquid inter caelum

N. C. — XX 1. *dolet* unus D — *optima* A ; *optimae* ug. — XX 2. *earum* A² (*e* ex *c* corr.). — *tunc* A ; *tum* malit Duff

uacant » ; cf. un autre sens : XVIII 2. — **Operibus** = toutes les occupations intellectuelles, mais surtout la philosophie. — **Leuioribus studiis** : voy. *Introd.* p. XXV, et, pour l'expression comme pour l'idée, cf. *Ad Polyb.* VIII 3 : « Difficile est..., ut ad haec *hilariora studia* tam uehementer perculsus animus tam cito possit accedere : *hoc tamen argumentum habeto iam corroborati eius et redditi sibi, si poterit a seuerioribus scriptis ad haec solutiora procedere.* » — **Modo... modo** : voy. la sur *nunc... nunc* (XVIII 8). — **Suam** (s.-e. *naturam*) : sur la nature de l'âme, voy. VI 7 et le commentaire. Il est probable qu'outre cette question, Sénèque étudie les autres que soulève l'existence de l'âme ; cf. *Ep.* LXXXVIII 34 : « Innumerabiles quaestiones sunt de animo... unde sit, qualis sit, quando esse incipiat, quamdiu sit ; aliunde alio transeat et domicilia mutet... an non amplius quam semel seruiat... ; utrum corpus sit an non sit ; quid sit facturus..., quomodo libertate sua usurus, cum ex hac effugerit cauea. » — **Vniuersi naturam** : sur *uniuersi*, cf. VI 7. — Nous avons vu (cf. VIII 6 et le commentaire) quelle admiration Sénèque a pour l'univers et les merveilles qu'il renferme ; cf. encore *Nat. Quaest.* VI 4, 2 : « Neque... quicquam habet in se huius materiae tractatio pulchrius, cum multa habeat futura usui, quam quod hominem magnificentia sui detinet nec mercede sed miraculo colitur ». C'est l'affirmation, on le voit, du caractère désintéressé de la science. Toutefois, si dans son exil Sénèque se livre à des études scientifiques, c'est avant tout pour se distraire; voy. *Introd.* p. XXV. — **Veri auidus** : « Natura inest in mentibus nostris *insatiabilis quaedam cupiditas ueri uidendi.* » (Cic. *Tusc.* I 19, 44.)

2. — **Condicionem** : « the laws which govern » (Duff). — **Cursus alternos et recessus** : Cicéron (*De Diuin.* II 14, 34) dit : « *accessus et recessus aestuum* » = « flux et reflux ». — **Tunc** : voy. N. C. C'est *tum* qu'on emploie dans une énumération, et non *tunc*. Gertz renvoie à *De Vit. B.* III 3 (« Beata est ergo uita conueniens naturae..., *deinde* fortis ac uehemens, *tunc* pulcherrime patiens...,

terrasque plenum formidinis interiacet perspicit et hoc tonitribus, fulminibus, uentorum flatibus ac nimborum niuisque et grandinis iactu tumultuosum spatium ; tum peragratis

N. C. — XX 2. *perspicit et octone trib* ; A[1] in ras. ; *hoc tonitribus* corr. ug. ; *et* tollit Wesenberg — *iactu tumultuosum* A (*tum* m. 1. in ras. pro *mul*) ; *iactu tumultuosum* ug.

tum illarum rerum quae uitam instruunt diligens... »), où il fait cette remarque : « *Tunc* interdum Seneca adhibuisse uidetur, non ut nouum membrum orationis induceret, sed partem eius membri, quod a *deinde* incipit, ut hic patientia pars fortitudinis est. » Cette remarque ne me convainc pas tout à fait : il semble bien, du moins dans notre passage, que *tunc* introduise un membre de phrase qui n'a rien à faire avec celui qui commence par *deinde :* Sénèque étudie *d'abord* la terre, *puis* la mer, *ensuite* l'atmosphère et les phénomènes dont elle est le théâtre. — **Summa** : l'éther, région bien différente de la précédente : « Pars superior mundi et ordinatior ac propinqua sideribus nec in nubem cogitur nec in tempestatem inpellitur nec uersatur in turbinem : omni tumultu caret ; inferiora fulminantur. » (*De Ira* III 6, 1.) — **Diuinorum** : cf. VII 8. — **Aeternitatis** : voy. la note sur *quam diu manebimus* (VIII 4). — **Omnibus saeculis** : abl. de durée. Cet abl. est fréquent chez Sénèque (voy. XIX 6 ; *De Ben* VII 14, 6 ; *Nat. Quaest.* VII 12, 4 ; *Ep.* XVIII 7, LII 10). On le rencontre d'ailleurs déjà chez les classiques : « Cum esset... pugnatum continenter *horis quinque.* » (Cés. *De B. C.* I 46.) Quant à la place de ces mots, elle devrait être entre *quod* et *fuit*, puisqu'ils se rapportent à *fuit* et à *futurum est.* Mais nous avons vu plus d'une fois, dans cette *Consolation*, Sénèque s'écarter de la construction logique et syntaxique, en ce qui concerne la place des compléments ; voy. entre autres V 6, VI 2 et 7, XVIII 9. — On remarquera le ton solennel de cette dernière phrase, qui fait penser à l'exclamation chrétienne : *in saecula saeculorum !* Cela est d'une âme pénétrée du sentiment de l'infini et du divin. Ces sortes d'effusions religieuses, auxquelles se mêle parfois une véritable adoration, ne sont pas rares chez Sénèque ; cf. *Nat. Quaest.* I praef. 2-5 : « *Altera* (la métaphysique) *multum supra hanc, in qua uolutamur, caliginem excedit et e tenebris ereptos perducit illo unde lucet.* Equidem tunc *rerum naturae gratias ago*, cum illam non ab hac parte uideo qua publica est, sed *cum secretiora eius intraui*, cum disco quae uniuersi materia sit, quis auctor aut custos, quid sit deus... *Nisi ad haec admitterer, non < tanti > fuerat nasci.* Quid enim erat, cur in numero uiuentium me positum esse gauderem ?... ut hoc corpus causarium ac fluidum periturumque, nisi subinde impletur, farcirem et uiuerem aegri minister ?... *Detrahe hoc inaestimabile bonum : non est*

humilioribus ad summa perrumpit et pulcherrimo diuinorum spectaculo fruitur, aeternitatis suae memor in omne quod fuit futurumque est uadit omnibus saeculis.

N. C. — XX 2. *inomē //* A (cras. *m*). — *futuruque* A[1] in ras. — *est. uadit omnibus saeculis* A ; *est omnibus seculis, uadit* ug. ex coniectura Pinciani. — Nulla huius libri subscriptio est.

uita tanti, ut sudem, ut aestuem. O quam contempta res est homo, nisi supra humana surrexerit ! » Cf. encore *Ep.* XCII 30-31 : « *Nemo inprobe eo conatur ascendere, unde descenderat...* Capax est noster animus, *perfertur illo* (vers Dieu), *si uitia non deprimant...* Animus, cui in quantam uult licet porrigi, in hoc a natura rerum formatus est, ut paria dis uellet. Et si utatur suis uiribus ac se in spatium suum extendat, non aliena uia ad summa nititur. *Magnus erat labor ire in caelum : redit. Cum hoc iter nactus est, uadit audaciter contemptor omnium nec ad pecuniam respicit... Scit, inquam, aliubi positas esse diuitias quam quo congeruntur : animum impleri debere, non arcam.* »

ERRATA

Page XXXII, ligne 26, au lieu de : δ' lire : δ′

» XXXIX, ligne 3, au lieu de : Méthrodore, lire : Métrodore.

» XLVII, ligne 1, au lieu de : *άέρος* lire : *ἀέρος*.

» XLVII, note 7, au lieu de : Ƶarc-Aurèle, lire : Marc-Aurèle.

» LXIII, ligne 21, après : I 1, 16 ; ajouter : I 8, 16 ; II 1, 1 ;

» 9, commentaire, ligne 9, au lieu de : *per+do*), lire : (*per+do*),

» 18, » » 18, » *examinatique*, lire : *exanimatique*.

» 18, » » 28, devant : **Vnde domo**, lire : **3.** —

» 25, N. C., » 2, au lieu de : *Maior*, lire : *maior*.

» 28, N. C., après *noua* et *nouarum*, ajouter : *urbium*.

» 31, commentaire, ligne 6, au lieu de : V 12 et 4, lire : VI 2 et 4.

» 31, » » 21, au lieu de : VI 1, lire : VII 1.

» 33, » » 10, au lieu de : « *deducere*, lire : *deducere*.

» 33, » » 20. devant : **Vllam**, etc., lire : **10.** —

» 37, » » 4, devant : **Mundus**, lire : **4.** —

» 38, N. C., » 2, fermer la parenthèse à la fin de la ligne.

» 38, N. C., » 3, après : *alienum*, supprimer la parenthèse.

» 45, commentaire, » 15 sqq., supprimer la note sur **Catoni**.

» 45, » » 27, devant : **Adprobauit**, lire : **5.** —

» 46, N. C., » 1, au lieu de : *Mitylenas*, lire : *mitylenas*.

» 46, commentaire, » 6, après : p. 279, ajouter la note de la page précédente sur **Catoni**.

» 47, N. C., au lieu de : *reuertisse* ug., lire : *reuerti se* ug.

» 47, N. C., au lieu de : *malit*, lire : malit.

» 71, commentaire, ligne 12, au lieu de : **Pantominae**, lire: **Pantomimae**.

» 71, » » 24, au lieu de : *as*, lire : *aes*.

» 76, » » 32, devant : **Aristides**, lire : **7.** —

» 77, texte latin, » 2, au lieu de : tanquam, lire : tamquam.

» 92, commentaire, » 15, au lieu de : (XIV 1), lire : (XVI 1).

» 98, » » 11, au lieu de : une personne, lire : des personnes.

» 99, N. C., » 2, au lieu de : *era*, lire : *erā*.

» 107, commentaire, » 8, après : la, ajouter : note.

» 108, » » 13, au lieu de : cf. VII 8., lire : cf. VI 8.

» 109, N. C., ligne 1, au lieu de : *futuruque*, lire : *futuruque*.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface

Bibliographie

Introduction . . . . I-LXVI

Argument analytique . . . . LXVII-LXIX

Ad Heluiam Matrem De Consolatione 1-109